
a39015 00024472 6b


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE



ÉLÉONORE DILLON, MARQUISE D'OSMOND

d'après une miniature de J. Isabey
appartenant à Madame Achille Fould

Plon-Nourrit & Cie Edit

RÉCITS D'UNE TANTE

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

NÉE D'OSMOND

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHARLES NICOULLAUD

II

1815-1820

Portrait en héliogravure

Sixième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Boigne, Charlotte Louise Éléonore Adélaïde (d'Osmond) comtesse de

RÉCITS D'UNE TANTE

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

NÉE D'OSMOND

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHARLES NICOULLAUD

II

1815-1819

Portrait en héliogravure et fac-similés

Sixième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

1815-1819

CHAPITRE PREMIER

Départ pour le Piémont. — Passage à Lyon. — Marion. — Arrivée à Turin. — Dispositions du Roi. — Son gouvernement. — Le cabinet d'ornithologie. — Le comte de Roburent. — Les *Biglietto regio*. — La société. — Le lustre. — Les loges. — Le théâtre. — L'Opéra. — Détails de mœurs. — Le marquis del Borgo.

J'ai toujours pensé que pour conserver de la dignité à son existence, il fallait la diriger dans le sens d'une principale et persévérante affection; et que le dévouement était le seul lien de la vie des femmes. N'ayant été, de fait, ni épouse ni mère, je m'étais entièrement donnée à l'amour filial. Quelque répugnance que j'eusse à la carrière que mon père venait de reprendre, à la résidence où on l'envoyait; et malgré ma complète indépendance de position, je ne me rappelle pas avoir éprouvé un instant d'hésitation à le suivre. Ce souvenir, placé à une distance de vingt années, m'est doux à retrouver.

Nous nous arrêtâmes trois jours à Lyon. Je me rap-

pelle une circonstance de ce séjour dont je fus très touchée. Ma femme de chambre, qui était Lyonnaise, me pria de lui donner quelques heures de liberté pour aller voir un ancien ami de son père. Le lendemain, pendant que je faisais ma toilette, on vint la demander. Elle avait fait appeler des marchands d'étoffes pour moi, et s'informa si c'était eux qui attendaient; on lui répondit que c'était une vieille paysanne n'ayant qu'un bras.

« Oh! fit-elle, c'est la bonne Marion! c'est bien beau, son bras, allez madame! Ma mère nous l'a souvent fait baiser avec respect! » Cette phrase excita ma curiosité, et j'obtins le récit suivant :

« Madame sait que mon père était libraire du Chapitre et vendait principalement des livres d'église, ce qui le mettait en relation avec les ecclésiastiques. Parmi eux, M. Roussel, curé de ***, venait le plus à la maison, mon père allait souvent chez lui et ils étaient très amis.

« Lors de la Terreur, tous deux furent arrêtés et jetés dans la même prison. Marion, servante de M. Roussel, et bien attachée à son maître, quitta le village de ***, et vint à Lyon pour se rapprocher de lui. Ma mère lui donna un asile chez nous, où, comme Marion, nous étions très inquiets et très malheureux; manquant de pain encore plus que d'argent, et ayant bien de la peine à trouver de quoi manger. Cependant Marion parvenait, à force d'industrie, à se procurer chaque jour un petit panier de provisions, qu'elle réussissait ordinairement à faire arriver jusqu'à M. Roussel.

« Un matin, où elle avait été brutalement repoussée, sa persévérance à réclamer l'entrée de la prison ayant impatienté un des sans-culottes qui était de garde, il s'avisa de dire qu'assurément son panier contenait une conspiration contre la République, et voulut s'en emparer. Marion, prévoyant le pillage de son pauvre dîner, voulut le défendre. Alors un de ces monstres, un peu plus tigre que les autres, s'écria : « Hé bien ! « nous allons voir » ; et il abattit d'un coup de sabre le bras qui tenait le panier. Les éclats de rire accueillirent cette action.

« La pauvre Marion laissant sa main et la moitié de son avant-bras sur le pavé de la prison, serra sa plaie sanglante dans son tablier, et revint chez nous. Ma mère lui donna les premiers soins, tandis qu'on alla chercher un chirurgien pour la panser. Elle montra une force et un courage prodigieux. Bientôt après, ma mère la vit chercher un autre panier et le remplir de nouvelles provisions.

« Que faites-vous là, Marion?

« — Eh bien donc, j'arrange le dîner pour monsieur.

« — Mais, Marion, vous ne pensez pas retourner là-bas.

« — Eh ! il n'y a pas déjà tant si loin. »

« Enfin quoi qu'on lui pût dire, elle partit, mais rentra au bout d'une minute.

« Vous voyez bien, Marion, que vous n'étiez pas en état d'aller, lui dit ma mère, en lui avançant une chaise.

« — Si fait bien ! merci ; mais, madame Vernerel, je voudrais que vous m'arrangiez ce linge roulé au bout

du bras pour y donner la longueur; parce que si monsieur s'apercevait qu'il manque, cela pourrait lui faire de la peine, et qu'il en a déjà bien assez, le pauvre cher homme. »

« Ma mère, touchée jusqu'aux larmes, obéit à Marion. Celle-ci fit à M. Roussel l'histoire d'un panaris au doigt qui expliquait son bras en écharpe. Elle ne cessa pas un seul jour ses pieux soins; il n'apprit qu'à sa sortie de prison la perte de son bras. »

On peut croire que j'éprouvai un vif désir de voir l'admirable Marion. J'entrai dans la chambre où elle se trouvait apportant un petit cadeau d'œufs frais et de fromage à la crème pour sa chère enfant, comme elle appelait Mlle Louise. C'était une vieille paysanne, grande, maigre, ridée, hâlée jusqu'au noir, mais encore droite et conservant l'aspect de la force.

Je la questionnai sur l'aventure qu'on venait de me raconter et j'eus la satisfaction qu'elle ne se doutait pas avoir été sublime. Elle paraissait presque contrariée de mon admiration, et n'était occupée qu'à se disculper d'avoir trompé M. le Curé.

« Mais, disait-elle, c'est qu'il est si bête, ce brave homme, à se faire du mal... à se tourmenter pour les autres. »

Et comme je la rassurais de mon mieux sur ce pieux mensonge.

« Au fait, M. le Curé m'a dit depuis qu'il m'aurait défendu de revenir s'il avait su cette drôlerie, reprit-elle en regardant son bras; ainsi j'ai bien fait tout de même de le tromper », et elle partit d'un éclat de rire de franche gaieté.

Mlle Louise me dit : « Et Marion, madame, n'en fait pas moins bien le ménage, et la bonne soupe que j'ai mangée hier. »

Marion sourit à ces paroles flatteuses, mais hochant la tête : « Ah ! dame, non, ma chère enfant, je ne suis pas si habile qu'avant, mais ce pauvre cher homme du bon Dieu, ça ne s'impatiente jamais. » J'ai regretté de n'avoir pas vu M. Roussel. L'homme « assez bête », comme disait Marion, pour inspirer un pareil dévouement, devait être bien intéressant à connaître.

Nous arrivâmes à Turin au moment où la société y était le plus désorganisée. Le Roi (1) n'avait rapporté de Cagliari qu'une seule pensée, il y tenait avec l'entêtement d'un vieil enfant ; il voulait tout rétablir comme en *Novant-ott*. C'était sa manière d'exprimer, en patois piémontais, la date de 1798, époque à laquelle il avait été expulsé de ses États par les armées françaises.

Il en résultait des conséquences risibles : par exemple ses anciens pages reprenaient leur service à côté des nouveaux nommés, de sorte que les uns avaient quinze ans et les autres quarante. Tout était à l'avenant. Les officiers, ayant acquis des grades supérieurs, ne pouvaient rester dans l'armée qu'en redevenant cadets. Il en était de même dans la magistrature, dans l'administration, etc., etc. C'était une confusion où l'on se perdait. La seule exception à la loi du *Novant-ott*, et là, le bon Roi se montrait très facile, était en faveur de la perception des impôts ; ils étaient triplés depuis l'occu-

(1) Victor-Emmanuel Ier, né en 1759, roi de 1802 à 1821, mort en 1824 après avoir abdiqué en faveur de son frère Charles-Félix.

pation des Français, et Sa Majesté Sarde s'accommodait fort bien de ce changement.

Le Roi avait ramené tous les courtisans qui l'avaient suivi à Cagliari pendant l'émigration. Aucun n'était en état de gouverner un seul jour. D'une autre part l'empereur Napoléon avait, selon son usage, écrémé le Piémont de tous les gens les plus distingués et les avait employés dans l'Empire; ce qui, aux yeux du Roi, les rendait incapables de le servir. L'embarras était grand.

On alla rechercher un homme resté en dehors des affaires, mais qui ne manquait pas de moyens, le comte de Valese, enfermé depuis nombre d'années dans son château du Val d'Aoste. Il y avait conservé bon nombre de préjugés et d'idées aristocratiques et contre-révolutionnaires; mais pourtant c'était un libéral, en comparaison des arrivants de Sardaigne. Il lui fallait encore les ménager, et je crois qu'il a bien souvent rougi des concessions qu'il était obligé de faire à leur ignorance.

Dans sa passion pour revenir au *Novant-ott*, le Roi voulait détruire tout ce qui avait été créé par les Français, et, entre autres, plusieurs collections scientifiques. Un jour, on lui demanda grâce pour celle d'ornithologie qu'il avait visitée la veille et dont il semblait ravi; il entra dans une grande colère, dit que toutes ces innovations étaient œuvres de Satan... Ces cabinets n'existaient pas en *Novant-ott*, et les choses n'en allaient pas plus mal... Il n'était nul besoin d'être plus habile que ses pères...

Sa verve épuisée, il ajouta qu'il n'admettrait d'exception que pour les oiseaux, ils lui plaisaient, il voulait qu'on en prît grand soin. La partie sarde du Conseil

approuva l'avis du Roi. M. de Valese et M. de Balbe (1) se turent en baissant les yeux. La destruction du cabinet d'ornithologie et la conservation de celui des oiseaux passa à l'immense majorité.

Ces niaiseries, dont je ne rapporterai que celle-là, mais qui se renouvelaient journellement, rendaient le gouvernement ridicule; et lorsque nous arrivâmes à Turin, il était dans le plus haut degré de déconsidération. Depuis, l'extrême bonhomie du Roi lui avait rendu une sorte de popularité, et la nécessité l'avait forcé, de son côté, à tempérer les dispositions absurdes rapportées de Cagliari. Il fallait en revenir aux personnes dont le pays connaissait et appréciait le mérite, lors même qu'elles n'auraient pas passé vingt-cinq années de leur vie dans l'oisiveté.

M. de Valese avait bien un peu de peine à s'associer des gens avec lesquels il avait été longtemps en hostilité. Peut-être même craignait-il que les répugnances une fois complètement surmontées, on ne trouvât parmi ceux qui avaient servi l'Empereur des capacités supérieures à la sienne. Cependant, comme il était homme d'honneur et voulant le bien, il engageait le Roi à confier les places importantes aux personnes en état de les occuper convenablement et chaque jour apportait quelque amélioration aux premières extravagances.

L'absence de la Reine (2), restée en Sardaigne,

(1) Comte de Balbe, né en 1762, mort en 1837, ministre de l'intérieur. Président de l'Académie des sciences de Turin.

(2) Marie-Thérèse-Joséphine d'Autriche, née en 1773, fille de Ferdinand d'Autriche, frère de l'empereur Joseph II, et de Béatrix

rendait le Roi plus accessible aux conseils de la raison. Cependant elle avait délégué son influence à un comte de Roburent, grand écuyer et espèce de favori dont l'importance marquait dans cette Cour. C'était le représentant de l'émigration et de l'ancien régime, avec toute l'exagération qu'on peut supposer à un homme très borné et profondément ignorant. Je me rappelle qu'un jour, chez mon père, on parla du baptême que les matelots font subir lorsqu'on passe la ligne; mon père dit l'avoir reçu, M. de Roburent reprit avec un sourire bien gracieux : « Votre Excellence a passé sous la ligne; vous avez donc été ambassadeur à Constantinople? »

Il y avait alors trois codes également en usage en Piémont, l'ancien Code civil, le Code militaire qui trouvait moyen d'évoquer toutes les affaires, et le Code Napoléon. Selon que l'un ou l'autre était favorable à la partie protégée par le pouvoir, un *Biglietto regio* enjoignait de s'en servir; cela se renouvelait à chaque occasion. A la vérité, si cette précaution était insuffisante, un second *Biglietto regio* cassait le jugement, et sans renvoyer devant une autre cour décidait le contraire de l'arrêt rendu. Mais il faut l'avouer, ceci n'arrivait guère que pour les gens tout à fait en faveur.

Il y eut une aventure qui fit assez de bruit pendant notre séjour. Deux nobles piémontais de province avaient eu un procès qui fut jugé à Casal. Le perdant arriva en poste à Turin, parvint chez M. de Roburent

d'Este, héritière de Modène. Elle fut la grand'mère maternelle de Mme la comtesse de Chambord.

et lui représenta que ce jugement était inique, attendu qu'il était son cousin. M. de Roburent comprit toute la force de cet argument et obtint facilement un *Biglietto regio* en faveur du cousin. Trois jours après arrive l'autre partie, apportant pour toute pièce à consulter, une généalogie prouvant qu'il était, aussi, cousin de M. de Roburent et d'un degré plus rapproché. Celui-ci l'examine avec grand soin, convient de l'injustice qu'il a commise, descend chez le Roi, et rapporte un second *Biglietto regio* qui rétablit le jugement du tribunal. Tout cela se passait sans mystère, il ne fallait en mettre un peu que pour en rire, quand on était dans une position officielle comme la nôtre.

L'intolérance était portée au point que l'ambassade de France devint un lieu de réprobation. On ne pardonnait pas à notre Roi d'avoir donné la Charte; encore moins à mon père de l'approuver, et de proclamer hautement que cette mesure, pleine de sagesse, était rendue indispensable par l'esprit public en France. Ces doctrines subversives se trouvaient tellement contraires à l'esprit du gouvernement sarde que, ne pouvant empêcher l'ambassadeur de les professer, on laissait entrevoir aux Piémontais qu'il valait mieux ne point s'exposer à les entendre.

Les « purs » étaient peu disposés à venir à l'ambassade. Ceux qui, ayant servi en France, avaient des idées un peu plus libérales, craignaient de se compromettre, de sorte que nous ne voyions guère les gens du pays qu'en visite de cérémonie. Il n'y avait pas grand'-chose à regretter.

La société de Turin, comme celle de presque toutes

les villes d'Italie, offre peu de ces honnêtes médiocrités dont se compose le monde dans les autres contrées. Quelques savants, et des gens de la plus haute distinction, plus nombreux peut-être qu'ils ne sont ailleurs, y mènent une vie retirée, pleine d'intérêt et d'intelligence. Si on peut pénétrer dans cette coterie, ou en faire sortir quelques-uns des membres qui la composent, on est amplement payé des soins qu'il a fallu se donner pour atteindre à ce but. Mais cela est fort difficile. En revanche, la masse dansante et visitante est d'une sottise, d'une ignorance fabuleuses.

On dit que dans le sud de l'Italie on trouve de l'esprit naturel. Le Piémont tient du nord pour l'intelligence, et du midi pour l'éducation. En tout, ce pays est assez mal partagé. Son climat, plus froid que celui de France en hiver, est plus orageux, plus péniblement étouffant que l'Italie en été. Et les beaux-arts n'ont pas franchi les Apennins pour venir jusqu'à lui. Ils seraient effarouchés par l'horrible jargon qu'on y parle, il les avertirait bien promptement qu'ils ne sont point dans leur patrie.

Tout le temps de mon séjour à Turin, j'ai entendu régulièrement chaque jour, pendant ce qu'on appelait l'avant-soirée où mon père recevait les visites, discuter sur une question que je vais présenter consciencieusement sous toutes ses faces.

Le prince Borghèse (1), gouverneur du Piémont

(1) Camille Borghèse (1775-1832), mari de Pauline Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier. Gouverneur du Piémont de 1807 à 1814.

sous l'Empereur, avait fait placer un lustre dans la salle du grand théâtre. C'était, il faut tout dire, une innovation. Il offrit de le donner, il offrit de le vendre, il offrit de le faire ôter à ses frais, il offrit d'être censé le vendre sans en réclamer le prix, il offrit d'accepter tout ce que le Roi en voudrait donner, il offrit enfin qu'il n'en fût fait aucune mention. Je me serais volontiers accommodée de ce dernier moyen. Lorsque j'ai quitté Turin au bout de dix mois, il n'y avait pas encore de parti pris, et la société continuait à être agitée par des opinions très passionnées au sujet du lustre; on attendait l'arrivée de la Reine pour en décider.

La distribution des loges avait pour un temps apporté quelque distraction à cette grande occupation. J'étais si peu préparée à ces usages que je ne puis dire avec quel étonnement j'appris qu'aux approches du carnaval le Roi s'était rendu au théâtre, avec son confesseur, pour décider à qui les loges seraient accordées. Les gens bien pensants étaient les mieux traités. Cependant, il fallait ajouter aux bonnes opinions la qualité de grand seigneur, pour en avoir une aux premières et tous les jours. La première noblesse était admise aux secondes, la petite noblesse se disputait les autres loges avec la haute finance. Toutefois, pour avoir un tiers ou un quart de loge aux troisièmes, il fallait quelque alliance aristocratique.

Pendant que cette liste se formait, Dieu sait quelles intrigues s'agitaient autour du confesseur, et à combien de réclamations sa publication donna lieu! Cela se comprend cependant en réfléchissant que tous les

amours-propres étaient mis en jeu d'une façon dont la publicité était révélée chaque soir pendant six semaines. On s'explique aussi la fureur et la colère des personnes qui, depuis vingt ans, vivaient sur le pied d'égalité avec la noblesse, et qui tout à coup se voyaient repoussées dans une classe exclue des seuls plaisirs du pays.

Ce qui m'a paru singulier, c'est que la fille noble qui avait épousé un roturier — il faut bien se servir de ces mots, ils n'étaient pas tombés en désuétude à Turin — était mieux traitée dans la distribution des loges, que la femme d'un noble qui était elle-même roturière. Je suppose que c'était dans l'intérêt des filles de qualité qui n'ont aucune espèce de fortune en Piémont. Je le crois, d'autant plus volontiers, que j'ai entendu citer comme un des avantages d'une jeune fille à marier qu'elle apportait le droit à une demi-loge.

Quand la liste, revue, commentée, corrigée, fut arrêtée, on expédia une belle lettre officielle, signée du nom du Roi et cachetée de ses armes, qui prévint que telle loge, en tout ou en partie, vous étant désignée, vous pouviez en envoyer chercher la clef. Pour l'obtenir alors il fallait payer une somme tout aussi considérable qu'à aucun autre théâtre de l'Europe. De plus il fallait faire meubler la loge, y placer des tentures, des rideaux, des sièges, car la clef ne donnait entrée que dans un petit bouge vide avec des murailles sales. C'était une assez bonne aubaine pour le tapissier du Roi.

Ces frais faits, on achète encore à la porte, pour un prix assez modique à la vérité, le droit d'entrer au théâtre; de sorte que l'étranger qu'on engage à venir

au spectacle, est forcé de payer son billet. Malgré, ou peut-être à cause de toutes ces formalités, l'ouverture du grand Opéra fut un événement de la plus haute importance. Dès le matin toute la population était en agitation, et la foule s'y porta le soir avec une telle affluence que, malgré toutes les prérogatives des ambassadeurs, nous pensâmes être écrasées, ma mère et moi en y arrivant.

La salle est fort belle, le lustre y était demeuré provisoirement et l'éclairait assez bien, mais les véritables amateurs de l'ancien régime lui reprochaient de ternir l'éclat de la « couronne ». On appelle la « couronne » la loge du Roi. C'est un petit salon qui occupe le fond de la salle. Élevé de deux rangs de loges sur une largeur de cinq à peu près, il est extrêmement décoré en étoffes et en crépines d'or et brillamment éclairé en girandoles de bougies. Avant l'innovation du lustre, la salle ne recevait de lumière que de la loge royale.

Celle de l'ambassadeur de France était de tout temps vis-à-vis de la loge du prince de Carignan, et la meilleure possible. On aurait bien été tenté de l'ôter à l'ambassadeur d'un Roi constitutionnel; mais pourtant on n'osa pas, mon père ayant fait savoir qu'il serait forcé de le trouver mauvais. Cela ne se pouvait autrement, d'après l'importance qu'on y attachait dans le pays.

Le spectacle était comme par toute l'Italie : deux bons chanteurs étaient entourés d'acolytes détestables, de sorte qu'il n'y avait aucun ensemble. Mais cela suffisait à des gens qui n'allaient au théâtre que pour y causer plus librement. On écoutait deux ou trois morceaux, et le reste du temps on bavardait comme dans la rue; le

parterre, debout, se promenait lorsqu'il n'était pas trop pressé. Un ballet détestable excitait des transports d'admiration, les décorations étaient moins mauvaises que la danse.

Les jeunes femmes attendent l'ouverture de l'Opéra avec d'autant plus d'empressement qu'elles habitent toujours chez leur belle-mère, et que tant qu'elles la conservent elles ne reçoivent personne chez elles. En revanche la loge est leur domicile, et là, elles peuvent admettre qui elles veulent. Les hommes de la petite noblesse même s'y trouvent en rapport avec les femmes de la première qui ne pourraient les voir dans leurs hôtels. On entend dire souvent : « Monsieur un tel est un de mes « amis de loge ». Et monsieur un tel se contente de ce rapport, qui, dit-on, devient quelquefois assez intime, sans prétendre à passer le seuil de la maison. L'usage des « cavaliers servants » est tombé en désuétude. S'il en reste encore quelques-uns ils n'admettent plus que ce soit à titre gratuit; et, hormis qu'elles sont plus affichées, les liaisons n'ont pas plus d'innocence qu'ailleurs.

L'usage en Piémont est de marier ses enfants sans leur donner aucune fortune. Les filles ont une si petite dot qu'à peine elle peut suffire à leur dépense personnelle, encore est-elle toujours versée entre les mains du beau-père; il paye la dépense du jeune ménage, mais ne lui assure aucun revenu.

J'ai vu le comte Tancrède de Barolo, fils unique d'un père qui avait cinq cent mille livres de rente, obligé de lui demander de faire arranger une voiture pour mener sa femme aux eaux. Le marquis de Barolo calculait large-

ment ce qu'il fallait pour le voyage, le séjour projeté et y fournissait sans difficulté. Sa belle-fille témoignait-elle le désir de voir son appartement arrangé : architectes et tapissiers arrivaient, et le mobilier se renouvelait magnifiquement. Mais elle n'aurait pas pu acheter une table de dix louis dont elle aurait eu la fantaisie.

Permission plénière de faire venir toutes les modes de Paris, le mémoire était toujours acquitté sans la moindre réflexion. En un mot M. de Barolo ne refusait rien à ses enfants, que l'indépendance. J'ai su ces détails parce que Mme de Barolo était une Française, Mlle de Colbert, et qu'elle en était un peu contrariée; mais c'était l'usage général. Tant que les parents vivent, les enfants restent fils de famille dans toute l'étendue du terme; mais aussi dans la proportion des fortunes on cherche à les en faire jouir.

Le marquis de Barolo, dont je viens de parler, était sénateur et courtisan fort assidu de l'Empereur. Pendant un séjour de celui-ci à Turin, le marquis lui fit de vives représentations sur ce qu'il payait cent vingt mille francs d'impositions.

« Vraiment, lui dit l'Empereur, vous payez cent vingt mille francs?

— Oui, sire, pas un sol de moins, et je suis en mesure de le prouver à Votre Majesté, voici les papiers.

— Non, non, c'est inutile, je vous crois; et je vous en fais bien mon compliment. »

Le marquis de Barolo fut obligé de se tenir pour satisfait.

Le charme que les dames piémontaises trouvent au théâtre, les y rend très assidues, mais cela n'est plus

d'obligation comme avant la Révolution. Quand une femme manquait deux jours à aller à l'Opéra, le Roi envoyait s'enquérir du motif de son absence, et elle était réprimandée, s'il ne le jugeait pas suffisant.

En tout, rien n'était si despotique que ce gouvernement soi-disant paternel, surtout pour la noblesse. A la vérité il la dispensait souvent de payer les dettes qu'elle avait contractées envers les roturiers — ce qui, par parenthèse, rendait les prêts tellement onéreux que beaucoup de familles en ont été ruinées; — mais, en revanche, il décidait de la façon dont on devait manger son revenu. Il disait aux uns de bâtir un château, aux autres d'établir une chapelle, à celui-ci de donner des concerts, à cet autre de faire danser, etc., etc.

Il fixait la résidence de chacun dans la terre ou dans la ville qui lui convenait. Pour aller à l'étranger il fallait demander la permission particulière du Roi, il la donnait difficilement, la faisait toujours attendre, et ne l'accordait que pour un temps très limité. Un séjour plus ou moins long dans la forteresse de Fénestrelle aurait été le résultat de la moindre désobéissance à l'intérieur. Si on avait prolongé l'absence à l'étranger au delà du temps fixé, la séquestration des biens était de droit sans autre formalité.

Le marquis del Borgo, un des seigneurs piémontais les plus riches, souffrait tellement de rhumatismes, qu'il s'était établi à Pise, ne pouvant supporter le climat de Turin. Lorsque le roi Victor-Amédée fit construire la place Saint-Charles, un *Biglietto regio* enjoignit au marquis d'acheter un des côtés de la place et d'y faire une façade. Bientôt après un nouveau *Biglietto*

regio commanda un magnifique hôtel dont le plan fut fourni, puis vint l'ordre de le décorer, puis de le meubler avec une magnificence royale imposée pièce par pièce. Enfin un dernier *Biglietto regio* signifia que le propriétaire d'une si belle résidence devait l'habiter, et la permission de rester à l'étranger fut retirée.

Le marquis revint à Turin en enrageant, s'établit dans une chambre de valet, tout au bout de son superbe appartement qu'il s'obstina à ne jamais voir, mais qui était traversé matin et soir par la chèvre dont il buvait le lait. C'est la seule femelle qui ait monté le grand escalier, tant que le vieux marquis a vécu. Ses enfants étaient restés dans l'hôtel de la famille.

J'ai vu sa belle-fille établie dans celui de la place Saint-Charles; il était remarquablement beau. C'est elle qui m'a raconté l'histoire des *Biglietto regio* du marquis, et de la chèvre. Elle était d'autant plus volontiers hostile aux formes des souverains sardes qu'elle-même étant fort jeune, et assistant à un bal de Cour, la reine Clotilde (1) avait envoyé sa dame d'honneur, à travers la salle, lui porter une épingle pour attacher son fichu qu'elle trouvait trop ouvert.

La marquise del Borgo, sœur du marquis de Saint-Marsan (2), était spirituelle, piquante, moqueuse, amusante, assez aimable. Mais elle nous était d'une

(1) Madame Clotilde de France, sœur de Louis XVI. Voir t. I, p. 447 (note).

(2) M. de Saint-Marsan avait été sous l'Empire conseiller d'État et ministre de France à Berlin. Son fils aîné, Charles de Carail, fit partie de la maison de l'Empereur comme page et officier d'ordonnance. Ils étaient rentrés en Piémont à la Restauration. Le père devint ministre et le fils colonel et aide de camp du Roi.

faible ressource, elle se trouvait précisément en position de craindre des rapports un peu familiers avec nous.

La conduite des dames piémontaises est généralement assez peu régulière. Peut-être au surplus les étrangers s'exagèrent-ils leurs torts, car elles affichent leurs liaisons avec cette effronterie naïve des mœurs italiennes qui nous choque tant. Quant aux maris, ils n'y apportent point d'obstacle et n'en prennent aucun souci.

Cette philosophie conjugale est commune à toutes les classes au delà des Alpes. Je me rappelle à ce propos avoir entendu raconter à Ménageot, le peintre (1), que, dans le temps où il était directeur des costumes à l'Opéra de Paris, il était arrivé un jour chez le vieux Vestris, et l'avait trouvé occupé à consoler un jeune danseur, son compatriote, dont la femme, vive et jolie figurante, lui donnait de noires inquiétudes.

Après toutes les phrases banales appropriées à calmer les fureurs de l'Othello de coulisse, Vestris ajouta dans son baragouin semi italien :

« Et pouis, vois-tou, ami, dans noutre état les cournes c'est coumme les dents : quand elles poussent, cela fait oun mal dou diavolo... pou à pou on s'accoutoume, et pouis... et pouis... on finit par manger avec. »

Ménageot prétendait que le conseil avait prospéré assez promptement.

(1) Ménageot (François-Guillaume). Grand prix en 1766. Fut directeur de l'Académie de France à Rome. Né en 1744, mort en 1816.

CHAPITRE II

Les visites à Turin. — Le comte et la comtesse Balbe. — M. d'Auzers. — Le prince de Carignan. — Le corps diplomatique. — Le général Bubna. — Ennui de Turin. — Aspect de la ville. — Appartements qu'on y trouve. — Réunion de Gênes au Piémont. — Dîner donné par le comte de Valese. — Jules de Polignac.

Tant que dure la saison de l'Opéra, on ne fait ni ne reçoit de visites. C'est un d'autant plus grand bénéfice, qu'à Turin l'usage n'admet que celles du soir. Les palais sont sans portier et les escaliers sans lumière. Le domestique qui vous suit est muni d'une lanterne avec laquelle il vous escorte jusqu'au premier, second, troisième étage d'une immense maison dont le propriétaire titré habite un petit coin; le reste étant loué, souvent à des gens de finance. On doit arriver en personne à la porte de l'appartement. Rester dans sa voiture, et envoyer savoir si on y est, passe pour une impertinence.

Cependant les dames reçoivent rarement. Le costume dans lequel on les trouve, l'arrangement de leur chambre, aussi bien que de leur personne, prouve qu'elles ne sont pas préparées pour le monde. Il faut excepter quelques maisons ouvertes, les del Borgo, les Barolo, les Bins, les Masin, etc., etc.

Comme nous ne suivions pas fort régulièrement le théâtre, nous restions assez souvent le soir chez nous en très petit comité. M. et Mme de Balbe faisaient notre plus grande ressource. Le comte de Balbe était un de ces hommes distingués que j'ai signalés plus haut. Des connaissances acquises et profondes en tout genre ne l'empêchaient pas d'être aimable, spirituel, gai et bon homme dans l'habitude de la vie.

L'Empeur l'avait placé à la tête de l'Université. La confiance du pays l'avait nommé chef du gouvernement provisoire qui s'était formé entre le départ des Français et l'arrivée du Roi. Il s'y était tellement concilié tous les suffrages, qu'on n'avait pas osé l'expulser tout à fait, et il était resté directeur de l'instruction publique, avec entrée au conseil; où, cependant, il n'était appelé que pour les objets spéciaux, tels que les cabinets d'ornithologie. Il était fort au-dessus de la crainte puérile de montrer de la bienveillance pour nous; et nous le voyions journellement. Sa femme était Française, très vive, très bonne, très amusante; elle était cousine de M. de Maurepas, avait connu mes parents à Versailles, et s'établit tout de suite dans notre intimité.

La famille des Cavour y était aussi entrée. Ceux-là se trouvaient trop compromis pour avoir rien à ménager; la mère avait été dame d'honneur de la princesse Borghèse, et le fils maréchal du palais et l'ami du prince. La sœur de sa femme avait épousé un Français, qui a certainement résolu un grand problème. M. d'Auzers, directeur de la police générale pendant toute l'administration française, en satisfaisant pleine-

ment ses chefs, était parvenu à se faire tellement aimer dans le pays, qu'il n'y eut qu'un cri lorsque le Roi voulut l'expulser comme les autres Français employés en Piémont. Il est resté à Turin, bien avec tout le monde, il a fini par avoir une grande influence dans le gouvernement; et depuis mon départ j'ai entendu dire qu'il y jouait un principal rôle.

Nous voyions aussi, mais avec moins d'intimité, la comtesse Masin, personne d'un esprit fort distingué; elle avait été élevée par son oncle, l'abbé Caluso (1), dont le nom est familier à tous les savants de l'Europe. Voilà, avec le corps diplomatique, ce qui formait le fond de notre société.

Le prince de Carignan (2) était bien content lorsque son gouverneur l'amenait chez nous. A peine échappé d'une pension à Genève, où il jouissait de toute la liberté d'un écolier, on l'avait mis au régime d'un prince piémontais, et cependant on hésitait à le proclamer héritier de la couronne. Il était dans les instructions de mon père d'obtenir cette reconnaissance, il y travaillait avec zèle, et le jeune prince, le regardant comme son protecteur, venait lui raconter ses doléances.

Une des choses qui l'affligeait le plus était les précautions exagérées qu'on prenait de sa santé, aussi bien que de son salut, et les sujétions qu'elles lui imposaient. Par exemple, il ne pouvait monter à cheval

(1) Valperga di Caluso, astronome et orientaliste, né et mort à Turin (1737-1815). Oratorien, directeur de l'Observatoire de Turin et président de l'Académie des sciences.

(2) Charles-Albert. Voir t. I, p. 346 (note).

que dans son jardin, entre deux écuyers, et sous l'inspection de son médecin et de son confesseur.

Ce confesseur suivait toutes les actions de sa vie, il assistait à son lever, à son coucher, à tous ses repas, lui faisait faire ses prières et dire son bénédicité; enfin il cherchait constamment à exorciser le démon qui devait être entré dans l'âme du prince pendant son séjour dans ces deux pays maudits, Paris et Genève. Au lieu d'obtenir sa confiance pourtant, il était seulement parvenu à lui persuader qu'il était son espion et qu'il rendait compte de toutes ses actions et de toutes ses pensées au confesseur du Roi, qui l'avait placé près de lui.

Mon père l'encourageait à la patience et à la prudence, tout en compatissant à ses peines. Il comprenait combien un jeune homme de seize ans, élevé jusque-là dans une liberté presque exagérée, — sa mère s'en occupait très peu — devait souffrir d'un changement de vie si complet.

Le prince était fort aimé de son gouverneur, M. de Saluces (1), il avait confiance en lui et en M. de Balbe, un de ses tuteurs. Quand il se trouvait chez mon père, et qu'il n'y avait qu'eux et nous, il était dans un bonheur inexprimable. Il était déjà très grand pour son âge, et avait une belle figure. Il habitait tout seul l'énorme

(1) Alexandre de Saluces, comte de Menusiglio. Il avait été le protecteur de Charles-Albert à la mort de son père, le prince de Carignan, et était resté son tuteur. Mais il ne fut pas son gouverneur après sa rentrée en Savoie. Le premier fut le comte Grimaldi et le second le général Polycarpe d'Osasque. (Cf. *la Jeunesse du roi Charles-Albert*, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française).

palais de Carignan qu'on lui avait rendu. Il n'était pas encore en possession de ses biens, de sorte qu'il vivait dans le malaise et les privations; encore avait-on peine à solder les frais de sa très petite dépense.

Au reste, le Roi n'avait guère plus de luxe. Le palais était resté meublé, mais le matériel de l'établissement, appartenant au prince Borghèse, avait été emporté par lui; de sorte que le Roi n'avait rien trouvé en arrivant. Et pendant fort longtemps il s'est servi de vaisselle, de linge, de porcelaine, de chevaux, de voitures empruntés aux seigneurs piémontais. J'ignore comment les frais s'en seront soldés entre eux.

La négociation pour la reconnaissance du prince de Carignan était terminée; mais l'influence de l'Autriche et les intrigues du duc de Modène, gendre du Roi, empêchaient toujours de la publier. Par un hasard prémédité, un jour de Cour la voiture de mon père se trouva en conflit avec celle du prince de Carignan, mon père tira le cordon, et donna le pas au prince. L'ambassadeur de France l'avait de droit sur le prince de Carignan. Cette concession qui l'annonçait héritier de la couronne, fit brusquer la déclaration que le Roi désirait personnellement et le prince en eut une extrême reconnaissance.

Ce point gagné, la France ayant intérêt à conserver le trône dans la maison de Savoie, mon père se mit en devoir de faire admettre la légitimité de l'autre Carignan, fils du comte de Villefranche (1).

Il fit rechercher soigneusement l'acte que le confes-

(1) Voir t. I, p. 435 et suiv.

seur du feu Roi lui avait arraché à ses derniers moments. Malheureusement, on le retrouva. Il portait que le Roi consentait à reconnaître le mariage de « conscience » contracté par son cousin, le comte de Villefranche, sans que de cette reconnaissance il pût jamais résulter aucun droit pour la femme de prendre le titre et le rang de princesse, ni que les enfants de cette union pussent élever une prétention quelconque à faire valoir, sous quelque prétexte que ce pût être, leur naissance étant et demeurant illégitime.

Après la trouvaille de ce document réclamé à grands cris par la famille La Vauguyon, il fallut se taire, au moins pour quelque temps. Cependant, mon père avait de rechef entamé cette négociation pendant les Cent-Jours, et si M. de Carignan s'était rendu à Turin, au lieu de prendre parti pour l'empereur Napoléon, à cette époque ses prétentions auraient été très probablement admises (1).

Le roi de Sardaigne, personnellement, craignait autant que nous l'extinction de la maison de Savoie.

Le corps diplomatique se composait de M. Hill, pour l'Angleterre, homme de bonne compagnie, mais morose et valétudinaire, sortant peu d'un intérieur occulte qui rendait sa position assez fausse; du prince Koslovski, pour la Russie, plein de connaissances et d'esprit, mais tellement léger, et si mauvais sujet, qu'il n'y avait nulle ressource de société de ce côté.

Les autres légations étaient encore inoccupées, mais

(1) Les droits de la branche Carignan-Villefranche ont été reconnus par Charles-Albert devenu roi. Décret du 28 avril 1834.

l'Autriche était représentée par le comte Bubna (1), général de l'armée d'occupation laissée en Piémont. Sa position était à la fois diplomatique et militaire. Il est difficile d'avoir plus d'esprit, de conter d'une façon plus spirituelle et plus intéressante. Il avait récemment épousé une jeune Allemande, d'origine juive, qui n'était pas reçue à Vienne. Cette circonstance lui faisait désirer de rester à l'étranger.

Mme de Bubna, jolie et ne manquant pas d'esprit, était la meilleure enfant du monde. Elle passait sa vie chez nous. Elle ne s'amusait guère à Turin, cependant elle était pour lors très éprise de son mari qui la traitait comme un enfant et la faisait danser une fois par semaine aux frais de la ville de Turin. Car, en sa qualité de militaire, le diplomate était défrayé de tout, et ne se faisait faute de rien.

Il avait été envoyé plusieurs fois auprès de l'empereur Napoléon, dans les circonstances les plus critiques de la monarchie autrichienne, et racontait les détails de ces négociations d'une manière fort piquante. Je suis bien fâchée de ne pas me les rappeler d'une façon assez exacte pour oser les rapporter ici. Il parlait de l'Empereur avec une extrême admiration, et disait que les rapports avec lui étaient faciles d'homme à homme, quoiqu'ils fussent durs d'empire à empire. A la vérité, Napoléon appréciait Bubna, le goûtait et lui avait donné plusieurs témoignages d'estime. Une approbation si prisée était un grand moyen de séduction. Tant

(1) Comte de Bubna-Littitz, feld-maréchal (1772-1825). Il avait été ambassadeur à Paris sous l'Empire.

il y a que je suis restée bien souvent jusqu'à une heure du matin à entendre Bubna raconter son Bonaparte.

Mon ami Bubna avait la réputation d'être un peu pillard. La manière dont il exploitait la ville de Turin, en pleine paix, n'éloigne pas cette idée; aussi désirait-il maintenir l'occupation militaire le plus longtemps possible. Mon père, au contraire, prêtait assistance aux autorités sardes qui cherchaient à s'en délivrer. Mais cette opposition dans les affaires, qu'il avait trop de bon sens pour ne pas admettre de situation, n'a jamais altéré nos relations sociales. Elles sont restées toujours intimes et amicales.

Les troupes autrichiennes furent enfin retirées et le comte Bubna demeura comme ministre, en attendant l'arrivée du prince Stahrenberg qui devait le remplacer.

Je suis peut-être injuste pour les Piémontais, en déclarant la ville de Turin le séjour le plus triste et le plus ennuyeux qui existe dans tout l'univers. J'ai montré les circonstances diverses qui militaient à le rendre désagréable pour tout le monde, et particulièrement pour nous, à l'époque où je m'y suis trouvée. Si on ajoute à cela que c'était après les deux années si excitantes, si animées, si dramatiques de 1813 et 1814, passées au centre même du théâtre où les événements avaient le plus de retentissement, que je suis venue tomber dans cette résidence si monotone et si triste, pour y entendre quotidiennement discuter sur l'affaire du lustre, on comprendra que je puisse ressentir quelques préventions injustes contre elle.

La ville de Turin est très régulière, ses rues sont

tirées au cordeau, mais les arcades, qui ornent les principales, leur donnent l'air d'être désertes; les équipages n'étant pas assez nombreux pour remplacer l'absence des piétons. Les maisons sont belles à l'extérieur. Un Vénitien disait que chez lui les personnes portaient des masques, et qu'ici c'était la ville. Cela est fort exact, car ces façades élégantes voilent en général des masures hideuses où se trouvent des dédales de logements, aussi incommodément distribués que pauvrement habités. On est tout étonné de trouver la misère installée sous le manteau de ces lignes architecturales. Au reste, il est difficile d'apprécier leur mérite dans l'état où on les laisse.

Sous le prétexte qu'elles peuvent un jour avoir besoin de réparations, et que l'établissement de nouveaux échafaudages nuirait à la solidité, on conserve tous les trous qu'ils ont originairement occupés dans la première construction, de sorte que tous les murs, le palais du Roi compris, sont criblés de trous carrés. Chacun de ces trous sert d'habitation à une famille de petites corneilles qui forment un nuage noir dans chaque rue, et font un bruit affreux dans toute la ville. Pour qui n'y est pas accoutumé, rien n'est plus triste que l'aspect et les cris de cette volatile.

Rentré chez soi, les appartements qu'on peut se procurer, ne compensent pas les ennuis du dehors. Si peu d'étrangers s'arrêtent à Turin, qu'on trouve difficilement à s'y loger. Les beaux palais sont occupés par les propriétaires, ou loués à long bail, et le corps diplomatique a beaucoup de peine à se procurer des résidences convenables. Quant au confortable, il n'y faut pas songer.

Mon père avait pris la maison du marquis Alfieri, alors ambassadeur à Paris, parce qu'on lui avait assuré qu'elle était distribuée et arrangée à la française. Il est vrai qu'elle n'avait pas l'énorme « salla » des palais piémontais, et qu'il y avait des fenêtres vitrées dans toutes les pièces. Mais, par exemple, la chambre que j'habitais, précédée d'une longue galerie stuquée, sans aucun moyen d'y faire du feu, et meublée en beau damas cramoisi, était pavée, non pas dallée comme une cuisine un peu soignée, mais pavée en pierres taillées comme les rues de Paris. A la tête de mon lit, une porte communiquait, par un balcon ouvert, avec la chambre de ma femme de chambre. Ma mère n'était guère mieux; et mon père encore plus mal, car sa chambre était plus vaste et plus triste.

Le ministre d'Angleterre avait un superbe palais d'une architecture très remarquable et très admirée, le palais Morozzi; celui-là était en pleine possession de la « salla » dont les Piémontais font tant de cas. Elle tenait le milieu de la maison du haut en bas, de façon qu'au premier on ne communiquait que par des galeries extérieures, que l'architecte avait eu bien soin de tenir ouvertes pour qu'elles fussent suffisamment légères. Le pauvre M. Hill avait offert de les faire vitrer à ses frais, mais la ville entière s'était révoltée contre ce trait de barbarie britannique. Pour éviter d'affronter ces passages extra-muros, il avait fini par se cantonner dans trois petites pièces en entresol, les seules possibles à échauffer. Cela était d'autant plus nécessaire que l'hiver est long et froid à Turin. J'y ai vu pendant plusieurs semaines le thermomètre entre dix et quinze

degrés au-dessous de zéro, et les habitants ne paraissaient ni surpris ni incommodés de cette température, malgré le peu de précaution qu'ils prennent pour s'en garantir.

Le congrès de Vienne fit cadeau au roi de Sardaigne de l'État de Gênes. Malgré la part que nous avions prise à cet important accroissement de son territoire, il n'en restait pas moins ulcéré contre la France de la détention de la Savoie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le roi Louis XVIII en était aussi fâché que lui, et avait le plus sincère désir du monde de la lui rendre. Il semblait qu'il se crût le recéleur d'un bien volé.

Mon père ne partageait pas la délicatesse de son souverain et tenait fort à ce que la France conservât la partie de la Savoie que les traités de 1814 lui avaient laissée.

Lorsque les députés de Gênes vinrent faire hommage de leur État au roi de Sardaigne, il leur fit donner un dîner par le comte de Valese, ministre des affaires étrangères. Le corps diplomatique y fut invité. Ce dîner fut pendant quinze jours un objet de sollicitude pour toute la ville. On savait d'où viendrait le poisson, le gibier, les cuisiniers. Le matériel fut réuni avec des soins et des peines infinis, en ayant recours à l'obligeance des seigneurs de la Cour, et surtout des ambassadeurs. L'accord qui se trouvait entre les girandoles de celui-ci et le plateau de celui-là fournit un intérêt très vif à la discussion de plusieurs soirées.

Enfin arriva le jour du festin, nous étions une vingtaine. Le dîner était bon, magnifique et bien servi. Malgré l'étalage qu'on avait fait et qui me faisait pré-

voir un résultat ridicule, il n'y eut rien de pareil. M. de Valese en fit les honneurs avec aisance et en grand seigneur. L'ennui et la monotonie sous laquelle succombent les habitants de Turin leur fait saisir avec avidité tout ce qui ressemble à un événement. C'est l'unique occasion où j'aie vu un seul des membres du corps diplomatique prié à dîner dans une maison piémontaise.

Les étrangers, comme je l'ai déjà dit, s'arrêtent peu à Turin; il n'y a rien à y voir, la société n'y retient pas et les auberges sont mauvaises.

Nous vîmes Jules de Polignac (1) passer rapidement se rendant à Rome. Il y était envoyé par Monsieur. Je crois qu'il s'agissait de statuer sur l'existence des jésuites et surtout de la Congrégation (2), qui, déjà, étendait son réseau occulte sur la France, sous le nom de la petite Église. Elle était en hostilité avec le pape Pie VII, n'ayant jamais voulu reconnaître le Concordat, ni les évêques nommés à la suite de ce traité. Elle espérait que la persécution qu'elle faisait souffrir aux prélats à qui le Pape avait refusé l'investiture pendant

(1) Polignac (Jules, comte puis prince de) (1780-1847), second fils du duc Jules de Polignac et de la duchesse, née Yolande de Polastron, gouvernante des enfants de France et favorite de la reine Marie-Antoinette. On sait le rôle joué par le prince de Polignac pendant le règne de Charles X et en 1830. Condamné à la détention perpétuelle et à la mort civile, il fut détenu au fort de Ham jusqu'à l'amnistie de 1836.

(2) Voir à propos de la Congrégation, association pieuse et charitable bien distincte de la « petite église », la belle et savante étude de M. Geoffroy de Grandmaison : *la Congrégation, 1801-1830,* préface par M. le comte Albert de Mun. Paris, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 1 vol. in-8°, 2e éd.

ses discussions avec l'Empereur compenserait sa première désobéissance.

On désirait que le Pape reconnût les évêques titulaires des sièges avant le Concordat et non démissionnaires, comme y ayant conservé leurs droits. Jules allait négocier cette transaction. Le Pape fut probablement très sage, car à son retour de Rome, il en était fort mécontent; il avait pourtant obtenu d'être créé prince romain, cela ne présentait pas de grandes difficultés (1). Il prolongea son séjour à Turin pendant assez de temps. Les jésuites commençaient à y être puissants, il les employa à se faire nommer chevalier de Saint-Maurice. Je n'ai jamais pu comprendre qu'un homme de son nom, et dans sa position, ait eu la fantaisie de posséder ce petit bout de ruban.

L'ordre de l'Annonciade est un des plus illustres et des plus recherchés de l'Europe; il n'a que des grands colliers. Ils sont Excellences. Le roi de Sardaigne fait des excellences, comme ailleurs le souverain crée des ducs ou des princes; seulement ce titre n'est jamais héréditaire. Quelques places, aussi bien que le collier de l'Annonciade, donnent droit à le porter. Il entraîne toutes les distinctions et les privilèges qu'on peut posséder dans le pays. Je conçois, à la rigueur, quoique cela ne soit guère avantageux pour un étranger, qu'on recherche un pareil ordre; mais la petite

(1) Mme de Boigne commet ici une erreur de date. Le comte Jules de Polignac fut créé prince romain par bref du 24 mai 1822 *(Bibliographie universelle)*. A l'*Almanach royal* de 1822, maison de Monsieur : comte Jules de Polignac. En 1823 : S. S. prince de Polignac.

croix de Saint-Maurice, dont les chevaliers pavent les rues, m'a semblé une singulière ambition pour Jules.

Au reste quand on a bien voulu, s'appelant M. de Polignac, devenir prince du Pape, il n'y a pas de puérile vanité qui puisse surprendre. Cela ne l'empêchait pas de concevoir de très grandes ambitions.

Quelque accoutumés que nous fussions à ses absurdités, il trouvait encore le secret de nous étonner. Les jeunes gens de l'ambassade restaient ébahis des thèses qu'il soutenait, il faut le dire, avec une assez grande facilité d'élocution; il n'y manquait que le sens commun.

Un jour il nous racontait qu'il désirait fort que le Roi le nomme ministre, non pas, ajoutait-il, qu'il se crût plus habile qu'un autre, mais parce que rien n'était plus facile que de gouverner la France. Il ne ferait au Roi qu'une seule condition; il demanderait qu'il lui assurât pendant dix ans les portefeuilles des affaires étrangères, de la guerre, de l'intérieur, des finances et surtout de la police. Ces cinq ministères remis exclusivement entre ses mains, il répondait de tout; et cela, sans se donner la moindre peine.

Une autre fois il disait que puisque la France était en appétit de constitution, il fallait lui en faire une bien large, bien satisfaisante pour les opinions les plus libérales, la lire en pleine Chambre, et puis la posant sur la tribune ajouter :

« Vous avez entendu la lecture de cette constitution, elle doit vous convenir; maintenant il faut vous en rendre dignes. Soyez sages pendant dix ans, nous la promulguerons, mais chaque mouvement révolutionnaire, quelque faible qu'il soit, retardera d'une année cet ins-

tant que nous aussi, nous appelons de tous nos vœux. »

Et en attendant « Io el rey », s'écriait-il en frappant sur un grand sabre qu'il traînait après lui. Car, en sa qualité d'aide de camp de Monsieur, quoiqu'il n'eût jamais vu brûler une amorce ou commandé un homme, il était le plus souvent qu'il lui était possible en uniforme.

On parlait un soir du mauvais esprit qui régnait en Dauphiné et on l'attribuait au grand nombre d'acquéreurs de biens d'émigrés :

« C'est la faute du gouvernement, reprit Jules, j'ai proposé un moyen bien simple de remédier à cet embarras. J'en garantissais l'infaillibilité, on ne veut pas l'employer.

— Quel est donc ce moyen ? lui demandai-je.

— J'ai offert de prendre une colonne mobile de dix mille hommes, d'aller m'établir successivement dans chaque province, d'expulser les nouveaux propriétaires et de replacer partout les anciens avec une force assez respectable pour qu'on ne pût rien espérer de la résistance. Cela se serait fait très facilement, sans le moindre bruit, et tout le monde aurait été content.

— Mais, mon cher Jules, pas les acquéreurs que vous expropriez, au moins?

— Mon Dieu! si, parce qu'ils seront toujours inquiets! »

Ces niaiseries ne vaudraient pas la peine d'être racontées, sans la déplorable célébrité qu'a si chèrement acquise le pauvre prince de Polignac. Je pourrais en faire une bien longue collection, mais cela suffit pour montrer la tendance de cet esprit si étroit.

CHAPITRE III

Révélation des projets bonapartistes. — Le docteur Marshall. — Voyage à Gênes. — Expérience des fusées à la congrève. — La princesse Grassalcowics. — L'empereur Napoléon quitte l'île d'Elbe. — Il débarque en France. — Officier envoyé par le général Marchand. — Déclaration du 13 mars. — Mon frère la porte à M. le duc d'Angoulême. — Le Pape. — La duchesse de Lucques.

Mon père avait été chargé de veiller sur les actions des bonapartistes, répandus en Italie, et sur leurs communications avec l'île d'Elbe. Il avait employé à ce service un médecin anglais nommé Marshall, que le prince régent d'Angleterre faisait voyager en Italie pour recueillir des renseignements sur la conduite, plus que légère, de la princesse sa femme.

Ce Marshall avait en 1799 porté la vaccine en Italie; il s'était trouvé à Naples lors des cruelles vengeances exercées par la Cour, ramenée de Palerme sur les vaisseaux de l'amiral Nelson. Il était jeune alors, et, justement indigné du spectacle hideux de tant d'horreurs, il avait profité de son caractère d'Anglais, et de l'accès que lui procurait sa position de médecin, pour rendre beaucoup de services aux victimes de cette réaction royaliste. Il était resté depuis lors dans des rapports intimes avec le parti révolutionnaire et fort à même de connaître ses projets sans participer à ses trames.

Une nuit du mois de janvier 1815, il arriva chez mon père très secrètement, et lui communiqua des documents qui prouvaient, de la manière la moins douteuse, qu'il se préparait un mouvement en France et que l'empereur Napoléon comptait prochainement quitter l'île d'Elbe pour l'appuyer de sa présence. Mon père, persuadé de la gravité des circonstances, pressa Marshall de faire ses communications au gouvernement français. Celui-ci se refusa à les donner à aucun ministre. Les cabinets de tous, selon lui, étaient envahis par des bonapartistes, et il craignait pour sa propre sûreté.

M. de Jaucourt (1) remplaçait par intérim M. de Talleyrand, et ne répondait à aucune dépêche; la correspondance se faisait par les bureaux, elle était purement officielle. Mon père n'aurait su à quel ministre adresser Marshall, qui d'ailleurs ne consentait à remettre les pièces qu'il s'était procurées qu'au Roi lui-même. Il se vantait d'être en relations personnelles avec le prince régent; il semblait que la grandeur de ses commettants relevât à ses yeux le métier assez peu honorable auquel il se livrait. L'importance des révélations justifiait ses exigences.

Mon père lui donna une lettre pour le duc de Duras, il fut introduit par celui-ci dans le cabinet de Louis XVIII, le 22 janvier. Le Roi fit remercier mon père du zèle qui avait procuré des renseignements si précieux. Mais ils ne donnèrent lieu à aucune précau-

(1) Marquis de Jaucourt (1757-1852). Colonel, membre de l'Assemblée législative et du Tribunat. Ministre, pair de France, rallié à la monarchie de Juillet puis au second Empire.

tion, pas même à celle d'envoyer une corvette croiser autour de l'île d'Elbe. L'incurie à cette époque a été au delà de ce que la crédulité de la postérité pourra consentir à se laisser persuader (1).

Je viens de dire que mon père n'avait pas reçu de dépêches du ministre des affaires étrangères; j'ai tort. Il en reçut une seule, pour lui demander des truffes de Piémont pour le Roi; elle était de quatre pages et entrait dans les détails les plus minutieux sur la manière de les expédier et les faire promptement, et sûrement, arriver. A la vérité le prince de Talleyrand le faisait tenir suffisamment au courant de ce qui se passait au Congrès; mais sa résidence à Vienne empêchait qu'il pût donner, ni peut-être savoir, des nouvelles de France.

Vers la fin de février la Cour se rendit à Gênes pour y recevoir la Reine qu'on attendait de Sardaigne. Le corps diplomatique l'y suivit. Nous laissâmes la vallée de Turin et celle d'Alexandrie sous la neige qui les recouvrait depuis le mois de novembre, et nous arrivâmes au haut de la Bocchetta. On ne passe plus par cette route. La montagne de la Bocchetta a cela de remarquable qu'elle ne présente aucun plateau et la voiture n'a pas encore achevé son ascension que les chevaux qui la traînent ont déjà commencé à descendre.

Au moment de l'année où nous nous trouvions cette particularité est d'autant plus frappante qu'on passe immédiatement du plein hiver à un printemps très

(1) Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III, p. 63.

avancé. D'un côté, la montagne est couverte de neige, les ruisseaux sont gelés, les cascades présentent des stalactites de glace. De l'autre, les arbres sont en fleur, beaucoup ont des feuilles, l'herbe est verte, les ruisseaux murmurent, les oiseaux gazouillent, la nature entière semble en liesse, et disposée à vous faire oublier les tristesses dont le cœur était froissé un quart de minute avant. Je n'ai guère éprouvé d'impression plus agréable.

Après quelques heures d'une course rapide, à travers un pays enchanté, nous arrivâmes à Gênes le 26 février. Les rues étaient tapissées de fleurs, nulle part je n'en ai vu cette abondance, il faisait un temps délicieux; j'oubliai la fatigue d'un voyage dont le commencement avait été pénible.

En descendant de voiture je voulus me promener dans ces rues embaumées, si propres, si bien dallées, et dont le marcher était bien autrement doux que celui de ma chambre pavée de Turin. Je les trouvai remplies d'une population gaie, animée, affairée, qui faisait contraste avec le peuple sale et ennuyé que je venais de quitter. Les femmes chaussées de souliers de soie, coiffées de l'élégant *Mezzaro* me charmèrent et les enfants me parurent ravissants.

Tout le beau monde de Gênes se trouvait aussi dans la rue; au bout de cinq minutes nous étions entourés de quarante personnes de connaissance. Je sentis subitement soulever de dessus mes épaules le manteau de plomb que le séjour de Turin y fixait depuis six mois. Ma joie fut un peu calmée par les cent cinquante marches qu'il fallut gravir pour arriver à un beau loge-

ment, dans un grand palais qu'on avait retenu pour l'ambassadeur de France.

Pendant le séjour que j'ai fait à Gênes, la hauteur des appartements et l'importunité, sans exemple partout ailleurs, des mendiants, sont les seules choses qui m'aient déplu. Je ne répéterai pas ce que tout le monde sait de la magnificence et de l'élégance des palais. Je ne parlerai pas davantage des mœurs du pays que je n'ai pas eu occasion d'observer; car peu de jours après notre arrivée, les événements politiques nous condamnèrent à la retraite, et j'ai à peine entrevu la société.

Les Génois ne prenaient guère le soin de dissimuler leur affliction de la réunion au Piémont, et la répugnance qu'ils avaient pour le Roi. Peu d'entre eux allaient à la Cour, et ceux-là étaient mal vus par leurs compatriotes. Leur chagrin était d'autant plus sensible qu'ils avaient cru un moment à l'émancipation.

Lord William Bentinck (1), séduit par les deux beaux yeux de la *Louise Durazzo*, comme on dit à Gênes, avait autorisé par son silence, si ce n'est par ses paroles, le rétablissement de l'ancien gouvernement pendant son occupation de la ville. Les actes par lesquels le congrès de Vienne disposa du sort des Génois leur en parurent plus cruels à subir. Maître pour maître ils préféraient un grand homme au bon roi

(1) Lord William Charles Cavendish Bentinck (1774-1839). Plénipotentiaire anglais et commandant en chef des troupes britanniques en Italie. Gouverneur général de l'Inde de 1827 à 1833. Il était le second fils de William Henry Bentinck, troisième duc de Portland, un des chefs du parti Whig et premier ministre en 1801 et 1807. — (*Dictionary of national biography*, t. IV, art. Bentinck.)

Victor; et s'il fallait cesser d'être Génois, ils aimaient encore mieux être Français que Piémontais. La sentence de Vienne les avait rendus bonapartistes enragés, et c'est surtout des rivières de Gênes que partaient les correspondances pour l'île d'Elbe.

L'armée anglaise, avant de remettre la ville aux autorités sardes, avait dépouillé les établissements publics et tout enlevé du port, jusqu'aux chaînes des galériens. Cette avanie avait fort exaspéré le sentiment de nationalité des Génois.

Le lendemain de notre arrivée nous fûmes conviés à aller assister à une représentation qu'un commodore anglais donnait au Roi. Il s'agissait de lui montrer l'effet des fusées à la congrève, invention nouvelle à cette époque. Nous nous rendîmes tous à pied, par un temps admirable, à un petit plateau situé sur un rocher à quelques toises de la ville, et d'où l'on jouissait d'une vue magnifique. Une mauvaise barque amarrée si loin, qu'à peine on pouvait l'apercevoir à l'œil nu, servait de but. La brise venait de mer et nuisait à l'effet des fusées; mais elle rafraîchissait l'air et le rendait délicieux. Le spectacle était animé sur la côte et brillant dans le port, qu'on apercevait sur la droite, rempli de vaisseaux pavoisés.

Le tir fut interrompu par la crainte que deux petits bricks, affalés par le vent, pussent être atteints. Évidemment ils ne voulaient pas aborder, ils manœuvraient pour s'élever en mer, y réussirent, et on recommença à tirer. D'après toutes les circonstances, qui sont venues depuis à notre connaissance, il est indubitable que ces deux bricks transportaient Bonaparte et sa for-

tune aux rivages de Cannes. Combien le hasard d'une de ces fusées, en désemparant ces bâtiments aurait pu changer le destin du monde (1)!

Le commodore donna un élégant déjeuner sous une tente, et on se sépara très satisfait de la matinée.

Je me rappelle que la princesse Grassalcowics vint achever la journée chez nous. J'étais liée avec elle depuis longtemps; elle s'embarquait le lendemain pour Livourne. Nous causions le soir de la fadeur des événements, de l'ennui des gazettes : valait-il la peine de vivre pour attendre quinze jours un misérable protocole du congrès de Vienne? Moitié sérieusement, moitié en plaisanterie, nous regrettions les dernières années si agitées mais si animées; l'existence nous paraissait monotone, privée de ces grands spectacles. Ma mère reprit :

« Voilà bien des propos de jeunes femmes, oh! mesdames, ne tentez pas la Providence! Quand vous serez aussi vieille que moi, vous saurez que les moments de calme, que vous avez l'enfantillage d'appeler d'ennui, ne durent jamais longtemps. »

(1) Mme de Boigne a déjà raconté, t. I, p. 85 et 86, une anecdote qui, disait-elle, aurait pu arrêter la fortune de Napoléon avant son début. L'histoire qui a été contestée est vraie. Seulement M. de Belly (et non Belloc), capitaine en second au régiment Barrois-infanterie, a confondu Napoléon avec son frère aîné Joseph Bonaparte qui revenait en Corse, avec son père, à la fin de l'été 1784, après sa sortie du collège d'Autun. Cf. *Mémoires de Joseph Bonaparte,* t. I, p. 28; CHUQUET, *la Jeunesse de Napoléon,* t. I, p. 135; Fréd. MASSON, *Napoléon inconnu,* t. I, p. 78 et suiv.

Cette fois encore rien ne prouve qu'il s'agisse réellement de la petite flottille qui, partie de l'île d'Elbe le 26 février au soir, transportait l'empereur Napoléon et ses soldats.

Aussi lorsque trois jours après la princesse revint à Gênes n'ayant pu débarquer à Livourne, et retournant en toute hâte à Vienne, elle arriva chez nous se cachant le visage, et disant :

« Ah! chère ambassadrice, que vous aviez raison, je vous demande pardon de mes folies, j'en suis bien honteuse. »

J'aurais pu partager ses remords car j'avais pris part à la faute.

Nous assistions à un concert lorsqu'on vint chercher mon père; un courrier l'attendait, il était expédié par le consul français à Livourne, et annonçait le départ de Bonaparte, de Porto-Ferrajo. Mon père s'occupa tout de suite d'en donner avis. Il expédia une estafette à Vienne à M. de Talleyrand, une autre à Paris; puis fit partir un secrétaire de légation pour porter cette nouvelle à Masséna, et, chemin faisant, prévenir toutes les autorités de la côte. Cette précaution fut déjouée par la célérité de l'Empereur. Peu d'heures après son départ de Gênes, M. de Château (1) traversait le bivouac de Cannes, déjà abandonné quoique les feux brûlassent encore. Nous avions passé la nuit à copier les lettres et les dépêches qui furent confiées à ces différents courriers; il n'y avait qu'une partie de la chancellerie à Gênes, où on ne s'attendait pas à de telles affaires.

L'émoi fut grand le lendemain matin. On ne doutait pas que l'Empereur ne dût débarquer sur quelque point de l'Italie et se joindre aux troupes de Murat qui

(1) M. de Château, second secrétaire de l'ambassade de France à Turin (*Almanach royal* 1814-1815).

armait depuis quelque temps. Les Autrichiens n'étaient pas en mesure de s'y opposer, et le général Bubna, fort inquiet, reprochait aux Piémontais l'empressement qu'ils avaient eu de faire abandonner leur territoire par les Allemands, avant d'avoir eu le temps de créer une armée nationale. Le comte de Valese, de son côté, prétendait que les frais de l'occupation absorbant tous les revenus de l'État, on ne pouvait rien instituer tant qu'elle durait.

Lord William Bentinck arriva à tire d'aile. Chacun se regardait, s'inquiétait, s'agitait, on s'accusait mutuellement, mais l'incertitude du lieu où débarquerait l'Empereur ne permettait de prendre aucun parti, ni de donner aucun ordre. Le général Bubna fut le premier instruit de sa marche; dès lors, Autrichiens, Anglais et Piémontais, tout se rassura et crut avoir du temps devant soi.

Bubna demanda à faire entrer ses troupes en Piémont. M. de Valese s'y refusant obstinément, il fut réduit à les faire cantonner sur les frontières de Lombardie; aussi déclara-t-il formellement que si l'armée napolitaine s'avançait, il resterait derrière le Pô, en laissant le Piémont découvert. Le cabinet sarde tint bon; il ne tarda même pas à admettre l'étrange pensée de pouvoir s'établir dans un état de neutralité vis-à-vis de Napoléon et de Murat. Les rapports avec mon père se ressentirent plus tard de cette illusion. L'ambassadeur sarde fut le seul qui ne rejoignit pas le roi Louis XVIII à Gand.

M. de Château revint porteur des plus belles promesses de Masséna. Il avait vu arrêter Mme Bertrand,

arrivant de l'île d'Elbe; et il avait trouvé partout autant d'enthousiasme pour M. le duc d'Angoulême que d'indignation contre l'Empereur. Cela était vrai, en Provence, et dans ce moment.

Des nouvelles bien différentes étaient portées sur l'aile des vents. On apprenait avec une rapidité inouïe, et par des voies inconnues, les succès et la marche rapide de Bonaparte.

Un matin, un officier français, portant la cocarde blanche, se présenta chez mon père et lui remit une dépêche du général Marchand (1), tellement insignifiante qu'elle ne pouvait pas avoir motivé son envoi. Il était fort agité et demandait une réponse immédiate, son général ayant fixé le moment du retour. Mon père l'engagea à s'aller reposer quelques heures. Tandis qu'il cherchait le mot de cette énigme, d'autant moins facile à deviner que le bruit s'était répandu que le général Marchand avait reconnu l'Empereur, le général Bubna entra chez lui en lui disant :

« Mon cher ambassadeur, je viens vous remercier du soin que vous prenez de payer le port de mes lettres. Je sais qu'on vous demande cinquante louis pour celle que voici. Elle est du général Bertrand qui m'écrit, par ordre de Napoléon, pour me charger d'expédier sur-le-champ par estafette ces autres dépêches à Vienne pour l'Empereur et pour Marie-Louise. Moi,

(1) Le général comte Marchand (1765-1851), commandant du département de l'Isère pour le Roi. Accusé d'avoir livré Grenoble à Napoléon il fut mis en jugement en 1816 et acquitté. Rentra dans l'armée après 1830 et devint pair de France sous la monarchie de Juillet.

qui ne suis jamais très pressé, j'attendrai tranquillement une bonne occasion; qu'allez-vous faire de votre jeune homme? »

Mon père réfléchit un moment, puis il pensa que s'il le faisait arrêter ce serait trop grave. Il l'envoya chercher à son auberge, lui intima l'ordre de partir sur-le champ, en le prévenant que s'il laissait au gouvernement sarde le temps d'apprendre la manière dont il avait franchi la frontière, il serait arrêté comme espion, et qu'il ne pourrait pas le réclamer.

L'officier eut l'imprudence de dire qu'il lui faudrait s'arrêter à Turin où il avait des lettres à remettre. Mon père lui conseilla de les brûler et lui donna un passeport qui indiquait une route qui l'éloignait de Turin. Je n'ai plus entendu parler de ce monsieur qui eut l'audace, après cette explication, de réclamer de mon père les cinquante louis que le général Marchand, dans sa lettre ostensible, l'avait prié de lui remettre pour les frais de son voyage.

Bubna garda le secret suffisamment longtemps pour assurer la sécurité du courrier. Elle aurait été fort hasardée en ce moment; car les velléités pacifiques du cabinet sarde n'existaient pas alors, et ses terreurs sur les dispositions bonapartistes des Piémontais étaient en revanche très exaltées.

La déclaration du 13 mars fut expédiée à mon père par M. de Talleyrand, aussitôt qu'elle eut été signée par les souverains réunis à Vienne. Il la fit imprimer en toute hâte; et, trois heures après son arrivée, mon frère se mit en route pour la porter à M. le duc d'Angoulême. Il le trouva à Nîmes. La rapi-

dité avait été si grande qu'elle nuisit presque à l'effet et fit douter de l'authenticité de la pièce.

M. le duc d'Angoulême garda mon frère auprès de lui, le nomma son aide de camp; et bientôt après l'envoya en Espagne pour demander des secours qu'il n'obtint pas. Au surplus, si on les avait accordés, ils seraient arrivés trop tard.

Dans le plan que je me suis fait de noter les plus petites circonstances qui, à mon sens, dessinent les caractères, je ne puis m'empêcher d'en rapporter une qui peut sembler puérile.

Mon frère avait donc apporté à M. le duc d'Angoulême un document d'une importance extrême. Il avait fait une diligence qui prouvait bien du zèle. Sur sa route il avait semé partout des exemplaires de la déclaration, sans s'informer de la couleur des personnes auxquelles il les remettait; ce qui n'était pas tout à fait sans danger. M. le duc d'Angoulême le savait, et semblait fort content de lui. Il l'engagea à déjeuner. Rainulphe ayant fait l'espèce de toilette que comportait la position d'un homme qui vient de faire cent lieues à franc étrier, s'y rendit.

A peine à table les premiers mots de M. le duc d'Angoulême furent :

« Quel uniforme portez-vous là?

— D'officier d'état-major, Monseigneur.

— De qui êtes-vous aide de camp?

— De mon père, Monseigneur.

— Votre père n'est que lieutenant général, pourquoi avez-vous des aiguillettes? Il n'y a que la maison du Roi et celle des princes qui y aient droit... on les tolère

pour les maréchaux... vous avez tort d'en porter.

— Je ne savais pas, Monseigneur.

— A présent vous le savez, il faut les ôter tout de suite. En bonne justice cela mériterait les arrêts, mais je vous excuse; que je ne vous en voie plus. »

On comprend combien un jeune homme, comme était alors Rainulphe, se trouva déconcerté par une pareille sortie faite en public. Dans les moments où il s'animait sur les petites questions militaires jusqu'à se monter à la colère, M. le duc d'Angoulême se faisait l'illusion d'être un grand capitaine (1).

(1) Voici des extraits de la lettre par laquelle le comte Rainulphe d'Osmond rend compte de son voyage à son père :

« Nîmes, le jeudi à 10 heures du soir [mars 1815].

« Me voila. je suis arrivé ce matin à 4 h. 3/4. je suis débarqué à la préfecture où est logé Mgr et j'ai été d'abord adressé comme je le demandais à l'officier de service,... je l'ai reveillé, lui ai raconté mon affaire et après avoir été chercher de la lumiere je lui ai lu la chose (*a*). il m'a dit qu'il ne croyait pas que cela valut la peine de reveiller Mgneur (on ne peut pas discuter des gouts) j'ai dit alors que j'attendrais le lever du prince. il était déjà 5 h 1/4 quand je suis redescendu : Mgr était levé et travaillait (comme c'est son usage). Je me suis fait annoncer. un instant après on m'a fait entrer. S. A. R. a lu et m'a paru frappé de l'importance il m'a dit que c'était bien bon a publier. j'ai répondu que c'était ce que j'avais fait sur toute la route. après quelques courts détails sur differentes choses, il m'a dit qu'il etait d'avis de ne se servir que le plus tard possible des gens offerts, j'ai repondu que j'etais de son avis mais que moi qui n'étais pas étranger je venais lui offrir mes services que je me mettais à ses ordres et qu'il ferait de moi ce que bon lui semblerait. il m'a remercié et m'a envoyé me reposer........

« ..... nous rencontrâmes un aide de camp du prince de Condé, je crois M. d'Esgrigny, il fut d'une complaisance extrême p[r] moi m'accompagnant dans toute la ville p[r] tacher de trouver un sabre mais inutilement. je dois avoir une réponse ce matin. en rentrant

(*a*) La déclaration du Congrès de Vienne du 13 mars.

Le roi de Sardaigne annonça qu'il allait faire une course à Turin, ses ministres et le général Bubna l'accompagnèrent. Le ministre d'Angleterre resta à Gênes ainsi que mon père qui s'y tenait plus facilement en

à mon auberge je trouvai un officier qui venait de la part de Mg^r m'inviter à diner. M^r d'Esgrigny qui m'avait accompagné parvint avec beaucoup de peine à me faire prêter une rapière, et j'arrivai qu'on était à table. le prince ne parut point faché, et reçut avec beaucoup de bonté mes excuses. il me demanda de qui j'étais aide de camp. je repondis tout bonnement de mon père. Ah! c'est que je vous voyais l'aiguillette. il me demanda depuis quand j'étais chef d'Escadron. je ne me le rappelais pas moi-même je répondis du mois de mai. il m'adressa plusieurs autres fois la parole. Mgr a ici avec lui le comte Etienne de Damas, le Baron de Damas, le Duc de Guiche et Melchior (*a*). Après le diner tout de suite il vint du monde et je craignis de ne pas pouvoir parler au prince. Mais il vint à moi et me demanda si j'étais fatigué. puis m'attaqua encore sur l'aiguillette et me dit, avec bonté pourtant, qu'il n'y avait que la maison du Roi et les personnes attachées aux princes qui eussent le droit de la porter; ma seule réponse fut, Mgr je l'oterai demain. alors je lui parlai de...... enfin notre conversation dura près d'une 1/2 h. il avait oublié que c'était à lui que je devais mon grade. le Mis de Rivieres est à Marseille...... »

Comme on le voit Mme de Boigne a légèrement dramatisé l'incident des aiguillettes. Elle écrit vingt ans après, et bien que M. le duc d'Angoulême soit peut-être de tous les princes de la branche aînée celui pour lequel elle s'est montrée la moins injuste, elle ne laisse pas passer une occasion de le mettre en mauvaise posture.

Cette petite anecdote mérite d'être retenue. Elle met admirablement en lumière et permet de bien juger la manière de la comtesse de Boigne. Il y a toujours dans ce qu'elle raconte un fond de vérité; mais elle s'en sert, avec beaucoup d'esprit toujours, de méchanceté souvent, suivant ses affections, et pour ce qu'elle croit être le bien de son parti. Il est heureux qu'une pièce, comme la lettre ci-dessus, en rétablissant la vérité exacte, pour ce cas particulier, vienne nous donner la clef de beaucoup d'autres.

(*a*) Le comte Melchior de Polignac, troisième fils du duc et de la duchesse née Polastron.

communication avec M. le duc d'Angoulême et le midi de la France.

Bientôt nous vîmes arriver toutes les notabilités que les mouvements de l'armée napolitaine repoussaient du sud de l'Italie. Le Pape (1) fut le premier, on le logea dans le palais du Roi. Je ne l'avais pas vu depuis le temps où il était venu sacrer l'empereur Napoléon; nous allâmes plusieurs fois lui faire notre cour. Il causait volontiers et familièrement de tout. Je fus surtout touchée de la manière digne et calme dont il parlait de ses années de proscription, sans avoir l'air d'y attacher ni gloire ni mérite, mais comme d'une circonstance qui s'était trouvée malheureusement inévitable; s'affligeant que son devoir l'eût forcé à imposer à Napoléon les torts de sa persécution. Il y avait dans tous ses discours une noble et paternelle modération qui devait lui être inspirée d'en Haut, car, sur tout autre sujet, il n'était pas à beaucoup près aussi distingué. On sentait que c'était un homme qui recommencerait une carrière de tribulation, sans qu'elle pût l'amener à l'amertume ni à l'exaltation. Le mot sérénité semblait inventé pour lui. Il m'a inspiré une bien sincère vénération.

(1) Pie VII (Grégoire Chiaramonti) (1742-1823). Bénédictin. Évêque de Tivoli (1782). Cardinal, évêque d'Imola (1785). Élu Pape, le 14 mars 1800, par le conclave réuni à Vienne depuis le 1er décembre 1799. Pie VI était mort en exil le 29 août 1799. Pie VII est l'auteur du Concordat de 1801. Napoléon confisqua ses États en 1809 et le retint prisonnier à Gênes, à Savone, puis à Fontainebleau. Pie VII rétablit la Compagnie de Jésus (1816). Il intercéda pour Napoléon prisonnier à Sainte-Hélène et accueillit sa famille à Rome. Consalvi fut son premier ministre.

Bientôt après il fut suivi par l'infante Marie-Louise, duchesse de Lucques, plus connue sous le titre de reine d'Étrurie (1). Gênes étant comblé de monde et ne pouvant trouver un logement convenable, elle s'installa dans une grande chambre d'auberge; dont, à l'aide de quelques paravents, on fit un dortoir pour toute la famille. Elle paraissait faite pour habiter ce taudis; je n'ai jamais rien vu de plus commun que la tournure de cette princesse, si ce n'est ses discours. Elle était Bourbon, il nous fallait bien lui rendre des hommages, mais c'était avec peu de zèle.

Elle traînait à sa suite une fille, aussi disgracieuse qu'elle, et un fils si singulièrement élevé qu'il pleurait pour monter sur un cheval, se trouvait mal à l'aspect d'un fusil, et qu'ayant dû un jour entrer dans un bateau pour passer un bac, il en eut des attaques de nerfs. La duchesse de Lucques assurait que les princes espagnols avaient tous été élevés précisément comme son fils. Mon père tâcha de la raisonner à ce sujet, mais ce fut sans autre résultat que de se faire prendre en grippe par elle.

(1) Marie-Louise-Joséphine de Bourbon (1782-1824), fille de Charles IV d'Espagne. Elle avait épousé Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme. Reine d'Étrurie, puis duchesse de Lucques. Elle a été placée sur les autels par le pape Pie IX, en 1876.

CHAPITRE IV

La princesse de Galles. — Fête donnée au roi Murat. — Audience de la princesse. — Notre situation est pénible. — Message de M. le duc d'Angoulême. — Inquiétudes pour mon frère. — Marche de Murat. — Il est battu à Occhiobello. — L'abbé de Janson. — Henri de Chastellux. — Correspondance interceptée.

M. Hill nous arriva un matin avec une figure encore plus triste que de coutume; sa princesse de Galles (1) était en rade. Sous prétexte de lui céder son appartement, il l'abandonna aux soins de lady William Bentinck (2), se jeta dans sa voiture et partit pour Turin. Lady William en aurait bien fait autant s'il lui avait été possible. La princesse Caroline s'établit chez M. Hill.

Le lendemain, nous vîmes apparaître dans les rues de Gênes un spectacle que je n'oublierai jamais. Dans une sorte de phaéton, fait en conque marine, doré, nacré, enluminé extérieurement, doublé en velours bleu, garni de crépines d'argent, traîné par deux très

(1) Caroline-Amélie (1768-1821), épouse du prince de Galles, régent puis roi d'Angleterre sous le nom de George IV. Elle était fille du célèbre duc de Brunswick. Malgré les erreurs de sa conduite elle fut soutenue par le peuple anglais dans ses démêlés avec le Roi son mari.

(2) Lady Mary Acheson, fille du comte de Gosford, mariée en 1803 à lord William Cavendish Bentinck. (*Dictionary of national biography*, t. IV, art. Bentinck.)

petits chevaux pies, menés par un enfant vêtu en amour d'opéra, avec des paillettes et des tricots couleur de chair, s'étalait une grosse femme d'une cinquantaine d'années, courte, ronde et haute en couleur. Elle portait un chapeau rose avec sept ou huit plumes roses flottant au vent, un corsage rose fort décolleté, une courte jupe blanche qui ne dépassait guère les genoux, laissait apercevoir de grosses jambes couvertes de brodequins roses; une écharpe rose, qu'elle était constamment occupée à draper, complétait le costume.

La voiture était précédée par un grand bel homme monté sur un petit cheval pareil à l'attelage, vêtu précisément comme le roi Murat, auquel il cherchait à ressembler de geste et d'attitude; et suivie par deux palefreniers à la livrée d'Angleterre, sur des chevaux de la même espèce.

Cet attelage napolitain était un don de Murat à la princesse de Galles, qui s'exhibait sous ce costume ridicule et dans ce bizarre équipage. Elle se montra dans les rues de Gênes pendant cette matinée et celles qui suivirent.

La princesse était dans tout le feu de sa passion pour Murat, elle aurait voulu l'accompagner dans les camps. Il avait dû user d'autorité pour la faire partir. Elle n'y avait consenti qu'avec l'espérance de décider lord William Bentinck à joindre les forces anglaises aux armes napolitaines. Elle ne s'épargnait pas dans les demandes, les supplications, les menaces à ce sujet. On peut juger de quel poids tout cela était auprès de lord William, qui, au reste, partit le surlendemain de son arrivée.

Elle était aussi fort zélée bonapartiste. Cependant elle témoignait bien quelque crainte que l'Empereur ne compromît le roi, comme elle appelait exclusivement Murat. Elle s'entoura bien vite de tout ce qui était dans l'opposition à Gênes; et en fit tant, qu'au bout de quelques jours, le gouvernement sarde la fit prier de chercher un autre asile.

Pendant le dernier carnaval, qu'elle venait de passer à Naples, elle avait inventé de faire donner un bal de souscription à Murat par les Anglais qui s'y trouvaient. La scène se passait dans une salle publique. Au moment où Murat arriva, un groupe, formé des plus jolies Anglaises costumées en déesses de l'Olympe, alla le recevoir. Minerve et Thémis s'emparèrent de lui et le conduisirent sur une estrade dont les rideaux s'ouvrirent et montrèrent aux spectateurs un groupe de génies, parmi lesquels figurait une Renommée sous les traits d'une des jolies lady Harley. Elle tenait un grand tableau. La Gloire, représentée par la princesse, plus ridiculement vêtue encore que les autres, s'avança légèrement, enleva une plume de l'aile de la Renommée et inscrivit, en grandes lettres d'or, sur le tableau qu'elle soutenait, le nom des diverses batailles où Murat s'était signalé.

Le public applaudissait en pâmant de rire, la reine de Naples (1) haussa les épaules. Murat avait assez de bon sens pour être impatienté, mais la princesse prenait cette mascarade au sérieux comme une ovation

(1) Caroline Bonaparte, troisième sœur de Napoléon Ier (1782-1839).

glorieuse pour l'objet de sa passion, et pour elle, qui savait si dignement l'honorer. J'ai entendu faire la relation de cette soirée à lady Charlotte Campbell, celle des dames de la princesse qui l'a abandonnée la dernière. Elle pleurait de dépit en en parlant, mais son récit n'en était que plus comique. Il fallait avoir l'héroïne sous les yeux pour en apprécier pleinement le ridicule.

C'était pour tromper le chagrin que lui causait sa séparation d'avec Murat que la princesse de Galles avait inventé de faire habiller un de ses gens, qui le rappelait un peu, précisément comme lui. Ce portrait animé était Bergami (1), devenu célèbre depuis, et qui déjà — assurait le capitaine du bâtiment qui l'avait amené de Livourne — usurpait auprès de sa royale maîtresse tous les droits de Murat, aussi bien que son costume. Mais cela ne passait encore que pour un mauvais propos de marin.

Il fallut bien aller rendre les hommages, dus à son rang dans l'almanach, à cette princesse baladine. Elle nous détestait dans l'idée que nous étions hostiles au roi; elle se donna la petite joie d'être fort impertinente. Nous y allâmes avec lady William Bentinck, le jour et l'heure fixés par elle. Elle nous fit attendre longtemps, enfin nous fûmes admises sous un berceau de verdure où elle déjeunait vêtue d'un peignoir tout ouvert et servie par Bergami. Après quelques mots dits à ma mère, elle affecta de ne parler qu'anglais à lady

(1) Bartolomeo Bergami, ancien sous-officier dans un régiment italien. Comblé de faveurs par la princesse il fut le prétexte du procès en adultère intenté par George IV à sa femme.

William. Elle fut un peu déconcertée de nous voir prendre part à cette conversation, dont elle pensait nous exclure, et se rabattit à ne parler que des vertus, des talents royaux et militaires de Murat.

Bientôt après, elle donna audience à mon père, et entama un grand discours sur les succès infaillibles de Murat, sa prochaine jonction avec l'armée de l'empereur Napoléon et les triomphes qui les attendaient. Mon père se prit à rire.

« Vous vous moquez de moi, monsieur l'ambassadeur?

— Du tout, madame, c'est Votre Altesse Royale qui veut me faire prendre le change par son sérieux. De tels discours, tenus par la princesse de Galles à l'ambassadeur de France, sont trop plaisants pour qu'elle exige que je les écoute avec gravité. »

Elle prit l'air très offensé et abrégea l'entrevue. Nous n'étions ni les uns ni les autres tentés de la renouveler. Elle prétendit que mon père avait contribué à lui faire donner l'ordre de partir, rien n'était plus faux. Si le gouvernement avait été stimulé par quelqu'un c'était plutôt par lady William Bentinck, qui en était fort importunée. Lord Wiliam et M. Hill s'étaient soustraits à cet ennui.

Nous étions dans un état cruel. Rien n'est plus pénible que de se trouver à l'étranger, avec une position officielle, au milieu d'une pareille catastrophe, lorsqu'il faut montrer une sérénité qu'on n'éprouve pas. Personne n'entrait dans nos sentiments de manière à nous satisfaire. Les uns proclamaient les succès assurés de Bonaparte; les autres sa chute rapide devant les

alliés et l'humiliation des armes françaises. Il était bien rare que les termes fussent assez bien choisis pour ne pas nous froisser. Aussi, dès que les événements, par leur gravité irrécusable, nous eurent délivrés du tourment de jouer la comédie d'une sécurité que nous n'avions pas conservée un seul instant, nous nous renfermâmes dans notre intérieur, d'où nous ne sortîmes plus.

Le marquis de Lur-Saluces, aide de camp de M. le duc d'Angoulême, arriva porteur de ses dépêches. Le prince chargeait mon père de demander au roi de Sardaigne le secours d'un corps de troupe, qui serait entré par Antibes pour le rejoindre en Provence. Il venait d'obtenir un succès assez marqué au pont de la Drôme, où, surtout, il avait déployé aux yeux des deux armées une valeur personnelle qui l'avait très relevé dans les esprits. Il sentait le besoin et la volonté d'agir vigoureusement.

Quand une fois M. le duc d'Angoulême était tiré de sa funeste préoccupation d'obéissance passive, il ne manquait pas d'énergie. Il était moins nul que certaines niaiseries, dont on ferait un volume, donneraient lieu de le croire. C'était un homme très incomplet, mais non pas incapable.

Mon père fit préparer une voiture et partit avec M. de Saluces pour Turin. Nous avions appris par celui-ci l'envoi de mon frère en Espagne. Peu de jours après le *Moniteur* contenait des lettres interceptées de M. le duc d'Angoulême à Mme la duchesse d'Angoulême; elles disaient que le jeune d'Osmond en était porteur. Nous eûmes tout lieu de craindre qu'il eût été

arrêté; cette vive inquiétude dura vingt-sept jours.

Les communications avec le Midi furent interrompues; nous ne savions ce qui s'y passait que par les gazettes de Paris qui parvenaient irrégulièrement. C'est de cette façon que nous apprîmes la défaite de M. le duc d'Angoulême, la convention faite avec lui et enfin son départ de Cette. Le nom de mon frère ne se trouvait nulle part; nous finîmes par recevoir des lettres de lui, écrites de Madrid. Il allait le quitter pour rejoindre son prince, qu'il croyait encore en France, et qu'après un long circuit il retrouva à Barcelone (1).

M. le duc d'Angoulême avait eu le projet d'envoyer mon frère auprès de Madame, ainsi qu'il le lui disait dans sa lettre, puis il avait changé d'idée et l'avait expédié au duc de Laval (2), ambassadeur à Madrid. C'était là ce qui nous avait occasionné une inquiétude si grande et si justifiée dans ce premier moment de guerre civile, où il était impossible de prévoir quel serait le sort des prisonniers, et la nature des vengeances exercées de part et d'autre. La suite a prouvé que les colères étaient épuisées aussi bien que les passions, et qu'il ne restait des premiers temps de la Révolution que la valeur et les intérêts personnels.

Murat avançait en Italie si rapidement que déjà on emballait à Turin. Nous avions bien le désir, ma mère et moi, d'aller y rejoindre mon père; il s'y refusait de

(1) Nous avons cette intéressante série de lettres écrites par le comte Rainulphe d'Osmond pendant son séjour en Espagne à l'état-major de M. le duc d'Angoulême, dans lesquelles il raconte les incidents de ce voyage et les événements qui suivirent.

(2) Adrien de Montmorency. Voir la note, t. I, p. 220.

jour en jour. La question d'économie devenait importante et se joignait à celle de sécurité pour ne pas faire un double voyage dans ce moment d'incertitude.

Les demandes de M. de Saluces avaient été plus que froidement accueillies par le gouvernement sarde. Elles n'auraient pu avoir de succès effectif, puisque la nouvelle de la catastrophe et de l'embarquement du prince arrivèrent promptement après. Mais, dès lors, mon père remarqua l'accueil embarrassé que lui fit le ministre (1) et aperçut une disposition à écarter l'ambassadeur des affaires, tout en comblant le marquis d'Osmond de politesses.

Comme dans le même temps on repoussait tout secours autrichien ou anglais, il restait évident qu'on espérait négocier séparément et se maintenir en position de faire valoir sa neutralité à l'Empereur, s'il réussissait à s'établir. Bubna riait beaucoup de cette politique; il appelait le roi Victor l'auguste allié de l'empereur Napoléon. Mon père n'était pas en situation d'en rire, mais lui aussi croyait à cette préoccupation du cabinet sarde.

Murat ayant été battu à Occhiobello par les armées autrichiennes, cessa d'avancer, et nos arrêts furent levés. On annonça officiellement que l'arrivée de la reine de Sardaigne était remise indéfiniment; nous retournâmes à Turin.

Avant de quitter Gênes, je veux parler de deux hommes que nous y vîmes passer. Le premier était

(1) Le comte de Valese, ministre des affaires étrangères.

l'abbé de Janson (1). Ayant appris le départ de l'île d'Elbe sur la côte de Syrie, où il se trouvait pèlerin de Jérusalem, il avait été si bien servi par les vents et par son activité, qu'il était arrivé à Gênes dans un temps presque incroyable. Il n'y resta que deux heures pour s'informer des événements, retroussa sa soutane, enfourcha un bidet de poste, et courut joindre M. le duc d'Angoulême.

Cet abbé, en costume ecclésiastique, parut fort ridicule aux soldats; mais lorsque au combat du pont de la Drôme, on le vit allant jusque sous la mitraille relever les blessés sur ses épaules, leur porter des consolations et des secours de toute espèce, avec autant de sang-froid qu'un grenadier de la vieille garde, le curé — comme ils l'appelaient — excita leur enthousiasme au plus haut degré. L'abbé de Janson a depuis mis ce zèle au service de l'intrigue, on ne peut que le regretter. Devenu évêque de Nancy (2), et un des membres le plus actif de la Congrégation si fatale à la Restauration, il s'est fait tellement détester qu'à la Révolution de 1830, il a été expulsé de sa ville épiscopale.

L'autre personne dont je veux noter le passage à Gênes est Henri de Chastellux. Agé de 24 ou 25 ans,

(1) Comte Charles de Forbin-Janson (1785-1844). Auditeur au Conseil d'État, il entre au séminaire en 1808. Il avait été admis dans la Congrégation du Père Delpuits en 1805. Ordonné prêtre en 1811. Vicaire général à Beauvais, il fut l'un des organisateurs des missions et du Calvaire du Mont-Valérien. Évêque de Nancy en 1824, il donne sa démission après 1830 et part pour le Canada. De retour en France, il fonde l'œuvre de la Sainte-Enfance.

(2) Où il succéda à Mgr d'Osmond, oncle de Mme de Boigne, mort le 27 septembre 1823.

maître d'une fortune considérable, il était attaché à l'ambassade de Rome (1). Ce fut là qu'il apprit la trahison de son beau-frère le colonel de La Bédoyère. Il en fut d'autant plus consterné qu'il aimait tendrement sa sœur, et qu'il comprenait combien elle devait avoir besoin de consolation et de soutien, dans une pareille position, au milieu d'une famille aussi exaltée en royalisme que la sienne. Il obtint immédiatement un congé de son ambassadeur, et, après avoir rangé ses papiers, fait ses malles, emballé ses livres et ses effets, il se jeta dans la carriole d'un voiturin avec lequel il avait fait marché pour le mener en vingt-sept jours à Lyon.

Les révolutions ne s'accommodent guère de cette allure. En arrivant à Turin, M. de Chastellux fut informé qu'il ne pouvait continuer sa route. Il vint à Gênes consulter mon père sur ce qu'il lui restait à faire. Il fut décidé qu'il irait rejoindre M. le duc d'Angoulême; mon père lui dit qu'il le chargerait de dépêches. En effet, deux heures après, un secrétaire alla les lui porter; il le trouva couché sur un lit, lisant Horace.

« Quand partez-vous?

— Je ne sais pas encore. Je n'ai pas pu m'arranger

(1) Henri-Louis de Chastellux, né le 28 février 1786, mort le 3 mars 1863, marié le 31 août 1819 à Claire H.-P.-B. de Durfort de Duras. Créé duc de Rauzan le 15 août 1819. Il était fils de Henri Georges-César de Chastellux et d'Angélique-Victoire de Durfort, fille d'Émeric-Joseph de Durfort, duc de Civrac, seigneur de Blagnac, ambassadeur à Vienne, et d'Anne Monbadon de La Faurie, dame d'honneur de Madame Victoire. (*Hist. généal. de la famille de Chastellux.*)

avec les patrons qu'on m'a amenés, j'en attends d'autres.

— Vous n'allez pas par la Corniche?

— Non, je compte louer une felouque. »

Le secrétaire rapporta les dépêches qu'on expédia par estafette.

Henri de Chastellux s'embarqua le lendemain matin. Mais ayant fait son arrangement pour coucher à terre toutes les nuits, il n'arriva à Nice que le cinquième jour. Il y recueillit des bruits inquiétants sur la position de M. le duc d'Angoulême; attendit patiemment leur confirmation, et au bout de dix à douze jours, nous le vîmes reparaître à Gênes, n'ayant pas poussé sa reconnaissance au delà de Nice.

Cette singulière apathie dans un jeune homme qui ne manque pas d'esprit, et que sa situation sociale et ses relations de famille auraient dû stimuler si vivement dans cette circonstance, comparée à la prodigieuse activité d'un homme dont la robe aurait semblé l'en dispenser, nous parut un si singulier contraste que nous en fûmes très frappés, et que j'en ai conservé la mémoire.

Mon père s'était mis en correspondance plus active avec le duc de Narbonne, ambassadeur à Naples, le duc de Laval, ambassadeur à Madrid, et le marquis de Rivière (1) qui commandait à Marseille. Il leur faisait

(1) Charles-Fr. Riffardeau, marquis puis duc de Rivière (1763-1828). Officier aux gardes françaises. Aide de camp du comte d'Artois en émigration. Condamné à mort, mais gracié, comme complice de Cadoudal (1803). Ambassadeur à Constantinople (1814). Pair de France (1815). Rejoint Constantinople (1816-1820). Capitaine des gardes de Charles X. Duc (1827). Gouverneur du duc de Bordeaux.

passer les nouvelles qui lui arrivaient de l'Allemagne et du nord de la France. La légation de Turin se trouvait fort dégarnie de secrétaires et d'attachés; mon père, en partant de Gênes, me chargea de ces correspondances. Cela se bornait à expédier le bulletin des nouvelles qui nous parvenaient, en distinguant celles qui étaient officielles des simples bruits dont nous étions inondés. Plusieurs de ces lettres furent interceptées et quelques-unes, je crois, imprimées dans le *Moniteur* (1).

La malveillance s'est saisie de cette puérile circonstance pour établir que je « faisais l'ambassade ». L'impatience que j'ai conçue de cette sottise, m'a tenue volontairement dans l'ignorance des affaires diplomatiques que mon père a dû traiter depuis lors; et probablement plus que je ne l'aurais été sans cette ridicule invention. Car, je crois l'avoir déjà dit, la politique m'amuse; j'en fais volontiers en amateur, pour occuper mon loisir. Et, comme je n'ai jamais eu le besoin de parler des affaires qu'on me confie, mon père me les aurait communiquées si je l'avais souhaité.

(1) Le *Moniteur* du 18 avril 1815 publie : une lettre du marquis d'Osmond, ambassadeur à Turin, au comte de La Tour du Pin; une autre du même à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême; et une lettre de Mme la comtesse de Boigne, datée de Gênes le dimanche 9 avril 1815 et adressée au marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, à Marseille.

CHAPITRE V

Retour à Turin. — M. de La Bédoyère. — Marche de Cannes. — L'empereur Napoléon. — Exposition du Saint-Suaire. — Retour de Jules de Polignac. — Il est fait prisonnier à Montmélian. — Prise d'un régiment à Aiguebelle. — Conduite du général Bubna. — Haine des Piémontais contre les Autrichiens. — Espérances du roi de Sardaigne.

Nous continuâmes à mener en Piémont la vie retirée que nous avions adoptée à Gênes. Mon père ne voulait rien changer à l'état ostensible de sa maison, mais les circonstances permettaient de réformer toutes les dépenses extraordinaires et la prudence l'exigeait. Notre seule distraction était de faire chaque jour de charmantes promenades dans la délicieuse colline qui borde le Pô au delà de Turin et s'étend jusqu'à Moncalieri.

Ce serait une véritable ressource si les chemins étaient moins désagréables; même à pied, il est difficile et très fatigant d'y pénétrer. Les sentiers qui servent de lit aux torrents, dans la saison pluvieuse, sont à pic et remplis de cailloux roulants. Le marcher en est pénible jusqu'à être douloureux, aussi les dames du pays ne s'y exposent-elles guère.

On est dédommagé de ses peines par des points de

vue admirables sans cesse variés, et une campagne enchantée.

Nous apprîmes successivement les détails circonstanciés de ce qui s'était passé à Chambéry et à Grenoble. Tous les récits s'accordaient à montrer M. de La Bédoyère (1) comme le plus coupable. Je prêtais d'autant plus de foi à la préméditation dont on l'accusait, que je l'avais entendu, avant mon départ de Paris, tenir hautement les propos les plus bonapartistes et les plus hostiles à la Restauration (2).

La famille de sa femme — Mlle de Chastellux — avait commis la faute de le faire entrer presque de force au service du Roi, il avait eu la faiblesse d'accepter. Je ne voudrais pas préciser à quelle époque cette faiblesse était devenue de la trahison, mais il est certain que lorsque à la tête de son régiment, où il était arrivé depuis peu de jours, il se rendait de Chambéry à Grenoble, il dit à Mme de Bellegarde, chez laquelle il s'arrêta pour déjeuner, qu'il ne formait aucun doute des succès de l'empereur Napoléon et qu'il les désirait passionnément. Au moment où il montait à cheval, il lui cria : « Adieu, madame, dans huit jours je serai fusillé ou maréchal d'Empire. »

Il paraissait avoir entraîné le mouvement des troupes qui se réunirent à l'Empereur, et abusé de la fai-

(1) Charles Huchet, comte de La Bédoyère (1786-1815), colonel du 7e de ligne à Grenoble. Au retour de l'île d'Elbe, il alla au-devant de l'Empereur avec son régiment et lui livra la ville. Il fut nommé général de division, pair de France et aide de camp. Traduit en conseil de guerre à la deuxième Restauration, il fut condamné à mort et fusillé, malgré les démarches de sa femme.

(2) Voir t. I, p. 414, 415.

blesse du général Marchand, entièrement dominé par lui.

La reconnaissance de l'Empereur, pour le service rendu, ne fut pas portée à si haut prix qu'il l'avait espéré; mais ses prévisions ne furent que trop tristement accomplies dans l'autre alternative.

Il était impossible de n'être pas frappé de la grandeur, de la décision, de l'audace dans la marche, et de l'habileté prodigieuse déployées par l'Empereur, de Cannes jusqu'à Paris. Il est peu étonnant que ses partisans en aient été électrisés et aient retrempé leur zèle à ce foyer du génie.

C'est peut-être le plus grand fait personnel, accompli par le plus grand homme des temps modernes. Et ce n'était pas, j'en suis persuadée, un plan combiné d'avance. Personne n'en avait le secret complet en France; peut-être était-on un peu plus instruit en Italie.

Mais l'Empereur avait beaucoup livré au hasard ou plutôt à son génie. La preuve en est que le commandant d'Antibes, sommé le premier, avait refusé d'admettre les aigles impériales. Leur vol était donc tout à fait soumis à la conduite des hommes qu'elles rencontreraient sur leur route; et la belle expression du vol de clocher en clocher, quoique justifiée par le succès, était bien hasardée. L'Empereur s'était encore une fois confié à son étoile et elle lui avait été fidèle comme pour servir de flambeau à de plus immenses funérailles.

En arrivant à Paris, il apprit la déclaration de Vienne du 13 mars, il subit en même temps les froideurs et les

réticences de la plupart des personnes qui, dans l'ordre civil, lui avaient été le plus dévouées. Son instinct gouvernemental comprit tout de suite que ces gens-là représentaient le pays beaucoup plus que les militaires.

Peut-être aurait-il été tenté de le gouverner par le sabre, si ce sabre n'avait pas dû trouver un emploi, plus que suffisant, dans la résistance à l'étranger. Il ne pouvait donc écraser les idées constitutionnelles, si rapidement écloses en France, qu'en lâchant le frein aux passions populaires qui, sous le nom de liberté et de nationalité, amènent promptement la plus hideuse tyrannie.

Rendons justice à l'Empereur, jamais homme au monde n'a eu plus l'horreur de pareils moyens. Il voulait un gouvernement absolu; mais réglé et propre à assurer l'ordre public, la tranquillité et l'honneur du pays.

Dès que sa position lui fut complètement dévoilée, il désespéra de son succès; et le dégoût qu'il en conçut exerça peut-être quelque influence sur le découragement montré par lui lors de la catastrophe de Waterloo.

J'ai lieu de croire que bien peu de jours après son arrivée aux Tuileries il cessa de déployer l'énergie qui l'avait accompagné depuis l'île d'Elbe. Peut-être s'il avait retrouvé dans ses anciens serviteurs civils le même enthousiasme que dans les militaires, il aurait mieux accompli la tâche gigantesque qu'il s'était assignée; peut-être aussi était-elle impossible.

Je retourne à Turin. Le Pape nous y avait précédés;

sa présence donna lieu à une cérémonie assez curieuse, à laquelle nous assistâmes.

Le Piémont possède le Saint-Suaire. La chrétienté attache un tel prix à cette relique que le Pape en a seul la disposition. Elle est enfermée dans une boîte en or, renfermée dans une de cuivre, renfermée... enfin il y en a sept, et les sept clefs qui leur appartiennent sont entre les mains de sept personnes différentes.

Le Pape conserve la clef d'or. Le coffre est placé dans une magnifique chapelle d'une superbe église, appelée du Saint-Suaire. Des chanoines, qui prennent le même nom, la desservent. La relique n'est exposée aux regards des fidèles que dans les circonstances graves et avec des cérémonies très imposantes. Le Pape envoie un légat tout exprès, chargé d'ouvrir le coffre et de lui rapporter la clef.

La présence du Saint-Père à Turin et l'importance des événements inspirèrent le désir de donner aux soldats, à la population et au Roi la satisfaction d'envisager cette précieuse relique.

Malgré les espérances que le gouvernement sarde conservait, *in petto*, d'obtenir de tous les côtés la reconnaissance de sa neutralité, il avait levé rapidement des troupes considérables, et très belles sous le rapport des hommes. On réunit les nouveaux corps sur la place du Château, et, après que le Pape eut béni leurs jeunes drapeaux, on procéda au déploiement du Saint-Suaire.

Le Roi et sa petite Cour, les catholiques du corps diplomatique, les chevaliers de l'Annonciade, les autres excellences, les cardinaux et les évêques étaient seuls admis dans la pièce où se préparait la cérémonie. Nous

n'étions pas plus de trente, ma mère, Mme de Bubna et moi seules de femmes, aussi étions-nous parfaitement bien placées.

Le coffre fut apporté par le chapitre qui en a la garde. Chaque boîte fut ouverte successivement, le grand personnage qui en conserve la clef la remettant à son tour, et un procès-verbal constatant l'état des serrures longuement et minutieusement rédigé. Ceci se passait comme une levée de scellé, et sans aucune forme religieuse, seulement le cardinal qui ouvrait les serrures récitait une prière à chaque fois.

Lorsqu'on fut arrivé à la dernière cassette, qui est assez grande et paraît toute brillante d'or, les oraisons et les génuflexions commencèrent. Le Pape s'approcha d'une table où elle fut déposée par deux des cardinaux; tout le monde se mit à genoux, et il y eut beaucoup de formes employées pour l'ouvrir. Elles auraient été mieux placées dans une église que dans un salon, où cette pantomime, vue de trop près, manquait de dignité.

Enfin le Pape, après avoir approché et retiré ses mains plusieurs fois, comme s'il craignait d'y toucher, tira de la boîte un grand morceau de grosse toile maculée. Il la porta, accompagné du Roi qui le suivait immédiatement, et entouré des cardinaux, sur le balcon où il la déploya. Les troupes se mirent à genoux aussi bien que la population qui remplissait les rues derrière elles. Toutes les fenêtres étaient combles de monde, le coup d'œil était beau et imposant.

On m'a dit qu'on voyait assez distinctement les marques ensanglantées de la figure, des pieds, des mains

et même de la blessure sur le Saint Linceul. Je n'ai pu en juger, me trouvant placée à une fenêtre voisine de celle où était le Pape. Il l'exposa en face, à droite et à gauche, le silence le plus solennel dura pendant ce temps. Au moment où il se retira, la foule agenouillée se releva en poussant de grandes acclamations; le canon, les tambours, les vivats annoncèrent que la cérémonie était finie. Rentré dans le salon on recommença les oraisons.

Le Saint-Père eut la bonté de nous faire demander, par le cardinal Pacca (1), si nous voulions faire bénir quelque objet et le faire toucher au Saint-Suaire. N'ayant pas prévu cette faveur nous n'étions munies d'aucun meuble convenable. Cependant nous donnâmes nos bagues et de petites chaînes que nous portions au col. Le Pape n'y fit aucune objection et nous jeta un coup d'œil plein d'aménité et de bonté paternelle. Nous venions de le voir souvent à Gênes. Lui seul et le cardinal, qu'il avait dû nommer légat exprès pour l'occasion, avaient le droit de toucher au Saint-Suaire même. Ils eurent assez de peine à le replier, mais personne ne pouvait leur offrir assistance.

La première boîte fermée, le Pape en prit la clef, puis les cardinaux la placèrent dans la seconde enveloppe. Cette cérémonie faite, le Pape, le Roi et les personnes invitées passèrent dans une pièce où on avait préparé un déjeuner ou plutôt des rafraîchissements, car il n'y

(1) Barthélemy Pacca, évêque d'Ostie (1756-1843). Cardinal (1801). Prosecrétaire d'État (1808). Camerlingue.

avait pas de table mise. Les deux Souverains y distribuèrent leurs politesses. On attendit que la clôture de tous les coffres fût terminée et que les chanoines eussent repris processionnellement le chemin de l'église, puis chacun se retira.

Je ne me rappelle pas si Jules de Polignac assistait à cette cérémonie, mais vers ce temps il arriva porteur de pleins pouvoirs de Monsieur, nommé par le roi Louis XVIII, lieutenant général du royaume. Il prétendait être en mesure de lever une légion française, à cocarde blanche, sur le territoire sarde, mais le gouvernement ne voulut du tout y consentir. Il obtint à grand'peine la permission de s'établir sur la frontière pour surveiller de plus près les relations qu'il conservait dans le Midi. Il s'installa chez un curé. Il était en correspondance presque journalière avec mon père et lui racontait toutes les pauvretés imaginables.

Les renseignements que mon père recevait d'ailleurs lui faisaient prévoir des hostilités prochaines. Il avertit Jules de prendre garde à sa sûreté; celui-ci répondit, en date du 15 juin, qu'il était sûr d'être averti au moins dix jours avant l'ouverture de la campagne, qui ne pouvait pas commencer avant quatre ou cinq semaines. En le remerciant de sa sollicitude il le priait d'être en pleine sécurité, car il était sûr d'être informé plus tôt et mieux que personne.

Le même courrier apportait une lettre du curé — car c'étaient toujours des curés! — de Montmélian qui avertissait mon père qu'après avoir porté sa lettre à la poste, Jules était revenu au presbytère pour prendre son cheval, qu'au moment où il mettait le pied à l'étrier la

maison avait été investie par une compagnie de soldats français, entrés dans la ville sans coup férir, et que Jules avait été fait prisonnier. Le curé en était d'autant plus inquiet que la selle portait des sacoches remplies d'une correspondance qui compromettait Jules et tous ses affiliés.

Le curé avait fait porter sa lettre à travers les montagnes à un bureau non encore occupé, cependant celle de Jules, timbrée de Montmélian, arriva également. C'est encore une occasion où l'imprévoyance dont ce pauvre M. de Polignac paraît si éminemment doué lui a été fatale. Elle est toujours accompagnée d'une confiance en lui-même poussée à un degré fabuleux. Comme il joint à cette outrecuidance une grande témérité, un courage très remarquable, souvent éprouvé, rien ne l'avertit du danger, il s'y précipite en aveugle. Mais il faut lui rendre cette justice, qu'une fois arrivé, il le considère sans faiblesse et subit les conséquences de ses fautes avec une force d'âme peu commune.

Nous fûmes consternés en le sachant prisonnier. La douceur de ses mœurs, l'urbanité de son langage, le rendent fort attachant dans la vie privée. J'oubliai alors que je l'accusais toujours d'être conduit par l'ambition, et de faire du prie-Dieu un marchepied, pour ne plus me rappeler que l'homme facile et obligeant avec lequel j'étais liée depuis notre mutuelle enfance, et je pleurai amèrement sur son sort.

Il était impossible de prévoir comment la politique de l'Empereur l'engagerait à traiter les prisonniers dans la catégorie de Jules. Et lui surtout, que la Restauration avait arraché à la capitivité du régime impé-

rial, se trouvait dans un prédicament tout à part et périlleux.

Mon père se mit fort en mouvement pour se procurer de ses nouvelles; il fut longtemps sans pouvoir y réussir. Toutefois, il obtint une déclaration de tous les ministres, résidant à Turin, qui annonçait des représailles de la part de leurs souverains, si M. de Polignac était traité autrement qu'en prisonnier de guerre. Le cabinet sarde fut le plus récalcitrant, mais consentit enfin à signer le dernier.

Ces démarches se trouvèrent inutiles. Le maréchal Suchet se souciait peu de s'illustrer par cette conquête. Il fit mettre M. de Polignac au fort Barraux, lui conseilla de se tenir parfaitement tranquille, et eut l'air de l'y oublier, tout en l'y faisant très bien traiter. On lui manda de l'envoyer à Paris, il n'en tint compte. Je ne sais s'il aurait pu prolonger longtemps cette bienveillante indifférence, mais les événements marchèrent vite.

Le gouvernement piémontais avait si complètement partagé la sécurité de Jules qu'au même moment, où les Français s'emparaient de Montmélian, un autre corps, traversant la montagne, enlevait à Aiguebelle un beau régiment piémontais qui faisait tranquillement l'exercice avec des pierres de bois à ses fusils. Ce qu'il y a de plus piquant dans cette aventure, c'est que la même chose était arrivée, au même lieu et de la même façon, au début de la guerre précédente.

L'émoi fut grand à Turin. On nomma vite M. de Saint-Marsan ministre de la guerre, quoiqu'il eût servi sous le régime français. On réclama les secours

autrichiens avec autant de zèle qu'on en avait mis à les refuser jusque-là. Mais le général Bubna déclara à M. de Valese qu'il fallait porter la peine de son obstination ; il l'avertissait depuis longtemps que les hostilités étaient prêtes à éclater, et que les négociations occultes et personnelles avec le gouvernement français, pour établir sa neutralité, seraient sans succès. Il n'avait pas voulu le croire, maintenant il le prévenait formellement que si les Français s'étaient emparés du Mont-Cenis avant qu'il pût l'occuper, ce qui lui paraissait fort probable, il retirerait ses troupes en Lombardie et abandonnerait le Piémont.

A la suite de cette menace, il déploya une activité prodigieuse pour la rendre vaine. C'était un singulier homme que ce Bubna. Grand, gros, boiteux par une blessure, paresseux lorsqu'il n'avait rien à faire, il passait les trois quarts des journées couché sur un lit, ou sur la paille dans son écurie, à fumer le plus mauvais tabac du plus mauvais estaminet. Quand il lui plaisait de venir dans le salon, il y était, sauf l'odeur de pipe, homme de la meilleure compagnie, conteur spirituel, fin, caustique, comprenant et employant toutes les délicatesses du langage.

Les affaires civiles ou militaires le réclamaient-elles? Il ne prenait plus un moment de repos ; et ce même Bubna qui avait passé six mois sans quitter, à peine, la position horizontale, serait resté soixante-douze heures à cheval sans en paraître fatigué.

Il me fit la confidence qu'il exagérait un peu ses inquiétudes et la rigueur de ses projets pour se venger de M. de Valese et de ses hésitations. Comme j'étais

très indignée contre celui-ci de la façon dont il s'éloignait de l'ambassadeur de France, je goûtais fort cette espièglerie. Mon père, avec son éminente sagesse, ne partageait pas cette joie; il approuvait M. de Valese d'avoir réussi à éviter à son pays quelques semaines de l'occupation autrichienne. Il compatissait au désir d'un petit royaume de chercher à obtenir un état de neutralité, tout en croyant ce résultat impossible.

Il est certain que la résistance apportée par le cabinet à la rentrée des Autrichiens sur le territoire piémontais compensa, aux yeux des habitants, beaucoup des torts qu'on reprochait au gouvernement. La population les avait pris en haine et ils lui avaient enseigné à regretter les troupes françaises : « Les Français, disait-elle, nous pressuraient beaucoup, mais ils mangeaient chez nous, et avec nous, ce qu'ils prenaient; au lieu que les Allemands prennent plus encore et emportent tout. »

Cela était vrai de l'administration, aussi bien que des chefs et des soldats. Elle faisait venir d'Autriche jusqu'aux fers des chevaux, n'achetait rien dans les pays occupés; mais, en revanche, emportait tout, même les gonds et les verroux des portes et fenêtres dans les casernes que les troupes abandonnaient. Les fourgons qui suivent un corps autrichien évacuant un pays « allié » sont curieux à voir par leur nombre fabuleux, et par la multitude d'objets de toute espèce qu'ils contiennent pêle-mêle. Ces convois excitaient la colère des peuples italiens, victimes de ce système de spoliation générale.

La nouvelle de l'entrée en campagne sur la frontière

de Belgique et de la bataille de Ligny livrée le 16 (1), nous parvint avec une grande rapidité à travers la France et à l'aide du télégraphe qui l'avait apportée à Chambéry. Mais il fallut attendre l'arrivée d'un courrier régulier pour nous conter celle de Waterloo. Après celle-là, celles que nous étions contraints à appeler les bonnes nouvelles, se succédèrent aussi rapidement que les mauvaises trois mois avant. Il fallait bien s'en réjouir, mais ce n'était pas sans saignement de cœur.

Le roi de Sardaigne avait la tête tournée de voir le corps piémontais entrer en France avec l'armée autrichienne, et se croyait déjà un conquérant. Sa magnanimité se contentait du Rhône pour frontière. Il donnait bien quelques soupirs à Lyon, mais il se consolait par l'idée que c'était une ville mal pensante.

J'ai déjà dit qu'il était très accessible; il recevait tout le monde, était fort parlant, surtout dans ce moment d'exaltation. Il n'y avait pas un moine, ni un paysan, qu'il ne retînt pour leur raconter ses projets militaires.

Étant duc d'Aoste, il avait fait une campagne dans la vallée de Barcelonnette (2), et avait conservé une grande admiration pour l'agilité et le courage de ses habitants : aussi voulait-il aller prendre Briançon, par escalade, à la tête de ses « Barbets » (3), comme il les appelait. Il

(1) 16 juin 1815.

(2) Victor-Emmanuel Ier avait été, sous le règne de son père Victor-Amédée III, commandant des troupes piémontaises dans les campagnes contre la France (1792-1796) qui aboutirent au traité de Paris (18 mai 1796).

(3) Nom donné aux Vaudois du Piémont.

développa ce plan au général Frimont (1), lorsqu'il passa pour prendre le commandement en chef de l'armée autrichienne. Bubna, présent à cette entrevue, racontait à faire mourir de rire, l'étonnement calme de l'Alsacien Frimont cherchant vainement ses yeux, pour découvrir ce qu'il pensait de ces extravagances, et obligé par sa malice à y répondre seul.

Heureusement le Roi se laissa choir d'une chaise sur laquelle il était grimpé pour prendre d'assaut une jarre à tabac placée sur une armoire. Il se fit assez de mal, se démit le poignet, et Briançon fut sauvé.

Le physique de ce pauvre prince rendait ses rodomontades encore plus ridicules. Il ressemblait en laid à M. le duc d'Angoulême. Il était encore plus petit, encore plus chétif, ses bras étaient plus longs, ses jambes plus grêles, ses pieds plus plats, sa figure plus grimaçante, enfin il atteignait davantage le type du singe auquel tous deux aspiraient. Il souffrit horriblement de son poignet qui fut mal remis par une espèce de carabin ramené de Sardaigne. Rossi, un des plus habiles chirurgiens de l'Europe, était consigné au seuil du château pour l'avoir franchi sous le gouvernement français. Toutefois, la douleur se fit sentir; au bout de dix à douze jours, Rossi fut appelé, le poignet bien remis, et le Roi soulagé.

(1) Frimont (Jean-Marie, comte de), né en Lorraine (1759-1831), général autrichien. En 1815, occupa Besançon, Lyon et Dijon où il établit son quartier général jusqu'en 1818. Il fut l'agent de la Sainte-Alliance en Italie.

CHAPITRE VI

Réponse de mon père au premier chambellan du duc de Modène. — Conduite du maréchal Suchet à Lyon. — Conduite du maréchal Brune à Toulon. — Catastrophe d'Avignon. — Expulsion des Français résidant en Piémont. — Je quitte Turin. — État de la Savoie. — Passage de Monsieur à Chambéry. — Fête de la Saint-Louis à Lyon. — Pénible aveu. — Gendarmes récompensés par l'Empereur. — Les soldats de l'armée de la Loire. — Leur belle attitude.

Les forfanteries du Roi et des siens, tout absurdes qu'elles étaient, portaient pour nous un son fort désagréable. Quelques semaines plus tard, mon père eut occasion d'en relever une d'une manière très heureuse. Le duc de Modène (1) vint voir son beau-père, il y eut à cette occasion réception à la Cour. Mon père s'y trouva auprès d'un groupe où le premier chambellan de Modène professait hautement la nécessité et la facilité de partager la France pour assurer le repos de l'Europe. Il prit la parole et du ton le plus poli :

« Oserai-je vous prier, monsieur le comte, de m'in-

(1) François IV d'Este (1779-1846). Il était fils de Ferdinand d'Autriche, frère des empereurs Joseph II et Léopold II et de Marie-Béatrice, fille unique d'Hercule III. Il avait épousé sa nièce, Marie-Béatrice, princesse de Sardaigne. Il fut le père de Mme la comtesse de Chambord.

diquer les documents historiques où vous avez puisé qu'on peut disposer de la France comme s'il s'agissait du duché de Modène? »

On peut croire que le premier chambellan resta très décontenancé. Cette boutade, qui contrastait si fort avec l'urbanité habituelle de mon père, eut grand succès à Turin où on détestait les prétentions de l'Allemand duc de Modène.

Les événements de Belgique arrêtèrent la marche des armées françaises en Savoie, et laissèrent le temps aux Autrichiens de réunir à Chambéry des forces trop considérables pour pouvoir leur résister.

L'occupation de Grenoble, où on ne laissa que des troupes piémontaises, acheva d'enorgueillir ces conquérants improvisés. Et je ne sais si le chagrin l'emportait sur la colère, en pensant à nos canons tombés entre les pattes des « Barbets » du Roi.

Quoique le fort Barraux tînt toujours, on avait eu soin d'en laisser évader Jules de Polignac, qui rejoignit le quartier général de Bubna et assista à l'attaque de Grenoble.

Ces souvenirs sont trop pénibles pour y revenir volontiers, j'aime mieux raconter deux faits qui, selon moi, honorent plus nos vieux capitaines qu'un de ces succès militaires qui leur étaient si familiers. Ils prouvent leur patriotisme.

Les Alliés admettaient que partout où ils trouveraient le gouvernement du roi Louis XVIII reconnu avant leur arrivée, ils n'exerceraient aucune spoliation. Mais aussi toutes les places où ils entreraient par force ou par capitulation devaient être traitées comme pays

conquis, et le matériel enlevé. Dieu sait s'ils étaient experts à tels déménagements, Grenoble en faisait foi.

L'avant-garde, sous les ordres du général Bubna, s'approchait de Lyon. M. de Corcelles, commandant la garde nationale, se rendit auprès du général, lui offrit de faire prendre à la ville la cocarde autrichienne, ou la cocarde sarde, toutes enfin, plutôt que la cocarde blanche. Mon ami Bubna, qui, tout aimable qu'il était, n'avait pas pas une bien sainte horreur pour le bien d'autrui, était trop habile pour autoriser les « patriotiques » intentions de M. de Corcelles, mais il ne les repoussa pas tout à fait.

Il lui dit que de si grandes décisions ne s'improvisaient pas, il n'avait point d'instructions à ce sujet, mais il en demanderait. Sans doute, il ne serait pas impossible que la maison de Savoie portât le siège de son royaume à Lyon, tandis que le Piémont pourrait se réunir à la Lombardie. C'était matière à réflexion, en attendant il ne fallait rien brusquer; et il conseillait « tout simplement » de garder la cocarde tricolore. L'armée autrichienne ferait son entrée le lendemain matin, et il serait temps de discuter ensuite les intérêts réciproques.

M. de Corcelles retourna à Lyon et courut rendre compte de sa démarche et de sa conversation au maréchal Suchet (1). Celui-ci le traita comme le dernier des

(1) Louis-Gabriel Suchet, duc d'Albuféra. Né à Lyon en 1772. Volontaire (1792). Chef de bataillon (1793). Général de brigade (1798), de division (1799). Maréchal de France et duc en 1811 après de brillants succès en Espagne. Pair de France à la Restauration. Rayé après les Cent-Jours, rétabli en 1819. Mort en 1829.

hommes, lui dit qu'il était un misérable, un mauvais citoyen ; que, quant à lui, il aimerait mieux voir la France réunie sous une main quelconque, que perdant un seul village. Il le chassa de sa présence, lui ôta le commandement de la garde nationale, fit chercher de tout côté Jules de Polignac, M. de Chabrol (1), M. de Sainneville — l'un préfet, l'autre directeur de la police avant les Cent-Jours, — les installa lui-même dans leurs fonctions, et ne s'éloigna qu'après avoir fait arborer les couleurs royales. Bubna les trouva déployées le lendemain à son grand désappointement, mais il n'osa pas s'en plaindre.

Au même temps les mêmes résultats s'opérèrent à Toulon avec des circonstances un peu différentes. Le maréchal Brune (2) y commandait. La garnison était exaltée jusqu'à la passion pour le système impérial, et la ville partageait ses sentiments. Un matin, à l'ouverture des portes, le marquis de Rivière, l'amiral de Ganteaume (3) et un vieil émigré, le comte de Lardenoy,

(1) Comte de Chabrol de Crousol (André-Jean) (1771-1836), fut ministre de l'intérieur, pair de France, ministre de la marine et ministre des finances sous le ministère Polignac ; il se retira avant les ordonnances de 1830 et rentra dans la vie privée.

(2) Guillaume-Marie-Anne Brune (1763-1815). Ouvrier typographe, journaliste, ami et protégé de Danton. Général à l'armée d'Italie. Maréchal en 1804. Assassiné à Avignon après les Cent-Jours.

(3) Ganteaume (Honoré-Joseph-Antoine) (1755-1818). Lieutenant de frégate (1781). Capitaine de vaisseau (1794). Contre-amiral en Égypte (1799). Conseiller d'État (1800), après avoir ramené Bonaparte en France. Vice-amiral (1804). Commandant l'escadre de la Méditerranée (1809). Rallié aux Bourbons en 1814, il leur demeura fidèle pendant les Cent-Jours et fut fait pair de France par Louis XVIII.

qui était commandant de Toulon pour le Roi, suivis d'un seul gendarme et portant tous quatre la cocarde blanche, forcèrent la consigne, entrèrent au grand trot dans la place, et allèrent descendre chez le maréchal avant que l'étonnement qu'avait causé leur brusque apparition eût laissé le temps de les arrêter.

Ils parvinrent jusque dans le cabinet où le maréchal était occupé à écrire. Surpris d'abord, il se remit immédiatement, tendit la main à M. de Rivière qu'il connaissait, et lui dit :

« Je vous remercie de cette preuve de confiance, monsieur le marquis, elle ne sera pas trompée. »

Les nouveaux arrivés lui montrèrent la déclaration des Alliés, lui apprirent qu'un corps austro-sarde s'avançait du côté de Nice et qu'une flotte anglaise se dirigeait sur Toulon. Dans l'impossibilité de le défendre d'une manière efficace, puisque toute la France était envahie et le Roi déjà à Paris, le maréchal, en s'obstinant à conserver ses couleurs, coûterait à son pays l'immense matériel de terre et de mer contenu dans la place. Les Alliés n'épargneraient rien ; ils se hâtaient pour arriver avant qu'il eût reconnu le gouvernement du Roi. Ces messieurs se fiant à son patriotisme éclairé étaient venus lui raconter la situation telle qu'elle était, et lui juraient sur l'honneur l'exactitude des faits.

Le maréchal lut attentivement les pièces qui les confirmaient, puis il ajouta :

« Effectivement, messieurs, il n'y a pas un moment à perdre. Je réponds de la garnison, je ne sais pas ce que je pourrai obtenir de la ville. En tout cas nous y périrons ensemble, mais je ne serai pas complice d'une

vaine obstination qui livrerait le port aux spoliations des Anglais. »

Il s'occupa aussitôt de réunir les officiers des troupes, les autorités de la ville et les meneurs les plus influents du parti bonapartiste. Il les chapitra si bien, que peu d'heures après, la cocarde blanche était reprise et le vieux Lardenoy reconnu commandant.

Le marquis de Rivière était homme à apprécier la loyauté du maréchal et à en être fort touché. Il l'engagea à rester avec eux dans le premier moment d'effervescence du peuple passionné du Midi. Le maréchal Brune persista à vouloir s'éloigner ; peut-être craignit-il d'être accusé de trahison par son parti. Quel que fût son motif il partit accompagné d'un aide de camp de M. de Rivière; il le renvoya se croyant hors des lieux où il pouvait être reconnu et courir quelque danger. On sait l'horrible catastrophe d'Avignon, et comment un peuple furieux et atroce punit la belle action que l'histoire, au moins, devra consigner dans une noble page.

On voudrait pouvoir dire que la lie de la populace fut seule coupable. Mais, hélas! il y avait parmi les acteurs de cette horrible scène des gens que l'esprit de parti a tellement protégés que la justice des lois n'a pu les atteindre. C'est une des vilaines taches de la Restauration.

La conduite des maréchaux Suchet et Brune m'a toujours inspiré d'autant plus de respect que je n'ai pu me dissimuler qu'elle n'aurait pas été imitée par des chefs royalistes. Il y en a bien peu d'entre eux qui n'eussent préféré remettre leur commandement, au risque de pertes immenses pour la patrie, entre les

mains de l'étranger, à faire replacer eux-mêmes le drapeau tricolore. Et s'il s'en était trouvé, notre parti les aurait qualifiés de traîtres (1).

Dans les premiers jours de mars, le roi de Sardaigne avait publié l'ordre de chasser tous les Français de ses États. Les rapides succès de l'Empereur lui imposèrent trop pour qu'il osât l'exécuter. Mais dès que sa peur fut un peu calmée par le gain de la bataille de Waterloo, il donna des ordres péremptoires, et trouva des agents impitoyables. Des Français, domiciliés depuis trente ans, propriétaires, mariés à des Piémontaises, furent expulsés de chez eux par les carabiniers royaux, conduits aux frontières comme des malfaiteurs, sans qu'on inventât seulement d'articuler contre eux le moindre reproche. Les femmes et les enfants vinrent porter leurs larmes à l'ambassade, nous en étions assaillis. Nous ne pouvions que pleurer avec eux et partager leur profonde indignation.

Mon père faisait officieusement toutes les réclamations possibles. Ses collègues du corps diplomatique se prêtaient à les appuyer et témoignaient leur affliction et leur désapprobation de ces cruelles mesures, mais rien ne les arrêtait. Enfin, mon père reçut un courrier du prince de Talleyrand pour lui annoncer que le gouvernement du roi Louis XVIII était reconstitué.

(1) Mme de Boigne ne cite aucun fait à l'appui de cette opinion, très contestable. Il y eut à cette époque si troublée de notre histoire nationale des actes de faiblesse et des actions de grand dévouement. Mais les erreurs des uns et les vertus des autres sont individuelles. On ne peut, si l'on veut rester impartial, les attribuer exclusivement à un seul parti politique, quel qu'il soit.

Il se rendit aussitôt chez le comte de Valese et lui déclara que si ces persécutions injustifiables continuaient contre les sujets de S. M. T. C., il demanderait immédiatement ses passeports, qu'il en préviendrait sa Cour et était sûr d'être approuvé.

Cette démarche sauva quelques malheureux qui avaient obtenu un sursis, mais la plupart étaient déjà partis; ou au moins ruinés, par cette manifestation intempestive de la peur, et d'une puérile vengeance exercée contre des innocents.

Cette circonstance acheva de m'indisposer contre les gouvernements absolus et arbitraires. La maladie du pays m'avait gagnée à tel point que je ne respirais plus dans ce triste Turin. J'éprouvais un véritable besoin de m'en éloigner, au moins pour un temps. Je me décidai à venir passer quelques semaines à Paris où j'étais appelée par des affaires personnelles. Mon père consentit d'autant plus facilement à mon départ qu'il désirait lui-même avoir, sur ce qui se passait en France, des renseignements plus exacts que ceux donnés par les gazettes. Les dépêches étaient rares et toujours peu explicites; ma correspondance serait détaillée et quotidienne. J'étais faite à me servir de sa lunette, il ne pouvait avoir un observateur qui lui fût plus commode.

J'ai dit que mon frère avait rejoint son prince à Barcelone, il y séjourna et l'accompagna à Bourg-Madame. M. le duc d'Angoulême l'envoya porter ses dépêches au Roi dès qu'il le sut à Paris. Le Roi le renvoya à son neveu, il lui fallut traverser deux fois l'armée de la Loire, ce qui ne fut pas sans quelque

danger, à ce premier moment. Toutefois, il remplit heureusement sa double mission et obtint pour récompense la permission de venir embrasser ses parents.

J'attendis son arrivée, et, après avoir passé quelques jours avec lui, je le précédai sur la route de Paris où il devait venir me rejoindre promptement.

Je quittai Turin, le 18 août, jour de la Sainte-Hélène, après avoir souhaité la fête à ma mère, pour laquelle mon absence n'avait pas de compensation et qui en était désolée. Elle devait le lendemain accompagner mon père à Gênes, où pour cette fois la Reine arriva sans obstacles. Elle débarqua de Sardaigne avec un costume et des façons qui ne rappelaient guère l'élégante et charmante duchesse d'Aoste, dont le Piémont conservait le souvenir. Elle s'y est fait détester, je ne sais si c'est avec justice; je n'ai plus eu de rapports personnels avec ce pays, et on ne peut s'en faire une idée un peu juste qu'en l'habitant. Il y a toujours une extrême réticence dans les récits qu'en font les Piémontais.

Je m'arrêtai quelques jours à Chambéry. J'y appris les circonstances exactes de la trahison des troupes et surtout celle de M. de La Bédoyère. Il était évident qu'il travaillait d'avance son régiment, et que les événements de Grenoble avaient été rien moins que spontanés.

Les esprits étaient fort échauffés en Savoie. L'ancienne noblesse désirait ardemment rentrer sous le sceptre de la maison de Savoie. La bourgeoisie aisée ou commerçante, tous les industriels, voulaient rester Français. Les paysans étaient prêts à crier : « Vive le Roi sarde! » dès que leurs curés le leur ordonneraient.

Jusqu'alors les vœux, les craintes et les répugnances s'exprimaient encore tout bas, on se bornait à se détester cordialement de part et d'autre.

Peu avant les Cent-Jours, Monsieur avait fait un voyage dans le Midi, sa grâce et son obligeance lui avaient procuré de grands succès. A Chambéry, il logea chez M. de Boigne et le traita avec bonté. Le lendemain avant de partir, le duc de Maillé lui remit de la part du prince six croix d'honneur, à distribuer dans la ville. M. de Boigne n'avait pas fait de mauvais choix. Mais cela dépendait de lui. Les diplômes avaient été remplis des noms qu'il indiquait, sans autre renseignement.

Il paraît que dans tout ce voyage, Monsieur payait ainsi son écho à ses hôtes. On a cru que la prodigalité avec laquelle on a semé la croix d'honneur, en 1814, avait un but politique et qu'on voulait la discréditer. Je ne le pense pas, seulement elle n'avait aucun prix aux yeux de nos princes et ils la donnaient comme de peu de valeur. On conçoit à quel point cela devait irriter les gens qui avaient versé leur sang pour l'obtenir.

C'est par cette ignorance du pays, plus que par propos délibéré, que les princes de la maison de Bourbon choquaient souvent, sans s'en douter, les intérêts et les préjugés nationaux nés pendant leur longue absence. Ils ne se donnaient pas la peine de les apprendre ni de s'en informer, bien persuadés qu'ils se tenaient d'être rentrés dans leur patrimoine. Jamais ils n'ont pu comprendre qu'ils occupaient une place, à charge d'âmes, qui imposait du travail et des devoirs.

J'arrivai à Lyon le 25 août. Avec l'assistance de la garnison autrichienne on y célébrait bruyamment la fête de la Saint-Louis. La ville était illuminée, on tirait un feu d'artifice, la population entière semblait y prendre part. On se demandait ce qu'était devenue cette autre foule qui naguère avait accueilli Bonaparte avec de si grands transports! J'ai assisté à tant de péripéties dans les acclamations populaires que je me suis souvent adressé cette question. Je crois que ce sont les mêmes masses, mais diversement électrisées par un petit noyau de personnes exaltées, qui changent et sont entraînées dans des sens différents. Mais la même foule est également de bonne foi dans ses diverses palinodies.

Me voici arrivée à une confession bien pénible. Je pourrais l'épargner, puisqu'elle ne regarde que moi et qu'un sentiment intime; mais je me suis promis de dire la vérité sur tout le monde, je la cherche aussi en moi. Il faut qu'on sache jusqu'où la passion de l'esprit de parti peut dénaturer le cœur.

En arrivant à l'hôtel de l'Europe, je demandai les gazettes, j'y lus la condamnation de M. de La Bédoyère et j'éprouvai un mouvement d'horrible joie. « Enfin, me dis-je, voilà un de ces misérables traîtres puni! » Ce mouvement ne fut que passager, je me fis promptement horreur à moi-même. Mais enfin il a été assez positif pour avoir pesé sur ma conscience. C'est depuis ce moment, depuis le dégoût et le remords qu'il m'inspire, que j'ai abjuré, autant qu'il dépend de moi, les passions de l'esprit de parti et surtout ses vengeances.

Je pourrais, à la rigueur, me chercher une excuse dans tout ce que je venais d'apprendre à Chambéry sur la conduite de M. de La Bédoyère, dans les tristes résultats que sa coupable trahison avait attirés, dans l'aspect de la patrie déchirée et envahie par un million d'étrangers. Mais rien n'excuse, dans un cœur féminin, la pensée d'une sanglante vengeance; et il faut en renvoyer l'horreur à qui il appartient, à l'esprit de parti, monstre dont on ne peut trop repousser les approches quand on vit dans un temps de révolution et qu'on veut conserver quelque chose d'humain.

Je passai deux jours à Lyon où se trouvaient réunies plusieurs personnes avec lesquelles j'étais liée parmi les Français et les étrangers. On me donna les détails des événements de Paris. Les avis étaient divers sur le rôle qu'y avait joué Fouché, mais tout le monde s'accordait à dire qu'il était entré dans le conseil de Louis XVIII à la sollicitation de Monsieur, excité par les plus exaltés du parti émigré. C'est à Lyon que me furent racontés les faits que j'ai rapportés sur la conduite du maréchal Suchet. J'appris aussi une circonstance qui me frappa.

Lorsque Monsieur fit cette triste expédition, au moment du retour de l'île d'Elbe, il fut obligé de quitter la ville par la route de Paris, tandis que toute la garnison et les habitants se précipitaient sur celle de Grenoble au-devant de Napoléon. Deux gendarmes seuls de l'escorte commandée se présentèrent pour accompagner sa voiture. Le lendemain ils furent dénoncés à l'Empereur. Il les fit rechercher et leur

donna de l'avancement. On ne peut nier que cet homme n'eût l'instinct gouvernemental.

Mon séjour à Lyon avait été forcé ; il fallait attendre que la route fût libre, c'est-à-dire complètement occupée par des garnisons étrangères. Je conserve encore le passeport à l'aide duquel j'ai traversé notre triste patrie dans ces jours de détresse (1). Il est curieux par la quantité de visas, en toutes langues, dont il est couvert.

Si ces formalités étaient pénibles, les routes offraient un spectacle consolant pour un cœur français, malgré son amertume. C'était la magnifique attitude de nos soldats licenciés. Réunis par bandes de douze ou quinze, vêtus de leur uniforme, propres et soignés comme un jour de parade, le bâton blanc à la main, ils regagnaient leurs foyers, tristes, mais non accablés et conservant une dignité dans les revers qui les montrait dignes de leurs anciens succès.

J'avais laissé l'Italie infestée de brigands créés par la petite campagne de Murat. Le premier groupe de soldats de la Loire que je rencontrai, en me rappelant ce souvenir, m'inspira un peu de crainte. Mais dès que je les eus envisagés, je ne ressentis plus que l'émotion de la sympathie. Eux-mêmes semblaient la comprendre. Les plus en avant des bandes que je dépassais me regardaient fixement comme pour chercher à deviner à quoi j'appartenais; mais les derniers me saluaient toujours. Ils m'inspiraient ce genre de pitié que le

(1) Voir ci-contre le fac-similé de cette pièce retrouvée dans les papiers de Mme de Boigne.

LE
COMPT.
DE LA PLACE

Vu Par Le Commandant
Macon le 26 aout 1815.
allez à Paris

De Saukenau
Lieut de place

COMMANDO
MÀCON.

[illegible] Commandantur
den 27ten August 1815
[illegible]

[illegible]
[illegible] Commandant

Auxerre [illegible] 28 [illegible] Aug 1815
[illegible]

poète a qualifiée de charmante, et que la magnanimité commande forcément quand on n'a pas perdu tout sentiment généreux.

Je ne pense pas qu'il y ait quelque chose de plus beau dans l'histoire, que la conduite générale de l'armée et l'attitude personnelle des soldats, à cette époque. La France a droit de s'en enorgueillir. Je n'attendis pas le jour de la justice pour en être enthousiasmée, et dès lors je les considérais avec respect et vénération. Il est bien remarquable en effet, que dans un moment où plus de cent cinquante mille hommes furent renvoyés de leurs drapeaux et rejetés, sans état, dans le pays, il n'y eut pas un excès, pas un crime commis dans toute la France, qui pût leur être imputé. Les routes restèrent également sûres, les châteaux conservèrent leur tranquillité, les villes, les bourgs et les villages acquirent des citoyens utiles, des ouvriers intelligents, des chroniqueurs intéressants.

Rien ne fait plus l'éloge de la conscription que cette noble conduite des soldats qu'elle a produits, je la crois unique dans les siècles. J'étais ennemie des soldats de Waterloo. Je les qualifiais à juste titre, de traîtres (1) depuis trois mois, mais je n'eus pas fait une journée de route, sans être fière de mes glorieux compatriotes.

(1) A la monarchie légitime dont ils avaient abandonné la cause lors du retour de l'île d'Elbe pour suivre Napoléon.

CHAPITRE VII

Mme de La Bédoyère. — Son courage. — Son désespoir. — Sa résignation. — La baronne de Krüdener. — Elle me fait une singulière réception. — Récit de son arrivée à Heidelberg. — Son influence sur l'empereur Alexandre. — Elle l'exerce en faveur de M. de La Bédoyère. — Saillie de M. de Sabran. — Pacte de la Sainte-Alliance. — Soumission de Benjamin Constant à Mme de Krüdener. — Son amour pour Mme Récamier. — Sa conduite au 20 mars. — Sa lettre au roi Louis XVIII.

Comme pour me faire mieux sentir l'horreur du cruel sentiment que j'avais éprouvé au sujet de M. de La Bédoyère, je trouvai Paris encore tout ému de ses derniers moments.

Lorsqu'en 1791, le comte et la comtesse de Chastellux avaient suivi Madame Victoire à Rome, deux de leurs cinq enfants, Henry et Georgine, étaient restés en France où leur grand'mère les avait élevés dans la retraite absolue d'un petit château de Normandie (1).

(1) Mme de Boigne veut évidemment indiquer le château du Thil-en-Fôret dans l'Eure. La comtesse douairière de Chastellux, née en 1725, était la fille de Georges Jubert marquis du Thil.

Henry (né en 1786) et Victoire-Georgine (née en 1790) restèrent jusqu'en mars 1793 au château de Roussillon, en Bourgogne. Cette terre ayant été confisquée avec celle de Chastellux, comme bien d'émigrés, ils furent recueillis par Mme Guillot, mère du régisseur, puis remis à leur grand'tante, la marquise de la Tournelle née de Chastellux.

Dans une lettre du 21 mars 1795, la comtesse de Chastellux

A sa mort Georgine alla rejoindre, en Italie, ses parents qui bientôt revinrent à Paris. Elle ne put jamais vaincre l'extrême timidité née de la solitude où elle avait vécu jusqu'à dix-huit ans. Elle y avait connu Charles de La Bédoyère, les terres de leurs mères se trouvaient situées dans le même canton. La petite voisine inspira dès l'enfance une affection qu'elle partagea. Elle devint très jolie, et M. de La Bédoyère très amoureux. Henry de Chastellux, dont il avait été le camarade de collège, encouragea ce sentiment. Les La Bédoyère, dans l'espoir de fixer leur fils, s'en réjouirent; les Chastellux y consentirent, et peu de temps avant la Restauration le mariage eut lieu.

Charles de La Bédoyère faisait des dettes, aimait le jeu, les femmes, et surtout la guerre. Du reste, il était bon enfant, spirituel, gai, loyal, franc, généreux, pro-

écrit de Rome à la marquise d'Osmond : « Nous n'avons eu de nouvelles que de nos enfants, au mois de septembre ils étaient à Autun et ma tante... était en prison à Mâcon et telles choses que nous ayons faites nous n'avons plus entendu parler d'eux. Vous sentirez sans que je vous le dise tout ce que notre âme souffre, ma belle-mère est à Rouen... »

La comtesse douairière de Chastellux fut arrêtée à Rouen, amenée à Paris au Luxembourg, puis relâchée (septembre et octobre 1794), elle revint à Thil. Elle mourut le 31 mai 1798.

La marquise de la Tournelle était morte le 18 avril 1797.

Henry de Chastellux et sa sœur Georgine rejoignirent leurs parents en Italie à la fin de 1803. Le comte et la comtesse de Chastellux rentrèrent en France et s'établirent au château du Thil au commencement de 1811.

Le mariage de Mlle de Chastellux avec le comte de La Bédoyère eut lieu au mois de novembre 1813.

Le comte de Chastellux mourut le 7 avril 1814, et sa femme le 14 novembre 1816. (Cf. *Histoire généalogique de la famille de Chastellux*, et *Lettre inédite provenant des papiers de Mme de Boigne*.)

mettait de se corriger de tous ses travers et comptait de bonne foi y réussir. Tel qu'il était Georgine l'adorait. Mais c'était à si petit bruit, elle était si craintive de paraître et de se montrer, qu'on pouvait vivre avec elle des mois entiers sans découvrir ses sentiments. C'est sans comparaison la personne la plus modestement retirée en elle-même que j'aie jamais rencontrée.

Au retour de Bonaparte, elle se désola du rôle que son mari avait joué. Quoique à peine relevée de couches, elle quitta sa maison, se réfugia chez ses parents, et lorsqu'il arriva à la suite de l'Empereur, elle refusa de le voir. Les événements ayant amené une prompte réaction, elle reprit ses relations avec lui dès qu'il fut malheureux, et chercha à dénaturer sa fortune pour lui procurer des moyens d'évasion. Elle comptait le rejoindre avec leur enfant. Je crois que c'est pour compléter ces arrangements qu'il revint à Paris où il fut arrêté.

Aussitôt, cette femme si timide devint une héroïne. Les visites, les prières, les supplications, les importunités, rien ne lui coûtait. Elle alla solliciter sa famille d'employer son crédit, de lui prêter son assistance; personne ne voulut l'accompagner ni faire aucune démarche. Privée de tout secours elle ne s'abandonna pas elle-même. Elle heurta à toutes les portes, força celles qu'on refusait de lui ouvrir, parvint jusqu'à Mme la duchesse d'Angoulême sans pouvoir l'attendrir, et déploya partout un courage de lion.

Ayant tout épuisé, elle eut recours à Mme de Krüdener. Cette dernière visite lui ayant offert un faible rayon d'espoir, la pauvre jeune mère, portant son enfant

dans ses bras, courut à l'abbaye pour le communiquer à son mari.

Elle trouva la place encombrée de monde, un fiacre environné de troupes était arrêté devant la porte de la prison, un homme y montait. Un cri affreux se fit entendre, elle avait reconnu M. de La Bédoyère. La scène n'était que trop expliquée. L'enfant tomba de ses mains, elle se précipita dans la fatale voiture, et perdit connaissance. Charles la reçut dans ses bras, l'embrassa tendrement, la remit aux soins d'un serviteur fidèle, qui déjà, s'était emparé de l'enfant, et profitant de son évanouissement fit fermer la portière de la voiture. Sa fin ne démentit pas le courage qu'il avait souvent montré sur les champs de bataille. Mme de La Bédoyère fut ramenée chez elle sans avoir repris le sentiment de sa misère.

A dater de ce moment, elle est rentrée dans sa timidité native. Pendant longtemps elle a refusé de voir sa famille. Elle ne lui pardonnait pas son cruel stoïcisme.

Vingt années se sont écoulées au moment où j'écris, et sa tristesse ne s'est pas démentie un seul jour. En revanche, ses sentiments royalistes se sont exaltés jusqu'à la passion. Le sang de la victime sacrifiée à la Restauration, lui a semblé un holocauste qui devait en assurer la durée et la gloire. Elle a élevé son fils dans ces idées; pour elle, la légitimité est une religion.

J'ai déjà dit avec quelle pacifique lenteur son frère Henry avait habitude de voyager. Je ne sais où il se trouvait lors de la castastrophe. Mais son absence ayant permis à Georgine d'espérer qu'il l'aurait assistée dans ces affreux moments, s'il avait été à Paris,

elle avait reporté sur lui toute la tendresse qui n'était pas absorbée par son fils et sa douleur. Ce n'est qu'au mariage d'Henry avec Mlle de Duras, à l'occasion duquel il prit le nom de duc de Rauzan, qu'elle consentit à revoir sa famille. Elle a toujours vécu dans la retraite la plus austère.

Le nom de Mme de Krüdener (1) s'est trouvé tout à l'heure sous ma plume; mes rapports avec elle ne sont venus qu'un peu plus tard, mais je puis aussi bien les rapporter ici.

Je fus menée chez elle par Mme Récamier. Je trouvai une femme d'une cinquantaine d'années, qui avait dû être extrêmement jolie. Elle était maigre, pâle, sa figure portait la trace des passions; ses yeux étaient caves mais très beaux, son regard plein d'expression. Elle avait cette voix sonore, douce, flexible, timbrée, un des plus grands charmes des femmes du Nord. Ses cheveux gris, sans aucune frisure et partagés sur le front, étaient peignés avec une extrême propreté. Sa robe noire, sans ornement, n'excluait cependant pas l'idée d'une certaine recherche.

Elle habitait un grand et bel appartement dans un hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les glaces, les décorations, les ornements de toute espèce, les

(1) Juliana de Wietenghoff, née à Riga en Livonie (1764), épousa, en 1783, le baron de Krüdener, diplomate, qu'elle suivit dans ses ambassades. Après une existence assez légère et mouvementée qu'elle a pris soin de raconter dans un roman autobiographique, et devenue veuve, elle adopta les idées de Swedenborg. Pendant quelques années elle exerça une influence sur l'empereur de Russie Alexandre Ier, et contribua, dit-on, au pacte de la Sainte-Alliance. Puis elle tomba en disgrâce et mourut en Crimée (1824).

meubles, tout était recouvert de toile grise; les pendules elles-mêmes étaient enveloppées de housses qui ne laissaient voir que le cadran. Le jardin s'étendait jusqu'aux Champs-Élysées, c'était par là que l'empereur Alexandre, logé à l'Élysée-Bourbon, se rendait chez Mme de Krüdener à toutes les heures du jour et de la nuit.

Notre arrivée avait interrompu une espèce de leçon qu'elle faisait à cinq ou six personnes. Après les politesses d'usage, qu'elle nous adressa avec aisance et toutes les formes usitées dans le grand monde, elle la continua. Elle parlait sur la foi. L'expression de ses yeux et le son de sa voix changèrent seuls lorsqu'elle reprit son discours. Je fus émerveillée de l'abondance, de la facilité, de l'élégance de son improvisation. Son regard avait tout à la fois l'air vague et inspiré. Au bout d'une heure et demie elle cessa de parler, ses yeux se fermèrent, elle sembla tomber dans une sorte d'anéantissement; les adeptes m'avertirent que c'était le signal de la retraite.

J'avais été assez intéressée. Cependant je ne comptais pas assister à une seconde représentation. Elles étaient à jour fixe. Je crus convenable d'en choisir un autre pour laisser mon nom à la porte de Mme de Krüdener. A ma surprise, je fus admise, elle était seule.

« Je vous attendais, me dit-elle, « la voix » m'avait annoncé votre visite; j'espère de vous, mais pourtant... j'ai été trompée si souvent!! »

Elle tomba dans un silence que je ne cherchai pas à rompre ne sachant pas quel ton adopter. Elle reprit

enfin et me dit que « la voix » l'avait prévenue qu'elle aurait dans la ligne des prophétesses « une » successeur qu'elle formerait et qui était destinée à aller plus près qu'elle de la divinité; car elle ne faisait qu'entendre, et celle-là verrait!

« La voix » lui avait annoncé que cette prédestinée devait être une femme ayant conservé dans le grand monde des mœurs pures. Mme de Krüdener la rencontrerait au moment où elle s'y attendrait le moins et sans qu'aucun précédent eût préparé leur liaison. Ses rêves, qu'elle n'osait appeler des visions — car, hélas! elle n'était pas appelée à voir, — la lui avaient représentée sous quelques-uns de mes traits. Je me défendis avec une modestie très sincère d'être appelée à tant de gloire. Elle plaida ma cause vis-à-vis de moi-même avec la chaleur la plus entraînante, et de manière à me toucher au point que mes yeux se remplirent de larmes. Elle crut avoir acquis un disciple, si ce n'est un successeur, et m'engagea fort à revenir souvent la voir. Pendant cette matinée, car sa fascination me retint plusieurs heures, elle me raconta comment elle se trouvait à Paris.

Dans le courant de mai 1815 elle se rendait au sud de l'Italie où son fils l'attendait. Entre Bologne et Sienne, les souffrances qu'elle ressentit l'avertirent qu'elle s'éloignait de la route qu'il lui appartenait de suivre. Après s'être débattue toute une nuit contre cette vive contrariété, elle se résigna et revint sur ses pas. Le bien-être immédiat qu'elle éprouva lui indiqua qu'elle était dans la bonne voie. Il continua jusqu'à Modène, mais quelques lieues faites sur la route de

Turin lui rendirent ses anxiétés, elles cédèrent dès qu'elle se dirigea sur Milan.

En arrivant dans cette ville, elle apprit qu'un cousin, son camarade d'enfance, aide de camp de l'empereur Alexandre, était tombé dangereusement malade en Allemagne. Voilà la volonté de « la voix » expliquée; sans doute elle est destinée à porter la lumière dans cette âme, à consoler cet ami souffrant. Elle franchit le Tyrol, encouragée par les sensations les plus douces. Elle se rend à Heidelberg, où se trouvaient les souverains alliés; son cousin était resté malade dans une autre ville. Elle s'informe du lieu et part le lendemain matin n'ayant vu personne.

Mais à peine a-t-elle quitté Heidelberg que son malaise se renouvelle et plus violemment que jamais. Elle cède enfin, et au bout de quelques postes, elle reprend la route de Heidelberg. La tranquillité renaît en elle, il lui devient impossible de douter que sa mission ne soit pour ce lieu; elle ne la devine pas encore. L'empereur Alexandre va faire une course de quelques jours et le tourment qu'elle éprouve pendant son absence lui indique à qui elle est appelée à faire voir la lumière. Elle se débat vainement contre la volonté de « la voix »; elle prie, elle jeûne, elle implore que ce calice s'éloigne d'elle, « la voix » est impitoyable, il faut obéir.

La baronne de Krüdener ne me raconta pas par quel moyen elle était arrivée dans l'intimité de l'Empereur, mais elle y était parvenue. Elle avait inventé pour lui une nouvelle forme d'adulation. Il était blasé sur celles qui le représentaient comme le premier potentat de la

terre, l'Agamemnon des rois, etc., etc., aussi ne lui parla-t-elle pas de sa puissance mondaine, mais de la puissance mystique de ses prières. La pureté de son âme leur prêtait une force qu'aucun autre mortel ne pouvait atteindre, car aucun n'avait à résister à tant de séductions. En les surmontant, il se montrait l'homme le plus vertueux et conséquemment le plus puissant auprès de Dieu. C'est à l'aide de cette habile flatterie qu'elle le conduisait à sa volonté. Elle le faisait prier pour elle, pour lui, pour la Russie, pour la France. Elle le faisait jeûner, donner des aumônes, s'imposer des privations, renoncer à tous ses goûts. Elle obtenait tout de lui par l'espoir d'accroître son crédit dans le ciel.

Elle indiquait plutôt qu'elle n'exprimait, que « la voix » était Jésus-Christ. Elle ne l'appelait jamais que « la voix », et avec des torrents de larmes elle avouait que les erreurs de sa jeunesse lui interdisaient à jamais l'espoir de voir. Il est impossible de dire avec quelle onction elle peignait le sort de celle appelée à voir !

Sans doute, en lisant cette froide rédaction, on dira : c'était une folle ou bien une intrigante. Peut-être la personne qui portera ce jugement aurait-elle été sous le charme de cette brillante enthousiaste. Quant à moi, peu disposée à me passionner, je me méfiai assez de l'empire qu'elle pouvait exercer pour n'y plus retourner que de loin en loin, et ses jours de réception, elle y était moins séduisante que dans le tête-à-tête.

J'ai quelquefois pensé que M. de Talleyrand, se sentant trop brouillé avec l'empereur Alexandre pour espérer reprendre une influence personnelle sur lui,

avait trouvé ce moyen d'en exercer. Il est certain que la baronne de Krüdener était très favorable à la France pendant cette triste époque de 1815. Et, quand elle avait fait passer plusieurs heures en prières à l'empereur Alexandre pour qu'un nuage découvert par elle sur l'étoile de la France s'en éloignât; quand elle lui avait demandé d'employer à cette œuvre la force de sa médiation dans le ciel; quand elle lui avait assuré que « la voix » l'annonçait exaucé; il était bien probable que si, à la conférence du lendemain, quelque article bien désastreux pour la France était réclamé par les autres puissances, l'Empereur, venant au secours du suppliant, appuierait ses prières mystiques du poids de sa grandeur terrestre.

Ce n'était pas exclusivement pour les affaires publiques que Mme de Krüdener employait Alexandre. Voici ce qui arriva au sujet de M. de La Bédoyère. Sa jeune femme, comme je l'ai dit, vint supplier la baronne de faire demander sa grâce par l'empereur Alexandre. Elle l'accueillit avec autant de bienveillance que d'émotion et promit tout ce qui lui serait permis. En conséquence, elle s'enferma dans son oratoire. L'heure se passait, l'Empereur la trouva en larmes et dans un état affreux. Elle venait de livrer un long combat à « la voix » sans en obtenir la permission de présenter la requête à l'Empereur. Il ne devait prendre aucun parti dans cette affaire, hélas! Et la sentence était d'autant plus rigoureuse que l'âme de M. de La Bédoyère n'était pas en état de grâce! L'exécution eut lieu.

Alors Mme de Krüdener persuada à l'Empereur qu'il lui restait un grand devoir à remplir. Il fallait



employer en faveur de ce malheureux, qu'il avait fait le sacrifice d'abandonner aux vengeances humaines, l'influence de sa puissante protection près de Dieu. Elle le retint huit heures d'horloge dans son oratoire, priant, agenouillé sur le marbre. Elle le congédia à deux heures du matin; à huit un billet d'elle lui apprenait que « la voix » lui avait annoncé que les vœux de l'Empereur étaient exaucés. Elle écrivit en même temps à la désolée Mme de La Bédoyère, qu'après avoir passé quelques heures en purgatoire, son mari devait à l'intercession des prières de l'Empereur, une excellente place en paradis; qu'elle avait la satisfaction de pouvoir le lui affirmer, bien persuadée que c'était le meilleur soulagement à sa douleur.

J'avais eu connaissance de cette lettre et du transport de douleur, poussé presque jusqu'à la fureur, qu'elle avait causé à Georgine. J'interrogeai avec réticence Mme de Krüdener à ce sujet, elle l'aborda franchement et me raconta tout ce que je viens de répéter.

Je me rappelle une scène assez comique dont je fus témoin chez elle. Nous nous y trouvâmes sept ou huit personnes réunies un matin. Elle nous parlait, de son ton inspiré, des vertus surnaturelles de l'empereur Alexandre, et elle vantait beaucoup le courage avec lequel il renonçait à son intimité avec Mme de Narishkine, sacrifiant ainsi à ses devoirs ses sentiments les plus chers et une liaison de seize années.

« Hélas! s'écria Elzéar de Sabran (avec une expression de componction inimitable), hélas! quelquefois, en ce genre, on renonce plus facilement à une liaison de seize années qu'à une de seize journées! »

Nous partîmes tous d'un éclat de rire, et Mme de Krüdener nous en donna l'exemple. Mais bientôt reprenant son rôle, elle se retira au bout de la chambre comme pour faire excuse à « la voix » de cette incongruité.

Quel que fût le motif qui dirigeât Mme de Krüdener, — et pour moi je la crois enthousiaste de bonne foi — elle était parvenue à jouer un rôle très important. Après avoir protégé la France dans tout le cours des négociations pour la paix, elle a été la véritable promotrice de la Sainte-Alliance. Elle a accompagné l'Empereur au fameux camp de Vertus, et la déclaration que les souverains y ont signée, appelée dès lors le pacte de la Sainte-Alliance, a été rédigée par Bergasse, autre illuminé dans le même genre, sous ses yeux et par ses ordres (1). Les Russes et les entours de l'Empereur étaient fort contrariés du ridicule qui s'attachait à ses rapports avec Mme de Krüdener, et le comte de Nesselrode me reprocha, avec une sorte d'impatience, d'avoir été chez cette intrigante, comme il la qualifiait.

Au nombre de ses adeptes les plus ardents semblait être Benjamin Constant. Je dis semblait, parce qu'il a toujours été fort difficile de découvrir les véritables motifs des actions de M. Constant. Elle le faisait jeûner, prier, l'accablait d'austérités, au point que sa santé s'en

(1) « Mme de Krüdener subissait l'influence d'un sieur Bergasse, fort connu en France depuis près de trente ans par la chaleur avec laquelle il avait défendu les jongleries de Cagliostro et les excentricités du mesmérisme. Le traité de la Sainte-Alliance avait été inspiré par ces deux personnes. Je crois même que la minute en fut entièrement écrite de la main de M. Bergasse. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 23).

ressentit et qu'il était horriblement changé. Sur la remarque qui lui en fut faite, Mme de Krüdener répondit qu'il lui était bon de souffrir, car il avait beaucoup à expier, mais que le temps de sa probation avançait. Je ne sais si c'est précisément « la voix » que Benjamin cherchait à se concilier, ou s'il voulait s'assurer la protection spéciale de l'Empereur ; car à cette époque sa position en France était si fausse qu'il pensait à s'expatrier.

Mme Récamier avait trouvé dans son exil la fontaine de Jouvence. Elle était revenue d'Italie, en 1814, presque aussi belle et beaucoup plus aimable que dans sa première jeunesse. Benjamin Constant la voyait familièrement depuis nombre d'années, mais tout à coup il s'enflamma pour elle d'une passion extravagante. J'ai déjà dit qu'elle avait toujours un peu de sympathie, et beaucoup de reconnaissance, pour tous les hommes amoureux d'elle. Benjamin puisa amplement dans ce fonds général. Elle l'écoutait, le plaignait, s'affligeait avec lui de ne pouvoir partager un sentiment si éloquemment exprimé.

Il était à l'apogée de cette frénésie au moment du retour de Napoléon. Mme Récamier en fut accablée, elle craignait de nouvelles persécutions. Benjamin, trop enthousiaste pour ne pas adopter l'impression de la femme dont il était épris, écrivit, sous cette influence, une diatribe pleine de verve et de talent contre l'Empereur. Il y annonçait son hostilité éternelle. Elle fut imprimée dans le *Moniteur* du 19 mars. Louis XVIII abandonna sa capitale dans la nuit.

Quand le pauvre Benjamin apprit cette nouvelle, la terreur s'empara de son cœur, qui n'était pas si haut

placé que son esprit. Il courut à la poste. Point de chevaux; les diligences, les malles-postes, tout était plein; aucun moyen de s'éloigner de Paris. Il alla se cacher dans un réduit qu'il espérait introuvable. Qu'on juge de son effroi lorsque le lendemain on vint le chercher de la part de Fouché. Il se laisse conduire plus mort que vif. Fouché le reçoit très poliment et lui dit que l'Empereur veut le voir sur-le-champ. Cela lui paraît étrange, cependant il se sent un peu rassuré. Il arrive aux Tuileries, toutes les portes s'ouvrent devant lui.

L'Empereur l'accoste de la mine la plus gracieuse, le fait asseoir et entame la conversation en lui assurant que l'expérience n'a pas été chose vaine pour lui. Pendant les longues veilles de l'île d'Elbe il a beaucoup réfléchi à sa situation et aux besoins de l'époque; évidemment les hommes réclament des institutions libérales. Le tort de son administration a été de trop négliger les publicistes comme M. Constant. Il faut à l'Empire une constitution et il s'adresse à ses hautes lumières pour la rédiger.

Benjamin, passant en une demi-heure de la crainte d'un cachot à la joie d'être appelé à faire le petit Solon, et à voir ainsi s'accomplir le rêve de toute sa vie, pensa se trouver mal d'émotion. La peur et la vanité s'étaient partagé son cœur, la vanité y demeura souveraine. Il fut transporté d'admiration pour le grand Empereur qui rendait si ample justice au mérite de Benjamin Constant. Et l'auteur de l'article du *Moniteur* du 19 était le 22 conseiller d'État et prôneur en titre de Bonaparte.

Il se présenta, un peu honteux, chez Mme Récamier;

elle n'était pas femme à lui témoigner du mécontentement. Peut-être même fut-elle bien aise de se trouver délivrée de la responsabilité qui aurait pesé sur elle s'il avait été persécuté pour des opinions qui étaient d'entraînement plus que de conviction. Les partis furent moins charitables. Les libéraux ne pardonnèrent pas à Benjamin son hymne pour les Bourbons et la légitimité, les impérialistes, ses sarcasmes contre Napoléon, les royalistes, sa prompte palinodie du 19 au 21 mars et le rôle qu'il joua à la fin des Cent-Jours, lorsqu'il alla solliciter des souverains étrangers un maître quelconque pourvu que ce ne fût pas Louis XVIII.

Toutes ces variations l'avaient fait tomber dans un mépris universel. Il le sentait et s'en désolait. C'était dans cette disposition qu'il s'était remis entre les mains de Mme de Krüdener. Était-ce avec un but mondain ou seulement pour donner le change à son imagination malade? c'est ce que je n'oserais décider. Il allait encore chercher des consolations auprès de Mme Récamier; elle le traitait avec douceur et bonté. Mais, au fond, il lui savait mauvais gré de l'article inspiré par elle et cette circonstance avait été la crise de sa grande passion.

Je n'ai jamais connu personne qui sût, autant que Mme Récamier, compatir à tous les maux et tenir compte de ceux qui naissent des faiblesses humaines, sans en éprouver d'irritation. Elle ne sait pas plus mauvais gré à un homme vaniteux de se laisser aller à un acte inconséquent, pas plus à un homme peureux de faire une lâcheté qu'à un goutteux d'avoir la goutte, ou à un boiteux de ne pouvoir marcher droit. Les infir-

mités morales lui inspirent autant et peut-être plus de pitié que les infirmités physiques. Elle les soigne d'une main légère et habile qui lui a concilié la vive et tendre reconnaissance de bien des malheureux. On la ressent d'autant plus vivement que son âme, aussi pure qu'élevée, ne puise cette indulgence que dans la source abondante de compassion placée par le ciel dans ce sein si noblement féminin.

Quelques semaines plus tard Benjamin Constant conçut l'idée d'écrire à Louis XVIII une lettre explicative de sa conduite; la tâche était malaisée. Il arriva plein de cette pensée chez Mme Récamier et l'en entretint longuement. Le lendemain il y avait du monde chez elle; elle lui demanda très bas :

« Votre lettre est-elle faite?

— Oui.

— En êtes-vous content?

— Très content, je me suis presque persuadé moi-même. »

Le Roi fut moins facile à convaincre. Je crois, sans en être sûre, que cette lettre a été imprimée. Il n'y a que le parti royaliste assez bête pour tenir longtemps rigueur à un homme de talent. Au bout de peu de mois Benjamin Constant était un des chefs de l'opposition (1).

(1) Nommé député de la Sarthe en 1819 il fut, malgré le désordre de sa vie et sa passion pour le jeu, l'un des adversaires les plus redoutables de la Restauration. Il mourut en 1830. Il était né à Lausanne en 1767 et avait été naturalisé Français.

CHAPITRE VIII

Exigences des étrangers en 1815. — Dispositions de l'empereur Alexandre au commencement de la campagne. — Jolie réponse du général Pozzo à Bernadotte. — Conduite du duc de Wellington et du général Pozzo. — Étonnement de l'empereur Alexandre. — Séjour du Roi et des princes en Belgique. — Énergie d'un soldat. — Obligeance du prince de Talleyrand. — Le duc de Wellington dépouille le musée. — Le salon de la duchesse de Duras. — Mort d'Hombert de La Tour du Pin. — Chambre dite introuvable. — Démission de M. de Talleyrand. — Mon père est nommé ambassadeur à Londres. — Le duc de Richelieu. — Révélation du docteur Marshall. — Visite au duc de Richelieu. — Désobligeante réception. — Son excuse.

Je reviens à mon arrivée à Paris. Quelque disposée que je fusse à partager la joie que causait le retour du Roi, elle était empoisonnée par la présence des étrangers. Leur attitude y était bien plus hostile que l'année précédente. Vainqueurs de Napoléon, en 1814, ils s'étaient montrés généreux; alliés de Louis XVIII, en 1815, ils poussèrent les exigences jusqu'à l'insulte.

La force et la prospérité de la France avaient excité leur surprise et leur jalousie. Ils la croyaient épuisée par nos longues guerres. Ils la virent, avec étonnement, surgir de ses calamités, si belle et encore si puissante, qu'au congrès de Vienne M. de Talleyrand avait pu lui faire jouer un rôle prépondérant. Les cabinets et

les peuples s'en étaient également émus, et l'occasion d'une nouvelle croisade contre nous s'étant représentée, ils prétendaient bien en profiter.

Mais leur haine fut aveugle, car s'ils voulaient abaisser la France, ils voulaient en même temps consolider la Restauration. Or, les humiliations de cette époque infligèrent au nouveau gouvernement une flétrissure dont il ne s'est point relevé et qui a été un des motifs de sa chute. La nation n'a jamais complètement pardonné à la famille royale les souffrances imposées par ceux qu'elle appelait ses alliés. Si on les avait qualifiés d'ennemis, la rancune aurait été moins vive et moins longue.

Ce sentiment, fort excusable, était pourtant très injuste. Assurément Louis XVIII ne trouvait aucune satisfaction à voir des canons prussiens braqués sur le château des Tuileries. L'aspect des manteaux blancs autrichiens, fermant l'entrée du Carrousel pendant qu'on dépouillait l'Arc de Triomphe de ses ornements, ne lui souriait point. Il ne lui était pas agréable qu'on vînt, jusque dans ses appartements, enlever les tableaux qui décoraient son palais. Mais il était forcé de supporter ces avanies et de les dévorer en silence. D'autre part, c'est à sa fermeté personnelle qu'on doit la conservation du pont d'Iéna que Blücher (1) voulait

(1) Gebhard Leberecht de Blücher, feld-maréchal des armées prussiennes (1742-1819). Battu par Davoust à Auerstædt, puis à Champaubert et à Montmirail par Napoléon, dans la campagne de France en 1813, il le fut encore à Ligny en 1815, mais décida par son arrivée sur le champ de bataille le sort de la journée de Waterloo. Entré de nouveau à Paris il commit des actes révoltants

faire sauter, et celle de la colonne de la place Vendôme, que les Alliés voulaient abattre et se partager. Il fut assisté dans cette dernière occurrence par l'empereur Alexandre. Ce souverain toujours généreux, malgré son peu de goût pour la famille royale, et la velléité, qu'il avait conçue au commencement de la campagne, de ne point l'assister à remonter sur le trône, employa cependant son influence dans la coalition à adoucir les sacrifices qu'on voulait nous imposer.

Je n'ai jamais bien su quel avait été son projet lors de la bataille de Waterloo. Peut-être n'en avait-il pas d'arrêté et se trouvait-il dans ce vague dont Pozzo (1) avait montré les inconvénients d'une manière si piquante au prince royal de Suède (2), en 1813. Quoique par là je revienne sur mes pas, je veux rappeler cette circonstance.

de vandalisme, pilla Saint-Cloud, s'établit à Rambouillet et rançonna honteusement les populations des départements voisins.

(1) Charles-André Pozzo di Borgo, né en Corse en 1764. Député à l'Assemblée législative (1791). Procureur syndic de la Corse (1792). Il se déclare contre Bonaparte chef du parti révolutionnaire français en faveur des royalistes. Secrétaire d'État du vice-roi anglais Gilbert Elliot, il fut obligé de fuir avec lui devant les troupes françaises. Il se réfugia à Londres (v. t. I, p. 192). Entré au service de la Russie, il fut l'ennemi acharné de Bonaparte. A la Restauration, il devint ambassadeur en France jusqu'en 1834, puis à Londres. En 1839, il rentra dans la vie privée et mourut à Paris en 1842.

(2) Bernadotte (Jean-Baptiste-Jules), né à Pau en 1764. Sergent au Royal-marine en 1789. Colonel en 1792, général de division l'année suivante. Ambassadeur à Vienne puis ministre de la guerre (1798-1799). Maréchal en 1804. Disgracié par Napoléon, il est désigné comme prince héritier par les États de Suède en 1810. Roi en 1818. Il meurt en 1844. Il était, par son mariage avec Mlle Désirée Clary, beau-frère de Joseph Bonaparte.

Pendant la campagne de Saxe, Pozzo et sir Charles Stewart avaient été envoyés en qualité de commissaires russe et anglais à l'armée suédoise. Les Alliés craignaient toujours un retour de Bernadotte en faveur de l'empereur Napoléon. Il se décida enfin à entrer en ligne et prit part à la bataille de Leipsick; la déroute de l'armée française fut complète. Aussitôt l'esprit gascon de Bernadotte se mit à battre les buissons et à rêver le trône de France pour lui-même. Il entama une conversation avec Pozzo sur ce sujet. N'osant pas l'aborder de front, il débuta par une longue théorie, dont le résultat arrivait à prouver que le trône devait appartenir au plus digne, et la France choisir son roi.

« Je vous remercie, Monseigneur, s'écria Pozzo.

— Pourquoi, général?

— Parce que ce sera moi!

— Vous?

— Sans doute, je me crois le plus digne! Et comment me prouvera-t-on le contraire! En me tuant? D'autres se présenteront... Laissez-nous tranquilles avec votre plus digne! Le plus digne d'un trône est, pour la paix du monde, celui qui y a le plus de droits! »

Bernadotte n'osa pas pousser plus loin la conversation, mais ne l'a jamais pardonnée à Pozzo.

Sous une autre forme, celui-ci donna la même leçon à son impérial maître en 1815. En apprenant la victoire de Waterloo, l'empereur Alexandre enjoignit au général Pozzo, qui se trouvait auprès du duc de Wellington, de s'opposer à la marche de l'armée et de chercher à gagner du temps afin que les Anglais n'entrassent pas en France avant que les armées austro-russe et prus-

ienne se trouvassent en ligne. Selon lui, Louis XVIII devait attendre en Belgique la décision de son sort.

A la réception de cette dépêche, Pozzo éprouva le plus cruel embarras. Il savait la malveillance de l'Empereur pour la maison de Bourbon. Elle se trouvait encore accrue par la découverte d'un projet d'alliance entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, conclue pendant le congrès de Vienne par M. de Talleyrand dans des vues hostiles à la Russie.

La copie de ce traité, oubliée dans le cabinet du Roi (1), avait été envoyée par M. de Caulaincourt à l'empereur Alexandre pendant les Cent-Jours. Il n'y avait pas attaché grande importance, croyant que c'était une invention de Napoléon pour le détacher de l'alliance. Mais une seconde copie du traité ayant été trouvée dans les papiers enlevés à M. de Reinhard (2), il ne put conserver de doutes. Et cette nouvelle cause de mécontentement s'étant jointe à tout ce qu'il reprochait dès l'année précédente au Roi, il était peu enclin à souhaiter son rétablissement. Aussi n'avait-il pas témoigné de répugnance à écouter les négociateurs envoyés de Paris, et il était difficile de prévoir ce qui pourrait en résulter.

Pozzo n'était « brin Russe », et avait grande envie de s'arranger en France une patrie à son goût, en y con-

(1) Le texte du traité avait été emporté par M. de Jaucourt. C'est par erreur qu'on a parlé à l'époque d'un oubli. Seulement aux Cent-Jours son existence fut signalée à M. de Caulaincourt par l'employé du ministère des affaires étrangères qui avait été chargé de le recopier.

(2) Ministre de France à Francfort, arrêté par un parti prussien au moment de passer la frontière.

servant un souverain qui lui avait des obligations personnelles. Il hésita quelque peu, puis alla trouver le duc de Wellington :

« Je viens vous confier le soin de ma tête, lui dit-il, voilà la dépêche que j'ai reçue, voici la réponse que vous y avez faite. »

Il lui lut ce qu'il mandait à l'Empereur des dispositions du duc de Wellington, qui persistait à avancer immédiatement sur Paris et à conduire Louis XVIII avec lui.

« Voulez-vous, ajouta-t-il, avoir fait cette réponse et tenir cette conduite, malgré les objections que je suis censé vous adresser? »

Le duc lui tendit la main.

« Comptez sur moi; la conférence a eu lieu précisément comme vous la rapportez.

— Alors, reprit Pozzo, il n'y a pas un moment à perdre, il faut agir en conséquence. »

Personne ne fut mis dans la confidence. Les petites intrigues s'agitèrent autour du Roi. M. de Talleyrand bouda. Il avait un autre plan qui avait des côtés spécieux, mais dont le but principal était de se tenir personnellement éloigné de l'empereur Alexandre. Il ne savait pas la prise des papiers de M. de Reinhard, mais il craignait toujours quelque indiscrétion.

Pozzo ne se fiait pas assez à lui pour lui raconter la véritable situation des affaires. Le duc le décida à rejoindre le Roi, qui, de son côté, consentit à se séparer de M. de Blacas (1).

(1) Duc de Blacas d'Aulps (1771-1839). Capitaine à la Révolu-

On arriva à Paris à tire d'aile et le Roi fut bombardé à l'improviste dans le palais des Tuileries, selon l'expression pittoresque de Pozzo quand il fait ce récit.

A peine ce but atteint, il se jette dans une calèche et court au-devant de l'Empereur. Ses logements étaient faits à Bondy; Pozzo brûle l'étape et continue sa route. Il trouve l'Empereur à quelques lieues au delà : il est venu lui apprendre que Paris est soumis et le palais de l'Élysée prêt à le recevoir. L'Empereur le fait monter dans sa voiture. Pozzo lui fait un tableau animé de la bataille de Waterloo, donne une grande importance à la manœuvre de Blücher, raconte l'entrée en France, la facilité de la marche, la cordialité de la réception, l'impossibilité de s'arrêter quand il n'y a pas d'obstacles, et enfin le parti pris par le duc d'occuper Paris.

L'Empereur écoutait avec intérêt.

« Maintenant, dit-il, il s'agit de prendre un parti sur la situation politique. Où avez-vous laissé le Roi?

— Aux Tuilleries, Sire, où il a été accueilli avec des transports universels.

— Comment Louis XVIII est à Paris!! Apparemment que Dieu en a ainsi ordonné! Ce qui est fait est

tion. Émigra à la suite du comte de Provence, qu'il servit avec le plus grand désintéressement jusqu'à la Restauration. Ministre de la maison du Roi et secrétaire d'État en 1814. Ambassadeur à Naples en 1815 où il négocia le mariage du duc de Berry. Suivit Charles X en exil. Il mourut à Goritz. Ses deux fils ont noblement continué, auprès de M. le comte de Chambord, les traditions de dévouement de la famille de Blacas pour la branche aînée de la maison de Bourbon.

fait, il n'y a plus à s'en préoccuper ; peut-être est-ce pour le mieux. »

On comprend combien cette résignation mystique soulagea l'ambassadeur. Malgré la confiance absolue qu'il avait dans la loyauté du duc de Wellington, il ne laissait pas que d'être fort tourmenté de la façon dont l'Empereur prendrait les événements. Car tout libéral qu'était l'autocrate, il n'oubliait pas toujours ses possessions de Sibérie, lorsqu'il se croyait mal servi.

L'Empereur continua sa route et vint coucher à l'Élysée. Il ne conserva de mécontentement que contre M. de Talleyrand et M. de Metternich. L'Autrichien est parvenu à en triompher, le Français y succomba peu après.

Mon oncle Édouard Dillon (1) avait accompagné le Roi en Belgique. Il me raconta toutes les misères du départ, du voyage et du séjour à l'étranger. Monsieur et son fils le duc de Berry avaient laissé dans les boues d'Artois le peu de considération militaire que la pieuse discrétion des émigrés aurait voulu leur conserver. La maison du Roi avait été congédiée à Béthune avec une incurie et une dureté inouïes ; plusieurs de ses membres cependant avaient trouvé le moyen de franchir la frontière. Ils étaient venus à leurs frais et volontairement à Gand former une garde au Roi qui rece-

(1) Édouard Dillon (comte), général français. Né en Angleterre (1751 ?) Page de Louis XV. Colonel du régiment de Dillon avec lequel il fit la guerre d'Amérique. Émigra à l'armée des Princes, puis au service de l'Angleterre. Lieutenant général en 1814. Ambassadeur à Dresde et à Florence. Premier chambellan de Charles X. Mort en 1839.

vait leurs services avec aussi peu d'attention qu'aux Tuileries.

M. de Bartillat (1), officier des gardes du corps, m'a dit qu'il avait été à Gand, qu'il y avait commandé un assez grand nombre des gardes de sa compagnie, réunis de pur zèle, sans que jamais, ni lui ni eux, eussent obtenu une parole du Roi, ni pu deviner qu'ils étaient remarqués.

Je crois que les princes craignaient de se compromettre, vis-à-vis de leurs partisans, et de prendre des engagements, dans le cas où la nouvelle émigration se prolongerait.

Parlerai-je de ce camp d'Alost, commandé par M. le duc de Berry, et si déplorablement levé au moment où la bataille de Waterloo était engagée ? Le duc de Wellington s'en expliqua cruellement et publiquement vis-à-vis du prince, auquel il reprochait la rupture d'un pont.

M. le duc de Berry s'excusa sur des rapports erronés qui lui faisaient croire la bataille perdue.

« Raison de plus, Monseigneur, quand on se sauve il ne faut pas rendre impossible la marche de braves gens qui peuvent être obligés à faire une retraite honorable ! »

J'aime mieux raconter la farouche énergie d'un soldat. Édouard Dillon avait été chargé par le Roi, après la bataille de Waterloo, de porter des secours aux blessés français recueillis dans les hôpitaux de Bruxelles.

(1) Le marquis de Bartillat, colonel, sous-lieutenant à la compagnie du duc de Croy d'Havré. (*Almanach royal,* 1816).

Il arriva près d'un lit où on venait de faire l'amputation du bras à un sous-officier de la garde impériale. Pour réponse à ses offres, il lui jeta le membre sanglant qu'on venait de couper.

« Va dire à celui qui t'envoie que j'en ai encore un au service de l'Empereur. »

L'un de mes premiers soins, en arrivant à Paris, avait été d'aller chez M. de Talleyrand. J'étais chargée par mon père de lui expliquer très en détail la situation pénible où se trouvaient les Français en Piémont. Je m'en acquittai assez mal; je n'ai jamais été à mon aise avec M. de Talleyrand. Il m'accueillit pourtant très gracieusement, et lorsque je lui annonçai que, vers la fin du mois, je prendrais ses ordres pour Turin, il m'engagea à ne pas presser mes paquets. Je compris qu'il s'agissait d'une nouvelle destination pour mon père; mais je n'osai pas m'en informer (1).

J'ai toujours eu une extrême timidité vis-à-vis des gens en place, et je ne puis les supporter que lorsque j'ai la certitude morale de n'avoir jamais rien à leur demander. Tant que mon père était employé, je me trouvais dans une sorte de dépendance qui m'était pénible, vis-à-vis d'eux, malgré la bienveillance qu'ils me témoignaient.

Notre héros, le duc de Wellington, se fit l'exécuteur des spoliations matérielles imposées par les Alliés. Sous prétexte que les Anglais n'avaient rien à réclamer en ce genre, il trouva généreux d'aller de ses mains triom-

(1) Il était question de ce changement avant les Cent-Jours; voir aux pièces justificatives la lettre du comte de Nesselrode à Mme de Boigne.

phantes décrocher les tableaux de nos musées. Ceci ne doit pas être pris comme une forme de rhétorique, c'est le récit d'un fait. On l'a vu sur une échelle, donnant lui-même l'exemple. Le jour où l'on descendit les chevaux de Venise de dessus l'arc du Carrousel, il passa la matinée perché sur le monument, vis-à-vis les fenêtres du Roi, à surveiller ce travail. Le soir il assista à une petite fête donnée par Mme de Duras au roi de Prusse. Nous ne pouvions cacher notre indignation, il s'en moquait et en faisait des plaisanteries. Il avait tort pourtant, notre ressentiment était légitime et plus politique que sa conduite.

Les étrangers s'étaient présentés comme alliés, ils avaient été accueillis comme tels, leurs procédés retombaient sur la famille régnante.

La conduite du duc donnait le signal aux impertinences des sous-ordres. Le sang bout encore dans mes veines au propos que j'entendis tenir à un certain vulgaire animal du nom de Mackenzie, intendant, ou, comme cela s'appelle en anglais, payeur de l'armée. On parlait sérieusement et tristement de la difficulté qu'éprouverait la France à acquitter les énormes charges imposées par les étrangers.

« Ah bah, reprit-il avec un gros rire, on crie un peu puis cela s'arrange. Je viens de Strasbourg, j'y ai passé le jour même où le général prussien avait frappé une contribution qu'on disait énorme, on avait payé. Eh bien ! tout le monde dînait. »

Je l'aurais tué d'un regard.

Le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, se trouvait d'année. De toutes les places de la Cour,

c'était la seule dont le service ne se fît pas par trimestre. Mme de Duras (1) logeait aux Tuileries. Liée avec elle d'ancienne date, et n'ayant pas d'établissement, en ce moment, je passais ma vie chez elle. Sa situation la forçait à recevoir de temps en temps beaucoup de monde; mais journellement, son salon n'était ouvert qu'à quelques habitués. On y causait librement et plus raisonnablement qu'ailleurs. Probablement les discours que nous tenions nous étonneraient maintenant. S'ils nous étaient répétés, nous les trouverions extravagants, mais c'étaient les plus sages du parti royaliste.

Mme de Duras avait beaucoup plus de libéralisme que sa position ne semblait en comporter. Elle admettait toutes les opinions et ne les jugeait pas du haut de l'esprit de parti. Elle était même accessible à celles des idées généreuses qui ne compromettaient pas trop sa position de grande dame, dont elle jouissait d'autant plus vivement qu'elle l'avait attendue plus longtemps (2).

Elle ne se consolait pas de l'exclusion donnée à M. de Chateaubriand au retour de Gand. Son crédit l'y avait fait ministre de l'intérieur du Roi fugitif, et elle ne comprenait pas comment le Roi rétabli ne confirmait pas cette nomination. Il en résultait un vernis d'opposition dans son langage dont je m'accommodais

(1) Claire de Kersaint, duchesse de Duras, née à Brest (1778), morte à Nice en 1828. Il en a été longuement parlé dans le premier volume. Elle avait épousé pendant l'émigration Amédée-Bretagne-Malo, duc de Duras, pair de France et premier gentilhomme de la chambre (1771-1838).

(2) V. t. Ier, p. 306 et 307.

très bien. Sa fille, la princesse de Talmont, ne partageait pas sa modération, son exaltation était extrême, mais elle était si jeune et si jolie que ses folies même avaient de la grâce. Elle avait épousé à quinze ans, en 1813, le seul héritier de la maison de La Trémouille. Aussi Adrien de Montmorency disait-il que c'étaient des noces historiques et que sa grossesse serait un événement national. Les fastes du pays n'ont pas eu à le recorder; M. de Talmont est mort en 1815 sans laisser d'enfant. Le duc de Duras s'écriait le jour de l'enterrement :

« Il est bien affreux de se trouver veuve à dix-sept ans, quand on est condamnée à ne pouvoir plus épouser qu'un prince souverain. » La princesse de Talmont a dérogé à cette nécessité, mais c'est contre la volonté de son père et même de sa mère.

La mort du prince de Talmont n'avait été un chagrin pour personne, mais notre coterie fut profondément affectée par la catastrophe arrivée dans la famille La Tour du Pin.

Hombert de La Tour du Pin-Gouvernet avait atteint l'âge de vingt-deux ans. Il était fort bon enfant et assez distingué, quoique une charmante figure et un peu de gâterie de ses parents lui donnassent l'extérieur de quelque fatuité! Dans ce temps de désordre où on s'enrôlait dans les colonels, suivant l'expression chagrine des vieux militaires, Hombert avait été nommé officier d'emblée et le maréchal duc de Bellune l'avait pris pour aide de camp. On ne peut nier que ces existences de faveur ne donnassent beaucoup d'humeur aux camarades dont les grades avaient été acquis à la pointe

de l'épée. Hombert eut une discussion sur l'ordre de service avec un de ceux-ci; le jeune homme y mit un ton léger, l'autre fut un peu grognon; cela n'alla pas très loin.

Toutefois, par réflexion, Hombert conçut quelque scrupule. Le lendemain matin il entra chez son père et lui raconta exactement ce qui s'était passé, seulement il eut soin, dans le récit, de faire jouer son propre rôle par Donatien de Sesmaisons, un autre de ses camarades. Il ajouta qu'il était chargé par lui de consulter son père sur la convenance de donner suite à cette affaire.

M. de La Tour du Pin l'écouta attentivement et lui répondit :

« Ma foi, ce sont de ces choses qu'on ne se soucie guère de conseiller.

— Vous pensez donc, mon père, qu'ils doivent se battre ?

— Cela n'est pas indispensable, et si Donatien avait servi, cela se terminerait tout aussi bien par une poignée de main. Mais il est tout nouvellement dans l'armée, le capitaine a beaucoup fait la guerre; vous savez la jalousie qui existe contre vous autres. A la place de Donatien, je me battrais. »

Hombert quitta la chambre de son père pour aller écrire un cartel. La réponse ne se fit pas attendre. L'engagement était pris de se trouver à midi au bois de Boulogne.

Avant que la famille se réunît au déjeuner, Hombert annonça à son père qu'il était témoin de Donatien. Son trouble était visible. Il combla sa mère de caresses. Il

insista pour qu'elle lui arrangeât elle-même sa tasse de thé. Elle s'y prêta, en riant de cette exigence. Sa sœur Cécile était dans l'habitude de le plaisanter sur l'importance qu'il attachait à une certaine boucle de cheveux retombant sur son front, elle entama cette taquinerie de famille :

« Hé bien, Cécile, pour te prouver que ce n'est pas ce à quoi je tiens le plus au monde, comme tu prétends, j'y renonce, je te la donne, prends-la. »

Cécile fit semblant de s'approcher avec des ciseaux. Hombert ne sourcilla pas. Elle se contenta de lui baiser le front.

« Va, mon bon Hombert, cela me ferait autant de peine qu'à toi. »

Hombert se leva, la serra contre son cœur et s'éloigna pour cacher son trouble. Mme de La Tour du Pin lui reprocha sa sensiblerie qui les jetait tous dans la mélancolie. M. de La Tour du Pin, croyant être dans le secret d'Hombert, l'aidait à cacher son agitation. Hombert sorti, Cécile trouva sur son panier à ouvrage la boucle de cheveux, elle s'écria :

« Ah! maman, décidément Hombert renonce à la fatuité, voyez quel beau sacrifice! Au fond, j'en suis bien fâchée. »

La mère et la fille échangèrent leurs regrets, mais sans concevoir d'alarmes. M. de La Tour du Pin, inquiet pour Donatien, alla se promener dans les Champs-Élysées. Bientôt il aperçut ce même Donatien dont les regards sinistres lui révélèrent un malheur. Hélas! c'était lui qui était le témoin. Hombert avait reçu une balle au milieu du front, à l'endroit même

récemment ombragé par cette mèche de cheveux devenue une si précieuse relique. Il était mort. M. de La Tour du Pin avait condamné son fils le matin.

Le premier aide de camp du maréchal, homme de poids, avait voulu arranger cette affaire sur le terrain, Hombert avait été récalcitrant. Cependant les motifs de la querelle étaient si légers que l'accommodement allait se faire, presque malgré lui, lorsqu'il se servit malheureusement d'une expression de coterie en disant que l'humeur de son adversaire lui avait paru insensée, tant il avait peu l'intention d'offenser : entendant, par le mot insensée, peu rationnelle. L'antagoniste s'écria :

« Quoi? vous m'appelez un insensé! »

Hombert haussa les épaules. Deux minutes après, il avait cessé de vivre.

M. de La Tour du Pin ne s'est jamais relevé d'un coup si affreux. On peut même dire que sa raison en a été altérée.

Je ne chercherai pas à peindre le désespoir de cette famille désolée, nous partageâmes son chagrin, et le salon de Mme de Duras, où elle était dans la grande intimité, en fut longuement assombri.

Les élections de 1815 se firent dans un sens purement royaliste; la noblesse y siégeait en immense majorité. C'est la meilleure chance qu'elle ait eue, depuis quarante ans, de reprendre quelque supériorité en France. Si elle s'était montrée calme, raisonnable, généreuse, éclairée, occupée des affaires du pays, protectrice de ses libertés, en un mot, si elle avait joué le rôle qui appartenait à l'aristocratie d'un gouvernement représentatif, dans ce moment où elle était toute-

puissante, on lui en aurait tenu compte et le trône aurait trouvé un appui réel dans l'influence qu'elle pouvait exercer. Mais cette Chambre, que dans les premiers temps le Roi qualifia d'introuvable, se montra folle, exagérée, ignorante, passionnée, réactionnaire, dominée par des intérêts de caste. On la vit hurlant des vengeances et applaudissant les scènes sanglantes du Midi. La gentilhommerie réussit à se faire détester à cette occasion, comme dix ans plus tard elle a achevé sa déconsidération dans la honteuse discussion sur l'indemnité des émigrés.

Les députés, en arrivant, n'étaient pas encore montés au point d'exagération où ils parvinrent depuis. Toutefois Fouché tomba devant leurs inimitiés, même avant l'ouverture de la session. Ils montrèrent aussi de grandes répugnances pour M. de Talleyrand. Peut-être aurait-il osé les affronter s'il avait été soutenu par la Cour. Mais Monsieur se laissait dire tout haut par le duc de Fitzjames : « Hé bien, Monseigneur, le vilain boiteux va donc la danser », et approuvait du sourire ce langage contre un homme qui, deux fois en douze mois, avait remis la maison de Bourbon sur le trône.

De son côté, le roi Louis XVIII trouvait de si grands services bien pesants, et ressentait le sacrifice qu'il avait dû faire en éloignant le comte de Blacas. Pardessus tout l'empereur Alexandre, de protecteur zélé qu'il était de M. de Talleyrand en 1814, était devenu son ennemi capital. Il céda devant tant d'obstacles réunis ; il offrit une démission qui fut acceptée avec plus d'empressement peut-être qu'il n'avait compté.

Le soir, j'allai chez lui, il s'approcha de moi, et me

dit que le dernier acte de son ministère avait été de nommer mon père à l'ambassade de Londres. En effet, la nomination, quoique signée Richelieu, avait été faite par M. de Talleyrand (1). Il la demandait au Roi dès 1814, mais le comte de La Châtre avait été premier gentilhomme de Monsieur, comte de Provence; il avait promesse de conserver cette place chez le Roi, et comme il l'ennuyait à mourir, Sa Majesté Très Chrétienne aimait mieux avoir un mauvais ambassadeur à Londres qu'un serviteur incommode aux Tuileries. Il finit pourtant par céder. Malgré les immenses avantages faits à M. de La Châtre nommé pair, duc, premier gentilhomme de la chambre, avec une forte pension sur la Chambre des pairs, et une autre sur la liste civile, il conçut beaucoup d'humeur de ce rappel.

Mon père reçut, avec sa nomination, une lettre du duc de Richelieu qui le mandait à Paris. Il ne voulait cependant pas quitter Turin avant que le sort de nos compatriotes ne fût définitivement fixé. Cette affaire l'y retint quelques semaines. Ce fut dans cet intervalle que je me trouvai dans des rapports fort désagréables avec M. de Richelieu.

Dès la première soirée que j'avais passée chez Mme de Duras, j'y vis entrer un grand homme d'une belle figure, ses cheveux gris contrastaient avec un visage encore assez jeune. Il avait la vue très basse et clignait les yeux avec une grimace qui rendait sa physionomie

(1) Le marquis d'Osmond a été nommé ambassadeur à Londres le 29 novembre 1815. Il était membre de la Chambre des pairs depuis le 7 août 1815. La constitution du cabinet Richelieu est du 24 septembre.

peu obligeante. Il était en bottes, et mal tenu avec une sorte d'affectation; mais, sous ce costume, conservait l'air très grand seigneur. Il se jeta sur un sopha, parla haut, d'une voix aigre et glapissante. Un léger accent, des locutions et des formes un peu étrangères me persuadèrent qu'il n'était pas Français. Cependant son langage et surtout les sentiments qu'il exprimait repoussaient cette idée. Je le voyais familier avec tous mes amis. Je me perdais en conjectures sur cet inconnu si intime; c'était le duc de Richelieu, rentré en France depuis mon départ (1).

L'impression qu'il m'a faite à cette première rencontre n'a jamais varié. Ses formes m'ont toujours paru les plus désagréables, les plus désobligeantes possibles. Son beau et noble caractère, sa capacité réelle pour les affaires, son patriotisme éclairé lui ont acquis mon suffrage; je dirais presque mon dévouement, mais c'était un succès d'estime plus que de goût.

Le docteur Marshall, dont j'ai déjà fait mention (2), arriva un matin chez moi. Il m'apportait une lettre. Elle était destinée à Fouché, alors en Belgique, et contenait, disait-il, non seulement des détails sur une trame qui s'ourdissait contre le gouvernement du Roi, mais encore le chiffre devant servir aux correspondances. Il

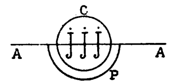
(1) Armand-Emmanuel du Plessis, duc de Richelieu (1766-1822) Émigra et prit du service en Russie. Gouverneur d'Odessa. Rentré à la Restauration. Premier gentilhomme de la chambre. Président du Conseil en 1815, il se retira, après la libération du territoire, en décembre 1818. Il reprit le pouvoir en 1820, après l'assassinat du duc de Berry, pour le quitter définitivement en 1821.

(2) Au chapitre III.

ne voulait confier une pièce si importante qu'à mon père et, en son absence, à moi. Ses pas étaient suivis et s'il s'approchait des Tuileries, ou d'un ministère, il aurait tout à craindre.

Malgré le peu de succès de ses révélations qui, pourtant, je crois, lui avaient été bien payées, il voulait encore rendre ce service au Roi, d'autant qu'il connaissait l'attachement que le prince régent (1) lui portait. Je le pressai en vain de s'adresser au duc de Duras; comme la première fois, il s'y refusa formellement. « La lettre, me dit-il, était cachetée de façon à réclamer l'adresse des plus habiles pour l'ouvrir. J'en ferais ce que je voudrais, rien s'il me plaisait mieux, il viendrait la reprendre le lendemain matin. » Il sortit la laissant sur ma table.

Je me trouvai fort embarrassée avec cette pièce toute brûlante entre les mains. Je la vois encore d'ici. Elle était assez grosse, sans enveloppe quoiqu'elle contînt évidemment plus d'une feuille. Cachetée d'un pain blanc sortant à moitié en dehors du papier sur lequel étaient tracés à la plume trois J de cette façon :



A. Bord du papier.
P. Pain à cacheter.
C. Cachet à la plume.

Je savais l'importance attachée par mon père aux documents procurés naguère par Marshall. Il n'y avait pas de conseil à demander dans une occasion qui, avant tout, prescrivait le secret. Après mûre réflexion, je

(1) Le prince de Galles, régent d'Angleterre pendant la folie de son père George III.

pris mon parti. J'allai aux Tuileries, je fis prier le duc de Duras de venir me parler, il descendit et monta dans ma voiture. Je lui racontai ce qui était arrivé et lui donnai la lettre pour le Roi.

Le Roi était à la promenade et ne rentrerait pas de plusieurs heures. Il trouva plus simple que nous allassions la porter au duc de Richelieu. J'y consentis. Le duc de Richelieu nous reçut plus que froidement et me dit qu'il n'avait personne dans ses bureaux qui eût l'habitude ni le talent d'ouvrir des lettres. Je me sentis courroucée. Je lui répondis qu'apparemment ce talent-là ne se trouvait pas plus facilement dans ma chambre; que ma responsabilité était à couvert, que je n'avais pas cru pouvoir me dispenser de remettre ce document en mains compétentes. Ce but était rempli, et lorsque l'homme qui n'avait pas voulu être nommé viendrait le lendemain, je lui dirais qu'elle était restée chez un ministre du Roi. M. de Richelieu voulut me la rendre, je me refusai à la reprendre et nous nous séparâmes également mécontents l'un de l'autre.

Deux heures après, M. d'Herbouville—directeur des postes à cette époque — me rapporta cette lettre avec des hymnes de reconnaissance; elle avait été ouverte et son importance reconnue. M. Decazes, ministre de la police, vint deux fois dans la soirée sans me trouver. Le lendemain matin, ma femme de chambre, en entrant chez moi, me dit que M. d'Herbouville attendait mon réveil; c'était pour me dire combien les renseignements de la veille avaient fait naître le désir de se mettre en rapport direct avec l'homme qui les avait procurés. M. Decazes me priait d'y employer tous les moyens.

Marshall arriva à l'heure annoncée, je m'acquittai du message dont j'étais chargée. Il fit de nombreuses difficultés, et finit cependant par indiquer un lieu où on pourrait le rencontrer par hasard. Je crois que par toutes ces précautions il voulait augmenter le prix soldé de ses révélations. Je ne l'ai jamais revu, mais je sais qu'il a été longtemps aux gages de la police.

Il avait une superbe figure, une élocution facile, et tout à fait l'air d'un gentleman. C'était du reste une véritable espèce. Je me rappelle un trait de caractère qui me frappa. Il m'avait annoncé que le cachet de la lettre serait fort examiné par la personne à laquelle il devait la remettre. Lorsque je la lui rendis, il me fit remarquer que la queue des J tracés sur le pain à cacheter en dehors du papier, avait été maculée par l'opération de l'ouverture.

« Il me faudra, ajouta-t-il, avoir recours aux grands moyens. »

Je lui demandai quels ils étaient.

« Je remettrai la lettre au grand jour, près d'une fenêtre, et je ne quitterai pas la personne des yeux, tout en lui parlant d'autre chose, que la lettre ne soit décachetée. Elle n'osera pas l'examiner pendant que je la tiendrai de cette sorte en arrêt. Cela m'a toujours réussi. »

Ce honteux aveu d'une telle expérience me fit chair de poule, et me réconcilia presque avec la maussade brusquerie dont M. de Richelieu m'avait accueillie la veille. Elle trouvait aussi son excuse dans les abominables intrigues qui l'entouraient. Les noms ne pouvaient avertir sa confiance, car, malheureusement, les

délations d'amateurs ne manquaient pas dans la classe supérieure. Et, par excès de zèle, on se faisait espion; parfois au service de ses passions, parfois à celui de ses intérêts.

M. de Richelieu éprouvait pour ces viles actions ces haines vigoureuses de l'homme de bien. Étranger à la société, il ne pouvait apprécier les caractères. Il m'avait fait l'injustice de me ranger dans la catégorie des femmes à trigauderies. J'en fus excessivement froissée, et me tins à distance de lui. De son côté, il fut éclairé, et fâché, je crois, de son injustice; mais il était trop timide et n'avait pas assez d'usage du monde pour s'en expliquer franchement. Nos relations se sont toujours senties de ce mauvais début. J'étais de son parti à bride abattue, mais peu de ses amies et point de sa coterie. Nous nous rencontrions tous les jours sans jamais nous adresser la parole.

Les formes acerbes du duc de Richelieu lui ont souvent valu des ennemis politiques parmi les personnes, qu'on me passe cette fatuité, moins raisonnables que moi.

CHAPITRE IX

Nobles adieux de l'empereur Alexandre au duc de Richelieu. — Sentiments patriotiques du duc. — Ridicules de M. de Vaublanc. — Arrivée de mon père à Paris. — Procès du maréchal Ney. — Son exécution. — Exaltation du parti royaliste. — Procès de M. de La Valette. — Mme la duchesse d'Angoulême s'engage à demander sa grâce. — On l'en détourne. — Démarches faites par le duc de Raguse. — Il fait entrer Mme de La Valette dans le palais. — Sa disgrâce. — Fureur du parti royaliste à l'évasion de M. de La Valette.

M. de Talleyrand s'est quelquefois vanté de s'être retiré pour ne pas signer le cruel traité imposé à la France. Le fait est, qu'il a succombé sous les malveillances accumulées que j'ai déjà signalées.

M. de Richelieu était porté aux affaires par l'empereur Alexandre ; et quelque dures qu'aient été les conditions qu'on nous a fait subir, elles l'auraient été beaucoup plus avec tout autre ministre.

Aussitôt la nomination de M. de Richelieu, l'autocrate s'était déclaré hautement le champion de la France. Aussi, lorsque à son départ il distribua des présents aux divers diplomates, il envoya à M. de Richelieu une vieille carte de France, servant à la conférence, sur laquelle étaient tracées les nombreuses prétentions territoriales élevées par les Alliés, et que leurs repré-

sentants comptaient bien exiger. Il y joignit un billet de sa main portant que la confiance inspirée par M. de Richelieu avait seule évité ces énormes sacrifices à sa patrie. Ce cadeau, ajoutait l'Empereur, lui paraissait le seul digne de son noble caractère et celui que, sans doute, il apprécierait le plus haut.

Un tel don honore également le souverain qui en conçoit la pensée et le ministre qui mérite de l'inspirer.

Malgré ce succès, que M. de Richelieu n'était pas homme à proclamer et qui n'a été su que longtemps après, son cœur vraiment français saignait de ce terrible traité. Le son de voix avec lequel il en fit lecture à la Chambre, le geste avec lequel il jeta le papier sur la tribune après ce pénible devoir accompli, sont devenus historiques et ont commencé à réconcilier tout ce qui avait de l'âme dans le pays à un choix qui d'abord apparaissait comme un peu trop russe.

Rien au monde n'était plus injuste, M. de Richelieu était Français, exclusivement Français, nullement émigré et point du tout plus aristocrate que les circonstances ne le permettaient. Il était, dans le meilleur sens des deux termes, libéral et patriote.

Pendant ce premier ministère il éprouvait l'inconvénient de ne point connaître les personnes; et pour un ministre prépondérant, cela est tout aussi nécessaire que de savoir les affaires. Cette ignorance lui fit accepter sans opposition, un collègue donné par Monsieur. C'était M. de Vaublanc (1). Il ne tarda pas à

(1) Vincent-Marie Viénot, comte de Vaublanc (1756-1845). Député à la Législative, un des organisateurs du 13 vendémiaire, membre du conseil des Cinq-Cents, proscrit au 18 fructidor. Rentré

déployer une sottise si délicieusement ridicule qu'il aurait fallu en pâmer de rire s'il n'avait pas trouvé de l'appui chez les princes et dans la Chambre. Toutes les absurdités étaient contagieuses dans ces parages.

M. de Vaublanc chercha promptement à fomenter une intrigue contre M. de Richelieu; elle fut déjouée par le crédit des étrangers.

Ce fut vers ce temps que Monsieur donna à M. de Vaublanc un grand cheval blanc. Il posait dessus, dans le jardin du ministère de l'intérieur, pour la statue de Henri IV; personne, selon lui, ne se tenant à cheval dans une égale perfection. Si ses prétentions s'étaient bornées là, on s'en serait facilement accommodé. Mais il les réunissait toutes, portées à une exagération sans exemple, et manifestées avec une inconvenance incroyable dans sa naïveté.

Quoiqu'elle soit peu digne, même de la macédoine que j'écris, je ne puis me refuser à rapporter une saillie qui a toujours eu le don de me faire sourire. Le bœuf gras se trouva petit et maigre cette année; on le remarquait devant Mme de Puisieux : « Je le crois bien, s'écria-t-elle, la pauvre bête aura trop souffert des sottises de son neveu le Vaublanc. »

C'est cette même Mme de Puisieux qui, voyant M. de Bonnay, d'une pâleur excessive, se verser un verre d'orgeat, l'arrêta en lui disant : « Ah, malheureux; il allait boire son sang! »

après le 18 brumaire. Fut préfet, baron et comte de l'Empire. En 1814, préfet de Marseille, et ministre de l'intérieur en 1815. Député ultra-royaliste du Calvados en 1820. Vécut dans la retraite après 1830.

Si nous avions vécu dans un temps moins fécond en grands événements, les mots de Mme de Puisieux auraient autant de célébrité que ceux de la fameuse Mme Cornuel (1).

Mon père avait terminé, tant bien que mal, l'affaire relative aux Français domiciliés en Piémont, et remis, pour satisfaire au traité de Paris, le reste de la Savoie au roi de Sardaigne.

Le roi Louis XVIII en était aussi joyeux aux Tuileries qu'on pouvait l'être à Turin. Son ambassadeur ne partageait pas cette satisfaction et ce dernier acte de ses fonctions lui fut si désagréable qu'il refusa, même avec un peu d'humeur, le grand cordon qui lui fut offert à l'occasion de cette restitution. A la vérité, mon père espérait alors l'ordre du Saint-Esprit; et si les préjugés de sa jeunesse le lui faisaient désirer avec trop de vivacité, ils lui inspiraient, en revanche, un grand dédain pour toutes les décorations étrangères.

A son arrivée, M. de Richelieu le combla de marques de confiance. Les préparatifs qu'il lui fallut faire pour se rendre à Londres le retinrent assez longtemps pour avoir le malheur d'être appelé à siéger au procès du maréchal Ney (2).

(1) Mme Cornuel, née Anne-Marie Bigot (1605-1694), fille d'un intendant du duc de Guise, eut un salon rival de l'hôtel de Rambouillet.

(2) Michel Ney, duc d'Elchingen, né en 1769. Engagé en 1788. Lieutenant (1792). Colonel de cavalerie (1794). Général (1796). Ministre plénipotentiaire à Berne. Commandant de corps (1803). Maréchal de France (1804). Duc d'Elchingen (1808). Prince de la Moskova après la campagne de Russie où le *brave des braves*, comme on l'appelait, fit des prodiges de valeur. Louis XVIII le

Je ne prétends pas entrer dans le détail de cette déplorable affaire. Elle nous tint dans un grand état d'anxiété. Pendant les derniers jours du jugement, les pairs et tout ce qui leur appartenait, reçurent des lettres menaçantes. Il est à peu près reconnu que la pairie devait condamner le maréchal. On a fort reproché au Roi de ne lui avoir pas fait grâce. Je doute qu'il le pût, je doute aussi qu'il le voulût.

Quand on juge les événements de cette nature à la distance des années, on ne tient plus assez compte des impressions du moment. Tout le monde avait eu peur, et rien n'est aussi cruel que la peur. Il régnait une épidémie de vengeance. Je ne veux d'autre preuve de cette contagion que les paroles du duc de Richelieu en envoyant ce procès à la Cour des pairs (1). Puisque ce beau et noble caractère n'avait pu s'en défendre, elle devait être bien générale, et je ne sais s'il était possible de lui refuser la proie qu'elle réclamait, sans la pousser à de plus grands excès.

Nous avons vu plus tard un autre Roi s'interposer personnellement entre les fureurs du peuple et les têtes qu'elles exigeaient (2). Mais d'abord, ce Roi-là, selon moi, est un homme fort supérieur, et puis les honnêtes gens de son parti appréciaient et encourageaient cette

nomma pair de France. Chargé d'arrêter la marche de l'Empereur au moment du retour de l'île d'Elbe, il alla le rejoindre. Accusé de trahison lors de la deuxième Restauration, et condamné à mort par la Chambre des pairs, il fut fusillé et mourut en vaillant soldat, comme il avait vécu.

(1) Ce discours avait été rédigé par M. Laîné.

(2) Allusion à l'attitude de Louis-Philippe Ier pendant le procès des ministres de Charles X.

modération. Il risquait une émeute populaire, sa vie pouvait y succomber, mais non pas son pouvoir.

En 1815, au contraire, c'était, il faut bien le dire, les honnêtes gens du parti, les princes, les évêques, les Chambres, la Cour, aussi bien que les étrangers, qui demandaient un exemple pour effrayer la trahison. L'Europe disait : Vous n'avez pas le droit d'être généreux, de faire de l'indulgence au prix de nos trésors et de notre sang.

Le duc de Wellington l'a bien prouvé en refusant d'invoquer la capitulation de Paris. La grâce du maréchal était dans ses mains, bien plus que dans celles de Louis XVIII. Ajoutons que la peine de mort en matière politique se présentait alors à tous les esprits comme de droit naturel; et n'oublions pas que c'est à la douceur du gouvernement de la Restauration que nous devons d'avoir vu croître, et se répandre aussi généralement, les idées d'un libéralisme éclairé.

Je ne prétends en aucune façon excuser la frénésie qui régnait à cette époque. J'ai été aussi indignée alors que je le serais à présent de voir des hommes de la société prodiguer libéralement leurs services personnels pour garder le maréchal dans la chambre de sa prison, y coucher, dans la crainte qu'il ne s'évadât (1);

(1) « Ce qu'on ne peut comprendre, à moins de l'avoir vu, c'est la passion révoltante qui se manifesta dans les rangs de la plus haute société; rien ne saurait peindre l'attitude de certains salons. J'ai vu des hommes bien nés endosser l'habit de la garde nationale qu'ils n'avaient peut-être jamais porté, solliciter et obtenir l'avantage de monter la garde à la porte de la prison, surveiller la chambre où le maréchal était enfermé, ne se fiant qu'à eux-mêmes

d'autres s'offrir volontairement à le conduire au supplice; les gardes du corps solliciter comme une faveur, et obtenir comme récompense, la permission de revêtir l'uniforme de gendarme pour le garder plus étroitement, et ne lui laisser aucune chance de découvrir sur le visage d'un vieux soldat un regard de sympathie.

Tout cela est odieux, mais tout cela est vrai. Et je veux seulement constater que pour faire grâce au maréchal Ney, il fallait plus que de la bonté, il fallait un grand courage. Or, le roi Louis XVIII n'était assurément pas sanguinaire, mais il avait été trop constamment, trop exclusivement prince, pour faire entrer, dans la balance des intérêts, la vie d'un homme comme d'un grand poids.

Au reste, ce pauvre maréchal, dont on a fait un si triste holocauste aux passions du moment, et que d'autres passions ont pris soin depuis d'entourer d'auréole, s'il avait vécu, n'aurait été pour les impérialistes que le traître de Fontainebleau, le transfuge de Waterloo, le dénonciateur de Napoléon. Aux yeux des royalistes, la culpabilité de sa conduite était encore plus démontrée.

Mais ses torts civils se sont effacés dans son sang et il n'est resté dans la mémoire de tous, que cette intrépidité militaire si souvent et si récemment employée, avec une vigueur surhumaine, au service de la patrie. La sagesse populaire a dit : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » J'établirais plus volontiers

du soin d'empêcher son évasion. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 31.)

qu'en temps de révolution les morts seuls reviennent.

Je me souviens qu'un jour, pendant le procès, je dînais chez M. de Vaublanc. Mon père arriva au premier service, sortant du Luxembourg et annonçant un délai accordé à la demande des avocats du maréchal. M. de Vaublanc se leva tout en pied, jeta sa serviette contre la muraille en s'écriant :

« Si messieurs les Pairs croient que je consentirai à être ministre avec des corps qui montrent une telle faiblesse, ils se trompent bien. Encore une pareille lâcheté et tous les honnêtes gens n'auront plus qu'à se voiler le visage. »

Il y avait trente personnes à table, dont plusieurs députés, tous faisaient chorus. Il ne s'agissait pourtant que d'un délai légal, impossible à refuser à moins de s'ériger en chambre ardente. On comprend quelle devait être l'exaltation des gens de parti, lorsque ceux qui dirigeaient le gouvernement étaient si cruellement intempestifs.

Mon père et moi échangeâmes notre indignation dès que nous fûmes remontés en voiture; si nous l'avions exprimée dans la maison, on nous aurait lapidés. Nous étions déjà classés au nombre des gens mal pensants; mais ce n'est qu'après l'ordonnance du 5 septembre (1) qu'il fut constaté que je « pensais comme un cochon ». Ne riez pas, mes neveux, c'est l'expression textuelle de fort grandes dames, et elles la distribuaient largement.

(1) Ordonnance du 5 septembre 1816 prononçant la dissolution de la Chambre introuvable.

Je rencontrais partout le duc de Raguse (1), et surtout chez Mme de Duras où il venait familièrement. J'éprouvais contre lui quelques-unes des préventions généralement établies, et sans avoir jamais aimé Napoléon, je lui savais mauvais gré de l'avoir trahi. Les étrangers bien informés de cette transaction, furent les premiers à m'expliquer combien la loyauté du maréchal avait été calomniée. Je remarquai d'un autre côté, à quel point, malgré les insultes dont l'abreuvait le parti bonapartiste, il restait fidèle à ses anciens camarades.

Il les soutenait toujours fortement et vivement dès qu'ils étaient attaqués, les louait volontiers sans aucune réticence, et se portait le protecteur actif et zélé de tous ceux qu'on molestait. Cela commença à m'adoucir en sa faveur et à me faire mieux goûter un esprit très distingué, et une conversation animée et variée, mérites qu'on ne pouvait lui refuser. Le jour approchait où mon affection pour lui devait éclore.

M. de La Valette (2), fort de son innocence, et per-

(1) Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, né à Châtillon-sur-Seine (1774). Lieutenant en 1793. Aide de camp de Bonaparte en Italie. Colonel d'artillerie (1797). Brigadier (1798). Général de division (1800). Duc de Raguse (1808). Maréchal de France (1809). Nommé pair de France par Louis XVIII, et major général de la garde royale à la deuxième Restauration. Commandant des troupes royales en juillet 1830, il rentra dans la vie privée après la chute de la monarchie légitime et mourut en 1852. Mme de Boigne a longuement expliqué, au chap. XXI du t. Ier, ce que l'on a appelé la défection de Marmont en 1814.

(2) Antoine-Marie Chamans, comte de La Valette (1769-1830). Aide de camp de Bonaparte. Ministre en Saxe. Directeur des postes. Conseiller d'État, révoqué en 1814, il reprit ses fonctions aux Cent-

suadé qu'aux termes de la loi il n'avait rien à craindre, se constitua prisonnier. Il aurait été acquitté sans un document dont voici la source : le vieux M. Ferrand, directeur de la poste, avait été saisi d'une telle terreur le jour du retour de l'Empereur qu'il n'osait plus rester ni partir. Il demanda à M. de La Valette, son prédécesseur sous l'Empereur, de lui signer un permis de chevaux de poste. Celui-ci s'en défendit longtemps, enfin il céda aux larmes de Mme Ferrand, et pour calmer les terreurs du vieillard, il mit son nom au bas d'un permis fait à celui de M. Ferrand, dans son cabinet, et entouré de sa famille pleine de reconnaissance.

C'est la seule preuve (1) qu'on pût apporter qu'il eût repris ses fonctions avant le terme que fixait la loi. Je suppose que la remise de cette pièce aura beaucoup coûté à la famille Ferrand; j'avoue que ce dévouement royaliste m'a toujours paru hideux. M. de Richelieu en fut indigné. Il avait d'ailleurs horreur des persécutions, et plus il s'aguerrissait aux affaires, plus il s'éloignait des opinions de parti. Ne pouvant éviter le jugement de M. de La Valette, il s'occupa d'obtenir sa grâce s'il était condamné.

Jours, fut condamné à mort,et sauvé par quelques amis et le dévouement de sa femme, Émilie-Louise de Beauharnais (1780-1855), fille du marquis de Beauharnais et nièce de l'impératrice Joséphine, dont elle fut dame d'atour.

(1) Il n'est pas absolument exact que le permis signé au comte Ferrand, le 20 mars, avant l'entrée de Napoléon, fut la seule pièce contre M. de La Valette, il y eut d'autres documents produits devant la cour d'assises. Mais M. Ferrand fut un des témoins à charge les plus impitoyables.

De son côté, M. Pasquier (1), quoique naguère garde des sceaux, alla témoigner vivement et consciencieusement en sa faveur. M. de Richelieu demanda sa grâce au Roi. Il lui répondit qu'il n'osait s'exposer aux fureurs de sa famille, mais que si Mme la duchesse d'Angoulême consentait à dire un mot en ce sens il la lui accorderait avec empressement. Le duc de Richelieu se rendit chez Madame et, avec un peu de peine, il obtint son consentement. Il fut convenu qu'elle demanderait la grâce au Roi le lendemain après le déjeuner. Il en fut prévenu.

Lorsque le duc de Richelieu arriva chez le Roi, le lendemain, le premier mot qu'il lui dit fut :

« Hé bien ! ma nièce ne m'a rien dit, vous aurez mal compris ses paroles.

— Non, Sire, Madame m'a promis positivement.

— Voyez-la donc et tâchez d'obtenir la démarche, je l'attends si elle veut venir. »

Or, il s'était passé un immense événement dans le palais des Tuileries ; car, la veille au soir, on y avait manqué aux habitudes. Chaque jour après avoir dîné chez le Roi, Monsieur descendait chez sa belle-fille à huit heures, à neuf il retournait chez lui. M. le duc d'Angoulême allait se coucher et Madame passait chez sa dame d'atour, Mme de Choisy. C'était là où se réunissaient les plus purs, c'est-à-dire les plus violents du parti royaliste.

Le soir en question, Madame les trouva au grand

(1) Étienne-Denis, baron Pasquier, né en 1767. Son père, conseiller au parlement de Paris, fut guillotiné en 1794. Maître des requêtes au Parlement en 1787. Il épousa, en 1793, Sophie de Serre

complet. Ils avaient eu vent du projet de grâce. Elle avoua être entrée dans ce complot, et dit que son beau-père et son mari l'approuvaient. Aussitôt les cris, les désespoirs éclatèrent. On lui montra les dangers de la couronne si imminents après un pareil acte, que, chose sans exemple, elle monta dans la voiture d'une personne de ce sanhédrin et se rendit au pavillon de Marsan, où elle trouva Monsieur également chapitré par son monde, et fort disposé à revenir sur le consentement qui lui avait été arraché.

Il fut résolu que Madame ne ferait aucune démarche et que si le ministre et le Roi voulaient se déshonorer, du moins le reste de la famille royale n'y tremperait pas. Voilà à quoi tenait le silence de Madame. M. de Richelieu obtint une audience, mais la trouva inébranlable. Elle était trop engagée. C'est de ce moment qu'a daté leur mutuelle répugnance l'un pour l'autre.

M. de Richelieu vint rendre compte au Roi.

« Je l'avais prévu, ils sont implacables, dit le monarque en soupirant. Mais si je les bravais, je n'aurais plus un instant de repos. »

Tandis que ceci se passait chez les princes, on

de Saint-Roman (1762-1844). Emprisonnés sous la Terreur, ils furent libérés à la mort de Robespierre. Maître des requêtes au Conseil d'État (1806). Conseiller d'État (1810). Préfet de police (1810-1814). Directeur général des ponts et chaussées (1814). Garde des sceaux et ministre de l'intérieur (1815). Ministre d'État la même année. Nommé député par les départements de la Sarthe et de la Seine, président de la Chambre (1816). Garde des sceaux (1817-1818). Ministre des affaires étrangères (1819). Pair de France (1821). Président de la Chambre des pairs, en 1830. Chancelier de France (1837). Membre de l'Académie française (1842). Duc (1844). Mort en 1862.

était venu demander au duc de Raguse ce qu'il consentirait à faire en faveur de M. de La Valette. « Tout ce qu'on voudra », avait-il répondu. Il se rendit d'abord auprès du Roi, qui lui fit ce que lui-même appelait son visage de bois, le laissa parler aussi longtemps qu'il voulut, sans donner le moindre signe d'intérêt et le congédia sans avoir répondu une parole. Le maréchal comprit que M. de La Valette était perdu. Ignorant les démarches vainement tentées auprès de Madame, il n'espéra qu'en elle. Il courut avertir Mme de La Valette qu'il fallait avoir recours à ce dernier moyen. Mais ce danger avait été prévu, tous les accès lui étaient fermés; elle ne pouvait arriver jusqu'à la princesse.

Le maréchal, qui était de service comme major général de la garde, la cacha dans son appartement et, pendant que le Roi et la famille royale étaient à la messe, il força toutes les consignes et la fit entrer dans la salle des Maréchaux par où on ne pouvait éviter de repasser. Mme de La Valette se jeta aux pieds du Roi, et n'en obtint que ces mots : « Madame, je vous plains. »

Elle s'adressa ensuite à Mme la duchesse d'Angoulême et saisit sa robe, la princesse l'arracha avec un mouvement qui lui a été souvent reproché depuis et attribué à une haineuse colère. Je crois que cela est parfaitement injuste. Madame avait engagé sa parole, elle ne pouvait plus reculer. Probablement son mouvement a été fait avec sa brusquerie accoutumée. Mais je le croirais bien plutôt inspiré par la pitié et le chagrin de n'oser y céder, que par la colère. Le malheur de cette princesse est de n'avoir pas assez d'esprit pour

diriger son trop de caractère, la proportion ne s'y trouve pas.

La conduite du maréchal fut aussi blâmée parmi les courtisans qu'approuvée du public. Il reçut ordre de ne point reparaître à la Cour, et partit pour sa terre. L'officier des gardes du corps, qui lui avait laissé forcer la consigne, fut envoyé en prison.

Ces faits préalables connus, on s'étonnera moins du long cri de rage qui s'éleva dans tout le parti, lorsqu'on apprit l'évasion de M. de La Valette. Le Roi et les ministres furent soupçonnés d'y avoir prêté les mains. La Chambre des députés rugissait, les femmes hurlaient. Il semblait des hyènes auxquelles on avait enlevé leurs petits. On alla jusqu'à vouloir sévir contre Mme de La Valette. Et l'on fut obligé de la faire garder quelque temps en prison pour laisser calmer l'orage.

M. Decazes (1), fort aimé jusque-là des royalistes, commença à leur inspirer une défiance qui ne tarda guère à devenir de la haine.

Quoique le gouvernement n'eût en rien facilité la fuite de M. de La Valette, je pense qu'au fond il en fut charmé. Le Roi partagea cette satisfaction. Il rappela assez promptement le duc de Raguse et le traita bien au retour. Mais le parti fut moins indulgent et on

(1) Élie, duc Decazes (1780-1860), avocat à Libourne, juge au tribunal de la Seine (1806). Secrétaire de Louis-Bonaparte (1807). Conseiller à la Cour de Paris (1811). Rallié à la Restauration, il refusa de rentrer dans l'administration aux Cent-Jours. Préfet de police (1815). Député et ministre de la police générale. Ministre de l'intérieur (1819). Président du Conseil la même année. Duc et pair. Ambassadeur à Londres. Grand référendaire de la Chambre des pairs sous la monarchie de Juillet.

lui montra autant de froideur qu'il trouvait d'empressement jusque-là. J'en excepte toujours Mme de Duras, elle faisait bande à part dans ce monde extravagant. Si elle se passionnait, ce n'était jamais que pour des idées généreuses, et la défaveur du maréchal était un mérite à ses yeux. Malgré cette disposition de la maîtresse de la maison, l'isolement où il se trouvait souvent dans son salon le rapprocha de moi, et nous causions ensemble. Mais ce n'est que lorsque sa conduite à Lyon eut achevé de le brouiller avec le parti ultra-royaliste qu'il vint se réfugier dans la petite coterie qui s'est formée autour de moi et dont il a été un des piliers jusqu'à ce que de nouveaux orages aient encore une fois bouleversé son aventureuse existence.

J'aurai probablement souvent occasion d'en parler dorénavant.

CHAPITRE X

Fêtes données par le duc de Wellington. — M. le duc d'Angoulême. — Refus d'une grande-duchesse pour M. le duc de Berry. — On se décide pour une princesse de Naples. — Mot heureux du Roi. — Traitement de Cour pour l'ambassadrice d'Angleterre. — Faveur de M. Decazes. — Extravagances du parti ultra. — M. de Polignac refuse de prêter serment comme pair. — Séjour involontaire de la famille d'Orléans en Angleterre. — Je pars pour Londres. — Demande de Mme la duchesse d'Orléans douairière. — Mot de Mme de Preninville.

Mon père partit pour Londres dans le commencement de 1816, ma mère l'y suivit. Je ne les rejoignis qu'au printemps. Les étrangers s'étaient retirés dans les diverses garnisons qui leur avaient été assignées par le traité de Paris. Le duc de Wellington (1) seul, en sa

(1) Arthur Wellesley, duc de Wellington (1769-1852), né à Dublin, fils de lord Colley, comte de Mornington. Fit ses études militaires en France. Enseigne d'infanterie (1787). Lieutenant-colonel (1793). Colonel (1796). Il sert dans l'Inde (1797-1805). Général major (1802). Député de l'île de Wight aux communes (1806). Premier secrétaire d'Irlande (1807). Lieutenant général (1808). Vicomte de Wellington, commandant en chef en Portugal (1809). Il reçoit la pairie et le grade de Field-Marshall à la suite de la campagne d'Espagne contre le maréchal Soult. Délégué au congrès de Vienne et généralissime des armées alliées en 1815. Il eut tous les honneurs après Waterloo. Président du conseil (1831). Ministre des affaires étrangères (1834). Commandant en chef de l'armée anglaise (1842).

qualité de généralissime de toutes les armées d'occupation, résidait à Paris, et nous en faisait les honneurs à nos frais. Il donnait assez souvent des fêtes où il était indispensable d'assister. Il tenait à avoir du monde, et, notre sort dépendant en grande partie de sa bonne humeur, il fallait supporter ses caprices, souvent bizarres.

Je me rappelle qu'une fois il inventa de faire de la Grassini (1), alors en possession de ses bonnes grâces, la reine de la soirée. Il la plaça sur un canapé élevé dans la salle de bal, ne quitta pas ses côtés, la fit servir la première, fit ranger tout le monde pour qu'elle vît danser, lui donna la main et la fit passer la première au souper, l'assit près de lui, enfin lui rendit les hommages qui d'ordinaire ne s'accordent guère qu'aux princesses. Heureusement, il y avait quelques grandes dames anglaises à partager ces impertinences; mais elles n'étaient pas obligées de les subir comme nous, et leur ressentiment ne pouvait être comparable.

En général, le carnaval fut très triste, et cela était convenable de tout point. Nos princes n'allaient nulle part. M. le duc de Berry se trouvait tout à fait éclipsé par son frère; la différente conduite tenue par eux pendant les Cent-Jours justifiait cette position. Cependant M. le duc d'Angoulême montrait des velléités de modération qui commençaient à déplaire, et le parti dévot ne lui pardonnait pas son éloignement pour la politique du confessionnal.

Le caractère de M. le duc d'Angoulême est singu-

(1) Voir t. I[er], p. 185.

lièrement difficile à peindre. C'est une réunion si bizarre, et si disparate, qu'on peut, à diverses époques de sa vie, le représenter comme un prince sage, pieux, courageux, conciliant, éclairé; ou bien comme un bigot imbécile et presque stupide, en disant également la vérité. A mesure que les circonstances se présenteront, je le montrerai tel que nous l'avons vu. Mais il faut commencer, pour le comprendre, par admettre qu'il a toujours été dominé par la pensée de l'obéissance illimitée due au Roi. Plus il était près de la couronne, plus, selon lui, il en devait l'exemple.

Tant que Louis XVIII a vécu, cette passive obéissance était un peu modifiée, au moins pour la forme, par celle qu'il accordait à Monsieur. Mais lorsque l'autorité de père et de roi a été concentrée en Charles X, elle n'a plus connu de bornes, et nous avons été témoins des tristes résultats qu'elle a amenés.

On s'occupait de marier M. le duc de Berry; déjà en 1814, il en avait été question. L'empereur Alexandre avait désiré lui voir épouser sa sœur (1); la manière dont elle avait été repoussée lui avait donné beaucoup d'humeur. M. le duc de Berry souhaitait cette alliance, mais le Roi et Monsieur trouvaient la maison de Russie trop peu ancienne pour donner une mère aux fils de France (2).

(1) La grande-duchesse Anna Povlovna (1795-1865), mariée en 1816 à Guillaume II (1792-1849), alors prince d'Orange, et roi de Hollande en 1840. C'est la grand'mère de la reine Wilhelmine.

(2) Il avait été question de ce mariage en 1813. M. de La Ferronnays fut envoyé par le Roi, alors à Hartwell, en mission à Saint-Pétersbourg à ce sujet. Voir : *Souvenirs tirés des papiers du comte*

Mme la duchesse d'Angoulême partageait cette manière de voir. De plus, elle redoutait une belle-sœur à laquelle ses rapports politiques auraient donné une existence indépendante, et avec laquelle il aurait fallu compter. Elle craignait aussi une princesse personnellement accomplie qui aurait pu rallier autour d'elle les personnes distinguées par leur esprit, pour lesquelles Madame a toujours éprouvé une répugnance instinctive, quelles qu'aient été leurs couleurs.

La princesse de Naples (1), née Bourbon, appartenant à une petite Cour, n'ayant reçu aucune éducation, réunit tous les suffrages de la famille. Elle fut imposée à M. le duc de Berry qui ne s'en souciait nullement. M. de Blacas fut chargé de cette négociation, qui n'occupa pas longuement ses talents diplomatiques.

Dans le même temps on conçut l'idée de marier Monsieur. Cela était assez raisonnable, mais Madame l'en dissuada le plus qu'elle put. Elle aurait trop souffert à voir une autre princesse tenir la Cour et prendre le pas sur elle. Et Monsieur, qui l'aimait tendrement, n'eût-il pas eu d'autres motifs, n'aurait pas voulu lui donner ce chagrin.

Cela me rappelle un mot heureux de Louis XVIII. Il était goutteux, infirme, dans un état de santé pitoyable. Un jour où il parlait sérieusement à Monsieur

A. de La Ferronnays, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD, 2e édit., chap. XVIII et suiv.

(1) Marie-Caroline-Fernande-Louise, fille aînée du roi François Ier, née à Palerme en 1798. Morte en 1870. Elle était la nièce de la duchesse d'Orléans et la petite-fille de la reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette, dont les lettres à la marquise d'Osmond ont été publiées aux pièces justificatives du premier volume.

de la convenance de se marier, celui-ci lui dit en ricanant et d'un ton un peu goguenard :

« Mon frère, vous qui prêchez si bien, pourquoi ne vous mariez-vous pas vous-même?

— Parce que je ferais des aînés, mon frère, » reprit le Roi très sèchement.

Monsieur se tint pour battu.

L'intérieur des Tuileries n'était ni confiant, ni doux; cependant, à cette époque, le Roi causait avec les siens des affaires publiques, la rupture n'était pas encore complète.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart (1), épousa lady Élisabeth Yorke, fille de lord Hardwicke. La présentation de la nouvelle ambassadrice donna lieu, pour la première fois depuis la Restauration, à ce qu'on appelle en terme de Cour un traitement. Nous fûmes appelées une douzaine de femmes la plupart titrées, à nous trouver chez Mme la duchesse d'Angoulême à deux heures. La situation de mon père en Angleterre me valut cette distinction.

Nous étions toutes réunies dans le salon de Madame, lorsqu'un huissier vint avertir Mme de Damas, qui remplaçait sa mère, Mme de Sérent, dans le service de dame d'honneur (2), que l'ambassadrice arrivait. Au même instant, Madame, qui probablement, selon ses habi-

(1) Sir Charles Stuart, baron de Rothesay (1779-1845), ambassadeur d'Angleterre à Paris (1815-1830). Marié à lady Élisabeth Margaret Yorke, fille de Philip Yorke, comte de Hardwicke. *(Dictionary of national biography.)*

(2) *Almanach royal* de 1816. Maison de Mme la duchesse d'Angoulême : dame d'honneur, Mme la duchesse de Sérent; Mme la duchesse de Damas en survivance.

tudes, guettait à sa fenêtre, entra par une autre porte magnifiquement parée et, comme nous, en robe de Cour. Elle avait eu à peine le temps de nous dire bonjour et de s'asseoir, que Mme de Damas rentra conduisant l'ambassadrice accompagnée de la dame qui l'avait été quérir, des maîtres des cérémonies, et de l'introducteur des ambassadeurs qui restèrent à la porte.

Madame se leva, fit un ou deux pas au-devant de l'ambassadrice, reprit son fauteuil et la fit placer sur une chaise à dos préparée à sa gauche. Les dames titrées s'assirent derrière, sur des pliants, et nous autres nous nous tînmes debout. Cela dura assez longtemps; Madame soutint le dialogue à elle toute seule.

Lady Élisabeth, jeune et timide, était trop embarrassée pour rien ajouter aux monosyllabes de ses réponses et j'admirais la manière dont Madame exploita l'Angleterre et la France, l'Irlande et l'Italie, d'où arrivait lady Élisabeth, pour remplir le temps qu'allongeait outre mesure la marche lente et pénible du Roi.

Enfin il entra, tout le monde se leva, le silence le plus profond régna. Il l'interrompit, quand il fut vers le milieu de la chambre, pour dire sans sourciller, du ton le plus grave et d'une voix sonore, la niaiserie convenue depuis le temps de Louis XIV : « Madame, je ne vous savais pas en si bonne compagnie. » Madame lui répondit une autre phrase, probablement également d'étiquette, mais que je ne me rappelle pas. Ensuite le Roi adressa quelques paroles à lady Élisabeth. Elle ne lui répondit pas plus qu'à Madame. Le Roi resta debout ainsi que tout le monde; au bout de peu de minutes il se retira.

Alors on s'assit pour se relever immédiatement à l'entrée de Monsieur. « Ne devrai-je pas dire que je ne vous savais pas en aussi bonne compagnie? », dit-il, en souriant; puis s'approchant gracieusement de lady Élisabeth, il lui prit la main et lui fit un compliment obligeant. Il refusa d'accepter un siège que Madame lui offrit, mais fit asseoir les dames et resta bien plus longtemps que le Roi.

Les dames se levèrent à sa sortie puis se rassirent pour se relever de nouveau à l'entrée de M. le duc d'Angoulême; pour cette fois, les premiers compliments passés, il prit une chaise à dos et fit la conversation. Il semblait que la timidité de l'ambassadrice lui donnât du courage. Je ne conserve aucune idée d'avoir vu M. le duc de Berry à cette cérémonie. Je ne sais s'il s'en dispensait ordinairement ou s'il en était absent par accident. J'ignore aussi comment cela s'est passé depuis pour Mme la duchesse de Berry. Je n'ai pas eu d'autre occasion d'assister à pareilles réceptions.

La sortie de M. le duc d'Angoulême fut accompagnée du lever et du « rassied » comme les autres; je ne pus m'empêcher de penser aux génuflexions du vendredi saint (1). Au bout de quelques minutes la dame d'honneur avertit l'ambassadrice qu'elle était à ses ordres. Madame lui fit une phrase sur la crainte de la fatiguer en la retenant plus longtemps, et elle s'en alla escortée

(1) Mme de Boigne fait une allusion, peu respectueuse du reste, aux belles prières qui se récitent à l'office du matin, après le chant de la passion et avant l'adoration de la croix. Chacune d'elles est précédée des mots : *Flectamus genua*, chantés par le diacre, auxquels le sous-diacre répond : *Levate*, et cela se répète huit fois.

comme à son arrivée. Elle remonta dans les carrosses du Roi accompagnée de la dame qui l'avait été chercher. Sa voiture à six chevaux, et en grand apparat, suivait à vide.

Madame s'entretint avec nous un instant de la nouvelle présentée, et rentra dans son intérieur à ma grande satisfaction, car j'étais depuis deux heures sur mes jambes, et j'en avais assez de mes honneurs. Cependant il fallut assister au dîner ou traitement.

L'ambassadrice revint à cinq heures. Cette fois elle était accompagnée de son mari et de quelques dames anglaises de distinction. Toutes les Françaises qui avaient assisté à la réception étaient invitées, il y avait aussi des hommes des deux pays.

Le premier maître d'hôtel, alors le duc d'Escars, et la dame d'honneur de Madame firent les honneurs du dîner, qui était très bon et magnifique, mais sans élégance, comme tout ce qui se passait à la Cour des Tuileries. Immédiatement après, chacun fut enchanté de se séparer et d'aller se reposer de toute cette étiquette. Les hommes étaient en uniforme; les femmes très parées, mais point en habit de Cour.

De Roi, de princesses, de princes, il n'en fut pas question; seulement j'aperçus derrière un paravent Madame et son mari qui, avant de monter dîner chez le Roi, s'amusaient à regarder la table et les convives.

Je n'ai jamais pu concevoir comment, lorsque les souverains étrangers reçoivent constamment et familièrement à leur table les ambassadeurs de France, ils consentaient à subir, en la personne de leurs représentants, l'arrogance de la famille de Bourbon. Ne pas

inviter les ambassadeurs chez soi, n'était déjà pas trop obligeant, mais les faire venir avec tout cet appareil et cet « in fiochi » dîner à l'office, m'a toujours paru de la dernière impertinence. Sans doute cet office était fréquenté par des gens de bonne maison; mais enfin c'était une seconde table dans le château, car apparemment, celle du Roi était la première.

Le festin ne se passait pas même dans l'appartement du premier maître d'hôtel, où cela aurait pu avoir l'apparence d'une réunion de société, les pièces étaient trop petites et il logeait trop haut. On se réunissait dans la salle d'attente de l'appartement de Madame et on dînait dans l'antichambre de M. le duc d'Angoulême. De manière qu'on semblait relégué dans les pièces extérieures, comme lorsqu'on prête un local à ses gens pour une fête qu'on leur donne. Je concevrais que les vieilles étiquettes de Versailles et de Louis XIV eussent pu continuer sans interruption, mais je n'imagine pas qu'on ait osé inventer de les renouveler.

Louis XVIII y tenait extrêmement, et sans l'état de sa santé et l'espèce d'humiliation que lui causaient ses infirmités, nous aurions revu les levers et les couchers avec toutes leurs ridicules cérémonies.

Monsieur en avait moins le goût, et à son avènement au trône, il a continué l'usage établi par son frère, de borner le coucher à une courte réception des courtisans ayant les entrées et des chefs de service qui venaient prendre le mot d'ordre. On ne disait plus : « je vais au coucher », mais « je vais à l'ordre. » Cela était à la fois plus digne et plus décent que ces habitudes de

l'ancienne Cour dont le pauvre Louis XVI donnait chaque soir le spectacle.

C'était « à l'ordre » que les personnes de la Cour avaient occasion de parler au Roi sans être obligées de solliciter une audience. Aussi la permission d'aller à l'ordre était-elle fort prisée par les courtisans de la Restauration.

Le favoritisme de M. Decazes s'établissait de plus en plus. M. de Richelieu y poussait de toutes ses forces. Pourvu que le bien se fît, il lui était bien indifférent par quel moyen et il n'était pas homme à trouver une mesure sage, moins sage, parce qu'elle s'obtenait par une autre influence que la sienne. Il était très sincèrement enchanté que M. Decazes prît la peine de plaire au Roi et le voyait y réussir avec une entière satisfaction. Je crois, à vrai dire, que M. Decazes avait le bon sens de ne s'en point targuer vis-à-vis de ses collègues. Il mettait son crédit en commun dans le Conseil; mais vis-à-vis du monde, il commençait à déployer sa faveur avec une joie de parvenu qui lui valait quelques ridicules.

Le Roi, qui avait toujours eu besoin d'une idole, partageait ses adorations entre lui et sa sœur, Mme Princeteau, bonne petite personne, bien bourgeoise, qu'il avait fait venir de Libourne pour tenir sa maison et qui était fort gentille jusqu'à ce que les fumées de l'encens lui eussent tourné la tête.

On a fait beaucoup d'histoires sur son compte, j'ignore avec quel fondement. Ce que je sais, c'est qu'elle paraissait uniquement dévouée à son frère. Et si elle a

eu un moment de crédit personnel, elle le lui a rapporté tout entier.

Pendant ce premier hiver de faveur, la maison de M. Decazes était très fréquentée. La fuite de M. de La Valette avait bien apporté un léger refroidissement; toutefois les plus chauds partisans de l'ancien régime y allaient assidument. On espérait se servir de M. Decazes pour maintenir le Roi dans la bonne voie. La vanité du ministre l'aurait assez volontiers poussé dans la phalange aristocratique qui, vers cette époque, prit le nom d'ultra, si ses exigences n'étaient devenues de jour en jour plus grandes. Quant au monarque, il inspirait toujours beaucoup de méfiance.

M. Lainé (1) avait remplacé M. de Vaublanc dont les folies avaient comblé la mesure. Dans cette circonstance M. de Richelieu, selon son usage, avait, en ayant raison dans le fond, mis les formes contre lui, et l'avait chassé d'une façon qui fournissait au parti qu'il représentait quelque prétexte de plaintes. Au reste, les fureurs de M. de Vaublanc furent si absurdes qu'il se noya dans le ridicule.

Le jour où le nom de son successeur parut dans le *Moniteur*, je crus devoir aller faire une visite chez M. de Vaublanc. Je ne m'attendais pas à être reçue; je fus admise quoique je n'eusse aucun rapport intime

(1) Joseph-Louis-Joachim, vicomte Lainé, né à Bordeaux en 1767. Député au Corps législatif sous l'Empire. Accueillit le duc d'Angoulême à Bordeaux lors de la Restauration. Émigra pendant les Cent-Jours. Ministre de l'intérieur. Président de la Chambre. Pair de France. Membre de l'Académie. Rallié à la monarchie de Juillet. Mort en 1835.

avec lui et les siens. La porte était ouverte à tout venant, il était au milieu de ses paquets de ministre et de particulier, mêlant les affaires d'État et de ménage de la façon la plus comique. Un de ses commensaux vint lui raconter que son ministère serait partagé entre trois personnes :

« Trois, répondit-il sérieusement, trois, ce n'est pas assez, ils ne peuvent pas me remplacer à moins de cinq. »

Il énuméra sur ses doigts les cinq parties du ministère de l'intérieur qui réclament la vie entière de tout autre homme, mais que lui menait facilement toutes cinq de front, sans que rien fût jamais en retard. Et il nous fit faire l'inventaire de ses portefeuilles pour que nous pussions témoigner que tout était à jour. Je n'ai jamais assisté à scène plus bouffonne, d'autant que la plupart des assistants lui étaient aussi étrangers que moi.

Je n'entrerai pas dans le récit des extravagances du parti à la Chambre, elles sont trop importantes pour que l'histoire les néglige; mais je ne puis m'empêcher de raconter une histoire qui m'a amusée dans le temps.

Un vieux député de pur sang qui, comme le roi de Sardaigne, voulait rétablir l'ancien régime de tout point, réclamait journellement et à grands cris nos anciens supplices, comme il disait. Un collègue un peu plus avisé lui représenta que sans doute cela serait fort désirable, mais qu'il ne fallait pas susciter trop d'embarras au gouvernement du Roi, et qu'il n'était pas encore temps.

« Allons, mon ami, reprit le député en soupirant, vous avez peut-être raison, remettons la potence à des temps plus heureux ! »

On ne saurait assez dire combien ce mot : « Il n'est pas encore temps », qui se trouvait sans cesse dans la bouche des habiles du parti royaliste en 1814 et 1815, a fait d'ennemis à la royauté et l'influence qu'il a eue sur les Cent-Jours. Peut-être ne l'employaient-ils que pour calmer les plus violents des leurs, mais les antagonistes y voyaient une de ces menaces vagues, d'autant plus alarmantes qu'elles sont illimitées ; et les chefs des diverses oppositions ne manquaient pas de l'exploiter avec zèle.

D'autres petites circonstances se renouvelaient sans cesse pour inspirer des doutes sur la bonne foi de la Cour.

Jules de Polignac fut créé pair, il refusa de siéger. Il ne pouvait, disait-il, lui, catholique, prêter serment à une charte reconnaissant la liberté des cultes. Le Roi nomma une commission de pairs pour l'arraisonner. M. de Fontanes en était, et je me rappelle qu'un jour où on lui demandait si leurs conférences avaient réussi, il répondit avec un air de componction :

« Je ne sais ce qui en résultera; mais je sais qu'il faut tenir sa conscience à deux mains pour ne pas céder aux sentiments si nobles, si éclairés, si entraînants que je suis appelé à écouter. »

Pour moi qui connaissais la logique de Jules, j'en conclus seulement que M. de Fontanes croyait ce langage de mise dans le salon, très royaliste, où il le tenait. Jules finit par céder et prêta serment. Mais

pendant toute cette négociation, qui dura longtemps, il était ostensiblement caressé par Madame et par Monsieur, quoique ce prince eût prêté le serment que Jules refusait.

Toutefois la Congrégation, qui l'avait excité au refus, craignit de s'être trop avancée. Elle voulait se faire connaître sans se trop compromettre. Jules reçut ordre de reculer.

Monsieur le nomma publiquement, adjudant général de la garde nationale; et lui confia, secrètement, la place de ministre de la police du gouvernement occulte. Car son existence remonte jusqu'à cette époque, quoiqu'elle n'ait été révélée que plus tard et qu'il n'ait été complètement organisé qu'après la dissolution de la Chambre introuvable.

Le séjour prolongé de la famille d'Orléans en Angleterre n'était pas entièrement volontaire. On avait contre elle de fortes préventions au palais des Tuileries, et le cabinet commençait à les partager. Presque tous les mécontents invoquaient le nom de M. le duc d'Orléans; et la conduite, toujours un peu méticuleuse, de ce prince, semblait justifier plus de défiance qu'elle n'en méritait réellement.

M. de La Châtre, courtisan né, favorisait des soupçons qu'il savait plaire au Roi.

Telle était la situation des affaires lorsque je quittai Paris pour me rendre à Londres. En ma qualité de chroniqueur des petites circonstances, il me revient à l'esprit ce qui se passa devant moi le jour où j'allai prendre congé de Mme la duchesse d'Orléans douairière. Je la trouvai très préoccupée, et fort agitée dans

l'attente du marquis de Rivière. Il partait le lendemain pour son ambassade de Constantinople. La princesse lui avait écrit deux fois dans la matinée pour s'assurer sa visite. M. de Rivière, mandé chez le Roi, ne pouvait disposer de lui-même. Sa femme était là, promettant à Mme la duchesse d'Orléans qu'il viendrait dès qu'il sortirait des Tuileries, sans pouvoir calmer son anxiété. Enfin il arriva. La joie que causa sa présence fut égale à l'impatience avec laquelle il était attendu.

La princesse expliqua qu'elle avait un très grand service à lui demander : M. de Follemont (1) prenait du café plusieurs fois par jour; il était fort difficile, et n'en trouvait que rarement à son goût. Mme la duchesse d'Orléans attachait un prix infini à ce que l'ambassadeur de France à Constantinople s'occupât de lui procurer le meilleur café de Moka fourni par l'Orient.

Le marquis de Rivière entra avec la patience exercée d'un courtisan dans tous les détails les plus minutieux, enfin il ajouta :

« Madame veut-elle me dire combien elle en veut?

— Mais, je ne sais pas... beaucoup... le café se garde-t-il?

— Oui, Madame, il s'améliore même.

— Eh bien, j'en veux beaucoup... une grande provision.

— Je voudrais que Madame me dît à peu près la quantité?

— Mais... mais, j'en voudrais bien douze livres. »

(1) Voir t. Ier, p. 423 et suiv.

Nous partîmes tous d'un éclat de rire. Elle aurait dit, tout de même, douze cent mille livres.

Malgré l'émigration, elle n'avait acquis aucune idée de la valeur des choses ou de l'argent. Les femmes de son âge, avant la Révolution, conservaient une ignorance du matériel de la vie qui aujourd'hui nous paraît fabuleuse. Il n'était pas même nécessaire d'être princesse. Mme de Preninville, femme d'un fermier général immensément riche, s'informant de ce qu'était devenu un joli petit enfant, fils d'un de ses gens, qu'elle voyait quelquefois jouer dans son antichambre, reçut pour réponse qu'il allait à l'école.

« Ah ! vous l'avez mis à l'école, et combien cela vous coûte-t il ?

— Un écu par mois, madame.

— Un écu ! C'est bien cher ! J'espère au moins qu'il est bien nourri ! »

J'entendais révoquer en doute, il y a quelques jours, que Madame Victoire put avoir eu la pensée de nourrir le peuple de croûte de pâté pendant une disette. Pour moi, j'y crois, d'abord parce que ma mère m'a dit que Madame Adélaïde en plaisantait souvent sa sœur qui avait horreur de la croûte de pâté, au point d'éprouver de la répugnance à en voir servir ; et puis, parce que j'ai encore vu et su tant de traits de cette ingénuité vraie et candide sur la vie réelle, que cela m'étonne beaucoup moins que la génération nouvelle.

CHAPITRE XI

Retour en Angleterre. — Aspect de la campagne. — Londres. — Concert à la Cour. — Ma présentation. — La reine Charlotte. — Égards du prince régent pour elle. — La duchesse d'York. — La princesse Charlotte de Galles. — Miss Mercer. — Intrigue déjouée par le prince Léopold de Saxe-Cobourg. — La marquise d'Hertford. — Habitudes du prince régent. — Dîners à Carlton House.

Après une absence de douze années je revis l'Angleterre avec un vif intérêt. J'y retrouvais le charme des souvenirs. Je rentrais dans la patrie de ma première jeunesse; chaque détail m'était familier, et pourtant suffisamment éloigné de ma pensée journalière, pour avoir acquis le piquant de la nouveauté. C'était un vieil ami, revenu de loin, qu'on retrouve avec joie, et qui rappelle agréablement le temps jadis. Ce temps où la vie, chargée de moins d'événements, se porte plus légère, et laisse avec plus de regrets peut-être, un penser bien plus doux à repasser dans la mémoire.

Je fus très frappée de l'immense prospérité du pays. Je ne crois pas qu'elle fût sensiblement augmentée. Mais l'habitude m'avait autrefois blasée sur l'aspect qu'il présente au voyageur; et l'absence m'y avait rendue plus attentive.

Ces chemins si bien soignés, sur lesquels des chevaux

de poste, tenus comme nos plus élégants attelages, vous font rouler si agréablement. Cette multitude de voitures publiques et privées, toutes charmantes; ces innombrables établissements qui ornent la campagne, et donnent l'idée de l'aisance dans toutes les classes de la société, depuis la cabane du paysan jusqu'au château du seigneur; ces fenêtres, de la plus petite boutique, offrant, aux rares rayons du soleil, des vitres dont l'éclat n'est jamais terni par une légère souillure; ces populations si propres se transportant d'un village à un autre, par des sentiers que nous envierions dans nos jardins; ces beaux enfants si bien tenus et prenant leurs ébats dans une liberté qui contraste avec le maintien réservé du reste de la famille, tout cela m'était familier, et pourtant me frappait peut-être plus vivement que si c'eût été la première fois que j'en étais témoin.

Je fis la route de Douvres à Londres par un beau dimanche du mois de mai, et dans un continuel enchantement. Il s'y mêlait de temps en temps un secret sentiment d'envie pour ma patrie. Le Ciel lui a été au moins aussi favorable, pourquoi n'a-t-elle pas acquis le même degré de prospérité que ses voisins insulaires?

Lorsque les chevaux de poste, suspendant leur course rapide, prirent cette allure fastidieuse qu'ils affectent dans Londres; que l'atmosphère lourde et enfumée de cette grande ville me pesa sur la tête; que je vis ses silencieux habitants se suivant l'un l'autre sur leurs larges trottoirs comme un cortège funèbre; que les portes, les fenêtres, les boutiques fermées semblèrent annoncer autant de tristesse dans l'inté-

rieur des maisons que dans les rues, je sentis petit à petit tout mon épanouissement de cœur se resserrer. Et quand je descendis à l'ambassade mon enthousiasme sur l'Angleterre avait déjà reçu un échec.

Quelque prodigieuse que soit la prospérité commerciale de Londres, et le luxe qu'on y déploie dans toutes les classes de la société, je crois que son aspect paraîtra bien moins remarquable à un étranger que celui du reste de l'Angleterre. Cette grande cité, composée de petites maisons pareilles et de larges rues tirées au cordeau, toutes semblables les unes aux autres, est frappée de monotonie et d'ennui. Aucun monument ne vient réveiller l'attention fatiguée. Quand on s'est promené cinq minutes, on peut se promener cinq jours dans des quartiers toujours différents, et toujours pareils.

La Tamise, aussi bien que son immense mouvement, qui attacherait un caractère particulier à cette capitale du monde britannique, est soigneusement cachée de toute part. Il faut une volonté assez intelligente pour parvenir à l'apercevoir, même en l'allant chercher.

On a pu voir partout des rues qui ressemblent à celles de Londres, mais je ne crois pas qu'aucun autre pays puisse donner idée de la campagne en Angleterre. Je n'en connais point où elle soit autant en contraste avec la ville. On y voit un autre ciel, on y respire un autre air. Les arbres y ont un autre aspect, les plantes s'y montrent d'une autre couleur. Enfin c'est une autre population, quoique le costume de l'habitant du Northumberland ou du Devonshire soit parfaitement semblable à celui du promeneur de Piccadilly.

On conçoit, au reste, que le nuage orange, strié de noir, de brun, de gris, saturé de suie, qui semble un vaste éteignoir placé sur la ville, influe sur le moral de la population et agisse sur ses dispositions. Aussi n'y a-t-il aucune langue où l'on vante les charmes de la campagne, en vers et en prose, avec une passion plus vive et plus sincère que dans la littérature anglaise. Quiconque aura passé trois mois à Londres comprendra le bien-être tout matériel qu'on éprouve en en sortant.

Malgré les vertiges qu'elle cause aux nouveaux débarqués, cette atmosphère, si triste, n'est pas malsaine; on s'y accoutume bientôt assez pour ne plus s'apercevoir qu'on en souffre. J'ai entendu attribuer la salubrité de Londres au mouvement que la marée apporte quatre fois le jour dans la Tamise. Ce grand déplacement forme un ventilateur naturel; il agite et assainit cet air qui paraît épais, même à la vue, et laisse sur les vêtements les preuves positives que l'œil ne s'est pas trompé. La robe blanche, mise le matin, porte avant la fin de la journée des traces de souillures qu'une semaine ne lui infligerait pas à Paris. L'extrême recherche des habitants, leur propreté, rendue indispensable par de telles circonstances, ont tiré parti de ces nécessités pour en combattre la mauvaise influence. Et l'aspect des maisons aussi bien que des personnes n'offre que les apparences de la plus complète netteté.

Si ma longue absence m'avait rendue plus sensible aux charmes de la route, je l'étais davantage aussi aux inconvénients de Londres, qui ne m'avaient guère frappée jusque-là. Dans la première jeunesse, on s'occupe peu des objets extérieurs.

Le surlendemain de mon arrivée, le prince régent (1) donnait un concert à la Reine sa mère (2). Pour être admis, il fallait être présenté. La Reine, me sachant à Londres, eut la bonté de se souvenir que je l'avais été autrefois et me fit inviter. Mes parents dînaient à Carlton House. J'y arrivai seule le soir, pensant me mêler inaperçue dans la foule. Il était un peu tard, le concert était déjà commencé.

La salle, en galerie, était partagée par des colonnes en trois parties à peu près égales. Celle du milieu se trouvait exclusivement occupée par la Cour et les musiciens, placés vis-à-vis de la Reine, des princesses, de leurs dames, des ambassadrices et de quelques autres femmes, ayant les grandes entrées, qui étaient assises. Tout le reste de la société se tenait dans les parties latérales, séparées par les colonnes, et restait debout. On circulait dans les autres salons selon l'usage général du pays, où un concert à banquettes paraîtrait horriblement ennuyeux.

Je trouvai à la porte lady Macclesfield, une des dames du palais. Elle m'attendait pour me conduire à la Reine; et, sans me donner un instant pour respirer, me mena à travers tout ce monde, toute cette musique, tout ce silence, et tout ce vide jusqu'à Sa Majesté. Je n'avais pas encore eu le temps d'avoir grand'peur. Mais au moment où j'approchai, la Reine

(1) George IV (1762-1830). Régent en 1810, à la suite de la folie de son père. Roi en 1820.

(2) Sophie-Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, mariée en 1761 à George III d'Angleterre dont elle eut douze enfants (1744-1818).

se leva en pied, et les quarante personnes qui l'entouraient imitèrent son mouvement.

Ce froufrou, auquel je ne m'attendais pas, commença à m'intimider. La Reine fut très bonne et très gracieuse, je crois; mais pendant tout le temps qu'elle me parlait je n'étais occupée que de l'idée de ménager ma retraite.

Lady Macclesfield m'avait quittée pour reprendre sa place parmi ses compagnes. Lorsque la Reine fit la petite inclination de tête, qui annonçait l'audience terminée, je sentis le parquet s'effondrer sous mes pas. J'étais là, seule, abandonnée, portant les yeux de toute l'Angleterre braqués sur ma personne, et ayant un véritable voyage à faire pour regagner, dans cet isolement, les groupes placés derrière les colonnes. Je ne sais comment j'y arrivai.

J'avais été présentée à bien des Cours et à bien des potentats. Je n'étais plus assez jeune pour conserver une grande timidité, j'avais l'habitude du monde, et pourtant il me reste de cette soirée et de cette présentation de faveur un souvenir formidable.

Ce n'est pas que la reine Charlotte fût d'un aspect bien imposant. Qu'on se figure un pain de sucre couvert de brocart d'or et on aura une idée assez exacte de sa tournure. Elle n'avait jamais été grande et depuis quelques années elle était rapetissée et complètement déformée. Sa tête, placée sur un col extrêmement court, présentait un visage renfrogné, jaune, ridé, accompagné de cheveux gris poudrés à frimas. Elle était coiffée en bonnet, en turban, en toque, selon l'occasion, mais toujours je lui ai vu une petite cou-

ronne fermée, en pierreries, ajoutée à sa coiffure. J'ai entendu dire qu'elle ne la quittait jamais. Malgré cette figure hétéroclite, elle ne manquait pourtant pas d'une sorte de dignité, elle tenait sa Cour à merveille, avec une extrême politesse et des nuances fort variées.

Sévère pour la conduite des femmes, elle se piquait d'une grande impartialité; et souvent un regard froid, ou une parole moins obligeante de la Reine à une de ses protégées, a suffi pour arrêter une jeune personne sur les bords du précipice. Pour les femmes divorcées, elle était inexorable. Jamais aucune, quelque excuse que le public lui donnât, quelque bonne que fût sa conduite ultérieure, n'a pu franchir le seuil du palais.

Lady Holland (1) en a été une preuve bien marquante; son esprit, son influence politique, la domination qu'elle exerçait sur son mari, lui avaient reconquis une existence sociale. Refuser d'aller à Holland House aurait paru une bégueulerie à peine avouable. Lady Holland y tenait une cour fréquentée par tout ce qu'il y avait de plus distingué en Anglais et en étrangers. Mais quelques soins qu'elle se soit donnés, quelques négociateurs qu'elle ait employés, et le prince régent a été du nombre, jamais, tant que la vieille Reine a vécu, elle n'a pu paraître à celle de Saint-James.

Je n'oserais dire que la Reine fût aimée, mais elle était vénérée. Le prince régent donnait l'exemple des égards. Il était très soigneux et très tendre pour elle en particulier. En public, il la comblait d'hommages.

(1) Élisabeth Vassall (1770-1845). Après avoir rompu son premier mariage avec sir Godfrey Webster, elle épousa, en 1797, le troisième lord Holland (Henry Richard Fox).

Je fus frappée, le soir de ce concert, de voir un valet de chambre apporter un petit plateau, avec une tasse de thé, un sucrier et un pot à crème, et le remettre au Régent qui le présenta lui-même à sa mère. Il resta debout devant elle pendant tout le temps qu'elle arrangea sa tasse, sans se lever, sans se presser, sans interrompre sa conversation. Seulement elle lui disait toujours en anglais, quelque langue qu'elle parlât dans le moment : « Thank you, George ». Elle répétait le même remerciement dans les mêmes termes lorsque le prince régent reprenait le plateau des mains du valet de chambre pour recevoir la tasse vide. C'était l'usage constant. Cette cérémonie se renouvelait deux à trois fois dans la soirée; mais n'avait lieu que lorsque la Reine était chez le prince. Chez elle c'était ordinairement une des princesses, quelquefois un des princes, jamais le Régent, mais toujours un de ses enfants, qui lui présentait sa tasse de thé.

Tous les autres membres de la famille royale, y compris le Régent, partageaient les rafraîchissements préparés pour le reste de la société, sans aucune distinction. En général, autant l'étiquette était sévèrement observée pour la Reine, autant il en existait peu pour les autres. Les princes et princesses recevaient et rendaient des visites comme de simples particuliers.

Je me rappelle que, ce même soir, où j'avais subi la présentation à la Reine, me trouvant peu éloignée d'une petite femme très blonde, que douze années d'absence avaient effacée de mon souvenir, elle dit à lady Charlotte Greville avec laquelle je parlais :

« Lady Charlotte, nommez-moi à Madame de Boigne. »

C'était la duchesse d'York (1); elle resta longtemps à causer avec nous sur tout, et de toutes choses, avec une grande aisance et sans aucune forme princière.

Le lendemain, ma mère me mena faire des visites à toutes les princesses, nous laissâmes des cartes chez celles qui ne nous admirent pas et la présentation fut faite.

La princesse Charlotte de Galles (2), mariée au prince de Cobourg (3), était encore plongée dans les douceurs de la lune de miel et ne quittait pas la campagne. Ma mère avait assisté à son mariage, béni dans un salon de Carlton House. Lorsque plus tard je lui dis combien je regrettais n'avoir pas partagé cet honneur, elle me répondit :

« Vous avez raison, c'est un spectacle rare que l'héritière d'un royaume faisant un mariage d'amour et donnant sa main là où son cœur est déjà engagé. En

(1) Frédérique-Charlotte-Ulrique (1767-1820), fille de Guillaume II, roi de Prusse, mariée en 1791 à Frédérick Augustus, duc d'York, second fils de la reine Charlotte, né en 1763, mort en 1827. (Voir une lettre autographe de la duchesse d'York aux pièces justificatives.)

(2) Charlotte-Augusta, princesse de Galles (1796-1817), héritière du trône d'Angleterre, fille unique de George IV et de Caroline de Brunswick. Mariée en 1816 au prince Léopold de Saxe-Cobourg, elle mourut en couches l'année suivante. (Voir une lettre autographe d'elle aux pièces justificatives.)

(3) Georges-Chétien-Frédéric-Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha (1790-1865). Roi des Belges en 1831, sous le nom de Léopold Ier. Épousa en secondes noces la princesse Louise, fille aînée de Louis-Philippe Ier.

tout le bonheur parfait n'est pas commun, je serai charmée que vous veniez souvent en être témoin à Claremont. »

Pauvre princesse!... Je ne fis connaissance avec elle qu'à un autre voyage. En ce moment j'en entendais beaucoup parler. Elle était fort populaire, affectait les manières brusques attribuées à la reine Élisabeth, qu'elle portait même jusqu'à avoir adopté ses jurons. Elle était très tranchée dans ses opinions politiques, accueillait avec des serrements de main les plus affectueux, tous les hommes, jeunes ou vieux, qu'elle regardait comme de son parti; ne manquait pas une occasion de marquer de l'opposition au gouvernement de son père, et de l'hostilité personnelle à sa grand'-mère et à ses tantes. Elle professait une vive tendresse pour sa mère (1), qu'elle regardait comme sacrifiée aux malveillances de sa famille.

La princesse Charlotte recherchait avec soin les occasions d'être impertinente pour les femmes qui composaient la société particulière du Régent. On lui avait persuadé que son père avait eu le désir de faire casser son mariage et de nier la légitimité de sa naissance. Je ne sais si cela a quelque fondement; en tout cas ses droits étaient inscrits sur son visage; elle ressemblait prodigieusement au prince. Elle était née neuf mois après le mariage, dont l'intimité n'avait pas duré beaucoup de jours. Il est certain que le prince de Galles avait tenu à cette époque beaucoup de mauvais propos, que la conduite de sa femme n'a que

(1) Dont il a été parlé p. 50 et suiv.

trop justifiés; mais je ne sache pas qu'il ait jamais pensé à attaquer l'existence de la princesse Charlotte.

Il accusait miss Mercer d'avoir monté la tête de la jeune princesse en lui racontant cette fable; il l'avait expulsée du palais et la détestait cordialement. Miss Mercer conservait une correspondance clandestine avec la princesse Charlotte. Elle avait excité ses répugnances contre le prince d'Orange (1), que le cabinet anglais désirait lui faire épouser, et encouragé le goût que la grande-duchesse Catherine de Russie (2) avait cherché à lui faire prendre pour le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Cette intrigue avait été conduite, par ces deux femmes, jusqu'au point d'amener la princesse Charlotte à déclarer qu'elle voulait épouser le prince Léopold et était décidée à refuser tout autre parti. L'opposition l'appuyait.

Miss Mercer (3), fille de Lord Keith, riche héritière mais fort laide, prétendait de son côté épouser le duc de Devonshire (4) et lui apporter en dot son crédit sur la future souveraine. Tout le parti whig, applaudissant à cette alliance, s'était ligué pour y déterminer le duc.

(1) Guillaume II (1792-1849), roi de Hollande en 1840, et marié, comme on l'a vu plus haut, à la grande-duchesse Anne de Russie.

(2) Catherine Paulovna (1788-1819), quatrième fille de Paul Ier, empereur de Russie, mariée en 1809 au grand-duc Georges d'Oldenbourg. Veuve en 1812. Remariée à Guillaume Ier, roi de Wurtemberg.

(3) Miss Mercer Elphinstone.

(4) William-George-Cavendish, sixième duc de Devonshire, né en 1790. Fils de William, mort en 1811, et de Georgiana Spencer, morte en 1806, dont le salon politique fut célèbre. Il mourut célibataire en 1858.

Je ne sais s'il y aurait réussi; mais lorsque le mariage de la princesse semblait avoir assuré le succès de cette longue intrigue, elle échoua complètement devant le bon sens du prince Léopold.

Il profita de la passion qu'il inspirait à sa femme pour l'éloigner de la coterie dont elle était obsédée, la rapprocher de sa famille et changer son attitude politique et sociale. Ce ne fut pas l'affaire d'un jour, mais il s'en occupa tout de suite; et, dès la première semaine, miss Mercer s'étant rendue à Claremont, après y avoir écrit quelques billets restés sans réponse, y fut reçue si froidement qu'elle dut abréger sa visite, au point d'aller rechercher au village sa voiture qu'elle y avait renvoyée.

Des plaintes amenèrent des explications, dont le résultat fut que la princesse manquerait de respect à son père en recevant chez elle une personne qu'il lui avait défendu de voir. Miss Mercer fut outrée; le parti de l'opposition cessa d'attacher aucun prix à son mariage avec le duc de Devonshire et tout le monde se moqua d'elle d'y avoir prétendu.

Pour cacher sa déconvenue, elle affecta de s'éprendre d'une belle passion pour M. de Flahaut (1), que ses succès auprès de deux reines du sang impérial bonapartiste avaient inscrit au premier rang dans les fastes

(1) Comte de Flahaut de La Billarderie (Auguste-Charles-Joseph) (1785-1870). Sous-lieutenant à Marengo. Colonel à Wagram, général et aide de camp de l'Empereur. Réfugié en Angleterre pendant la Restauration. Ministre à Berlin puis ambassadeur à Londres sous la monarchie de Juillet (1842). Sénateur de l'Empire en 1853 et grand chancelier de la Légion d'honneur.

de la galanterie. Il était précisément ce qu'on peut appeler un charmant jeune homme, et habile dans l'art de plaire. Il déploya tout son talent. Miss Mercer se trouva peut-être plus engagée qu'elle ne comptait d'abord. Lord Keith se déclara hautement contre cette liaison, elle en acquit plus de prix aux yeux de sa fille. Quelques mois après elle épousa M. de Flahaut, malgré la volonté formelle de son père qui ne lui a jamais tout à fait pardonné, et l'a privée d'une grande partie de sa fortune. Mme de Flahaut n'a pas démenti les précédents de miss Mercer, elle a conservé le goût le plus vif pour les intrigues politiques et les tracasseries sociales.

Le prince régent menait la vie d'un homme du monde. Il allait dîner chez les particuliers et assistait aux réunions du soir. Ces habitudes donnaient une existence à part aux ambassadeurs; ils étaient constamment priés dans les mêmes lieux que le prince et il en était presque exclusivement entouré. A tous les dîners il était toujours à table entre deux ambassadrices; dans les soirées, il se plaçait ordinairement sur un sopha à côté de lady Hertford et appelait une ambassadrice de l'autre côté.

Lady Hertford, qu'on nommait « la Marquise » par excellence, était alors la reine de ses pensées. Elle avait été très belle, mais elle avait la cinquantaine bien sonnée, et il y paraissait quoiqu'elle fût très parée et très pomponnée. Elle avait le maintien rigide, la parole empesée, le langage pédant et chaste, l'air calme et froid. Elle imposait au prince et exerçait sur lui beaucoup d'empire, était très grande dame, avait un

immense état, et trouvait qu'en se laissant quotidiennement ennuyer par le souverain elle lui accordait grande faveur.

La princesse Charlotte avait essayé ses dédains envers elle, mais elle lui avait rendu impertinence pour impertinence. La vieille Reine l'accueillait avec des égards, qui témoignaient de la bonne opinion qu'elle lui conservait; et lady Hertford promenait son torysme dans les salons avec toute la hauteur d'une sultane.

Le prince se levait extrêmement tard, sa toilette était éternelle. Il restait deux heures entières en robe de chambre. Dans cet intérieur il admettait quelques intimes, ses ministres, et les ambassadeurs étrangers lorsqu'ils lui faisaient demander à entrer. C'était ce qui lui plaisait le mieux.

Si on écrivait pour obtenir une audience, ou qu'on la lui demandât d'avance, il recevait habillé et dans son salon, mais cela dérangeait ses habitudes et le gênait. En se présentant à sa porte sans avoir prévenu il était rare qu'on ne fût pas admis. Il commençait la conversation par une légère excuse sur le désordre où on le trouvait, mais il en était de meilleure humeur et plus disposé à la causerie.

Il n'achevait sa toilette qu'au dernier moment, lorsqu'on lui annonçait ses chevaux. Il montait à cheval suivi d'un seul palefrenier et allait au Parc où il se laissait aborder facilement.

A moins qu'il ne dît : « Promenons-nous ensemble », on se bornait à en recevoir un mot en passant sans essayer de le suivre. Quand il s'arrêtait, c'était une grande politesse, mais elle excluait la familiarité et on

ne l'accompagnait pas. La première année, il s'arrêtait pour mon père; mais lorsqu'il le traita plus amicalement ou il l'engageait à se promener avec lui, ou il lui faisait un signe de la main en passant sans jamais s'arrêter.

Du Parc il se rendait chez lady Hertford où il achevait sa matinée. Plus habituellement sa voiture l'y venait prendre, quelquefois il revenait à cheval. Il fallait être très avant dans sa faveur pour que lady Hertford engageât à venir chez elle à l'heure du prince, et encore trouvait-on souvent la porte fermée. Les ministres y allaient fréquemment.

Lady Hertford, sans avoir beaucoup d'esprit, avait un grand bon sens, n'entrait dans aucune intrigue, ne voulait rien pour elle ni pour les siens; elle était au fond la meilleure intimité que le prince, à qui la société des femmes était nécessaire, pût choisir. Les ministres ont eu occasion de s'en persuader encore davantage lorsque le Régent, devenu roi, a remplacé cette affection, toute de convenance, par une fantaisie pour lady Conyngham dont le ridicule n'a pas été le seul inconvénient.

Le prince régent avait trois manières d'inviter à dîner. Sur une énorme carte, le grand chambellan prévenait par ordre qu'on était convié pour rencontrer la Reine. Alors on était en grand uniforme (1).

Le secrétaire intime, sir Benjamin Bloomfield, aver-

(1) Voir ci-contre la reproduction d'une carte d'invitation trouvée dans les papiers de Mme de Boigne. Le comte de Winchilsea était premier gentilhomme de la chambre du Roi, « Groom of the stole ». *(The Royal Kalendar for 1818.)*

The Earl of Winchilsea has received Her Majesty's Commands to desire The Marquis & Marchioness d'Osmond's Company at the Queen's Palace Tuesday Evening April 7th. at Seven o'Clock.

Queen's Palace
March 18
1818

Full Dress.

tissait par un petit billet personnel, écrit à la main, que le prince priait pour tel jour. Alors c'était en frac, et la forme la plus ordinaire. Elle s'adressait aux femmes comme aux hommes. Les dîners n'étaient jamais de plus de vingt et ordinairement de douze à quinze personnes.

La troisième manière était réservée pour les intimes. Le prince envoyait, le matin même, un valet de pied dire verbalement que, si Monsieur un tel était tout à fait libre et n'avait rien à faire, le prince l'engageait à venir dîner à Carlton House, mais il le priait surtout de ne pas se gêner Il était bien entendu cependant qu'on n'avait jamais autre chose à faire, et je crois que le prince aurait trouvé très étrange qu'on ne se rendît pas à cette invitation. Mon père avait fini par la recevoir très fréquemment. Elle ne s'adressait jamais aux femmes. Ces dîners n'étaient que de cinq à six personnes et la liste des invités était fort limitée.

CHAPITRE XII

Le corps diplomatique. — La comtesse Lieven. — La princesse Paul Esterhazy. — Vie des femmes anglaises. — Leur enfance. — Leur jeunesse. — Leur âge mûr. — Leur vieillesse. — Leur mort. — Sort des veuves.

La ligne de démarcation entre les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires est plus marquée à la Cour d'Angleterre qu'à aucune autre. Les ambassadeurs étaient de tout; les ministres de rien.

Je ne pense pas qu'aucun d'entre eux, si ce n'est peut-être le ministre de Prusse, et encore bien rarement, ait dîné à Carlton House. Ils n'allaient pas aux soirées de la Reine, où l'on admettait pourtant quelquefois les étrangers de distinction qu'ils avaient présentés. Et dans les salons ils ne jouissaient d'aucune prérogative, tandis que les ambassadeurs prenaient le pas sur tout le monde.

Cette grande différence déplaisait à une partie du corps diplomatique, sans nuire pourtant à sa bonne intelligence qui n'a pas été troublée pendant mon séjour en Angleterre. La comtesse de Liéven (1) y

(1) Princesse de Lieven, née Dorothée de Benkendorff (1784-1857). Femme du général de Lieven, ambassadeur de Russie à Berlin (1809) et à Londres (1812-1834). Elle avait été très liée avec

tenait la première place; établie depuis longtemps dans le pays, elle y avait une importance sociale et une influence politique toute personnelle qu'on ne pouvait lui disputer.

L'arrivée de la princesse Paul Esterhazy lui avait causé de vives inquiétudes. L'Autriche était alors l'alliée la plus intime du cabinet anglais. Lord Castlereagh (1) subissait l'influence du prince de Metternich. Paul Esterhazy (2), fort bien traité par le Régent, était dès longtemps très accueilli dans la société. La jeune femme qu'il ramenait se trouvait petite-nièce de la Reine, propre nièce de la duchesse de Cumberland, cousine et bientôt favorite de la princesse Charlotte.

le prince de Metternich. En 1834, rentrée en Russie, Mme de Lieven fut dame d'honneur de l'Impératrice. Ayant perdu ses deux fils, elle quitta son mari et se fixa à Paris en 1836. Son salon y devint célèbre. En 1839, elle commença avec Guizot, qu'elle rencontra à Châtenay chez Mme de Boigne, une liaison qui passa longtemps pour simplement amicale, mais sur la nature passionnée de laquelle de récentes publications ont fait la plus entière lùmière.

(1) Henry-Robert Stewart, marquis de Londonderry, vicomte de Castlereagh. Irlandais né en 1769. Secrétaire du sceau privé et du vice-roi d'Irlande en 1798. Deux fois ministre de la guerre, puis des affaires étrangères en 1812. Il se coupa la gorge en 1822, dans son château du comté de Kent.

(2) Paul-Antoine Esterhazy de Galantha (1786-1866), ambassadeur d'Autriche à Dresde, à Rome, à Londres, puis ministre des affaires étrangères dans le cabinet Batthyany, en 1848. Marié en août 1816 à la princesse Marie-Thérèse, née le 6 juillet 1794, fille de Charles-Alexandre, prince de Thurn-et-Taxis, et de Thérèse-Mathilde-Amélie, princesse de Mecklembourg-Strelitz. La reine d'Angleterre, femme de George III, et la duchesse de Cumberland, sa belle-fille, étaient aussi princesses de Mecklembourg-Strelitz.

C'étaient bien des moyens de succès. La comtesse Lieven en frémit, et ne put cacher son dépit; car, en outre de ses autres avantages, la nouvelle ambassadrice était plus jeune, plus jolie, et avait un impertinent embonpoint qui offusquait la désespérante maigreur de sa rivale. Cependant elle s'aperçut promptement que la princesse ne profiterait pas de sa brillante position. Toute aux regrets d'une absence forcée de Vienne, elle périssait de chagrin à Londres; et, au bout de fort peu de mois, elle obtint la permission de retourner en Allemagne.

Elle était à cette époque fort gentille et fort bonne enfant; nous la voyions beaucoup, elle se réfugiait dans notre intérieur contre les ennuis du sien et contre les politesses hostiles et perfides de la comtesse Lieven. Je dois convenir lui en avoir vu exercer envers la princesse Esterhazy. Pour nous, elle a été uniformément gracieuse et obligeante; nous n'offusquions en rien ses prétentions.

La France, écrasée par une occupation militaire et les sommes énormes qui lui étaient imposées, avait besoin de tout le monde pour l'aider à soulever quelque peu de ce fardeau et n'était en mesure de disputer le pavé à personne.

La comtesse, devenue princesse Lieven, a un esprit extrêmement distingué, exclusivement appliqué à la diplomatie plus encore qu'à la politique. Pour elle tout se réduit à des questions de personnes. Un long séjour en Angleterre n'a pu, sous ce point de vue, élargir ses premières idées russes. Et c'est surtout cette façon d'envisager les événements qui lui a acquis, et peut-

être mérité, la réputation d'être très intrigante. En 1816, elle était peu aimée, mais fort redoutée à Londres. On y tenait beaucoup de mauvais propos sur sa conduite personnelle, et la vieille Reine témoignait parfois un peu d'humeur de la nécessité où elle se trouvait de l'accueillir avec distinction. Mme de Lieven n'aurait pas toléré la moindre négligence en ce genre.

Je ne saurais dire ce qu'est M. de Lieven. Certainement homme de fort bonne compagnie, et de très grandes manières; parlant peu, mais à propos; froid, mais poli. Quelques-uns le disent très profond, le plus grand nombre le croient très creux. Je l'ai beaucoup vu et j'avoue n'avoir aucune opinion personnelle. Il était complètement éclipsé par la supériorité incontestée de sa femme, qui affectait cependant de lui rendre beaucoup et semblait lui être également soumise et attachée.

On ne la voyait presque jamais sans lui; à pied, en voiture, à la ville, à la campagne, dans le monde, partout on les trouvait ensemble. Et pourtant personne ne croyait à l'union sincère de ce ménage.

Le prince Paul Esterhazy, grand seigneur, bon enfant, ne manque ni d'esprit, ni de capacité dans les affaires. Il est infiniment moins nul qu'un rire assez niais a autorisé ses détracteurs à le publier pendant longtemps. Il est difficile de se présenter dans le monde avec autant d'avantages de position, sans y exciter des jalousies.

Parmi les hommes du corps diplomatique, le comte Palmella était le seul remarquable. Il a joué un assez

grand rôle dans les vicissitudes du royaume de Portugal pour que l'histoire se charge du soin d'apprécier tout le bien et tout le mal que les partis en ont dit (1). Je n'ai aucun renseignement particulier sur lui; on m'a souvent avertie qu'il avait beaucoup d'esprit, je n'en ai jamais été frappée. Il était joueur et menait à Londres une vie désordonnée qui l'éloignait de l'intimité de ses collègues et lui causait du malaise vis-à-vis d'eux.

Je me retrouvai à peu près étrangère dans le monde anglais; la société s'était presque entièrement renouvelée. La mort y avait fait sa cruelle récolte; beaucoup de mes anciennes amies avaient succombé. Un assez grand nombre voyageaient sur le continent, que la paix avait enfin rouvert à l'humeur vagabonde des insulaires britanniques; d'autres étaient établies à la campagne. Les plus jeunes se livraient aux soins de l'éducation de leurs enfants; celles plus âgées subissaient la terrible corvée de mener leurs filles à la quête d'un mari.

Je ne connais pas un métier plus pénible. Il faut

(1) Comte puis duc Palmella, né le 8 mai 1781. Officier, diplomate et homme politique. Conseiller d'ambassade à Rome (1802). Il prend part à la guerre du Portugal contre la France. Ambassadeur à Londres (1812). Après être allé comme plénipotentiaire au congrès de Vienne, il rejoint son poste en 1816. Rentré dans sa patrie, il joua un rôle très important dans les luttes qui déchirèrent le Portugal pendant la première moitié du dix-neuvième siècle. Il fut à la tête des constitutionnels partisans de Dona Maria contre Dom Miguel et les absolutistes. Tantôt général, tantôt ministre. Régent à Terceira (1830). Premier ministre (1834). Auteur de la Constitution il revint plusieurs fois au pouvoir. Il mourut en 1864. (Cf. BARBOSA, *Portugal antico et moderno dictionario*, t. VI, p. 439 et suiv.)

beaucoup d'esprit pour pouvoir y conserver un peu de dignité; aussi est-il assez généralement admis que les mères peuvent en manquer impunément dans cette phase de leur carrière.

La vie des Anglaises est mal arrangée pour l'âge mûr; cette indépendance de la famille dont le poète a si bien peint le résultat :

> That independence Britons prize so high,
> Keeps man from man, and breaks the social tie,

pèse principalement sur les femmes.

L'enfance, très soignée, est ordinairement heureuse; elle est censée durer jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. A cet âge on quitte la nursery, on est présenté à la Cour; le nom de la fille est gravé sur la carte de visite de la mère, elle est menée en tout lieu et passe immédiatement de la retraite complète à la plus grande dissipation. C'est le moment de la chasse au mari.

Les filles y jouent aussi leur rôle, font des avances très marquées et ordinairement ont grand soin de « tomber amoureuses », selon l'expression reçue, des hommes dont la position sociale leur paraît la plus brillante. S'il joint un titre à une grande fortune, alors tous les cœurs de dix-huit ans sont à sa disposition.

L'habileté du chaperon consiste à laisser assez de liberté aux jeunes gens, pour que l'homme ait occasion de se laisser séduire et engager; et pas assez pour que la demoiselle soit compromise, si on n'obtient pas de succès. Toutefois, le remède est à côté du mal. Un homme qui rendrait des soins assidus à une jeune fille pendant quelques mois, et qui se retirerait sans « pro-

poser », comme on dit, serait blâmé; et s'il répétait une pareille conduite, trouverait toutes les portes fermées.

On a accusé quelques jeunes gens à la mode d'avoir su proposer avec une telle adresse qu'il était impossible d'accepter; mais cela est rare. Ordinairement, les « assiduités », pour me servir toujours du vocabulaire convenu, amènent une déclaration d'amour en forme à la demoiselle; et, par suite, une demande en mariage, aux parents.

C'est pour arriver à ces « assiduités » qu'il faut souvent jeter la ligne plusieurs campagnes de suite. Cela est tellement dans les mœurs du pays que lorsqu'une jeune fille a atteint ses dix-huit ans et que sa mère, pour une cause quelconque, ne peut la mener, on la confie à une parente, ou même à une amie, pour la conduire à la ville, aux eaux, dans les lieux publics, en un mot là où elle peut trouver des chances. Les parents qui s'y refuseraient seraient hautement blâmés comme manquant à tous leurs devoirs. Il est établi qu'à cet âge une demoiselle entre en vente, et qu'on doit la diriger sur les meilleurs marchés.

J'ai entendu une tante, ramenant une charmante jeune nièce qu'elle avait conduite à des eaux très fréquentées, dire à la mère devant elle : « We have had no bite as yet this season, but several glorious nibbles, » et proposer de l'y ramener l'année suivante, si l'hameçon n'avait pas réussi ailleurs.

Comme on est toujours censé se marier par amour, et qu'ordinairement il y en a un peu, du moins d'un côté, les premières années de mariage sont celles où les femmes vivent le plus dans leur intérieur. Si leur

mari a un goût dominant, et les Anglais en professent presque toujours, elles s'y associent. Elles sont très maîtresses dans leur ménage; et souvent, à l'aide de quelques phrases banales de soumission, dominent même la communauté.

Les enfants arrivent. Elles les soignent admirablement, la maison s'anime. Le mari, l'amour passé, conserve quelque temps encore des habitudes casanières. L'ennui survient à son tour. On va voyager. Au retour, on se dit qu'il faut rétablir des relations négligées, afin de produire dans le monde plus avantageusement les filles qui grandissent. C'est là le moment de la coquetterie pour les femmes anglaises, et celui où elles succombent quelquefois. C'est alors qu'on voit des mères de famille, touchant à la quarantaine, s'éprendre de jeunes gens de vingt-cinq ans et fuir avec eux le domicile conjugal où elles abandonnent de nombreux enfants.

Lorsqu'elles ont échappé à ce danger, et assurément c'est la grande majorité, arrive ce métier de promeneuse de filles qui me paraît si dur. Pour les demoiselles, la situation est supportable, elles ont des distractions. La dissipation les amuse souvent; elles y prennent goût naturellement et gaiement. Mais pour les pauvres mères, on les voit toujours à la besogne, s'inquiétant de tous les bons partis, de leurs allures, de leurs habitudes, de leurs goûts; les suivant à la piste, s'agitant pour les faire rencontrer à leurs filles. Leur visage s'épanouit quand un frère aîné vient les prier à danser; si elles causent avec un cadet, en revanche, les mères s'agitent sur leurs banquettes et paraissent au supplice.

Sans doute les plus spirituelles dissimulent mieux cet état d'anxiété perpétuel, mais il existe pour toutes. Et qu'on ne me dise pas que c'est seulement dans la classe vulgaire de la société. C'est dans toutes.

En 1816, aucune demoiselle anglaise ne valsait. Le duc de Devonshire arriva d'un voyage en Allemagne, il raconta un soir, à un grand bal, qu'une femme n'était complètement à son avantage qu'en valsant, que rien ne la faisait mieux valoir. Je ne sais si c'était malice de sa part, mais il répéta plusieurs fois cette assertion. Elle circula, et au bal prochain toutes les demoiselles valsaient. Le duc les admira beaucoup, dit que cela était charmant et animait parfaitement un bal, puis ajouta négligemment que, pour lui, il ne se déciderait jamais à épouser une femme qui valserait.

C'est à la duchesse de Richemond et à Carlton House qu'il fit cette révélation. La pauvre duchesse, la plus maladroite de ces mères à projets, pensa tomber à la renverse. Elle la répéta à ses voisines, qui la redirent aux leurs, la consternation gagna de banquette en banquette. Les rires des personnes désintéressées et malveillantes éclatèrent. Pendant tout ce temps, les jeunes ladys valsaient en sûreté de conscience; les vieilles enrageaient, enfin la malencontreuse danse s'acheva.

Avant la fin de la soirée, la bonne duchesse de Richemond avait établi que ses filles éprouvaient une telle répugnance pour la valse qu'elle renonçait à obtenir d'elles de la surmonter. Quelques jeunes filles plus fières continuèrent à valser; le grand nombre cessa. Les habiles décidèrent qu'on valsait exclusivement à Carlton House pour plaire à la vieille Reine qui aimait cette

danse nationale de son pays. Il est certain que, malgré son excessive pruderie, elle semblait prendre grand plaisir à retrouver ce souvenir de sa jeunesse.

La rude tâche de la mère se prolonge, plus ou moins, selon le nombre de ses filles et la facilité qu'elle trouve à les placer. Une fois mariées, elles lui deviennent étrangères, au point qu'on s'invite réciproquement à dîner, par écrit, huit jours d'avance. En aucun pays le précepte de l'Évangile : « Père et mère quitteras pour suivre ton mari, » n'est entré plus profondément dans les mœurs.

D'un autre côté, dès que le fils aîné a atteint ses vingt et un ans, son premier soin est de se faire un établissement à part. Cela est tellement convenu que le père s'empresse de lui en faciliter les moyens. Quant aux cadets, la nécessité de prendre une carrière, pour acquérir de quoi vivre, les a depuis longtemps éloignés de la maison paternelle.

Suivons la mère. La voilà rentrée dans son intérieur, devenu complètement solitaire; car pendant le temps de ces dissipations forcées, le mari a pris l'habitude de passer sa vie au club. Que fera-t-elle? Supportera-t-elle cet isolement dans le moment de la vie où on a le plus besoin d'être entouré? On ne saurait l'exiger. Elle ira augmenter ce nombre de vieilles femmes qui peuplent les assemblées de Londres, se parant chaque jour, veillant chaque nuit, jusqu'à ce que les infirmités la forcent à s'enfermer dans sa chambre, où personne n'est admis, et à mourir dans la solitude.

Qu'on ne reproche donc pas aux femmes anglaises de courir après les plaisirs dans un âge assez avancé pour

que cela puisse avoir l'apparence d'un manque de dignité. Les mœurs du pays ne leur laissent d'autre alternative que le grand monde ou la solitude, l'extrême dissipation ou l'abandon. Si elles perdent leur mari, leur sort est encore bien plus cruel car une pénurie relative, suivant leur condition, vient l'aggraver. La belle-fille arrive, accompagnant son mari, prend immédiatement possession du château, donne tous les ordres. La mère s'occupe de faire ses paquets; et, au bout de fort peu de jours, se retire dans un modeste établissement, que souvent la sollicitude du feu lord lui a préparé.

Il est rare que son revenu excède le dixième de celui qu'elle a été accoutumée à partager; et elle voit son fils hériter, de son vivant, de la fortune qu'elle-même a apportée. C'est la loi du pays; à moins de précautions prises dans le contrat de mariage, la dot de la femme appartient tellement au mari que ses héritiers y ont droit, même pendant la vie de la veuve, dont généralement toutes les prétentions se résolvent en une pension viagère.

Nos demoiselles françaises ne doivent pas trop envier à leurs jeunes compagnes anglaises la liberté dont elles jouissent, et leurs mariages soi-disant d'inclination. Cette indépendance de la première jeunesse a pour résultat de les laisser sans protection contre la tyrannie d'un mari, s'il veut l'exercer; et de leur assurer l'isolement de l'âge mûr, si elles y arrivent.

S'il est permis de se servir de cette expression, les Anglaises me semblent avoir un nid plutôt qu'un intérieur; des petits, plutôt que des enfants.

CHAPITRE XIII

Indépendance du caractère des Anglais. — Dîner chez la comtesse Dunmore. — Jugement porté sur lady George Beresford. — Salons des grandes dames. — Comment on comprend la société en Angleterre et en France. — Bal donné chez le marquis d'Anglesey. — Lady Caroline Lamb. — Mariage de M. le duc de Berry. — Réponse du prince de Poix.

J'examinais les usages d'un œil plus curieux à ce retour que lorsque, plus jeune, je n'avais aucun autre point de comparaison ; et je trouvais que si l'Angleterre avait l'avantage bien marqué dans le matériel de la vie, la sociabilité était mieux comprise en France.

Personne n'apprécie plus haut que moi le noble caractère, l'esprit public qui distinguent la nation.

Avec cet admirable bon sens qui fait la force du pays, l'Anglais, malgré son indépendance personnelle, reconnaît la hiérarchie des classes. En traversant un village on entend souvent un homme sur le pas de sa chaumière dire à sa petite fille : « Curtsey to your betters, Betsy, » expression qui ne peut se traduire exactement en français. Mais ce même homme n'admet point de supérieur, là où son droit légal lui paraît atteint.

Il a également recours à la loi contre le premier seigneur du comté par lequel il se pense molesté, et contre le voisin avec lequel il a une querelle de cabaret. C'est sur cette confiance qu'elle le protège dans toutes

les occurrences de la vie, qu'est fondé le sentiment d'indépendance, d'où naît ce respect de lui-même, cachet des hommes libres.

D'autre part, cette indépendance, ennemie de la sociabilité, et qui porterait avec elle un caractère un peu sauvage, est modifiée par la passion qu'a la classe inférieure de ne rien faire qui ne soit « genteel », et la classe plus élevée rien qui ne soit « gentlemanlike ». C'est là le lien qui unit les Anglais entre eux. Quant à la fantaisie d'être « fashionable », c'est le but du petit nombre. Elle est poussée souvent jusqu'au ridicule.

En observant les deux pays de près, on remarque combien des gens, également délicats dans le fond de leurs sentiments, peuvent pourtant se blesser réciproquement dans la manière de les exprimer, je dirai presque de les concevoir. Cette pensée me vient du souvenir d'un dîner que je fis chez une de mes anciennes amies, lady Dunmore, en très petit comité. On s'y entretint de la nouvelle du jour, la condamnation de lord Bective par la cour ecclésiastique de Doctors Commons. Voici à quelle occasion :

Lady George Beresford était, l'année précédente, une des plus charmantes, des plus distinguées, des plus heureuses femmes de Londres. A la suite d'une couche, le lait lui monta à la tête et elle devint folle. Son mari fut désespéré. La nécessité de rechercher quelques papiers d'affaires le força à ouvrir une cassette appartenant à sa femme ; elle contenait une correspondance qui ne laissait aucun doute sur le genre de son intimité avec lord Bective. Le mari devint furieux.

Quoique la femme restât folle et fût enfermée, il entama une procédure contre elle. Des témoins, qui la traînèrent dans la boue, furent entendus; et lord Bective condamné à douze mille louis de dommages envers lord George.

C'était sur la quotité de cette somme qu'on discutait à la table où je me trouvais assise. Elle paraissait aux uns disproportionnée au mérite de lady George; les autres ne la trouvaient qu'équivalente.

Elle était si blanche, si gracieuse, d'une si belle tournure, elle avait tant de talents. — Pas tant, et puis elle n'était plus très jeune. — Elle lui avait donné de si beaux enfants. — Sa santé s'altérait, son teint se gâtait. — Elle avait tant d'esprit. — Elle devenait triste et assez maussade depuis quelques mois.

La discussion se soutenait, avec un avantage à peu près égal, lorsque la maîtresse de la maison la termina en disant :

« Je vous accorde que douze mille louis est une bien grosse somme, mais le pauvre lord George l'aimait tant! »

La force de cet argument parut irrésistible et concilia toutes les opinions.

J'écoutais avec étonnement. Je me sentais froissée d'entendre des femmes, de la plus haute volée, énumérer et discuter les mérites d'une de leurs compagnes comme on aurait pu faire des qualités d'un cheval. Et ensuite apprécier en écus le chagrin que sa perte avait dû causer à son mari, qui, déjà, me paraissait odieux en poursuivant, devant les tribunaux, la mère de ses enfants, frappée par la main de Dieu de la plus grande

calamité à laquelle un être humain puisse être condamné.

Faut-il conclure de là que la haute société en Angleterre manque de délicatesse? Cela serait aussi injuste que d'établir que les femmes françaises sont sans modestie parce qu'elles emploient quelques locutions proscrites de l'autre côté du canal. Ce qui est vrai, c'est que les différents usages présentent les objets sous d'autres faces; et qu'il ne faut pas se hâter de juger les étrangers sans avoir fait un profond examen de leurs mœurs.

Quelle société ne présente pas des anomalies choquantes pour l'observateur qui n'y est pas accoutumé? J'admirais en théorie le respect des Anglais pour les hiérarchies sociales, et puis ma sociabilité française s'irritait de les voir en action dans les salons.

Les grandes dames ouvrent leurs portes une ou deux fois dans l'année à tout ce qui, par une relation quelconque, mais surtout par celles qui se rapportent aux élections, a l'honneur d'oser se faire écrire chez elles en arrivant à Londres. Cette visite se rend par l'envoi d'une très grande carte sur laquelle est imprimé : la duchesse *** at home, tel jour; à la date de plusieurs semaines. Le nom des personnes auxquelles elle s'adresse est écrit derrière, à la main.

Dieu sait quel mouvement on se donne pour en recevoir une; et toutes les courses, toutes les manœuvres pour faire valoir ses droits à en obtenir.

Le jour arrivé, la maîtresse de la maison se place debout à la porte de son salon, elle y fait la révérence à chaque personne qui entre; mais quelle révérence!

Comme elle leur dit : « Quoique vous soyez chez moi, vous comprenez bien que je ne vous connais pas et ne veux pas vous connaître ». Cela est rendu encore plus marqué par l'accueil différent accordé aux personnes de la société fashionable.

Hé bien, dans ce pays de bon sens personne ne s'en choque; chacun a eu ce qu'il voulait. Les familiers, la bonne réception; les autres, la joie de l'invitation. La carte a été fichée pendant un mois sur la glace; elle y a été vue par toutes les visites. On a la possibilité de dire dans sa société secondaire comment sont meublés les salons de la duchesse ***, la robe que portait la marquise ***, et autres remarques de cette nature. Le but auquel ces invités prétendent est atteint, et peut-être seraient-ils moins fiers d'être admis chez la duchesse *** si elle était plus polie.

Chez nous, personne ne supporterait un pareil traitement. J'ai quelquefois pensé que la supériorité de la société française sur toutes les autres tenait à ce que nous établissons que la personne qui reçoit, celle qui fait les frais d'une soirée ou d'un dîner, est l'obligée des personnes qui s'y rendent, et que, partout ailleurs, c'est le contraire. Si on veut y réfléchir on trouvera, je crois, combien cette seule différence doit amener de facilité dans le commerce, et d'urbanité dans les formes.

Les immenses raouts anglais sont si peu en proportion avec la taille des maisons, qu'ordinairement le trop plein des salons s'étend dans l'escalier et quelquefois jusque dans la rue, où les embarras de voitures ajoutent encore à l'ennui de ces réunions. La liberté

anglaise, et là je ne reconnais pas la haute judiciaire du pays, n'admet pas qu'on établisse aucun ordre dans les files. C'est à coup de timon et en lançant les chevaux les uns contre les autres qu'on arrive, ou plutôt qu'on n'arrive pas. Il n'y a pas de soirée un peu à la mode où il ne reste deux ou trois voitures brisées sur le pavé. Cela étonne encore plus à Londres où elles sont si belles et si soignées.

Les raouts ont exalté le sentiment que je portais déjà à nos bons et utiles gendarmes, mon amour pour la liberté a toujours fléchi devant eux. Je me rappelle entre autre les avoir appelés de tous mes vœux un soir où nous fûmes sept quarts d'heure en perdition, prêts à être broyés en cannelle à chaque instant, pour arriver chez lady Hertford. Nous partions de Portland place, elle demeurait dans Manchester square; il y a bien pour une minute de chemin, lorsqu'il est libre.

Pour éviter au prince régent l'ennui de ces embarras, il arrivait dans le salon de la marquise en traversant un petit jardin et par la fenêtre. C'était fort simple assurément, mais quand cette fenêtre s'élevait à grand bruit pour le laisser entrer, un sourire involontaire passait sur toutes les figures.

En outre de la fatigue de ces assemblées ce qui les rend odieuses aux étrangers, c'est l'heure où elles commencent. J'en avais perdu le souvenir. Engagée à un bal le lendemain du raout de lady Hertford, j'avais vu sonner minuit sans que ma mère songeât à partir. Je la pressai de s'y décider.

« Vous le voulez, j'y consens, mais nous gênerons. »

Pour cette fois nous ne trouvâmes pas de file, nous

étions les premières, les salons n'étaient pas achevés d'éclairer. La maîtresse de la maison entra tirant ses gants, sa fille n'eut achevé sa toilette qu'une demi-heure plus tard ; et la foule ne commença à arriver qu'à près d'une heure du matin.

Je me suis laissé raconter que beaucoup de femmes se couchent entre leur dîner et l'heure où elles vont dans le monde pour être plus fraîches. Je crois que c'est un conte, mais certainement beaucoup s'endorment par ennui.

Pendant que je suis sur l'article des bals, il me faut parler d'un très beau, et très bizarre par la situation des gens qui le donnaient.

Le marquis d'Anglesey (1), après avoir été marié vingt et un ans à une Villiers et en avoir eu une multitude d'enfants, avait divorcé en Écosse, où la loi admet les infidélités du mari comme cause suffisante. Il venait d'épouser lady Émilie Wellesley, qui, divorcée pour son compte en Angleterre,. laissait aussi une quantité d'enfants à un premier mari (2).

La marquise d'Anglesey avait, de son côté, épousé le duc d'Argyll. Elle n'était pas dans la catégorie des

(1) Henry-William Paget (1768-1854), fils aîné du comte d'Uxbridge. Officier général. Devient comte d'Uxbridge à la mort de son père (13 mars 1812). Il fut fait marquis d'Anglesey le 4 juillet 1815 pour sa belle conduite à la bataille de Waterloo. Il avait épousé, le 25 juillet 1795, lady Caroline-Elisabeth Villiers, troisième fille du comte de Jersey. Trois fils et cinq filles étaient nés de ce premier mariage. Il eut encore d'autres enfants du second.

(2) Emilie-Charlotte, fille du comte Cadogan, avait de son premier mariage avec Henry Wellesley, plus tard lord Cowley, trois fils et trois filles.

femmes divorcées et continuait à être admise chez la Reine et dans le monde. Toutefois ce second mariage avait été si prompt qu'on tenait qu'elle était, tout au moins, d'accord avec lord Anglesey pour amener leur divorce. Plusieurs filles, les ladys Paget, de dix-huit à vingt-deux ans, résidaient chez leur père, mais allaient dans le monde menées par la duchesse.

Lord Anglesey avait eu la jambe emportée à la bataille de Waterloo (1). Son état très alarmant pendant longtemps avait excité un vif intérêt dans la société, il en avait reçu des preuves soutenues. Pour témoigner de sa reconnaissance il imagina de donner une grande fête à ses nombreux amis à l'occasion de son rétablissement.

On construisit une salle de bal à la suite des beaux appartements d'Uxbridge House, et tous les préparatifs furent faits par le marquis et la nouvelle lady Anglesey, sur le pied de la plus grande magnificence. Les billets, dans une forme très inusitée, n'étaient au nom de personne. Lord Anglesey, en adressant ses remerciements à Monsieur et Madame un tel de leurs soins obligeants, espérait qu'ils viendraient passer la soirée du... à Uxbridge House.

Un moment avant l'arrivée de la société, lady Anglesey, femme divorcée qu'on ne voyait pas, après avoir veillé à tous les arrangements, partit pour la campagne. Lord Anglesey, trop tendre et trop galant

(1) Mme de Gontaut, qui se trouvait à Londres en 1815, cite ce passage d'un billet du duc de Wellington : « ... Lord Uxbridge a eu la cuisse amputée sur le champ de bataille ; c'est le dernier coup de canon qui l'a blessé, hélas ! » (*Mémoires*, p. 146.)

pour laisser son épouse dans la solitude, l'accompagna. De sorte qu'il n'y avait plus ni maître, ni maîtresse de maison, là où se donnait cette grande fête. Les filles de la première femme en faisaient les honneurs et, par courtoisie, elles s'étaient associé Mlles Wellesley, filles de la seconde par son premier mari, avec lequel elles demeuraient.

Il faut avouer qu'on ne pouvait guère concevoir une idée plus étrange que celle d'appeler le public chez soi dans de pareils prédicaments.

Ce bal fut illustré par une autre singularité. Lady Caroline Lamb (1) avait fait paraître quelques jours avant le roman de *Glenarvon*. C'était le récit de ses aventures avec le fameux lord Byron, aventures poussées le plus loin possible. Elle avait fait entrer dans le cadre de son roman tous les personnages marquants de la société et surtout les membres de sa propre famille, y compris son mari William Lamb, devenu depuis lord Melbourne.

A la vérité, elle lui accordait un très beau caractère et une fort noble conduite; elle avait été moins bénévole pour beaucoup d'autres, et, comme les noms étaient supposés, on se disputait encore sur les personnes qu'elle avait prétendu peindre.

A ce bal d'Uxbridge House, je l'ai vue, pendue amoureusement au bras de son mari, et distribuant la clef, comme elle disait, de ses personnages fort libéra-

(1) Lady Caroline Lamb (1785-1828), femme de lettres, mariée en 1805 à William Lamb, vicomte Melbourne (1779-1848), qui fut premier ministre de la jeune reine Victoria. Outre le roman de *Glenarvon*, elle a publié *Graham Hamilton* et *Ada Reis*.

lement. Elle avait eu le soin d'en faire faire de nombreuses copies où le nom supposé et le nom véritable étaient en regard; et c'étaient ceux de gens présents ou de leurs parents et amis. Cette scène complétait la bizarrerie de cette singulière soirée.

Je renonçai bien vite à mener la vie de Londres; en outre qu'elle m'ennuyait, j'étais très souffrante. J'avais rapporté de Gênes une douleur rhumatismale dans la tête, qui n'a cédé que quatre ans après, à l'effet des eaux d'Aix, et qui me rendait incapable de prendre part aux plaisirs bruyants.

Aussi n'éprouvais-je aucun regret de ne point assister aux fêtes données en France pour le mariage de M. le duc de Berry. Les récits qui nous en arrivaient les représentaient comme ayant été aussi magnifiques que le permettait la détresse générale du royaume. Elles avaient été plus animées qu'on ne devait s'y attendre dans de si pénibles circonstances. La plupart de ceux appelés à y figurer appartenaient à une classe de personnes qui regardent la Cour comme nécessaire au complément de leur existence. Quand une circonstance quelconque de disgrâce, ou de politique, les tire de cette atmosphère, il manque quelque chose à leur vie. Un grand nombre d'entre elles avaient été privées d'assister à des fêtes de Cour par les événements de la Révolution; elles y portaient un entrain de débutantes, et un zèle de néophytes, qui simulaient au moins la gaieté si elle n'était pas complètement de bon aloi.

Je ne sais jusqu'à quel point le public s'identifia à ces joies; j'étais absente et les rapports furent contra-

dictoires. De tous les récits il n'est resté dans ma mémoire qu'un mot du prince de Poix (1). Le jour de l'entrevue à Fontainebleau (2), le duc de Maillé, s'adressant à un groupe de courtisans, qui, comme lui, sortaient des appartements, leur dit :

« Savez-vous, Messieurs, que notre nouvelle princesse a un œil plus petit que l'autre.

— Je n'ai pas du tout vu cela », reprit vivement le prince de Poix.

Mais après avoir réfléchi, il ajouta :

« Peut-être Mme la duchesse de Berry a-t-elle l'œil gauche un peu plus grand. »

Cette réponse est trop classique en son genre pour négliger de la rapporter.

Je reviens à Londres. Je ne sortais guère de l'intérieur de l'ambassade, où nous avions fini par attirer quelques habitués, que pour aller chez les collègues du corps diplomatique, chez les ministres et à la Cour dont je ne pouvais me dispenser.

(1) Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix, fils du maréchal de Mouchy et d'Anne-Louise d'Arpajon, guillotinés sous la Terreur. Maréchal de camp en 1788. Commandant de la garde nationale de Versailles. Émigré après le 10 août, où il avait accompagné Louis XVI à l'Assemblée. Lieutenant général, capitaine des gardes et pair de France à la Restauration (1752-1819).

(2) Le Roi, Monsieur, la duchesse d'Angoulême, le duc d'Angoulême, le duc de Berry et toute la Cour étaient venus jusqu'à Fontainebleau au-devant de la princesse, qui avait débarqué à Marseille.

CHAPITRE XIV

La famille d'Orléans à Twickenham. — Espionnage exercé contre elle. — Désaccord entre le roi Louis XVIII et M. le duc d'Orléans à Lille en 1815. — Intérieur de Twickenham. — Mots de la princesse Marie. — La comtesse de Vérac. — Naissance d'une princesse d'Orléans. — La comtesse Mélanie de Montjoie. — Le baron de Montmorency. — Le comte Camille de Sainte-Aldegonde. — Le baron Athalin. — M. le duc de Bourbon. — La princesse Louise de Condé.

Je ne mets pas au rang des devoirs, car ce m'était un plaisir, de fréquentes visites à Twickenham. M. le duc d'Orléans y était retiré avec les siens; il y menait une vie simple, exclusivement de famille.

Avant l'arrivée de mon père, la sottise courtisane de M. de La Châtre l'avait entouré d'espions à gages, qui empoisonnaient ses actions les plus innocentes et le tourmentaient de toutes façons. Mon père mit un terme à ces ignobles tracasseries et les exilés de Twickenham lui en surent gré. D'autant qu'en montrant leur conduite, telle qu'elle était en effet, il leur ouvrait les portes de la France où ils aspiraient à rentrer.

Un des agents rétribués par la police française vint dire à mon père, un beau matin, que M. le duc d'Orléans se démasquait enfin. Des proclamations factieuses

s'imprimaient clandestinement à Twickenham et des ballots allaient s'expédier sur les côtes de France. Le révélateur assurait pouvoir s'en procurer.

« Hé bien, lui dit mon père, apportez-moi, je ne dis pas seulement une proclamation, mais une publication bien moins grave, sortie d'une presse établie à Twickenham et je vous compte cent guinées sur-le-champ. » Il attendit vainement.

Le dimanche suivant, allant faire une visite le soir à Mme la duchesse d'Orléans, nous trouvâmes toute la famille autour d'une table, composant une page d'impression. On avait acheté, pour divertir les enfants, une petite imprimerie portative, un véritable joujou, et on les en amusait le dimanche. Déjà on avait tiré quelques exemplaires d'une fable d'une vingtaine de vers, faite par M. le duc de Montpensier (1) dans son enfance; c'était le travail d'un mois. Et voilà la presse clandestine destinée à bouleverser le monde.

Ces niaises persécutions ne servaient qu'à irriter M. le duc d'Orléans. Louis XVIII l'a constamment abreuvé de dégoûts, en France et à l'étranger.

La rencontre à Lille, où le dissentiment sur la conduite à tenir fut si public, avait achevé de fomenter leur mutuelle inimitié.

A la première nouvelle du débarquement de l'Empereur à Cannes, M. le duc d'Orléans avait accompagné Monsieur à Lyon. Revenu à Paris avec ce prince, il était reparti seul pour Lille (2), où il avait préparé,

(1) Antoine-Philippe d'Orléans, second fils de Philippe-Égalité, né en 1775, mort en 1807. (Voir t. Ier, p. 157.)

(2) « Le duc d'Orléans avait été envoyé dans le Nord avec le titre

avec le maréchal Mortier, la défense de la place. Quand le Roi y fut arrivé, il l'engagea à y établir le siège de

de lieutenant général pour le roi; il s'y trouvait en cette qualité lorsque Sa Majesté arriva à Lille. Voici littéralement la lettre qu'il écrivit aux généraux commandant sous ses ordres aussitôt que le Roi eut passé la frontière :

« Je vous préviens, mon cher général, que les malheureuses cir-
« constances où nous sommes ayant déterminé le Roi à sortir de
« France cet après-dîner à quatre heures, je vous dégage de l'obser-
« vation des ordres que je vous avais transmis en son nom; je m'en
« rapporte à votre jugement et à votre patriotisme pour faire ce
« que vous jugerez le plus convenable aux intérêts de la France et
« à vos devoirs. Communiquez les dispositions de cette lettre aux
« commandants de place de votre arrondissement et aux troupes
« sous vos ordres.

« *Signé :* LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Le 23 mars 1815.

« *Pour copie conforme :*
« Le général LAHURE,
« Commandant de l'arrondissement de Douai et de Cambrai. »

« Cette circulaire, qui mettait les généraux, officiers et soldats si à leur aise, ne s'accordait guère avec une ordonnance royale rendue à Lille le même jour......

« La lettre de M. le duc d'Orléans causa sans doute un vif déplaisir à la famille royale; on voulut remédier aux dangereuses conséquences qu'elle pourrait avoir en la démentant dans le *Moniteur* de Gand... Le désaveu aurait dû venir de M. le duc d'Orléans lui-même; il n'est pas à ma connaissance qu'il l'ait jamais donné. Le mécontentement du Roi ne fut donc aucunement dissimulé; il contribua sans doute à la résolution que le duc prit aussitôt de se retirer en Angleterre, où se trouvait déjà la duchesse d'Orléans et ses enfants. Il n'y eut pas de rupture entre lui et la Cour de Gand; il resta en correspondance avec Louis XVIII; mais ces dernières circonstances expliquent le parti auquel il dut s'arrêter lors de la seconde Restauration de ne faire en France qu'une très courte apparition et de retourner presque aussitôt en Angleterre, où il est certainement resté plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu. »

Le baron Pasquier, continuant le récit des événements, reproduit

son gouvernement. Le Roi, après quelque hésitation, le promit; il donna parole tout au moins de ne point abandonner le sol français. Ce furent ses derniers mots

une longue lettre de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, écrite de Vienne le 23 avril 1815, dans laquelle il est dit que l'empereur de Russie aurait proposé aux puissances de mettre M. le duc d'Orléans sur le trône. Et il ajoute :

« Mais il est un nom qui tient une place très importante dans cette lettre et sur lequel, avant d'aller plus loin, il est impossible de ne pas s'arrêter. M. le duc d'Orléans, sorti de France à la suite du Roi, retiré en Angleterre et non à Gand, était donc considéré par l'un des souverains qui allaient marcher à la tête de la nouvelle coalition comme pouvant tenir sur le trône de France la place de la branche aînée des Bourbons... Le fait en lui-même était déjà fort grave; mais il doit le paraître bien davantage quand on sait qu'il existait, comme je n'en puis douter, une correspondance entre le prince et M. de Talleyrand... Lorsque Louis XVIII reçut la lettre du 23, il eut peu de peine à comprendre combien étaient dangereuses et regrettables ces prétentions nouvelles mises en avant et discutées par les grandes puissances. Son parti fut donc aussitôt pris d'appeler auprès de lui le duc d'Orléans et d'ordonner à M. de Talleyrand de le venir joindre au plus tôt. Mais le duc d'Orléans n'hésita pas à lui répondre par un refus positif, accompagné de beaucoup de récriminations sur la conduite qui avait été tenue à son égard durant la Restauration jusqu'au 20 mars. Quant à M. de Talleyrand... il sut manœuvrer de manière à ne rejoindre le Roi qu'après la bataille de Waterloo. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III, p. 179 à 181 et 211 à 212.)

Cette citation un peu longue était rendue nécessaire par la partialité politique de Mme de Boigne. La vérité historique exige que l'on rétablisse, comme l'a très bien fait le chancelier Pasquier, qu'on ne saurait accuser d'hostilité contre la monarchie de Juillet, le triste rôle du duc d'Orléans. C'est toujours la même conspiration latente ou active contre la branche aînée de la maison de Bourbon. Commencée et poussée jusqu'au régicide par Philippe-Égalité, elle se continuera, malgré les bontés de Charles X pour son fils, jusqu'à ce que l'usurpation de 1830, faite avec le concours de la rue, ait placé Louis-Philippe Ier sur le trône qu'il était déjà prêt à accepter des puissances étrangères en 1815.

à M. le duc d'Orléans, lorsque celui-ci se retira dans l'appartement qu'il occupait. Trois heures après on vint le réveiller pour lui apprendre que le Roi était parti et prenait la route de Belgique; les ordres étaient déjà donnés lorsqu'il assurait vouloir rester en France. M. le duc d'Orléans, courroucé de ce secret gardé envers lui, écrivit au Roi pour se plaindre amèrement; au maréchal Mortier pour le dégager de toutes ses promesses et, renonçant à suivre le Roi, s'embarqua pour rejoindre sa famille en Angleterre.

Il loua une maison à Twickenham, village qu'il avait déjà habité lors de la première émigration.

Aussitôt que la famille d'Orléans se fut bien persuadée que le successeur de M. de La Châtre ne suivrait pas ses errements et qu'elle n'avait aucune tracasserie à craindre de mon père, la confiance la plus loyale s'établit, et M. le duc d'Orléans ne fit aucune démarche que d'accord avec lui. Il poussa la déférence envers le gouvernement du Roi jusqu'à ne recevoir personne à Twickenham sans en donner avis à l'ambassadeur, et toutes ses démarches en France furent combinées avec lui.

L'espionnage tomba de lui-même. M. Decazes rappela les agents que M. de La Châtre lui avait représentés comme nécessaires. Et, puisque je dis tout, peut-être la crainte de voir retirer les fonds secrets qu'il recevait pour ce service, rendait-elle l'ambassadeur plus méticuleux.

Mademoiselle (1) fut la dernière ramenée à la con

(1) Adélaïde-Eugénie-Louise d'Orléans, fille de Philippe-Égalité

fiance, mais aussi elle le fut complètement et à jamais. C'est pendant ces longues journées de campagne que j'ai eu occasion d'apprécier la distinction de son esprit et la franchise de son caractère.

Mon tendre dévouement pour son auguste belle-sœur se développait chaque jour de plus en plus.

La conversation de M. le duc d'Orléans n'a peut-être jamais été plus brillante qu'à cette époque. Il avait passé l'âge où une érudition, aussi profonde et aussi variée, paraissait un peu entachée de pédantisme. L'impartialité de son esprit lui faisait comprendre toutes les situations et en parler avec la plus noble modération. Son bonheur intérieur calmait ce que sa position politique pouvait avoir d'irritant; et, au fond, je ne l'ai jamais vu autant à son avantage, ni peut-être aussi content, que dans le petit salon de Twickenham, après d'assez mauvais dîners que nous partagions souvent.

De leur côté, les princes habitants de Twickenham n'avaient point d'autre pied-à-terre à Londres que l'ambassade dans les courses assez rares qu'ils y faisaient.

M. le duc de Chartres (1), quoique bien jeune, était déjà un bon écolier, mais n'annonçait ni l'esprit, ni la charmante figure que nous lui avons vus. Il était délicat et un peu étiolé comme un enfant né dans le Midi.

et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, née à Paris en 1777. Connue sous le nom de Madame Adélaïde qu'elle prit en 1830. Morte à Paris en 1848.

(1) Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri, né à Palerme en 1810, mort à Neuilly en 1842. Prit le titre de duc d'Orléans en 1830.

Ses sœurs avaient échappé à cette influence du soleil de Palerme.

L'aînée (1), distinguée dès le berceau par l'épithète de la bonne Louise, a constamment justifié ce titre en marchant sur les traces de son admirable mère. Elle était fraîche, couleur de rose et blanc, avec une profusion de cheveux blonds. La seconde (2), très brune et plus mutine, était le plus délicieux enfant que j'aie jamais rencontré. Marie n'était pas si parfaite que Louise; mais ses sottises étaient si intelligentes, et ses reparties si spirituelles, qu'on avait presque l'injustice de leur accorder la préférence.

Ma mère en raffolait. Un jour où elle avait été bien mauvaise, Mme la duchesse d'Orléans la fit gronder par elle. La petite princesse fut désolée. A notre prochaine visite Mme de Vérac (3), dame d'hon-

(1) Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle-Louise d'Orléans, née à Palerme en 1812. Mariée à Léopold Ier, roi des Belges. Morte à Ostende en 1850.

(2) Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine d'Orléans, née à Palerme en 1813, duchesse de Wurtemberg. Morte à Pise en 1839.

(3) Marie-Eustoquée de Vintimille, femme de César de Saint-Georges, comte de Vérac, gentilhomme de la chambre du Roi, maître de la garde-robe, etc.

Il était le frère de Maximilien-François-Joseph-Olivier, vicomte puis marquis de Vérac, émigré en 1791, rentré en 1801, pair de France en 1815, etc., marié à Euphémie-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis-Marie de Noailles, mort à Cuba en 1804, et de Louise de Noailles, guillotinée le même jour (22 juillet 1794) que sa mère la duchesse d'Ayen, née d'Aguesseau, et sa grand'mère, la maréchale de Noailles, née de Cossé-Brissac. Le père et la mère du vicomte de Noailles, le maréchal et la maréchale de Mouchy, avaient été guillotinés le 28 juin précédent.

La comtesse de Vérac est morte le 16 juin 1822. Le marquis et

neur de Mme la duchesse d'Orléans, dit à ma mère :

« Vous n'avez que des compliments à faire aujourd'hui, madame d'Osmond; la princesse Marie a été sage toute la semaine. Elle a appris à faire la révérence, voyez comme elle la fait bien, elle a été polie, elle a bien pris ses leçons, enfin Mme la duchesse d'Orléans va vous dire qu'elle en est très contente. »

Ma mère caressa le joyeux enfant, ses parents étaient à la promenade; un instant après nous vîmes la petite princesse à genoux à côté de Mme de Vérac :

« Que faites-vous là, princesse Marie?

— Je vous fais de la reconnaissance, et puis au bon Dieu. »

Qu'on me passe encore deux histoires de la princesse Marie. L'année suivante on donnait sur le théâtre de Drury lane une de ces arlequinades où les Anglais excellent; tous les enfants de la famille d'Orléans devaient y assister après avoir passé la journée à l'ambassade. On arriva un peu trop tôt, le dernier acte d'une tragédie où jouait Mlle O'Neill n'était pas achevé. Au bout de quelques minutes la princesse Marie se retourna vers sa gouvernante :

« Donnez-moi mon mouchoir, madame Mallet. Je ne suis pas méchante je vous assure, mais mes yeux pleurent malgré moi; cette dame a la voix si malheureuse! »

Plus tard, lorsqu'elle avait près de six ans, je me trouvai un soir au Palais-Royal, la princesse Marie

le comte de Vérac étaient les neveux, par leur mère, du duc de Croy d'Havré, pair de France, capitaine des gardes de Louis XVIII.

s'amusait à élever des fortifications avec des petits morceaux de bois taillés à cet effet, et recevait les critiques d'un général dont elle avait sollicité le suffrage. Elle releva son joli visage et avec sa petite mine si piquante, lui dit :

« Ah! sans doute, général, ce n'est pas du Vauban. »

M. le duc de Nemours (1), ou plutôt Moumours, comme il commençait à s'appeler lui-même, était beau comme le jour.

Mme la duchesse d'Orléans était accouchée à Twickenham d'une petite princesse qu'elle nommait « la fille de M. d'Osmond » (2), parce que mon père avait été appelé à constater son état civil. Ce maillot complétait la famille.

Tout le monde dans l'intérieur s'entendait pour que ces enfants reçussent dès le berceau la meilleure éducation qu'il fût possible d'imaginer; je n'en ai jamais connu de plus soignés et de moins gâtés.

Le reste des habitants se composait ainsi : La comtesse de Vérac, née Vintimille, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans dès Palerme. Excellente personne, dévouée à sa princesse et dont la mort a été une perte réelle pour le Palais-Royal. Mme de Montjoie, aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, était attachée à Mademoiselle depuis leur première jeunesse à toutes deux et iden-

(1) Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris en 1814, mort à Versailles en 1896.

(2) Voir aux pièces justificatives les lettres de Mme la duchesse d'Orléans à la marquise d'Osmond, en date des 18 juin et 21 septembre 1817.

tifiée de telle façon qu'elle n'a ni autre famille ni autres intérêts.

Raoul de Montmorency (1) et Camille de Sainte-Aldegonde, aides de camp de M. le duc d'Orléans, se partageant entre la France et Twickenham.

M. Athalin y résidait à poste fixe. Avant 1814 il était officier d'ordonnance de l'Empereur. M. le duc d'Orléans, suivant son système d'amalgame (2), l'avait pris pour aide de camp avec l'agrément du Roi; mais en 1815 il était retourné près de son ancien chef en écrivant au prince une lettre fort convenable. Les Cent-Jours terminés, M. le duc d'Orléans répondit à cette lettre en l'engageant à venir le rejoindre. M. Athalin profita de cette indulgence. Elle fut très mal vue à la Cour des Tuileries, mais elle a fondé le dévouement sans bornes qu'il porte à ses nobles protecteurs.

La gouvernante des princesses et l'instituteur de M. le duc de Chartres, M. du Parc, homme de mérite, complétaient les commensaux de cet heureux intérieur. On y menait la vie la plus calme et la plus rationnelle. Si on y conspirait, c'était assurément à bien petit bruit et d'une façon qui échappait même à l'activité de la malveillance.

(1) Anne-Louis-Victor-Raoul, baron, puis duc de Montmorency en 1846, à la mort de son père, le duc Anne-Charles-François. Né en 1790, aide de camp du maréchal Davout, chambellan de l'Empereur en 1813. Aide de camp du duc d'Orléans de 1815 à 1820. Son oncle, Thibaut de Montmorency, étant mort d'un accident de voiture à Montgeron, le 22 octobre 1818, il épousa sa veuve, née de Harchies, en 1821.

(2) Voir t. Ier, p. 431.

Je voudrais pouvoir parler en termes également honorables du pauvre duc de Bourbon (1). Mais si toutes les vertus familiales semblaient avoir élu domicile à Twickenham, toutes les inconvenances habitaient avec lui dans une mauvaise ruelle de Londres où il avait pris un appartement misérable. Un seul domestique l'y servait, il n'avait pas de voiture.

Mon père était chargé de le faire renoncer à cette manière de vivre, mais il ne put y réussir. Après sa triste apparition dans la Vendée, il s'était embarqué et était arrivé à Londres pendant les Cent-Jours. M. le prince de Condé (2) le rappelait auprès de lui et mettait à sa disposition toutes les sommes dont il pouvait avoir besoin. Mais lui persistait à continuer la même existence. Il dînait dans une boutique de côtelettes, « Chop house », car cela ne mérite pas le nom de restaurateur; se rendait alternativement à un des théâtres, attendait en se promenant sous les portiques que l'heure du demi-prix fût arrivée, entrait dans la salle et en ressortait à la fin du spectacle avec une ou deux mauvaises filles, qui variaient tous les jours, et qu'il

(1) Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé, né en 1756, père du duc d'Enghien. Mort à Saint-Leu, le 26 août 1830. Ce fut le dernier des Condés.

(2) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818). Fit avec distinction la guerre de Sept ans. Gouverneur de la Bourgogne. Émigra après la prise de la Bastille. Général en chef de l'émigration à Coblentz. Après la dissolution de sa petite armée en 1801, il se rendit en Angleterre. Il rentra en France en 1814. Grand maître de la maison du Roi. Colonel général de l'infanterie française.

menait souper dans quelque tabagie, alliant ainsi les désordres grossiers avec ses goûts parcimonieux. Quelquefois lord William Gordon était de ces parties, mais plus souvent il allait seul.

C'était pour jouir de cette honorable vie qu'il s'obstinait à rester en Angleterre, et toutes les supplications ne purent le décider à partir à temps pour recevoir le dernier soupir de son père.

Par d'autres motifs, la princesse sa sœur refusait aussi de rentrer en France; c'était à cause de sa haine pour le Concordat. J'avais une grande vénération spéculative pour cette jeune Louise de Condé (1), pleurant au pied des autels les crimes de son pays, et offrant en sacrifice un si pur holocauste pour les expier.

Je m'en étais fait un roman; mais il fallait éviter d'en apercevoir l'héroïne. Commune, vulgaire, ignorante, banale dans ses pensées, dans ses sentiments, dans ses actions, dans ses paroles, dans sa personne. On était tenté de plaindre le bon Dieu d'être si constamment importuné par elle; elle l'appelait en aide dans toutes les circonstances les plus futiles de sa puérile existence. Je lui ai vu dire une oraison pour retrouver un peloton de laine tombé sous sa chaise. C'était la caricature d'une religieuse de comédie (2).

(1) Mlle de Condé, Louise-Adélaïde de Bourbon, née à Chantilly en 1757, abbesse de Remiremont en 1786. Elle émigra, fit profession religieuse en Pologne en 1802, vint à Londres après la mort du duc d'Enghien. Rentrée en France en 1815, fonda les bénédictines du Temple. Morte en 1824.

(2) Chaque fois que Mme de Boigne se trouve en présence d'une âme sainte, vivant en dehors des conventions mondaines, elle for-

Mon père fut obligé de lui faire presque violence pour la décider à partir.

mule ses jugements en des termes tels qu'il a été nécessaire d'en atténuer l'expression déplacée. Le fait s'est déjà produit pour la reine d'Étrurie, Marie-Louise de Bourbon, p. 48, 49.

CHAPITRE XV

Lord Castlereagh. — Lady Castlereagh. — Cray Farm. — Dévouement de lady Castlereagh pour son mari. — Accident et prudence. — Soupers de lady Castlereagh. — Partie de campagne chez lady Liverpool. — Ma toilette à la Cour de la Reine. — Beauté de cette assemblée. — Baptême de la petite princesse d'Orléans. — La princesse de Talleyrand. — Elle consent à se séparer du prince de Talleyrand. — La comtesse de Périgord. — La duchesse de Courlande. — La princesse Tyszkiewicz. — Mariage de Jules de Polignac.

J'ai déjà dit que je n'avais eu aucune connaissance détaillée des affaires par mon père. Je n'en ai su que ce qui est assez public pour qu'il n'y ait point d'intérêt à le raconter. Chaque semaine il recevait deux courriers de Paris toujours chargés d'une longue lettre particulière du duc de Richelieu. Il lui répondait aussi directement, de sorte que les bureaux et la légation n'étaient pas initiés au fond de ces négociations dont le but, pourtant, était patent pour tout le monde. Il s'agissait d'obtenir quelque soulagement à l'oppression de notre pauvre patrie. Le cœur du ministre et de l'ambassadeur battaient à l'unisson; leur vie entière y était consacrée.

Lord Castlereagh était un homme d'affaires, avec de l'esprit, de la capacité, du talent même, mais sans haute distinction. Il connaissait parfaitement les

hommes et les choses de son pays; il s'en occupait depuis l'âge de vingt ans. Mais il était parfaitement ignorant des intérêts et des rapports des puissances continentales.

Lorsqu'à la fin de 1813 une mission, confiée à Pozzo (1), l'attira au quartier général des souverains alliés, il savait seulement que le blocus minait l'Angleterre, qu'il fallait abattre la puissance en position de concevoir une pareille idée, ou du moins la mettre hors d'état de la réaliser, et que l'Autriche devait être l'alliée naturelle de l'Angleterre. Il n'en fallait pas davantage pour le livrer à l'habileté du prince de Metternich. Lord Castlereagh est une des premières médiocrités puissantes sur laquelle il ait exercé sa complète domination.

Toujours et en tout temps les affaires anglaises se font exclusivement par les Anglais et à Londres. Mais, pour tout ce qui tenait à la politique extérieure, Downing Street se trouvait sous la surveillance de la chancellerie de Vienne; et je crois que cette situation

(1) Après la désastreuse bataille de Leipsick, le général Pozzo fut envoyé à Londres (novembre 1813) par les souverains alliés d'Autriche, de Prusse et de Russie, pour examiner, d'accord avec l'Angleterre, l'attitude à prendre vis-à-vis de Napoléon. Pozzo, qui poursuivait avant tout la ruine personnelle de l'Empereur, détermina le cabinet anglais à envoyer sur le continent le ministre des affaires étrangères lord Castlereagh, seul en situation de prendre au jour le jour, conjointement avec le prince de Metternich, le baron de Hardenberg et le comte de Nesselrode, les déterminations nécessitées par les événements. Il comptait s'en faire un allié dans la politique de haine contre Bonaparte qu'il soutenait près de l'empereur Alexandre. Ses plans de renversement faillirent échouer à la suite de l'influence prise par M. de Metternich sur lord Castlereagh.

s'est prolongée autant que la vie de lord Castlereagh.

Lorsque je l'ai connu, il ne donnait aucun signe de la fatale maladie héréditaire qui l'a porté au suicide. Il était au contraire uniformément calme et doux, discutant très bien les intérêts anglais, mais sans passion et toujours parfaitement gentlemanlike. Il parlait assez mal français; une de ses phrases habituelles dans les conférences était : « Mon cher ambassadeur, il faut terminer cela à « l'aimable »; mais si le mot était peu exact, le sentiment qui l'inspirait se montrait sincère.

Lord Castlereagh avait une grande considération pour le caractère loyal du duc de Richelieu, et la confiance qu'il inspirait a, partout, facilité les négociations dans ces temps de néfaste mémoire.

J'avais connu lady Castlereagh (1) assez belle; devenue très forte et très grasse elle avait perdu toute distinction en conservant de beaux traits. Elle avait peu d'esprit mais beaucoup de bienveillance; et une politesse un peu banale, sans aucun usage du monde.

Au congrès de Vienne elle avait inventé de se coiffer avec les ordres en diamants de son mari et avait placé la jarretière en bandeau sur son front. Le ridicule de cette exhibition l'avait empêchée de la renouveler, et les boîtes, que les traités faisaient abonder de toutes parts, fournissaient suffisamment à son goût très vif pour la parure et les bijoux. Toutefois, il était dominé par celui de la campagne, des fleurs, des oiseaux, des chiens et des animaux de toute espèce.

(1) Lord Castlereagh avait épousé, le 9 juin 1794, lady Émilie-Anne Hobart, plus jeune fille et co-héritière de John Hobart, second comte de Buckinghamshire. *(Dictionary of national biography.)*

Elle n'était jamais si heureuse qu'à Cray (1) où lord Castlereagh avait une véritable maison de curé. On descendait de voiture à une petite barrière, qui, à travers deux plates-bandes de fleurs communes, donnait accès à une maison composée de trois pièces. L'une servait de salon et de cabinet de travail au ministre, l'autre de salle à manger, la plus petite de cabinet de toilette. Au premier, il y avait trois chambres à coucher. L'une appartenait au ménage Castlereagh, les deux autres se donnaient aux amis, parmi lesquels on comptait quelques ambassadeurs. Mon père a été plusieurs fois à demeure, pendant quelques jours, à Cray farm; il m'a dit que l'établissement n'était guère plus magnifique que le local.

Lady Castlereagh avait le bon goût d'y renoncer à ses atours. On l'y trouvait en robe de mousseline, un grand chapeau de paille sur la tête, un tablier devant elle et des ciseaux à la main émondant ses fleurs. Derrière cette maison, dont l'entrée était si prodigieusement mesquine, mais qui était située dans un charmant pays et jouissait d'une vue magnifique, il y avait un assez grand enclos, des plantes rares, une ménagerie et un chenil, qui partageaient, avec les serres, les sollicitudes de lady Castlereagh.

Jamais elle ne s'éloignait de son mari. Elle était près de son bureau pendant qu'il travaillait. Elle le suivait à la ville, à la campagne; elle l'accompagnait dans tous ses voyages. Mais aussi jamais elle ne paraissait dérangée ni contrariée de quoi que ce fût. Elle passait

(1) North Cray Place, Kent.

les nuits, supportait le froid, la faim, la fatigue, les mauvais gîtes sans se plaindre et sans même avoir l'air d'en souffrir. Enfin elle s'arrangeait pour être le moins incommode possible dans la présence continuelle qu'elle semblait lui imposer. Je dis semblait, parce que les plus intimes croyaient qu'en cela elle suivait sa propre volonté plus que celle de lord Castlereagh. Jamais, pourtant, il ne faisait la moindre objection.

Avait-elle découvert quelque signe de cette maladie, qu'une si affreuse catastrophe a révélée au monde, et voulait-elle être présente pour en surveiller les occasions et en atténuer les effets? Je l'ai quelquefois pensé depuis. Ce serait une explication bien honorable de cette présence persévérante, qui paraissait quelquelquefois un peu ridicule, et dont nous nous moquions dans le temps.

Quoi qu'il en soit, jamais lady Castlereagh ne permettait à son mari une séparation d'une heure; et cependant on ne l'a point accusée de chercher à exercer une influence politique. J'ai été témoin d'une occasion où elle montra beaucoup de caractère.

Parmi tous ses chiens elle possédait un bull-dog. Il se jeta un jour sur un petit épagneul qu'il s'apprêtait à étrangler lorsque lord Castlereagh interposa sa médiation. Il fut cruellement mordu à la jambe et surtout à la main. Il fallut du secours pour faire lâcher prise au bull-dog qui écumait de colère.

Lady Castlereagh survint; son premier soin fut de caresser le chien, de le calmer. Les bruits de rage ne tardèrent pas à circuler; elle n'eut jamais l'air de les avoir entendus. Le bull-dog ne quittait pas la chambre

où lord Castlereagh était horriblement souffrant de douleurs qui attaquèrent ses nerfs. Les indifférents s'indignaient des caresses que lady Castlereagh prodiguait à une si méchante bête. Elle ne s'en inquiétait nullement et faisait vivre son mari familièrement avec cet ennemi domestique, évitant ainsi toutes les inquiétudes que l'imagination aurait pu lui causer.

Ce n'est qu'au bout de quatre mois, quand lord Castlereagh fut complètement guéri, que, d'elle-même, elle se débarrassa du chien que jusque-là elle avait comblé de soins et de caresses.

Lady Castlereagh n'était pas une personne brillante, mais elle avait un bon sens éminent. A Londres, elle donnait à souper le samedi après l'opéra. Elle avait préféré ce jour-là parce qu'elle n'aimait pas à veiller et que, le rideau tombant à minuit précis, pour que la représentation n'entamât pas sur la journée du dimanche, on arrivait plus tôt chez elle qu'on n'aurait fait tout autre jour de la semaine. Ce qui, pour le dire en passant, donne l'idée des heures tardives que la mode imposait aux fashionables de Londres quoique tout le monde s'en plaignît.

Ces soupers de lady Castlereagh, moins cohue que ses raouts, étaient assez agréables. Le corps diplomatique y était admis de droit, ainsi que les personnes du gouvernement ; les autres étaient invitées de vive voix et pour chaque fois.

Au nombre des choses changées, ou que j'avais oubliées, pendant mon absence, se trouvait le costume que les femmes portaient à la campagne. Je l'appris à mes dépens. J'avais été assez liée avec lady Liverpool

dans notre mutuelle jeunesse. Elle m'engagea à venir dîner à quelques milles de Londres où lord Liverpool (1) avait une maison fort médiocre, quoique très supérieure au Cray de son collègue Castlereagh.

Elle me recommanda d'arriver de bonne heure pour me montrer son jardin et faire une bonne journée de campagne. J'y allai avec mon père. Des affaires le retinrent et nous n'arrivâmes qu'à cinq heures et demie. Lady Liverpool nous gronda de notre retard puis nous promena dans son jardin, ses serres, son potager, sa basse-cour, son poulailler, son toit à porcs, tout cela médiocrement soigné.

Lord Liverpool arriva de Londres, nous le laissâmes avec mon père et prîmes le chemin de la maison. J'étais vêtue, il m'en souvient, d'une redingote de gros de Tours blanc garnie de ruches tout autour; j'avais un chapeau de paille de riz avec des fleurs, je me croyais très belle. En entrant dans la maison, lady Liverpool me dit :

« Voulez-vous venir dans ma chambre pour ôter votre pelisse et votre chapeau. Avez-vous amené votre femme de chambre ou voulez-vous vous servir de la mienne? »

(1) Robert Banks Jenkinson, d'abord baron Hawkesbury, comte de Liverpool à la mort de son père en 1808, né en 1770. Directeur de la Monnaie en 1799. Il était ministre des affaires étrangères lors de la paix d'Amiens. Premier ministre en 1812. Mort en 1828.

Il fut marié deux fois : 1° en 1795 à lady Théodosia Hervey, fille du comte de Bristol. C'est elle dont parle ici Mme de Boigne; 2° en 1822, à miss Chester, fille de Charles Chester et nièce de lord Bagot. *(Dictionary of national biography.)*

Je lui répondis, un peu embarrassée, que je n'avais pris aucune précaution pour changer de toilette : « Ah ! cela ne fait rien du tout, reprit-elle, voilà un livre pendant que je vais faire la mienne. »

A peine j'étais seule que j'entendis arriver une voiture et bientôt je vis entrer lady Mulgrave, en robe de satin, coiffée en cheveux avec des bijoux et des plumes. Puis parut miss Jenkinson, la nièce de la maison, avec une robe de crêpe, des souliers blancs et une guirlande de fleurs. Puis enfin lady Liverpool elle-même, vêtue je ne sais comment, mais portant sur sa tête un voile à l'Iphigénie retenu avec un diadème d'or incrusté de pierreries. Je ne savais où me fourrer.

Je crus qu'il s'agissait d'un grand dîner diplomatique et que nous allions voir arriver successivement toutes les élégantes de Londres.

Nous nous mîmes à table huit personnes dont cinq étaient de la maison. On n'attendait pas d'autres convives. Mais c'est l'usage de s'habiller, pour dîner seul à la campagne, comme on le serait pour aller dans le grand monde. Je me le tins pour dit. Et depuis je n'ai plus commencé les bonnes journées de campagne avant sept heures et demie, et vêtue en costume de ville.

Pendant que je suis sur l'article toilette il me faut raconter celle avec laquelle j'allai à la Cour. Peut-être dans vingt ans sera-t-elle aussi commune qu'elle me parut étrange lorsque je la portai. Commençons par la tête.

Ma coiffure était surmontée du panache de rigueur. J'avais obtenu à grand'peine du plumassier à la mode,

Carberry, qu'il ne fût composé que de sept énormes plumes, c'était le moins possible. Les panaches modérés en avaient de douze à quinze et quelques-uns jusqu'à vingt-cinq. Au-dessous du panache, — c'est le nom technique, — je portais une guirlande de roses blanches qui surmontait un bandeau de perles. Des agrafes et un peigne de diamants, des barbes de blonde achevaient la coiffure.

Ce mélange de bijoux, de fleurs, de plumes, de blondes, choquait fort à cette époque notre goût resté classique depuis les costumes grecs.

Mais ce n'est encore rien. Le buste était à peu près arrangé comme à l'ordinaire. Lorsque le corsage fut ajusté on me passa un énorme panier de trois aunes de tour qui s'attachait à la taille avec des aiguillettes. Ce panier était fait de toile gommée, soutenue par des baleines, qui lui donnaient une forme très large devant et derrière et très étroite des côtés. Le mien avait, sur une jupe de satin, une seconde jupe de tulle garnie d'un grand falbala de dentelle d'argent. Une troisième un peu moins longue en tulle lamé d'argent, garnie d'une guirlande de fleurs, était relevée en draperie, de sorte que la guirlande traversait en biais tout le panier.

Les ouvertures des poches étaient garnies de dentelles d'argent et surmontées d'un gros bouquet. J'en portais un devant moi de façon que j'avais l'air de sortir d'une corbeille de fleurs. Du reste, tous les bijoux possibles à accumuler.

Le bas de robe de satin blanc bordé en argent était retroussé en festons et n'atteignait pas au bas de la

jupe, c'était l'étiquette. La Reine seule le portait traînant, les princesses détaché mais à peine touchant terre.

Lorsque j'avais vu les immenses apprêts de cette toilette, j'étais restée partagée entre l'envie de rire de leur énormité, qui me paraissait bouffonne, et le chagrin de m'affubler si ridiculement. Je dois avouer que lorsqu'elle fut achevée, je me trouvai assez à mon gré et que ce costume me sembla seyant.

Comme je suivais ma mère, je profitai des privilèges diplomatiques; ils nous amenèrent par des routes réservées au pied du grand escalier. On y avait établi tout du long une espèce de palissade qui le séparait en deux. D'un côté de cette balustrade nous montions très à l'aise. De l'autre nous voyions les lords et les ladys s'écraser et s'étouffer avec une violence dont les foules anglaises donnent seules l'exemple.

Je pensais, à part moi, que cette distinction, en pleine vue, déplairait bien chez nous. Au haut de l'escalier la séparation se refit plus discrète, les personnes ayant les entrées passèrent dans une salle à part. Elles furent admises les premières dans le salon de la Reine.

On lui avait fabriqué une espèce de fauteuil où, montée sur un marchepied et appuyée sur des coussins, elle paraissait être debout. Avec son étrange figure elle avait tout l'air d'une petite pagode de Chine. Toutefois elle tenait très bien sa Cour.

Les princesses, suivant l'ordre de l'étiquette, étaient placées de chaque côté. En l'absence de la princesse Charlotte, qui aurait eu le premier rang, il était occupé par la duchesse d'York.

Le prince régent se tenait debout vis-à-vis de la Reine, entouré de ses frères et de sa maison. Il s'avançait pour parler aux femmes, après qu'elles avaient passé devant la Reine.

Les ambassadrices avaient ou prenaient, car on accusait la comtesse de Lieven d'une usurpation, le droit de se mettre à la suite des princesses, après avoir fait leur cour et d'assister au reste de la réception. Je fus charmée de profiter de cet usage pour voir bien à mon aise défiler toute cette riche et brillante procession. Comme à cette époque de la vie de la Reine la Cour n'avait lieu qu'une ou deux fois par an, la foule était considérable et les présentations très nombreuses.

Nulle part la beauté des Anglaises n'était plus à son avantage. Le plein jour de deux immenses fenêtres, devant lesquelles elles stationnaient, faisait valoir leur teint animé par la chaleur et un peu d'émotion. Les jeunes filles de dix-huit ans joignaient à l'éclat de leur âge la timidité d'un premier début, qui n'est pas encore de la gaucherie; et les mères, en grand nombre, conservaient une fraîcheur que le climat d'Angleterre entretient plus longuement qu'aucun autre.

A la vérité, quand elles s'avisent d'être laides, elles s'en acquittent dans une perfection inimitable. Il y avait des caricatures étranges; mais, en masse, je n'ai jamais vu une plus belle assemblée.

Ce costume insolite, en laissant aux femmes tous leurs avantages, les dispensait de la grâce dont, pour la plupart, elles sont dépourvues; de sorte que loin d'y perdre elles y gagnaient de tout point. L'usage des paniers a cessé depuis la mort de la vieille reine Char-

lotte. On a adopté le costume de la Cour de France pendant la Restauration.

J'avais été présentée lors de mon mariage, mais c'était dans un autre local et avec des formes différentes. D'ailleurs, j'étais dans ce temps-là plus occupée de moi-même que de remarquer les autres et j'en conserve un très faible souvenir. Au lieu que la matinée que je passai, en 1816, à Buckingham House m'amusa extrêmement.

Le baptême de la petite princesse d'Orléans donna lieu à Twickenham à une fête telle que le permettait un pareil local. L'empereur d'Autriche, représenté par son ambassadeur le prince Paul Esterhazy, était parrain (1). Il y eut un grand déjeuner où assistèrent le prince régent, le duc et la duchesse d'York, les ducs de Kent (2) et de Glocester (3). La vieille Reine et les princesses y vinrent de Frogmore, faire une visite.

Je m'étais flattée d'y voir la princesse Charlotte, mais le prince Léopold arriva seul, chargé de ses excuses; un gros rhume servit de prétexte. Le véritable motif était sa répugnance à se trouver avec sa grand'-mère et ses tantes. Elle l'avoua plus tard à Mme la duchesse d'Orléans. Elle l'aimait beaucoup et venait souvent faire des courses à Twickenham, mais je ne l'y ai jamais rencontrée.

(1) Voir aux pièces justificatives les lettres du duc d'Orléans au marquis d'Osmond en date des 11 juin et 5 juillet 1816.

(2) Edward-Augustus, duc de Kent, quatrième fils de George III et de la reine Charlotte (1767-1820). C'est le père de la reine Victoria.

(3) Guillaume-Frédéric, duc de Glocester (1776-1834), fils d'un frère de George III et marié à sa cousine la princesse Marie, fille du Roi son oncle et de la reine Charlotte.

On comprend que la journée du baptême fut lourde et fatigante. « Ce diable chargé de princes, » dans une modeste maison bourgeoise, se portait sur les épaules de tout le monde. On fit un grand soupir de soulagement quand la dernière voiture emporta la dernière Altesse Royale et la dernière Excellence, et que, selon l'expression obligeante de Mme la duchesse d'Orléans, nous nous retrouvâmes en famille.

En outre des affaires de l'État mon père était encore chargé d'une autre négociation. Le prince de Talleyrand (1) l'avait prié de faire ce qu'il appelait, entendre raison à sa femme. Elle s'était réfugiée en Angleterre pendant les Cent-Jours, et depuis il l'y retenait sous divers prétextes. Le fait était que M. de Talleyrand, amoureux comme un homme de dix-huit ans de sa nièce, la comtesse Edmond de Périgord (2), se serait trouvé gêné par la présence de la princesse. On comprend, du reste, qu'il ne fit pas cette confidence à mon

(1) Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent (1754-1838). Évêque d'Autun (1788). Député aux États généraux. Il prête serment à la constitution civile du clergé. Chargé de missions en Angleterre. Il est en Amérique pendant la Terreur. Rentré en 1795. Ministre des relations extérieures (1797). Il s'attache à la fortune de Bonaparte. Grand chambellan (1804). Prince de Bénévent (1806). Vice-grand-électeur, archi-chancelier (1808). Membre du conseil de régence (1814). Président du gouvernement provisoire. Ministre des affaires étrangères de la Restauration. Grand chambellan. Pair de France. Ambassadeur à Londres après la révolution de Juillet. Il avait épousé civilement Mme Grant en 1802.

(2) Dorothée de Courlande, duchesse de Talleyrand-Périgord, princesse de Sagan, duchesse de Dino (1792-1862), fille du duc Pierre de Courlande, mariée à Edmond de Périgord (1787-1872), neveu du prince de Talleyrand.

père et qu'il chercha d'autres raisons. Cependant cette commission lui était fort désagréable; il la trouva beaucoup plus facile qu'il ne s'y attendait.

Mme de Talleyrand, malgré sa bêtise, avait un bon sens et une connaissance du monde qui lui firent comprendre que ce qu'il y aurait de plus fâcheux, pour le prince et pour elle, serait d'amuser le public de leurs dissensions intérieures. Mme Edmond étant logée dans sa maison, elle ne serait plus tenable pour elle à moins de parvenir à la chasser; ce qui ne pourrait s'accomplir sans scènes violentes. Elle prit donc son parti de bonne grâce et consentit à s'établir pour les étés dans une terre, en Belgique, que M. de Talleyrand lui abandonna, et à passer ses hivers à Bruxelles.

Elle n'est revenue à Paris que plusieurs années après, lorsque la séparation était trop bien constatée pour que cela fût remarqué. Elle fut très douce, très raisonnable, et pas trop avide dans toute cette transaction, où elle joua entièrement le beau rôle. Elle dit à ma mère ces paroles remarquables :

« Je porte la peine d'avoir cédé à un faux mouvement d'amour-propre. Je savais l'attitude de Mme Edmond chez M. de Talleyrand à Vienne; je n'ai pas voulu en être témoin. Cette susceptibilité m'a empêchée d'aller le rejoindre, comme je l'aurais dû, lorsque le retour de l'île d'Elbe m'a forcée de quitter Paris. Si j'avais été à Vienne, au lieu de venir à Londres, M. de Talleyrand aurait été forcé de me recevoir. Et je le connais bien, il m'aurait parfaitement accueillie. Plus cela l'aurait contrarié, moins il y aurait paru. Au contraire, il aurait été charmant pour moi. Je le savais bien, mais

j'ai cette femme en horreur. J'ai cédé à cette répugnance, j'ai eu tort. Où je me suis trompée, c'est que je le croyais trop faible pour jamais oser me chasser. Je n'ai pas assez calculé le courage des poltrons dans l'absence! J'ai fait une faute, il faut en subir la conséquence et ne point aggraver la position en se raidissant contre. Je me soumets, et M. de Talleyrand me trouvera très disposée à éviter tout ce qui pourrait augmenter le scandale ! »

Sous ce rapport elle a complètement tenu parole.

La douceur inespérée de Mme de Talleyrand était compensée pour M. de Talleyrand par les tourments que lui causait Mme Edmond. Elle s'était passionnée pour un Autrichien, le comte de Clam. Et pendant que la femme légitime lui abandonnait la résidence de la rue Saint-Florentin, elle la fuyait sous l'escorte du comte. M. de Talleyrand en perdait la tête (1).

Il était, d'un autre côté, persécuté par les désespoirs de la duchesse de Courlande, mère de Mme Edmond, qui mourait de jalousie des succès de sa fille auprès de lui.

(1) « Quant à M. de Talleyrand, il est difficile de croire, à moins de l'avoir vu, que le moment où il devait être occupé exclusivement des affaires dont le fardeau et la responsabilité auraient effrayé l'homme d'État le plus consommé et le plus sûr de ses moyens, ait été précisément celui qu'à soixante ans passés, il a choisi pour se livrer à un sentiment dont l'ardeur l'a absorbé au point de ne lui laisser aucune liberté d'esprit. Je suis obligé d'en parler, parce que cela nous a causé de grands embarras et n'a pas été sans influence sur les affaires publiques. Quand il put croire que la personne dont la présence lui était si précieuse, l'avait quitté pour se fixer à Vienne, il tomba dans un abattement impossible à décrire, au moral comme au physique. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III, p. 376.)

En revanche, la princesse Tyszkiewicz, également passionnée pour M. de Talleyrand, n'était occupée qu'à lui adoucir la vie et à faire la cour la plus assidue à l'heureuse rivale, à laquelle elle transférait ses hommages aussi souvent que M. de Talleyrand transférait son cœur. Et, jusqu'à ce que Mme Edmond, et peut-être les années, l'eussent fixé définitivement, cela était fréquent.

Jules de Polignac passa une grande partie de cet été en Angleterre. Il y était retenu pour accomplir son mariage avec une Écossaise qu'il avait rencontrée à Paris.

Quoiqu'elle portât le beau nom de Campbell, il fallait peu s'arrêter sur la naissance, mais elle était belle et fort riche. Sa sœur était mariée à M. Macdonald. Mlle Campbell avait été fiancée à un jeune officier tué à la bataille de Waterloo. L'hiver suivant, elle était venue chercher à Paris des distractions à son chagrin. Elle y trouva M. de Polignac, il réussit à lui plaire, et obtint la promesse de sa main. Mais cela ne suffisait pas, miss Campbell était protestante. Une pareille union aurait dérangé l'avenir de Jules; il fallait donc obtenir d'elle de se faire catholique. C'était pour travailler à cette abjuration, et l'instruire dans les dogmes qu'elle consentait à adopter, qu'il avait transporté son séjour à Londres.

Pendant ce temps il vivait à l'ambassade dans la même commensalité qu'à Turin, y déjeunant et y dînant tous les jours. Les événements n'avaient guère modifié ses opinions, mais son langage était plus mesuré que l'année précédente.

Le mariage civil se fit dans le salon de mon père. Nous nous rendîmes ensuite à la chapelle catholique, puis à l'église protestante. Cela est nécessaire en Angleterre où il n'y a pas d'autres registres de l'état civil que ceux tenus dans les paroisses. Je crois d'ailleurs que miss Campbell n'avait pas encore déclaré son abjuration.

Elle a fait payer chèrement au pauvre Jules les sacrifices qu'il lui imposait de son pays et de sa religion. Il est impossible d'être plus maussade, plus bizarre et plus désobligeante.

Elle est morte de la poitrine, trois ans après son mariage, laissant deux enfants qui paraissent avoir hérité de la santé de leur mère aussi bien que de sa fortune. Jules s'était conduit très libéralement au moment de son mariage au sujet des biens de sa femme. Les Macdonald s'en louaient extrêmement. Il a été le meilleur et le plus soigneux des maris pour sa quinteuse épouse. L'homme privé, en lui, est toujours facile, obligeant et honorable.

CHAPITRE XVI

Ordonnance qui casse la Chambre. — Réflexion de la vicomtesse de Vaudreuil à ce sujet. — Négociation avec les ministres anglais. — Opposition du duc de Wellington. — Embarras pour fonder le crédit. — Mon retour à Paris. — Exaltation des partis. — Brochure de M. Guizot. — Regrets d'une femme du parti ultra-royaliste. — M. Lainé qualifié de bonnet rouge. — Griefs des royalistes. — Licenciement des corps de la maison du Roi. — Le colonel Pothier et M. de Girardin. — Les quasi-royalistes. — Soirée chez Mme de Duras. — La coterie dite « le château ». — M. de Chateaubriand veut quitter la France. — Il vend le Val du Loup au vicomte de Montmorency. — Propos tenu par le prince de Poix à M. Decazes.

L'ordonnance du 5 septembre qui cassait la Chambre introuvable de 1815, nous causa plus de joie que de surprise. Ses exagérations furibondes étaient incompatibles avec le gouvernement sage de Louis XVIII. Le parti émigré, qui avait conservé quelques représentants en Angleterre, en eut des accès de rage.

Je ne puis m'empêcher de raconter un colloque qui eut lieu entre mon père et la vicomtesse de Vaudreuil (1), sœur du duc de Caraman, dame de Mme la

(1) Victoire-Pauline de Riquet de Caraman (1764-1834), mariée en 1781 à Jean-Louis, vicomte de Vaudreuil, lieutenant général (1763-1816). Il appartenait à l'antique famille de Vaudreuil, qui a fourni des gouverneurs au Canada et à la Louisiane. A la Révolution, toute la famille Vaudreuil émigra. Ruinés par les événements

duchesse d'Angoulême. Elle se trouvait alors comme voyageuse à Londres.

Elle arriva toute tremblante d'agitation à l'ambassade. Après avoir reçu la confirmation de cette incroyable nouvelle, elle s'adressa à mon père :

« Je vous plains bien, monsieur d'Osmond, vous allez vous trouver dans une situation terrible.

— Pourquoi donc, madame?

— Comment pouvez-vous annoncer ici un pareil événement? Casser une Chambre! Les Anglais ne voudront jamais croire que ce soit possible? »

Mon père lui affirma que rien n'était plus commun dans les usages britanniques, et qu'il n'en résulterait pas même de surprise.

« Vous m'accorderez bien au moins que si on cassait le Parlement, on n'oserait pas avoir assez peu de pudeur pour annoncer en même temps des élections et en convoquer un autre? »

Voilà où en était l'éducation de nos dames du palais sur les gouvernements représentatifs. Mme de Vaudreuil passait pour avoir de l'esprit et exercer quelque influence sur Mme la duchesse d'Angoulême Elle était une des ouailles favorites de l'abbé Latil (1). Je pense

de Saint-Domingue où se trouvait leurs propriétés, ils supportèrent avec une grande dignité les privations qui leur furent imposées par l'exil. Le comte de Vaudreuil, cousin du précédent, fut le confident et l'ami du comte d'Artois. M. Léonce Pingaud a publié une partie de sa correspondance avec le prince pendant l'émigration. (2 vol. in-8°. Plon-Nourrit et C[ie], éditeurs).

(1) Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine Latil (1761-1839), ordonné prêtre en 1784. Évêque *in partibus infidelium* d'Amyclée en 1816. Évêque de Chartres (1821). Pair de France (1823). Archevêque de

que toute sa société n'était guère plus habile qu'elle sur la pondération des pouvoirs constitutionnels.

Je ne me rappelle pas, si je l'ai su, comment les négociations s'entamèrent avec les cabinets de la Sainte-Alliance. Elles étaient arrivées au point qu'on était à peu près d'accord que l'occupation de notre territoire pouvait être abrégée en avançant le terme des payements imposés. Mais atteindre ce but était fort difficile.

Le duc de Wellington s'opposait à voir diminuer l'armée d'occupation, en reconnaissant, pourtant, que la dépense qu'elle occasionnait écrasait le pays et rendait plus difficile le remboursement des contributions, réclamées par les puissances, avant de consentir à l'évacuation complète de la France.

L'armée d'occupation était à peine suffisante, selon le duc, pour se faire respecter. Vainement on lui représentait qu'elle était surtout imposante par sa force morale; et qu'une diminution numérique, en calmant les esprits, en témoignant de l'intention de libérer le sol, assurerait mieux la sécurité de l'armée contre le mauvais vouloir du pays que ne le pourrait faire l'entrée de nouveaux bataillons.

Le duc ne voulait pas admettre ces arguments, auxquels le ministre anglais se montrait moins récalcitrant. Il vint exprès à Londres pour s'en expliquer. Il établit surtout qu'en diminuant le contingent anglais on laisserait trop d'importance relative aux troupes des autres

Reims (1824). Créé comte, puis duc par Charles X. Ministre d'État. Cardinal de la Sainte Église (1826).

nations, qu'il lui serait difficile alors de conserver sa suprématie et d'empêcher les abus qui, en exaspérant les habitants, rendraient le danger plus éminent.

Le cabinet russe était disposé à se prêter à toutes les facilités qu'on voudrait nous accorder; mais ceux de Vienne, et surtout de Berlin, se montraient très récalcitrants. Il fallait d'ailleurs s'entendre entre soi, et, lorsqu'on fait la conversation à six cents lieues de distance, les conclusions sont longues à arriver. On en vint cependant à peu près à ce résultat que la libération du territoire s'effectuerait en proportion de l'argent préalablement payé.

Maintenant où trouver l'argent? C'était un second point également difficile à résoudre. Il était impossible de l'enlever directement aux contribuables sans ruiner le pays; et depuis cinquante ans la France n'avait pas de crédit. Comment le créer, et l'exploiter tout à la fois, dans un moment de crise et de détresse? Cette position occupait les veilles du cabinet Richelieu; mon père s'associait à ses inquiétudes et à ses agitations avec un entier dévouement.

Tel était l'état politique de la situation lorsque je me décidai à venir passer quelques semaines à Paris. Mon frère y était retenu par son service auprès de M. le duc d'Angoulême. Il logeait chez moi, de façon qu'en arrivant à la fin de décembre 1816, je me trouvai en ménage avec lui. Il me prévint que les opinions ultras avaient redoublé de violence, depuis l'ordonnance du 5 septembre. J'en eus la preuve quelques instants après. La vicomtesse d'Osmond, ma tante, arriva chez moi; je la savais le type du parti émigré de

Paris, comme son mari l'était du parti émigré des gentilshommes de province (1).

J'évitais soigneusement tout ce qui pouvait engager une discussion; mais croyant rester sur un terrain neutre je m'avisai de vanter un écrit de M. Guizot, que j'avais lu en route et qui se trouvait sur ma table. Il était dans les termes de la plus grande modération et sur des questions de pure théorie. La vicomtesse s'enflamma sur-le-champ.

« Quoi! le pamphlet de cet affreux M. Guizot? Il n'est pas possible, chère petite, que vous approuviez une pareille horreur! »

Mon frère témoigna son étonnement de la manière dont elle en parlait. Il n'avait pas lu la brochure, mais il avait entendu M. le duc d'Angoulême en faire grand éloge.

« M. le duc d'Angoulême! Ah! je le crois bien! peut-être même ne l'a-t-il pas trouvée assez jacobine, assez insultante pour les royalistes. »

Et s'échauffant dans son harnois, elle finit par déclarer le livre atroce et son auteur pendable. Quant aux lecteurs bénévoles, ils lui paraissaient également odieux.

Je vis que Rainulphe m'avait bien renseignée. Les folies étaient encore grandies pendant mon absence.

(1) Marie-Joseph-Eustache, vicomte d'Osmond (1756-1839). Colonel en second du régiment de Cambrésis (1781). Colonel du régiment de Neustrie. Émigra en 1791. A la Restauration fut nommé commissaire extraordinaire à Tours (Voir t. I, p. 410). Lieutenant général le 22 juin 1814. Retraité le 12 mai 1819. Commandeur de Saint-Louis le 1er mai 1821. Il mourut en 1839 au château de Pontchartrain. Il avait épousé Mlle Gilbert de Voisins.

Je me tins pour avertie. Mais tous mes soins pour éviter des discussions, dont je reconnaissais la complète inutilité, avec un parti où les personnalités insultantes arrivent toujours au troisième argument, furent insuffisantes. Une prompte retraite était le seul moyen à employer contre les querelles.

J'y avais recours toutes les fois que cela était possible; mais je ne pouvais pas toujours éviter les attaques. Alors il fallait bien répondre. Car si je consentais à fuir avant l'action, mes concessions n'allaient pas au delà. Je ne prétends pas n'avoir point modifié fréquemment mes opinions, mais j'ai toujours eu le courage de celles du moment.

Ce fut bien peu de jours après mon arrivée que causant sérieusement avec une femme d'esprit, très bonne au fond, qui voulait m'effrayer sur la tendance modérée et conciliante du ministère Richelieu, elle me dit :

« Enfin, voyez, chère amie, les sacrifices qu'on nous impose et combien cela doit exaspérer! Les Cent-Jours coûtent plus de dix-huit cents millions. Eh bien, que nous a-t-on donné pour tout cela, et encore avec quelle peine; la tête de deux hommes? »

Je fis un mouvement en arrière.

« Ma chère, réfléchissez à ce que vous venez de dire, vous en aurez horreur vous-même, j'en suis sûre. »

Elle fut un peu embarrassée et voulut expliquer qu'assurément ce n'était pas dans des idées sanguinaires ni même de vengeance, mais qu'il fallait inspirer un salutaire effroi aux factieux et rassurer les honnêtes gens — car ce sont toujours les honnêtes gens au nom

desquels on réclame des réactions — en leur montrant qu'on les protégeait efficacement.

Au fond, le véritable crime du ministère Richelieu était de laisser en repos les fonctionnaires de l'Empire qui remplissaient bien leurs places. Le parti émigré voulait tout accaparer. La Chambre introuvable et son ministre, Vaublanc, avaient travaillé à cette épuration — cela s'appelait ainsi — avec un zèle que la sagesse du cabinet avait arrêté. Aussi, M. Lainé, le successeur de M. de Vaublanc, était-il en butte à une animadversion forcenée.

On avait établi qu'il était enfant naturel, de sang de couleur, et qu'il avait dressé la guillotine à Bordeaux. De sorte que dans les salons on l'appelait indifféremment le Bâtard, le Mulâtre, ou le Bonnet rouge. Il est devenu plus tard l'idole du parti qui l'avait décoré de ces titres, tous également inventés et sans aucun fondement.

Il faut reconnaître, toutefois, que les royalistes n'étaient pas sans quelques griefs à faire valoir; mais ils tenaient, en grande partie, à la maladresse de leurs propres chefs. Ainsi, par exemple, en 1814, on avait formé les compagnies rouges de la maison du Roi.

Je conviens, tout d'abord, combien il était absurde d'ajouter aux armées, les plus actives et les plus militaires du monde connu, un corps d'élite, composé de jeunes gens qui n'avaient jamais rien fait que des vœux contre l'Empire du fond de leur castel. Mais il n'en est pas moins vrai que la gentilhommerie française avait achevé de s'épuiser, dans un moment de détresse générale, pour parvenir à équiper ses fils, les armer,

les monter à ses frais, et les envoyer garder le monarque de ses affections.

La plupart de ces jeunes gens avaient trouvé le moyen de se rendre à Gand pendant les Cent-Jours. Ils furent licenciés au retour sans recevoir même des remerciements. Les chefs tirèrent bon et utile parti de leur situation, mais les simples gardes en furent pour leurs frais. Je ne prétends pas qu'on dût conserver les compagnies rouges, mais il ne fallait pas les renvoyer avec cette désinvolture.

Autre exemple : MM. les capitaines des gardes du corps décidèrent, tout à coup, que leurs compagnies n'étaient pas assez belles et n'avaient pas l'air suffisamment militaire. Un beau matin ils les assemblèrent, firent sortir des rangs ceux d'entre eux qui n'atteignaient pas une taille fixée, et les avertirent qu'ils ne faisaient plus partie du corps. Le hasard fit que cette réforme tomba principalement sur des gardes ayant fait le service à Gand.

On leur donna, à la vérité, un brevet à la suite d'une armée encombrée d'officiers. Ils devaient aller en solliciter l'exécution dans des bureaux qui ne leur étaient nullement favorables. Et les commis leur tenaient peu compte de la campagne à Gand, qu'ils appelaient le voyage sentimental.

Une circonstance particulière donna lieu à beaucoup de clabauderie. Le colonel Pothier (1) voulant se marier demanda, suivant l'usage, l'agrément du ministre de la guerre. Au bout de quelques jours, on lui répondit

(1) Colonel d'état-major du 24 octobre 1813.

qu'il ne pouvait pas se marier, attendu qu'il était mort. Fort étonné de cette révélation, il sortait pour aller aux informations lorsqu'il vit entrer chez lui le comte Alexandre de Girardin (1) qui lui présenta, de la façon la plus obligeante, des lettres de grâce. Le colonel fut indigné et s'emporta vivement.

Pendant les Cent-Jours, il avait été retrouver le Roi à Gand. M. de Girardin, qui commandait dans le département du Nord pour l'Empereur, avait présidé un conseil de guerre qui condamnait le colonel Pothier et une douzaine d'autres officiers, à mort, pour désertion à l'étranger. Il avait oublié cet incident, que, dans la rapidité des événements, les parties les plus intéressées avaient elles-mêmes ignoré.

M. de Girardin devait à son talent incontestable pour organiser les équipages de chasse, une existence toute de faveur, et inébranlable par aucune circonstance politique, auprès des princes de la Restauration.

Il eut vent le premier de la révélation faite au colonel Pothier et se hâta d'avoir recours au Roi, espérant que la grâce, portée tout de suite, assoupirait cette affaire. Mais Pothier n'était pas homme à prendre la chose si doucement, il déclara qu'il ne voulait pas être gracié; il ne reconnaissait pas avoir déserté à l'étranger. C'était un acte infamant dont il ne voulait pas laisser la tache à ses enfants.

M. de Girardin eut beau faire, il ne put empêcher

(1) Alexandre-Louis-Robert, comte de Girardin (1776-1855). Fit les campagnes d'Espagne et de Russie. Général de division en 1814. Premier, puis grand veneur de Louis XVIII et Charles X. Il fut le père du célèbre publiciste.

les criailleries et les haines du parti royaliste de se déchaîner contre lui. Mais son talent pour placer les traqueurs, et faire braconner les œufs de perdrix au profit des chasses royales, l'a toujours soutenu; en dépit des passions auxquelles, du reste, il a amplement sacrifié par la suite.

Il se vantait, dès lors, de n'avoir repris de service auprès de l'Empereur, pendant les Cent-Jours, que pour le trahir, et d'avoir conservé une correspondance active avec M. le duc de Berry. Espèce d'excuse qui m'a toujours paru beaucoup plus odieuse que la faute dont on l'accusait.

Le parti royaliste avait donc bien quelques plaintes rationnelles à faire valoir, et il les exploitait avec l'aigreur qui lui est propre. Il acceptait assez volontiers le nom d'ultra-royaliste. Mais comme M. Decazes était devenu sa bête noire, et qu'il avait peine à tolérer les personnes qui conservaient des rapports avec lui, il nous donnait en revanche celui de quasi-royalistes. Les quolibets ne lui ont guère manqué; celui-ci était assez drôle. Mais souvent il en adopta de grossiers, qui semblaient devoir être repoussés par des gens se proclamant les organes exclusifs du bon goût.

J'eus bientôt occasion de voir jusqu'où l'animadversion était portée contre le favori du Roi. Je fis ma rentrée dans le monde parisien à une grande soirée chez Mme de Duras. Je circulais dans le salon, donnant le bras à la vicomtesse de Noailles, lorsque j'aperçus Mme Princeteau. Je l'abordai, lui pris la main, et causai avec elle.

Pendant ce temps, Mme de Noailles lâchait mon

bras et s'éloignait. Elle s'arrêta à quelques pas, auprès de la duchesse de Maillé. Je rejoignis ces dames, avec lesquelles j'étais extrêmement liée.

« Nous vous admirons de parler ainsi à Mme Princeteau à la face d'Israël.

— Ah ! c'est un courage de débutante, si elle était ici depuis huit jours, elle n'oserait pas.

— Comment voulez-vous que j'aie l'impertinence de passer à côté d'elle sans lui faire politesse ; je dîne chez son frère demain.

— Cela ne fait rien, on va chez le ministre et on ne parle ni à Mme Princeteau, ni même à M. Decazes quand on les rencontre ailleurs.

— Jamais je n'aurai cette grossièreté.

— Nous verrons.

— Je vous jure que vous ne verrez pas.

— Hé bien, vous aurez un courage de lion. »

Ces dames avaient raison, car pour ne point faire une absurde lâcheté il fallait affronter tout, jusqu'à la mode ! Je me dois la justice de lui avoir résisté. J'ai toujours eu un grain d'indépendance dans ma nature qui s'opposait à ces exigences de coteries.

A propos de coterie, il s'en était formé pendant mon absence une des plus compactes. Elle n'avait rien de politique ni de sérieux, on l'avait appelée, ou elle s'était appelée, « le château ». Quelques femmes, retenues à Paris pendant l'été, avaient pris l'habitude de passer toutes leurs soirées ensemble, comme elles l'auraient fait dans un château de campagne, et y avaient attiré les hommes de leur société. Rien n'était plus naturel. Mais lorsque l'hiver avait ramené le monde et les

assemblées nombreuses, elles avaient eu la prétention d'y transporter leurs nouvelles habitudes. Elles arrivaient ensemble, s'établissaient en rond dans un salon, entourées de quelques hommes admis à leur familiarité, et ne communiquaient plus avec les vulgaires mortels.

On me fit de grandes avances pour entrer dans ce sanhédrin, composé de mes relations les plus habituelles. Non seulement je m'y refusai, mais je m'y déclarai hostile ouvertement et en face.

Mon argument principal pour le combattre, et je pouvais le soutenir sans offenser, était que cette coalition enlevait à la société les personnes les plus faites pour la parer et la rendre aimable.

Petit à petit les hommes de quelque distinction se retirèrent du château, qui fut pris en haine par tout ce qui n'en faisait pas partie. Quelques dames s'obstinèrent encore un peu de temps à le soutenir, mais il se démolit graduellement. Toutes en étaient déjà bien ennuyées lorsqu'elles y renoncèrent.

L'exclusif a quelque chose d'insociable qui ne réussira jamais en France; pas plus pour les jeunes femmes que pour les savants ou les gens de lettres. Encore moins pour les hommes politiques.

Mme de Duras s'était placée vis-à-vis du château dans la même position que moi. Elle s'en tenait en dehors, quoique personnellement liée avec tout ce qui le composait. Le duc de Duras n'étant plus de service, elle avait quitté les Tuileries.

J'allais toujours beaucoup chez elle, mais moins jour nellement. Elle logeait dans la rue de Varennes et la distance m'arrêtait quelquefois. J'y trouvais aussi

une opposition assez vive au ministère pour me gêner.

Les mécomptes de M. de Chateaubriand s'étaient prolongés et aggravés au point de le rendre très hostile. Ses embarras pécuniaires s'accroissaient chaque jour et sa méchante humeur suivait la même progression. Il conçut l'idée d'aller en Angleterre établir un journal d'opposition; la presse ne lui paraissant pas suffisamment libre à Paris pour attaquer le gouvernement du Roi.

Mon père redoutait fort cet incommode visiteur. Heureusement, les répugnances de Mme de Chateaubriand, d'une part, et les sollicitations des Madames, de l'autre, le firent renoncer à ce projet.

Le désir de faire effet, autant que le besoin d'argent, l'engagèrent à vendre son habitation de la Vallée-aux-Loups. Son mécontentement fut porté à l'excès lorsqu'il reconnut que personne ne s'occupait d'un si grand événement; il avait pourtant cherché à lui donner le plus de publicité possible. La maison avait été mise en loterie à mille francs le billet.

Mme de Duras, aussi bien que lui, se persuadait que les souscripteurs arriveraient de toutes les parties du monde connu, et que l'ingratitude de la maison de Bourbon pour son protecteur serait tellement établie devant le public, que les indemnités en argent, en places et en honneurs, allaient pleuvoir sur la tête de M. de Chateaubriand.

Au lieu de cela la loterie annoncée, prônée, colportée, ne procura pas de souscripteurs, personne ne voulut de billet; je crois qu'il n'y en eut que trois de

placés. Mathieu de Montmorency (1) acheta la Vallée-aux-Loups en remboursement d'un prêt fait précédemment à M. de Chateaubriand. La Cour, le gouvernement, le public, l'étranger, personne ne s'en émut, et M. de Chateaubriand se trouva dépouillé de sa petite maison sans avoir produit l'effet qu'il en espérait.

L'irritation était restée fort grande dans son cœur. Il la fallait bien vive pour le décider, plus tard, à s'associer aux autres fondateurs du *Conservateur* (2). Il n'avait rien de commun avec eux ; ni leurs préjugés, ni leurs sentiments, ni leurs regrets, ni leurs espérances, ni leur sottise, ni même leur honnêteté. Il n'y a aucun moment de sa vie où ses convenances de position l'aient plus écarté de ses opinions, de ses goûts et de ses tendances personnelles.

La plupart des thèmes qu'ils soutenaient répugnaient à son jugement ; il les aurait bien mieux et plus volontiers réfutés s'il s'était trouvé au pouvoir et appelé à les combattre. Au demeurant, il était bien maussade à cette époque et il m'en voulait terriblement d'être ministérielle.

Au reste, ce n'était pas la mode parmi ceux qui se

(1) Mathieu-Félicité, vicomte puis duc de Montmorency-Laval. Capitaine des gardes du comte d'Artois à la Révolution. Embrassa les idées nouvelles. Après le 10 août, se retira en Suisse près de Mme de Staël. Lors de la Restauration, devint aide de camp de Monsieur. Pair de France en 1815. Ministre des affaires étrangères. Membre de l'Académie et gouverneur du duc de Bordeaux (1767-1826).

(2) Journal ultra-royaliste, qui cessa sa publication au rétablissement de la censure, en 1820. Les principaux collaborateurs étaient : Lamennais, le cardinal de La Luzerne, de Bonald, de Castelbajac ; et de Genoude, Berryer, Lamartine alors à leurs débuts.

prétendaient les royalistes par excellence. Je me souviens qu'à un grand bal chez le duc de Castries, le prince de Poix, qui pourtant honorait M. Decazes de sa bienveillance, lui frappa sur l'épaule en lui disant tout haut :

« Bonsoir, cher traître. »

M. Decazes parut assez surpris de l'interpellation pour embarrasser le prince de Poix qui, pour raccommoder cette première gaucherie, ajouta, avec son intelligence accoutumée :

« Mais, que voulez-vous, ils vous appellent tous comme cela. »

Au fond, le prince de Poix disait la vérité, mais la naïveté était un peu forte. M. Decazes fut très déconcerté et probablement fort irrité.

S'il est vrai, comme je le crois, qu'il se soit un peu trop jeté dans une réaction vers la gauche dans les années 1817 et 1818, certes le parti royaliste peut bien se reprocher de l'y avoir poussé. Il est impossible que des insultes aussi réitérées ne finissent pas par exaspérer. Et, sans en avoir la conscience, l'homme d'État ne résiste pas constamment au besoin de défendre, peut-être même de venger, l'homme privé.

M. Decazes aurait trouvé de grandes facilités à exercer des représailles s'il avait voulu, car à cette époque le Roi ne lui aurait rien refusé. Mais sa nature est bienveillante.

CHAPITRE XVII

Négociations pour un emprunt. — Ouvrard va en Angleterre. — Il amène M. Baring chez mon père. — Entente avec lord Castlereagh. — Arrivée de MM. Baring et Labouchère à Paris. — Espérances trompées. — Dîner chez la maréchale Moreau. — Brochure de Salvandy. — Influence du général Pozzo sur le duc de Wellington. — Soirée chez la duchesse d'Escars. — L'emprunt est signé. — Plaintes de l'opposition.

J'ai déjà dit que toutes les sollicitudes du gouvernement portaient sur la libération du territoire et que cette négociation se trouvait ramenée à une question d'argent. Ouvrard (1), le plus intelligent, s'il n'est le plus honnête des hommes de finance, s'offrit à la traiter. Il proposa plusieurs plans.

Les capitalistes français, consultés, déclarèrent unanimement qu'il n'y avait aucun fond à faire sur le

(1) Gabriel-Julien Ouvrard, né en Bretagne en 1770. Munitionnaire général de la marine sous le Consulat, il eut des démêlés avec Bonaparte, qui le fit emprisonner. Devenu banquier, il rendit de grands services à l'Empereur avec lequel il se brouilla de nouveau en 1807. En 1809, il est emprisonné jusqu'en 1813. Il redevint munitionnaire général en 1814. Compromis sous la Restauration, dans les marchés de la guerre d'Espagne, il fut condamné à cinq ans de prison. Il mourut ruiné en 1846, à Londres. C'était un habile mais peu scrupuleux financier.

crédit. M. Laffitte (1) entre autres, se moqua hautement de la pensée d'un emprunt, et dit textuellement à Pozzo, dont il était le banquier et qui s'était chargé de le sonder, que la France ne trouverait pas un petit écu à emprunter sur aucune place de l'Europe.

Cet esprit de la Bourse de Paris désolait notre cabinet plus encore comme symptôme que comme résultat. Car les puissances, et surtout la Prusse, n'acceptaient pas la garantie de capitalistes français et voulaient que l'emprunt fût consenti par des étrangers. Si donc les banquiers français s'étaient présentés, il y aurait eu une difficulté d'un autre genre à les éconduire.

Ouvrard seul persistait à soutenir la possibilité de rétablir le crédit. On lui donna mission pour s'en occuper et il partit pour Londres. Il se mit en rapport avec mon père qu'il séduisit par des aperçus les plus spécieux et, en apparence, les plus clairs. Il ne doutait jamais de rien. Au bout de peu de semaines, Ouvrard l'avertit que l'emprunt était fait à des conditions fort avantageuses dont il envoyait le détail à M. Corvetto (2). Les maisons Baring et Labouchère s'en

(1) Jacques Laffitte, né à Bayonne en 1767. Débuta comme employé dans la maison Perregaux dont il fut l'associé en 1800, puis le successeur. Régent de la Banque de France (1809). Il en est le gouverneur de 1814 à 1819. Président du Tribunal de commerce. Député en 1816. Il devint ministre après la révolution de 1830, à laquelle il s'était associé. Remplacé en 1831 par Casimir Perier, il siégea à la Chambre dans l'opposition radicale jusqu'à sa mort en 1844.

(2) Louis-Emmanuel, comte de Corvetto, né à Gênes en 1756. Conseiller d'État. Ministre des finances. Fit les emprunts pour la libération du territoire. Ministre d'État et membre du Conseil privé. Mort en 1821.

chargeaient, il ne restait plus qu'une difficulté; elle n'était pas de sa compétence.

MM. Baring et Labouchère (1) ne demandaient en aucune façon la garantie de l'Échiquier, mais seulement l'assurance qu'en se chargeant de l'opération, ils ne feraient rien de contraire aux intentions du gouvernement et qui pût nuire aux intérêts anglais. Ils désiraient s'en expliquer avec mon père.

La conférence eut lieu. M. Baring y fut conduit par Ouvrard. Il se déclara prêt à traiter dès que lord Castlereagh l'y aurait autorisé. Mon père se rendit chez le ministre, ils tombèrent d'accord de ce qu'il convenait de faire pour ménager les autres puissances, et principalement les susceptibilités du duç de Wellington. Le lendemain, mon père conduisit MM. Baring et Labouchère chez lord Castlereagh, il les y laissa.

Peu de temps après, ces messieurs revinrent lui demander leurs passeports. Non seulement le ministre avait autorisé, mais il avait approuvé et avait été jusqu'à dire que « ces messieurs feraient un acte de bon citoyen anglais, en se chargeant de cette transaction, qu'ils rendraient un service éminent à l'Europe entière ». Ils étaient enchantés.

M. Baring ajouta que lord Castlereagh lui avait recommandé, en souriant, de débarquer chez le duc de Wellington et de prendre ses conseils, attendu que Sa

(1) Alexandre Baring (1773-1848). Célèbre banquier anglais, membre des communes, ministre du commerce, etc., puis élevé à la pairie avec le titre de comte Ashburton (1835). M. Labouchère, Français d'origine, était le beau-frère de M. Baring et le chef de la maison Hope, d'Amsterdam.

Grâce avait des prétentions toutes particulières à l'habileté en matière de finances, et y attachait infiniment plus de prix qu'à ses talents militaires.

Ils partirent le soir même en compagnie d'Ouvrard qui les devança et arriva en courrier.

Quoique le secret fût essentiel, j'étais au courant de ce qui se passait, et bien heureuse comme on peut croire. D'autant que Pozzo m'annonçait les dispositions du duc excellentes, et qu'on ne semblait avoir aucun autre obstacle à vaincre. Aussi c'était avec une satisfaction, que je dissimulais de mon mieux, que j'entendais chaque jour déclamer sur l'absurde crédulité du cabinet, qui avait eu la folle idée de pouvoir faire un emprunt. Chacun avait connaissance d'un banquier, ou d'un agent de change, qui lui avait démontré la vanité d'un tel projet. Il est vrai qu'on en riait à la Bourse.

Deux heures après son arrivée à Paris, Ouvrard était chez moi. Il avait vu nos ministres, il avait vu le duc de Wellington, il avait vu Pozzo, il était radieux. Ce dernier ne tarda pas à nous rejoindre, enchanté de sa propre visite au duc. Je me rappelle que nous dînions en très petit comité chez M. Decazes; je laisse à penser si nous étions joyeux.

Le lendemain matin je reçus un billet de Pozzo qui me disait de l'attendre afin de pouvoir écrire à Londres après l'avoir vu. Le duc l'avait envoyé chercher. Il entra chez moi la figure toute décomposée. MM. Baring et Labouchère étaient arrivés, rien n'était conclu; Ouvrard avait pris ses vœux pour des faits accomplis. Ou il s'était trompé, ou il avait voulu tromper pour faire un coup de Bourse, ce dont il était bien capable.

Mais enfin, loin que ces messieurs eussent consenti les arrangements qu'il avait apportés comme conclus, ils déclaraient n'avoir ni accepté, ni même discuté aucune proposition. Ils ne venaient que pour écouter ce qu'on leur demanderait. Ils avaient au moment même une conférence avec M. Corvetto.

Mais d'après ce qu'ils avaient laissé entendre au duc des bases sur lesquelles ils consentiraient à traiter, elles étaient toutes différentes des paroles portées par Ouvrard, et tellement onéreuses qu'il était presque aussi impossible de les accepter que de se passer d'un emprunt. La chute était profonde de notre joie de la veille. Je la sentis doublement et pour Paris et pour Londres.

C'était un grand déboire pour mon père qui semblait pris pour dupe. Je crois bien qu'Ouvrard avait joué tout le monde en réussissant avec beaucoup d'adresse à éviter des paroles explicites sur l'état de la négociation. Mais, lui-même, je pense, s'était trompé dans ses propres finesses et avait espéré que ces messieurs, après leur démarche vis-à-vis du cabinet anglais et leur voyage à Paris, se trouveraient trop engagés pour reculer et accepteraient, ou à peu près, ses plans sur l'emprunt.

Je crois aussi que M. Baring, avec lequel il s'était principalement abouché à Londres, et qui était bien plus facile en affaires que M. Labouchère, s'était montré plus disposé à la transaction telle qu'elle était offerte. Il est assez probable que pendant le voyage, qu'ils firent dans la même voiture, M. Labouchère n'avait pas employé inutilement son éloquence à enga-

ger son collègue à profiter des nécessités de la France pour lui imposer de plus rudes conditions.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les trois conférences que mon père avait eues avec ces messieurs, en présence d'Ouvrard à la vérité, lui avaient laissé l'impression que les bases de la transaction étaient arrêtées. Cela était si peu exact, que lorsqu'ils sortirent du cabinet de M. Corvetto, le jour de leur arrivée à Paris, tout était rompu.

Je ne suivrai pas le détail de la manière dont la négociation fut renouée. Le duc de Wellington ne s'y épargnera pas. Quand une fois on lui avait fait adopter une idée et qu'on parvenait à la lui persuader sienne il la suivait avec persévérance. Pozzo excellait dans cet art, et c'est un des grands services qu'il a rendus à la France dans ces temps de douloureuse mémoire où notre sort dépendait des caprices d'un vieil enfant gâté.

Je me rappelle une circonstance où ce jeu eut lieu devant nous d'une façon assez plaisante. M. de Barante (1), parlant à la tribune comme commissaire du Roi dans je ne sais quelle occasion, désigna l'armée d'occupation par l'épithète de cent cinquante mille garnisaires. L'expression était juste, mais le duc de Wellington fut courroucé à l'excès et on eut grand'-peine à l'apaiser.

(1) Amable-Guillaume-Prosper Brugière, baron de Barante, né à Riom (1782-1866). Auditeur au Conseil d'État. Préfet sous l'Empire. Député et directeur des contributions sous la Restauration. Ambassadeur et pair de France sous la monarchie de Juillet. Membre de l'Académie française.

Peu de jours après, je dînai, chez la maréchale Moreau, avec une partie de nos ministres. Ils arrivèrent désolés. Il avait paru le matin une petite brochure intitulée *la Coalition et la France*, c'était le premier ouvrage d'un très jeune homme, Salvandy (1). Il était écrit avec un patriotisme plein de cœur et de talent; et tout franchement il appelait la nation aux armes contre les cent cinquante mille garnisaires.

On était en pleine négociation pour l'emprunt et pour la réduction de l'armée d'occupation. Pour réussir il fallait maintenir la bonne humeur du duc et on redoutait l'effet que cette brochure allait produire sur lui. Le duc de Richelieu était consterné, M. Decazes partageait son inquiétude. Il avait la brochure dans sa poche, il en montra quelques phrases à Pozzo, elles lui parurent bien violentes.

« Cependant, dit-il, si le duc n'en a pas encore entendu parler nous nous en tirerons. »

Après s'être fait attendre une heure, suivant son usage, le duc arriva avec son sourire impassible sur son ci-devant beau visage, et son : « Ah! oui! Ah! oui! » au service de tout le monde, c'était signe de bonne humeur.

Pozzo me dit : « Le duc ne sait rien. »

Puis s'adressant au duc de Richelieu qui était à côté de moi :

(1) Narcisse-Achille, comte de Salvandy, né à Condom en 1795. Maître des requêtes, puis conseiller d'État sous la Restauration. Député, membre de l'Académie française, ministre de l'instruction publique, ambassadeur à Madrid et à Turin sous la monarchie de Juillet. Mort en 1856.

« Soyez tranquille, je me charge de votre affaire. »

Il s'éloigna des ministres avec une sorte d'affectation, prit l'air très grognon, dit à peine un mot pendant le dîner et eut soin de laisser remarquer sa maussaderie.

A peine le café pris, il entraîna le duc sur un canapé et lui parla avec fureur de cette affreuse brochure et de la nécessité de se réunir pour en porter les plaintes les plus amères. Il n'y avait plus moyen de supporter de pareilles insolences, etc., etc.

Le duc, tout époufflé de cette sortie, lui demanda des détails sur la brochure. Il lui en rapporta des phrases, dont il eut soin d'envenimer les expressions. Le duc s'occupa à calmer les violences de l'ambassadeur, le pria de ne faire aucune démarche sans s'être entendu avec lui, promit de lire la brochure et lui donna rendez-vous pour le lendemain matin.

Pozzo vint reprendre son chapeau qui se trouvait près de moi et me dit :

« Prévenez-les que tout est accommodé, » et partit sans avoir échangé une parole avec nos ministres.

Le duc, en revanche, se rapprocha d'eux et fit mille frais pour compenser la mauvaise humeur de son collègue de Russie. Le lendemain matin Pozzo se rendit chez le duc. Celui-ci avait lu la brochure, sans doute elle était inconvenante, mais moins que le général Pozzo ne l'avait annoncé. Les phrases répétées la veille étaient moins offensantes, l'épithète la plus insultante ne s'y trouvait pas. Puis c'était l'œuvre d'un tout jeune homme, qui n'avait aucune importance personnelle; enfin la lecture n'avait pas excité la colère du duc autant que celle de Pozzo.

Celle-ci s'était un peu apaisée pendant la nuit. Il se laissa persuader par l'éloquence du duc et consentit à ne point faire d'éclat, d'autant qu'il avait appris que le gouvernement français était indigné et désolé de cette intempestive publication. Il fut donc convenu qu'on la tiendrait pour non avenue; tout au plus en ferait-on mention amiablement, pour témoigner en avoir connaissance et n'en tenir aucun compte.

Nous nous amusâmes fort de cette espèce de proverbe. On comprend que Pozzo n'abusait pas de ces formes et qu'il en usait assez sobrement pour que le duc ne pût jamais se douter de l'empire qu'il exerçait sur lui.

Il ne faut pourtant pas croire que le duc de Wellington fût un homme nul. D'abord, il avait l'instinct de la guerre à un haut degré, quoiqu'il en sût mal la théorie; et le jugement sain dans les grandes affaires, quoique dépourvu de connaissances acquises. Avec peu de moralité dans quelques parties de sa conduite, il était éminemment loyal et franc. C'est-à-dire qu'il ne cherchait jamais à dissimuler sa pensée du jour, ni son engagement de la veille.

Mais une fantaisie suffisait pour faire changer sa volonté du tout au tout. C'était à combattre ses fréquents caprices, à empêcher qu'ils ne dirigeassent ses actions, que le général Pozzo s'employait habilement, et souvent avec succès. Le duc l'écoutait d'autant plus volontiers qu'il le savait dans sa dépendance par l'événement de 1815 dont j'ai déjà rendu compte (1).

(1) Voir pages 109 et suiv.

Les négociations pour l'emprunt avaient été reprises et tout était conclu; on devait signer le lendemain. J'allai passer la soirée chez la duchesse d'Escars, aux Tuileries; son mari était premier maître d'hôtel. Je fus frappée, en arrivant, de voir un groupe nombreux au milieu du salon. Un homme y pérorait.

C'était un certain R..., espèce de mauvais fou, qui avait fait des banqueroutes, à peu près frauduleuses, dans plusieurs contrées, mais qui n'en était pas moins l'oracle du parti ultra et le financier du pavillon Marsan. Pour se mieux faire entendre il était monté sur les barreaux d'une chaise, et dominait la foule de la moitié de sa longue et maigre personne.

Il prophétisait malheur au gouvernement du Roi, accumulait argument sur argument pour prouver le désordre des finances, l'impossibilité de payer l'impôt et la banqueroute immanquable avant quinze jours. Pour compléter le scandale de cette parade, dans le palais même du Roi et à la clarté des bougies qu'il payait, M. R.... avait pour auditeurs M. Baring et M. Labouchère.

Je remarquai en cette occasion l'attitude différente de ces deux hommes. Baring haussait les épaules, et au bout de peu d'instants s'éloigna. M. Labouchère écoutait avec une grande attention, hochait la tête, sa physionomie se rembrunissait et il éprouvait, ou feignait, de l'anxiété. Je sus que le lendemain, lorsqu'il s'agit de signer, il voulut faire valoir les inquiétudes de R.... pour aggraver les conditions. Mais la franche loyauté de Baring s'y

opposa, et il combattit lui-même les arguments de son associé (1).

Il n'en restait pas moins vrai que les plus intimes serviteurs du Roi avaient fait tout ce qui dépendait d'eux pour augmenter les embarras de la position. Ils continuèrent leurs manœuvres. Ils avaient, la veille, déclaré l'emprunt impossible à aucun taux; le lendemain ils le trouvèrent trop onéreux.

Et, après avoir proclamé l'augmentation imminente de l'armée d'occupation qui devait, selon eux, s'emparer de nos places fortes, ils se plaignirent amèrement que la conclusion de l'emprunt n'amenât qu'une réduction de trente mille hommes. Voilà le langage des soi-disant amis.

L'opposition, de son côté, faisait des phrases sur ce qu'on ne devait pas expulser les étrangers avec de l'or mais avec du fer! C'étaient autant de nouveaux Camilles. Cela était assurément d'un fort beau patriotisme; mais, hélas! il y avait autour de nos frontières un million de Brennus tout prêts à leur répondre : « Malheur aux vaincus! »

A la Bourse, les mêmes gens, qui se riaient de pitié quand M. Corvetto avait annoncé le désir de faire un emprunt, et le déclaraient impossible à aucun prix, se plaignaient de n'en être pas chargés et protestaient qu'ils l'auraient pris à des termes moins onéreux. De manière que ce succès inespéré fut tellement atténué par les haines de parti,

(1) « M. Labouchère, bien que Français, se montra toujours plus raide que M. Baring. » (*Mémoires du chancelier Pasquier,* t. IV, p. 151.)

qu'il n'en resta presque rien au gouvernement du Roi.

J'en fus aussi surprise que désappointée. Depuis plusieurs mois je voyais négocier cette affaire; je l'avais sue faite et manquée plusieurs fois. J'avais suivi les craintes et les espérances de tous ces bons esprits, de tous ces cœurs patriotiques. Je savais les insomnies qu'ils avaient éprouvées, les anxiétés avec lesquelles on avait attendu un courrier de Berlin, un assentiment de Vienne.

Je voyais l'emprunt fait à un taux supportable, par des capitalistes étrangers inspirant assez de confiance aux puissances pour qu'elles consentissent à des termes de payements qui le rendaient possible. Elles nous donnaient un témoignage immédiat de leur bonne foi en retirant trente mille hommes de l'armée d'occupation. Il était présumable, dès lors, que l'évacuation complète du territoire suivrait prochainement. Et la suite l'a prouvé.

C'était assurément le plus beau succès qu'une administration, placée dans une position aussi difficile, pût obtenir. Mais il lui fallait interroger sa propre conscience pour en jouir; car, amis et ennemis, tout le monde l'avait si bien escompté par avance que l'effet en fut fort atténué.

Le duc de Richelieu était un des hommes qui pouvait le mieux se replier sur son noble cœur, et se trouver suffisamment payé par les services qu'il rendait. Je dis lui, particulièrement, parce que la confiance inspirée par sa loyauté avait contribué plus qu'aucune autre chose au succès de la négociation. Mais ses collègues avaient partagé ses veilles et ses travaux; ils méritaient

une part de reconnaissance si les nations savaient en avoir quand elles souffrent.

Pour moi, qui ne me piquais pas d'autant de philosophie, je fus indignée de cette ingratitude. Pozzo en rugissait.

CHAPITRE XVIII

Mme la duchesse de Berry. — La duchesse de Reggio. — Le mariage de mon frère avec Mlle Destillières est convenu. — Scène aux Tuileries. — Le Roi en est malade. — Le *Manuscrit de Sainte-Hélène*. — Lectures chez Mmes de Duras et d'Escars. — Succès de cette publication apocryphe. — Son auteur.

J'avais fait ma cour en arrivant; mais je n'avais pas vu Mme la duchesse de Berry, qu'un commencement de grossesse retenait chez elle. Je l'aperçus pour la première fois au bal chez le duc de Wellington; elle me parut infiniment mieux que je ne m'y attendais.

Sa taille, quoique petite, était agréable; ses bras, ses mains, son col, ses épaules d'une blancheur éclatante et d'une forme gracieuse; son teint beau, et sa tête ornée d'une forêt de cheveux blond cendré admirables. Tout cela était porté par les deux plus petits pieds qu'on pût voir. Lorsqu'elle s'amusait ou qu'elle parlait et que sa physionomie s'animait, le défaut de ses yeux était peu sensible; je l'aurais à peine remarqué si je n'en avais pas été prévenue.

Son état l'empêchait de danser; mais elle se promena plusieurs fois dans le bal donnant le bras à son mari. Elle n'avait ni grâce, ni dignité.

Elle marchait mal et les pieds en dedans. Mais ils

étaient si jolis qu'on leur pardonnait; et son air d'excessive jeunesse dissimulait sa gaucherie. A tout prendre, je la trouvai bien. Son mari en paraissait fort occupé ainsi que M. le comte d'Artois et Mme la duchesse d'Angoulême.

Quant à M. le duc d'Angoulême, il se trouvait si mal à son aise dans un salon que, dès qu'il y entrait, sa seule pensée était le désir d'en sortir. Il n'y restait jamais plus d'un quart d'heure; se contentant de faire acte de présence quand cela était indispensable.

Mme la duchesse de Berry était arrivée en France complètement ignorante sur tout point. Elle savait à peine lire. On lui donna des maîtres. Elle aurait pu en profiter, car elle avait de l'esprit naturel, et le sentiment des beaux-arts. Mais personne ne lui parla raison. Et si on chercha à lui faire apprendre à écorcher un clavier ou à barbouiller une feuille de papier, on ne pensa guère, en revanche, à lui enseigner son métier de princesse.

Son mari s'amusait d'elle comme d'un enfant et se plaisait à la gâter. Le Roi ne s'en occupait pas sérieusement, Monsieur y portait sa facilité accoutumée. Mme la duchesse d'Angoulême, seule, aurait voulu la diriger; mais elle y mettait des formes acerbes et dominatrices.

Mme la duchesse de Berry commença par la craindre, et bientôt la détesta. Mme la duchesse d'Angoulême ne fut pas longtemps en reste sur ce sentiment que M. le duc de Berry combattit faiblement. Car, tout en rendant justice aux vertus de sa belle-sœur, il n'avait aucun goût pour elle. Menant, d'ailleurs, une vie plus

que légère, il ne se souciait pas de contrarier sa femme et lui soldait en complaisances les torts qu'il avait d'un autre côté.

C'était un bien mauvais calcul pour tous deux, car la petite princesse avait fini par devenir aussi exigeante que maussade. Son mari lui répétait sans cesse qu'elle ne devait faire que ce qui l'amusait et lui plaisait, ne se gêner pour personne, et se moquer de ce qu'on en dirait. De toutes les leçons qu'on lui prodiguait, c'était celle dont elle profitait le plus volontiers et dont elle ne s'est guère écartée.

Il était curieux de lui voir tenir sa Cour, ricanant avec ses dames et n'adressant la parole à personne. Il n'y a pas de pensionnaire qui ne s'en fût mieux tirée; et pourtant, je le répète, il y avait de l'étoffe dans Mme la duchesse de Berry. Une main habile en aurait pu tirer parti.

Rien de ce qui l'entourait n'y était propre, excepté peut-être la duchesse de Reggio, sa dame d'honneur. Mais elle n'avait aucun crédit. Cette nomination avait fait honneur au bon jugement de M. le duc de Berry et à la sagesse du Roi.

Mme la maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, représentait le régime impérial à la nouvelle Cour d'une façon si convenable et si digne, que personne n'osait se plaindre de la situation où on l'avait placée; quoique les charges de Cour excitassent particulièrement l'envie du parti royaliste, qui les regardait comme sa propriété exclusive.

Il avait fallu à la duchesse beaucoup de tact et d'esprit pour fonder sa position dans un monde tout nou-

veau et tout hostile. Elle y avait réussi sans aucune assistance; car le maréchal Oudinot, brave soldat s'il en fut, ne savait que fumer, jouer, courir les petites filles, et faire des dettes. Il fallait donc que sa femme eût de la considération pour deux et elle y réussissait. Ajoutons que le maréchal avait de grands enfants d'une première femme dont elle avait su se faire adorer (1).

Il aurait été bien heureux qu'elle prît de l'ascendant sur Mme la duchesse de Berry, cela n'arriva pas. La duchesse de Reggio lui inspirait du respect, elle avait recours à elle pour réparer ses gaucheries, mais elle la gênait. Elle n'avait pas de confiance en elle, et à proportion que sa conduite est devenue plus légère, elle s'en est éloignée davantage.

Je ne comptais rester que peu de semaines à Paris, un événement de famille m'y retint plus longtemps que je n'avais présumé. J'avais trouvé mon frère en grande coquetterie avec Mlle Destillières. Nous l'avions connue dans sa très petite enfance. Elle était ravissante et ma mère en raffolait. Il paraît que dès

(1) Nicolas-Charles Oudinot, duc de Reggio, né à Bar-le-Duc (1767). Soldat au Médoc-infanterie. Lieutenant-colonel des volontaires de la Meuse (1791). Chef de la 4e demi-brigade (1793). Général de brigade (1794), de division (1799). Maréchal de France après Wagram en 1809 et duc de Reggio. Commandant de la garde nationale et pair de France à la Restauration. Fut mis à la tête d'un corps d'armée lors de la guerre d'Espagne (1823). Grand chancelier de la Légion d'honneur (1839), gouverneur des Invalides (1842). Mort en 1847.

Le duc de Reggio avait été marié le 15 septembre 1789 à Mlle Charlotte Derlin; devenu veuf, il épousa, le 19 janvier 1812, Mlle Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy.

lors, elle disait ne vouloir épouser que M. d'Osmond.

La mort de ses parents l'avait laissée héritière d'une immense fortune et maîtresse de son sort. Sa main était demandée par les premiers partis de France, et mon frère ne songeait point à se mettre sur les rangs. Mais elle lui fit de telles avances qu'il en devint sincèrement épris et s'engagea, quoique avec réticence, dans le bataillon des prétendants. Elle ne l'y laissa pas longuement dans la foule. Au bout de peu de temps, elle l'autorisa à charger mon père de la demander en mariage, pour la forme, à son oncle qui était son tuteur, mais dont elle ne dépendait en aucune façon.

Cet oncle s'était accoutumé à l'idée qu'elle resterait fille et qu'il continuerait à disposer de sa fortune. Ce sort lui paraissait assez doux pour en souhaiter la prolongation indéfinie. Ainsi, loin de combattre les répugnances de Mlle Destillières à accepter les partis qu'on lui avait jusqu'alors proposés, il cherchait à les accroître en lui faisant insinuer, par des personnes à sa dévotion, que sa santé, très délicate, lui rendait le célibat nécessaire.

Lors donc que la lettre officielle de mon père lui fut remise, par un ami commun, M. de Bongard articula très poliment un refus absolu et alla rendre compte à sa nièce de la demande, et de la réponse, fondée, comme à l'ordinaire, sur ce qu'elle ne voulait pas se marier.

« Vous vous êtes trompé, mon oncle, je ne voulais pas épouser les autres ; mais je veux épouser M. d'Osmond. »

M. de Bongard pensa tomber à la renverse. Il fallut bien reprendre ses paroles, mais tous ses soins furent

employés à retarder le mariage. Soit qu'il se flattât de quelque circonstance qui pût le faire rompre, soit qu'il eût besoin d'un long intervalle pour régulariser la gestion de sa tutelle, portée à un point fabuleux d'incurie, il épuisait tous les prétextes pour gagner du temps.

Les jeunes gens, en revanche, étaient très pressés et me demandaient de rester de jour en jour, prétendant que mon départ fournirait un argument de plus à M. de Bongard pour éloigner la noce. Il en vint pourtant à ses fins, car le mariage, arrangé au mois de février, et qui devait s'accomplir le premier, le dix, le vingt de chaque mois, n'eut lieu qu'en décembre.

Quoique le mariage de Mlle Destillières fût de toutes les nouvelles du jour celle qui m'intéressait le plus, je m'occupais encore cependant des événements publics; et je fus très consternée, un matin, en apprenant que le roi Louis XVIII était très mal. Il donna de vives inquiétudes pendant un moment.

La loi d'élection (1) se discutait à la Chambre des députés. Les princes étaient en opposition directe au gouvernement, car alors le cabinet était composé de gens raisonnables. M. le duc de Berry ameutait contre la loi, et dans une soirée chez lui cabala tout ouverte-

(1) Loi du 5 février 1817. Élection directe par un seul collège de département comprenant les Français âgés de trente ans et payant 300 francs d'impôts directs. Cens d'éligibilité : 1,000 francs d'impôts directs. Renouvellement annuel par cinquième. La discussion à la Chambre, dont le président était M. Pasquier, eut lieu du 26 décembre 1816 au 8 janvier 1817. L'article le plus combattu à droite fut celui qui accordait l'élection à un seul degré, il ne passa à la Chambre des pairs que grâce à l'influence du duc de Richelieu et avec 10 voix de majorité seulement.

ment pour grossir l'opposition. Le Roi en fut informé, le fit appeler, et le tança vertement.

M. le duc de Berry se plaignit à son père et à sa belle-sœur. Ils mirent en commun leurs griefs, s'échauffèrent les uns les autres; et enfin, le soir après le dîner, Monsieur, portant la parole, les exposa durement au Roi. Le Roi répondit vivement. Madame et le duc de Berry s'en mêlèrent, la querelle s'exalta à tel point que Monsieur dit qu'il quitterait la Cour avec ses enfants.

Le Roi répondit qu'il y avait des forteresses pour les princes rebelles. Monsieur répliqua que la charte n'admettait pas de prison d'État — car cette pauvre charte est invoquée par ceux qui l'aiment le moins — et on se quitta sur ces termes amicaux.

M. le duc d'Angoulême avait seul gardé un complet silence. Le respect dû au père rachetait en lui le respect dû au Roi, de façon qu'il se serait fait scrupule de donner tort ou raison à aucun des deux.

La colère une fois passée, tous furent fâchés de la violence des paroles. Le pauvre Roi pleurait le soir en en parlant à ses ministres. Mais cette scène l'avait tellement éprouvé qu'elle avait arrêté la digestion de son dîner. La goutte dans l'estomac s'y ajouta; il pensa étouffer dans la nuit et pendant plusieurs jours consécutifs il fut assez mal.

Ce fut une occasion pour sa famille de lui témoigner une affection, à laquelle il feignait de croire pour acquérir un peu de repos; mais dont il faisait peu d'état. Le public savait aussi bien que le Roi l'opposition des princes; et la plaisanterie du moment était

d'appeler les boules noires mises au scrutin : les prunes de Monsieur.

Je m'applique à ne point parler des événements connus sur lesquels je ne sais aucun détail particulier. Ainsi je ne dirai rien de la représentation de *Germanicus,* tragédie de M. Arnault (1), alors proscrit de France, qui exalta au dernier degré les passions des partis impérialiste et royaliste.

Les sages précautions prises par l'autorité pour empêcher une collision entre les jeunes gens de l'ancienne armée et les gardes du corps, leur parurent à tous entachées de partialité; et les deux partis se proclamèrent lésés et persécutés par l'autorité. On pourrait peut-être en conclure qu'elle avait été seulement sage et paternelle. Mais les hommes, quand ils sont animés par la passion, ne jugent pas si froidement et la fermentation était restée grande.

C'est dans ce moment que je reçus de Londres le premier exemplaire du *Manuscrit de Sainte-Hélène* (2). Je le lus avec un extrême intérêt. Mais je me rappelle avoir mandé à ma mère qu'il arrivait trop à propos, et

(1) Antoine-Vincent Arnault, littérateur, né à Paris en 1766. Il débuta en 1791. Membre de l'Académie en 1799, secrétaire général de l'Université sous l'Empire. Il fut exilé après la deuxième Restauration, en 1816, et rayé de l'Académie. Rappelé en 1819, il rentra à l'Académie (1829). Il fut secrétaire perpétuel.

(2) Le *Manuscrit de Sainte-Hélène*, brochure in-8° imprimée à Londres. « Cet habile pastiche mystifia tout le monde; Napoléon le désavoua. On sait aujourd'hui que ce fut le Genevois Lullin de Châteauvieux qui, dans l'automne de 1816, se trouvant à la campagne, s'amusa à écrire ce jeu d'esprit et l'envoya sans explication à Londres au libraire Murray qui s'empressa de l'imprimer ». *(Les Supercheries littéraires dévoilées,* J.-M. QUÉRARD, t. II, p. 1229.)

répondait trop bien aux passions du moment pour me permettre de croire à son authenticité. C'était le manifeste du parti bonapartiste, tel qu'il existait en ce moment à Paris, et il était presque impossible de penser que, tracé au delà de l'Atlantique, il pût arriver précisément à l'instant opportun.

Au reste, il me parut tellement propre à servir de mèche que je ne voulus prendre aucune part à faciliter l'explosion. Le livre, renfermé sous clef, ne sortit pas de chez moi et je n'en soufflai mot.

Le surlendemain, Mme de Duras me demanda si mes lettres de Londres parlaient d'un écrit de l'Empereur. Je répondis hardiment que non. Au bout d'une dizaine de jours, je reçus un petit billet d'elle pour me recommander de ne pas manquer à venir passer la soirée chez elle. J'y trouvai une cinquantaine de personnes réunies, la table, les bougies, le verre d'eau sucrée de rigueur pour le lecteur; on allait commencer. Quoi? le *Manuscrit de Sainte-Hélène* ! La même représentation se renouvela le lendemain chez la duchesse d'Escars.

Pendant ces soirées, j'étais poursuivie d'une idée que je ne pouvais chasser. Je voyais Bonaparte apprenant que chez le maréchal Duroc une troupe de chambellans et de dames du palais étaient réunis pour entendre et se passionner du récit bien pathétique de l'expulsion de Louis XVIII de Mitau, des gardes du corps pleurant sur ses mains, de Madame leur distribuant ses diamants pour les empêcher de mourir de faim, de leur vieux Roi les bénissant, de l'abbé Marie quittant volontairement un monde où l'injustice seule

triomphait (1), etc., etc. Et toute la société impérialiste, émue jusqu'aux larmes, surprise par l'entrée de l'Empereur au milieu d'elle!

Quelles auraient été ses frayeurs! Comme Vincennes aurait été peuplé le lendemain! Au reste, personne ne s'y serait risqué. Grâce au ciel, et honneur en soit rendu à la Restauration, la lecture, chez les dames que je viens de citer, pouvait être déplacée, inconvenante, dangereuse même pour le pays; mais elle ne pouvait troubler la sécurité de ceux qui y assistaient.

Jamais aucune publication, de mon temps, n'a fait autant d'effet. Il n'était plus permis d'élever un doute sur son authenticité. Et plus on avait approché l'Empereur, plus on soutenait l'ouvrage de lui.

M. de Fontanes (2) reconnaissait chaque phrase. M. Molé entendait le son de sa voix disant ces mêmes paroles. M. de Talleyrand le voyait les écrire. Le maréchal Marmont retrouvait des expressions de leur mutuelle jeunesse dont lui seul avait pu se servir, etc. Et tous et chacun étaient électrisés par cette émanation directe du grand homme.

(1) Abbé Marie (Joseph-François), né en 1738. Savant mathématicien. Sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. Suivit les princes en émigration. Aumônier du duc d'Angoulême. Lorsque Louis XVIII quitta Mitau pour Varsovie, l'abbé Marie fut trouvé mort dans son lit, avec un poignard dans la poitrine, au moment du départ à Memel en Prusse (25 février 1801).

(2) Louis de Fontanes (1757-1821), journaliste, exilé lors de la Terreur. Membre de l'Institut après le 9 thermidor. Proscrit au 18 fructidor, rentré au 18 brumaire. Député (1802). Président du Corps législatif (1804). Grand maître de l'Université (1808). Sénateur (1810). Comte. Louis XVIII le nomma marquis et ministre membre du Conseil privé.

Je finis par me laisser persuader, tout en conservant mon étonnement de l'à-propos de la publication. Tant de gens, plus compétents, affirmaient reconnaître l'auteur, qu'il y aurait eu de l'obstination à en douter.

Je restais persuadée de l'inopportunité de ces lectures. Toutefois, les gens qui s'y prêtaient étaient de nature à lever tous les scrupules que j'avais conçus.

Je possédais deux exemplaires de la brochure, et je trouvai qu'il n'y avait plus que de la désobligeance à les tenir enfermés. Je les prêtai donc et ne tardai pas à m'en repentir, car chaque matin je recevais vingt billets qui me les demandaient. On se faisait inscrire à tour de rôle pour les obtenir.

Aucune mystification n'a eu un succès plus complet ni plus utile à un parti. La semi-publicité ajoutait tout le prix de la mode, et du fruit défendu, à un ouvrage devenu une sorte de manifeste. Et les lectures faites en commun, appelant cette espèce d'électricité que les hommes réunis exercent les uns sur les autres, le rendaient d'autant plus propre à exciter toutes les passions.

Je n'ai jamais assisté à une de ces représentations dans une société impérialiste. Mais, à en juger par l'effet qu'elles faisaient dans nos salons bourbonniens, on peut supposer qu'elles remuaient profondément les âmes, exaltaient toutes les haines et tous les regrets.

Le manuscrit de Sainte-Hélène restera au moins fameux dans les cabinets des bibliophiles comme contrefaçon. Il est de M. Bertrand de Novion qui n'a aucune autre réputation littéraire, n'a jamais vu l'Em-

pereur de près et n'a eu de rapports avec lui que pendant les Cent-Jours.

Je sais bien que, depuis que l'auteur est connu, on a beaucoup dit qu'il était impossible de s'y méprendre. Mais au moment où cette brochure parut, il était encore plus impossible d'élever un doute sans se faire lapider.

NOTE DE 1841

Après avoir profité vingt-cinq ans du succès de cette publication, et en avoir même reçu le salaire, M. Bertrand de Novion vient d'en restituer l'honneur à son véritable auteur, M. de Châteauvieux (1). J'avais eu révélation de son nom dans le temps. Mais les habitudes, les relations, les opinions de M. de Châteauvieux, toutes hostiles à l'Empire, m'avaient éloignée d'y attacher aucune importance. Il faut son assertion, la reproduction du manuscrit écrit de sa main, et l'aveu de M. Bertrand de Novion pour y croire à l'heure qu'il est.

(1) Jacob-Frédéric Lullin de Châteauvieux, né à Genève en 1772. Agronome et écrivain. Membre correspondant de l'Académie des sciences, auteur des lettres de Saint-James (1821-1825). Mort en 1842.

CHAPITRE XIX

M. de Villèle. — Intrigue de Cour pour ramener M. de Blacas. — La duchesse de Narbonne. — Martin et la sœur Récolette. — Arrivée de M. de Blacas. — Déjeuner aux Tuileries. — La petite chienne de Madame. — Sagesse de M. le duc d'Angoulême. — Agitation des courtisans. — Trouble de M. Molé. — Bonne contenance de M. Decazes. — Délais multipliés de M. de Blacas. — Il est congédié par le Roi.

L'exaltation des bonapartistes, loin de calmer celle des ultras, lui servait même de stimulant. Ils accusaient la longanimité du Roi et la modération du ministère. Selon eux, de sévères répressions, des procès, des condamnations, des échafauds; mais surtout des destitutions auraient assis la Restauration sur des bases bien autrement solides.

M. de Chateaubriand avait, depuis longtemps, fait paraître sa *Monarchie selon la charte,* où il ne demandait que sept hommes dévoués par département, au nombre desquels il plaçait le grand prévôt; et la liberté de la presse avec la peine de mort largement affectée à ses délits (1). Ces concessions paraissaient encore trop libérales aux ultras, et il était obligé de modifier ses

(1) A la suite de cette célèbre publication, M. de Chateaubriand fut, par ordonnance royale du 20 septembre 1816, destitué des fonctions de ministre d'État.

doctrines pour rester un de leurs chefs. A plus petit bruit, il s'en élevait un autre bien moins brillant mais plus habile : M. de Villèle (1).

Son humble origine, ses formes vulgaires, sa tournure hétéroclite, sa voix nasillarde le tenaient encore éloigné des salons; mais il commençait à avoir une grande influence à la Chambre des députés et à grouper autour de lui le bataillon de l'opposition ultra. Toutefois la Cour n'était pas d'humeur à attendre les résultats des manœuvres constitutionnelles, et elle en prépara une pour son compte.

Depuis le mariage de Mme la duchesse d'Angoulême, Mme de Sérent et ses deux filles, les duchesses de Damas et de Narbonne, étaient restées constamment auprès d'elle. Mme de Narbonne avait tout l'esprit que sa sœur croyait posséder. Le roi Louis XVIII n'avait pas manqué de saisir la différence qui existait entre le prétentieux bel esprit de Mme de Damas, et la distinction de bon aloi de Mme de Narbonne. Il avait pris à Hartwell l'habitude de causer assez confidentiellement avec cette dernière. Il aimait la société des femmes spirituelles; Mme de Balbi lui en avait donné le goût.

Les deux sœurs étaient, quoique à des degrés différents, liées avec M. de Blacas. Son absence affligeait l'une et déplaisait à l'autre, qui se voyait privée du crédit qu'elle exerçait pendant son ministère.

Tant que M. de Blacas avait été tout-puissant près

(1) Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de Villèle, né à Toulouse en 1773. Maire de Toulouse. Député en 1815. Ministre en 1821. Président du Conseil. Démissionnaire en 1828. Mort en 1854.

du Roi, Monsieur et Madame l'avaient en horreur. Son expulsion les avait charmés. Mais « mal passé n'est que songe », on détestait encore plus les ministres présents.

Le favoritisme du bourgeois et impérialiste Decazes fit regretter le noble et émigré Blacas. Avec celui-là du moins, on s'entendait sur bien des points et la langue était commune. Mme de Narbonne n'eut donc pas grand'peine à faire reconnaître aux princes qu'ils avaient beaucoup perdu au change. Restait à ramener le Roi à ses anciennes préférences, elle entreprit de l'accomplir.

Louis XVIII, homme du temps de sa jeunesse, était, en matière de religion, philosophe du dix-huitième siècle. Les pratiques auxquelles il s'astreignait très exactement n'étaient pour lui que de pure étiquette. Toutefois, malgré son scepticisme établi, il ne manquait pas d'une sorte de superstition. Il croyait, assez volontiers, que si le bon Dieu existait et qu'il s'occupât de quelque chose, ce devait être, sans aucun doute, du chef de la maison de Bourbon.

Mme de Narbonne profita de l'accès qu'elle avait auprès de lui pour lui parler d'une certaine sœur Marthe, religieuse, et d'un cultivateur des environs de Paris, nommé Martin, qui, tous deux, avaient des visions tellement étranges par leur importance et leur similitude, qu'elle se faisait un devoir d'en avertir le Roi.

Déjà, selon elle, toutes les consciences timorées étaient bouleversées par ces dénonciations de l'abîme vers lequel on s'avançait. Elle revint plusieurs fois à

la charge, le Roi consentit à voir Martin. Bien stylé, probablement, par les entours immédiats du Roi, il lui fit des révélations intimes sur son passé, et parla, comme il le fallait, pour le présent et l'avenir. Le Roi fut ébranlé (1).

Mme de Narbonne manda à M. de Blacas, alors ambassadeur à Rome, de venir sur le-champ n'importe sous quel prétexte; elle était autorisée à lui promettre l'appui des princes, et elle ne doutait pas de son succès auprès du Roi.

En conséquence, un beau matin un valet de chambre du Roi, très dévoué à M. de Blacas, remit à Sa Majesté, en entrant dans sa chambre, un billet de M. de Blacas. Ne pouvant plus résister au besoin de son cœur, il était arrivé à Paris uniquement pour voir le Roi, le regarder, entendre sa voix, se prosterner à ses pieds, et repartir, ayant fait provision de bonheur pour quelques mois.

M. de Blacas avait trop spéculé sur la faiblesse qu'il connaissait à Louis XVIII du besoin d'être aimé pour lui-même. Le Roi répondit sèchement et verbalement :

« Je ne reçois les ambassadeurs que conduits par le ministre des affaires étrangères. »

M. de Blacas se trouva donc forcé d'aller d'abord chez le duc de Richelieu. Fort étonné de voir entrer un ambassadeur qu'il croyait à Rome, il ne douta pas

(1) Ignace-Thomas Martin, né à Gallardou (Eure-et-Loir) en 1783, mort à Chartres le 8 mai 1834. Il aurait été conduit au Roi par M. Decazes, alors ministre de la police, le 2 avril 1816. Voir le curieux récit de cette entrevue et des visions de Martin dans *le Livre de toutes les prophéties et prédictions*, Paris, 1848, p. 189 et suiv.

que Louis XVIII ne l'eût mandé. Il lui demanda s'il avait vu le Roi.

« Mais non, reprit M. de Blacas, vous pensez bien que je ne m'y serais pas présenté sans vous. »

Cette déférence inattendue parut singulière au duc, qui, malgré toute sa loyauté, démêlait bien une intrigue au fond de ce retour inopiné. Il fut confirmé dans cette opinion, lorsqu'en arrivant le Roi ne témoigna aucune surprise de voir M. de Blacas. Et la froideur qu'il lui montra ne lui parut qu'un jeu concerté entre eux. M. de Blacas en jugea autrement, et comprit, dès lors, qu'il avait été mal conseillé.

Le Roi dînait toujours exclusivement avec la famille royale. Mais les déjeuners se passaient plus sociablement aux Tuileries; hormis pour Monsieur qui prenait seul, chez lui, sa tasse de chocolat. M. le duc d'Angoulême déjeunait avec son service du jour, le duc de Damas, et le duc de Guiche. M. le duc de Berry ajoutait aux personnes de sa maison celles de sa familiarité et souvent même faisait des invitations de politesse.

Le Roi avait tous les matins une table de vingt couverts. En outre du service du jour, les grandes charges de la maison y assistaient quand elles voulaient, toujours sans invitation. Mme la duchesse d'Angoulême, accompagnée de la dame de service, déjeunait chez son oncle.

MM. de Richelieu et de Blacas avaient le droit de s'asseoir à cette table, en leur qualité de premier gentilhomme de la chambre et de premier maître de la garde-robe; car, comme ministre et ambassadeur, ils

n'y auraient pas été admis, et le Roi aurait passé dans la salle à manger sans leur dire de le suivre (1).

Leur audience avait eu lieu peu avant l'heure du déjeuner, ils accompagnaient le Roi lorsqu'il entra dans le salon où les convives se trouvaient assemblés. La suprise égala le malaise en voyant M. de Blacas qu'on croyait à Rome. On cherchait à lire sur la figure du Roi l'accueil qu'il lui fallait faire, mais sa physionomie était impassible. La présence de M. de Richelieu gênait aussi ceux qui auraient voulu montrer les espérances que peut-être ils ressentaient.

Tout le monde, selon l'usage, était réuni lorsque Madame arriva précédée d'une petite chienne que M. de Blacas lui avait autrefois donnée, celle-ci sauta autour de son ancien protecteur et le combla de caresses.

« Cette pauvre Thisbé, dit le Roi, je lui sais gré de si bien vous reconnaître. »

Le duc d'Havré (2) se pencha à l'oreille de son voisin et lui dit :

« Il faut faire comme Thisbé, il n'y a pas à hésiter. »

Et M. de Blacas fut entouré des plus affectueuses démonstrations. Madame ne montra pas plus de sur-

(1) Le duc de Richelieu était grand veneur, et le comte de Blacas d'Aulps, grand maître de la garde-robe.

(2) Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Havré et de Croy, né en 1744. Maréchal de camp, chevalier des ordres, député aux États généraux. Émigré en 1791. Rentré en 1814. Pair de France, lieutenant général. Capitaine des gardes du Roi. Mort en 1839. Sa sœur, Louise-Élisabeth de Croy d'Havré, marquise de Tourzel, fut gouvernante des enfants de France après Mme de Polignac.

prise que le Roi, mais accueillit M. de Blacas avec grande bienveillance. Il y a à parier qu'elle n'ignorait pas l'intrigue qui se manœuvrait.

M. le duc d'Angoulême déjeunait plus tard que le Roi, et la princesse en sortant de chez son oncle venait toujours assister à la fin de son repas où elle mangeait, toute l'année, une ou deux grappes de raisin.

Ce jour-là elle raconta l'arrivée de M. de Blacas. « Tant pis », répondit sèchement M. le duc d'Angoulême. Elle ne répliqua pas. Mon frère, qui, en sa qualité d'aide de camp, déjeunait chez son prince, fut frappé de l'idée qu'il y avait dissidence dans le royal ménage sur cet événement.

Au reste, cela arrivait très habituellement. M. le duc d'Angoulême rendait une espèce de culte à sa femme, qui avait pour lui la plus tendre affection; mais ils ne s'entendaient pas en politique. Sous ce rapport Madame était bien plus en sympathie avec Monsieur. Et ni l'un ni l'autre n'exerçaient d'influence sur M. le duc d'Angoulême.

Lorsque Madame commençait une de ses diatribes d'ultra-royalisme, il l'arrêtait tout court :

« Ma chère princesse, — c'est ainsi qu'il l'appelait, — ne parlons pas de cela; nous ne pouvons nous entendre ni nous persuader réciproquement. »

Aussi toutes les intrigues du parti s'arrêtaient-elles devant la sagesse de M. le duc d'Angoulême qui refusait constamment de témoigner aucune opposition au gouvernement du Roi. Elles trouvaient, en revanche, des auxiliaires bien actifs dans les autres princes et leurs entours, y compris ceux du Roi.

La nouvelle de l'arrivée de M. de Blacas fit grand bruit, comme on peut penser. Je sus promptement le peu d'étonnement témoigné par le Roi, l'histoire de Thisbé et le « tant pis » de M. le duc d'Angoulême. Selon le parti auquel on appartenait on brodait le fond de diverses couleurs.

Les courtisans avaient remarqué qu'après le déjeuner M. de Blacas ayant parlé bas au Roi, il avait répondu tout haut de sa voix sévère :

« C'est de droit, vous n'avez pas besoin de permission. »

On sut qu'il s'agissait de s'installer dans l'appartement du premier maître de la garde-robe aux Tuileries. Cet appartement, arrangé pour M. de Blacas dans le plus fort de sa faveur, communiquait avec celui du Roi par l'intérieur.

On se rappela que le major général de la garde y avait été logé provisoirement, pendant qu'on travaillait à son appartement; mais que les réparations avaient été poussées avec un redoublement d'activité depuis quelque temps; et que, deux jours avant, il avait pu s'installer chez lui et laisser libre l'appartement de M. de Blacas. J'avoue que cette circonstance, de la facilité des communications, me parut grave. La franchise du monarque n'était pas assez bien établie pour que la froideur de la réception semblât tout à fait rassurante.

M. de Blacas affecta de passer la matinée tout entière au Salon du Louvre, où il y avait alors exposition de tableaux; il ne parla pas d'autre chose pendant le dîner chez le duc d'Escars. Il jeta en avant quelques

phrases qui indiquaient le projet d'un prompt départ pour Rome.

Très anxieuse de savoir ce qui se passait, j'allai le soir chez M. Decazes. Le même sentiment y avait amené quelques personnes, la malice quelques autres, la curiosité encore davantage; si bien qu'il y avait foule. Tous les esprits y paraissaient fort agités, hormis celui du maître de la maison. Lui semblait dans son assiette naturelle.

Je n'en pourrais dire autant de M. Molé (1), alors ministre de la marine, il était dans un trouble impossible à dissimuler. Je le vois encore assis sur un petit sopha, dans le recoin d'une cheminée et avançant un écran sous prétexte de se défendre de la lumière, mais évidemment pour éviter les regards à sa figure renversée.

Ordinairement M. Decazes n'allait pas faire sa visite quotidienne au Roi les jours de ses réceptions, cette fois il s'échappa de son salon. Peu après, quelqu'un — M. de Boisgelin, je crois — arrivant de l'ordre, me raconta que M. de Blacas, reprenant ses anciennes habitudes, avait suivi le Roi dans son intérieur lorsqu'il y était rentré.

L'absence du ministre de la police ne fut pas longue, son attitude était parfaitement calme au retour. Et je

(1) Louis-Mathieu, comte Molé, né à Paris (1781), auditeur au Conseil d'État, maître des requêtes, préfet, conseiller d'État. Directeur général des ponts et chaussées, grand juge sous l'Empire. Pair de France à la Restauration. Ministre de la marine (1817). Ministre des affaires étrangères à la monarchie de Juillet. Président du Conseil. Membre de l'Académie française (1840). Avait épousé Mlle de La Briche. Mort à Champlatreux en 1855.

fis la remarque qu'avec moins d'esprit de conversation et bien moins d'élégance de formes que M. Molé, il avait, dans cette occasion, beaucoup plus le maintien d'un homme d'État.

Le monde s'étant écoulé, je m'approchai de M. Decazes et je lui dis :

« Que dois-je mander demain à mon père? le courrier part.

— Que je suis son plus dévoué serviteur, aussi bien que le vôtre.

— Vous savez bien que ce n'est pas vaine curiosité qui me fait faire cette demande. Les gazettes ultras vont entonner la trompette, répondez-moi sérieusement ce qu'il convient de dire à l'ambassadeur.

— Hé bien, sérieusement, mandez-lui que M. de Blacas est arrivé aujourd'hui vendredi de Rome à Paris, et qu'il repartira jeudi de Paris pour Rome.

— Jeudi! et pourquoi pas demain?

— Parce que ce serait faire un événement de ce voyage et qu'il vaut infiniment mieux qu'il reste un ridicule.

— Je comprends la force de cet argument, mais ne craignez-vous pas de voir prolonger la facilité de ces communications entre les deux appartements?

— Je ne crains rien, faites comme moi. »

Et il accompagna ces derniers mots d'un sourire pas mal arrogant. J'avoue que j'étais loin de partager sa sécurité, connaissant la faiblesse du Roi et la cabale qui l'entourait. Toutefois, M. Decazes avait raison. Le Roi était capable d'intriguer contre ses ministres; mais il se serait fait scrupule de faire infidélité à ses favoris.

Toutes les fois qu'ils lui ont été enlevés, c'est par force majeure, et jamais il n'en avait été complice.

Au déjeuner du lendemain, le Roi affecta de parler du désir qu'il avait que le temps s'adoucît pour rendre le retour de M. de Blacas plus agréable. Au moment où on allait se séparer, il lui dit tout haut :

« Comte de Blacas, si vous avez à me parler ce soir, venez avant l'ordre; après, c'est l'heure du ministre de la police. »

Or, la famille royale quittait le Roi à huit heures, l'ordre était à huit heures un quart, ainsi le tête-à-tête ne pouvait se prolonger d'une façon bien intime.

M. de Blacas s'inclina profondément, mais on sentit le coup, et dans ce moment Thisbé l'aurait caressé sans trouver d'imitateurs. Néanmoins le parti dit du pavillon de Marsan, toujours prompt à se flatter, affirmait, et croyait peut-être, qu'il y avait un dessous de carte, que les froideurs n'étaient qu'apparentes, qu'une faveur intime en dédommageait, et ferait prochainement explosion.

Je le croyais un peu, et surtout lorsque, la veille du jour fixé pour son départ, M. de Blacas se déclara malade. Il garda sa chambre quarante-huit heures, puis reparut avec une extinction de voix qui ne permettait pas d'entreprendre un grand voyage. Il gagna une dizaine de jours par divers prétextes. Le dernier qu'il employa fut le désir d'accompagner le Roi dans la promenade du 3 mai, anniversaire de son entrée à Paris. Il parcourait les rues en calèche, sous la seule escorte de la garde nationale, cela plaisait à la population.

M. de Blacas espérait que le droit de sa charge le

placerait dans la voiture du Roi. Mais celui-ci fit un grand travail d'étiquette pour lui enlever cette satisfaction. Je ne me rappelle plus quelle en fut la manœuvre, mais M. de Blacas ne figura que dans une voiture de suite. En rentrant, le Roi s'arrêta à la porte de son appartement; et, la tenant lui-même ouverte, ce qui était sans exemple, il dit bien haut :

« Adieu, mon cher Blacas, bon voyage, ne vous fatiguez pas en allant trop vite; je recevrai avec plaisir de vos nouvelles de Rome. »

Et pan, il frappa la porte à la figure du comte qui s'apprêtait à le suivre. M. de Blacas, très déconcerté de la brièveté de ce congé amical, partit le soir.

Le résultat de ce voyage fut de faire nommer un ministre de la maison du Roi (1). Sans en être précisément titulaire, M. de Blacas en touchait les appointements, en conservait le patronage; et la charge était faite par un homme à sa dévotion, M. de Pradel (2). En revanche, quelque temps après, il fut fait duc et premier gentilhomme de la chambre (3).

(1) Cette nomination n'eut lieu que sous le second ministère du duc de Richelieu. La maison du Roi ayant été réorganisée par ordonnance du 1er novembre 1820, le marquis de Lauriston fut nommé ministre de la maison du Roi, membre du Conseil des ministres. Jusque-là l'*Almanach royal* ne donne aucun titulaire de la charge.

(2) Le comte de Pradel était directeur général au département de la maison du Roi. Il devint premier chambellan maître de la garde-robe en 1820.

(3) Le comte de Blacas fut créé duc et nommé premier gentilhomme de la chambre en 1820. Il reçut aussi le cordon bleu à la même époque, lors de la promotion faite après la naissance du duc de Bordeaux.

L'intrigue ayant manqué, on ne s'occupa plus alors de Martin, d'autant que le Roi l'avait fait remettre entre les mains de M. Decazes. Il passa quelques semaines à Charenton sans que les médecins osassent affirmer dans son exaltation un état de folie constatée.

On le renvoya dans son village, d'où la Congrégation l'a évoqué plusieurs fois depuis. Une de ses principales visions portait sur l'existence de Louis XVII dont de temps en temps on voulait effrayer la famille royale. Il a été question de lui pour la dernière fois pendant le séjour de Charles X à Rambouillet en 1830.

Je ne sais si ce fut tout à fait volontairement que la duchesse de Narbonne alla rejoindre son mari qu'elle avait fait nommer ambassadeur à Naples (1). Le rôle actif qu'elle venait de jouer dans cette intrigue Blacas avait déplu au Roi, plus encore à M. Decazes. Et quoiqu'il n'y eût plus d'exil sous le régime de la Charte, on sut généralement qu'elle avait reçu l'ordre de ne point paraître à la Cour et le conseil de s'éloigner.

(1) Comte de Narbonne-Pelet (1771-1855). Émigré. Pair de France le 17 août 1815. Duc en 1817. Ambassadeur à Naples jusqu'en 1821. Refusa le serment en 1830. Marié à Mlle Émilie de Sérent.

CHAPITRE XX

Faveur de M. Decazes. — Son genre de flatterie. — Conspiration de Lyon. — Le duc de Raguse apaise les esprits. — Discours de M. Laffitte. — M. le duc d'Orléans revient à Paris. — Histoire inventée sur ma mère. — Ma colère. — Arrivée de toute la famille d'Orléans. — Déjeuner au Palais-Royal. — Calomnies absurdes sur Mademoiselle.

Le favoritisme de M. Decazes se trouva mieux établi que jamais. Le Roi ne voyait que par ses yeux, n'entendait que par ses oreilles, n'agissait que par sa volonté.

Les souverains ne se gouvernent guère que par la flatterie. Louis XVIII était trop accoutumé à celles des courtisans d'origine pour y prendre grand goût; il en avait besoin pour lui servir d'atmosphère et y respirer à l'aise, mais elles ne suffisaient pas à son imagination.

Sa fantaisie était d'être aimé pour lui-même, c'était le moyen employé par tous les favoris précédents. Excepté par Mme de Balbi (1), je crois, qui se contentait de se laisser adorer et ne se piquait que d'être aimable et d'amuser, sans feindre un grand sentiment.

M. Decazes inventa un nouveau moyen de soutenir sa faveur; il se représenta comme l'ouvrage du Roi, non

(1) Comtesse de Balbi, née de Caumont La Force (1753-1832).

seulement socialement mais politiquement. Il feignit d'être son élève bien plus que son ministre. Il passait des heures à se faire endoctriner par lui. Il apprenait, sous son royal professeur, les langues anciennes aussi bien que les modernes, le droit, la diplomatie, l'histoire, et surtout la littérature.

L'élève était d'autant plus perspicace qu'il savait mieux que le maître ce qu'on lui enseignait. Mais son étonnement de tout ce qu'on lui découvrait dans les sciences et les lettres ne tarissait jamais et ne cédait qu'à la reconnaissance qu'il éprouvait. De son côté, le Roi s'attachait chaque jour davantage à ce brillant écolier, qui, à la fin de la classe, lui faisait signer et approuver tout le contenu de son portefeuille ministériel; après avoir bien persuadé à Sa Majesté Très Chrétienne que d'elle seule émanaient toutes les volontés.

L'espèce de sentiment que le Roi portait à M. Decazes s'exprimait par les appellations qu'il lui donnait. Il le nommait habituellement « mon enfant »; et les dernières années de sa faveur « mon fils ». M. Decazes aurait peut-être supporté cette élévation, sans en avoir la tête trop tournée, s'il n'avait été excité par les impertinences des courtisans. Le besoin de rendre insolence pour insolence lui avait fait prendre des formes hautaines et désobligeantes, qui, jointes à sa légèreté et à sa distraction, lui ont fait plus d'ennemis qu'il n'en méritait.

On signala vers ce temps une conspiration à Lyon qui donna de vives inquiétudes. L'agitation était notoire dans la ville et les environs, et les désordres imminents. On y envoya le maréchal Marmont muni de grands pouvoirs. Les royalistes l'ont accusé d'avoir montré

trop de condescendance pour les bonapartistes. Je n'en sais pas les détails. En tout cas il souffla sur ce fantôme de conspiration; car trois jours après son arrivée tout était rentré dans la tranquillité et il n'en fut plus question.

Les troubles, mieux constatés, de Grenoble avaient rapporté l'année précédente de si grands avantages au général Donnadieu (1) que les autorités de Lyon furent soupçonnées d'avoir fomenté les désordres pour obtenir de semblables récompenses. La réputation du général Canuel (2) rendait cette grave accusation possible à croire, il pouvait aspirer à se montrer digne émule du général Donnadieu.

Le préfet de police, homme peu estimé (3), s'était

(1) Gabriel Donnadieu, vicomte et lieutenant général (1777-1849), fit les campagnes de la Révolution. Conspira contre le premier Consul et fut emprisonné. Rentré en grâce il fut créé par l'Empereur baron et général de brigade. Compromis de nouveau, il fut interné une seconde fois. Louis XVIII le nomma lieutenant général, il alla à Gand et obtint le commandement de Grenoble après Waterloo. Député de 1821 à 1827. Il fit la campagne d'Espagne mais fut renvoyé pour insubordination. Après avoir été mis à la retraite par la monarchie de Juillet, il publia, en 1837, un écrit politique qui lui valut une condamnation par la cour d'assises.

(2) Simon Canuel, né en Poitou (1767), général de l'armée républicaine en Vendée. Se rallia à la Restauration, prit part à la tentative de soulèvement royaliste en Vendée pendant les Cent-Jours. Député de la Vienne à la Chambre introuvable. Commandait la division militaire de Lyon en 1817.

(3) M. Charrier de Sainneville, lieutenant général de police de la ville de Lyon. « C'était un homme actif, intelligent, connu par de très bons services rendus depuis vingt ans à la ville dans l'administration municipale à des époques difficiles, mais d'un caractère très vaniteux et se donnant de l'importance outre mesure. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 173).

réuni à lui pour entourer et épouvanter M. de Chabrol, préfet du département, qui n'agissait plus que sous leur bon plaisir.

La vérité sur la conspiration de Lyon (1) est restée un problème historique. Les uns l'ont complètement niée, les autres l'ont montrée tout à fait flagrante. Probablement ni les uns ni les autres n'ont complètement raison.

Les opinions toujours vives dans cette ville, et encore exaltées depuis les Cent-Jours, étaient disposées à faire explosion. Quelques excitations des chefs de parti, ou quelques gaucheries de l'administration, pouvaient également amener des catastrophes. Dans cette occasion, elles furent conjurées par la présence du maréchal.

Il recueillit pour salaire l'animadversion des deux partis et même le mécontentement du gouvernement. Il le mérita un peu par la publicité intempestive qu'il laissa donner aux événements dont il avait été témoin; en rejetant tout le blâme sur l'administration. Il crut même devoir personnellement certifier de leur exactitude. Au reste, j'étais absente lorsque cela eut lieu, je ne sais qu'en gros les circonstances de cet événement.

Les généraux Donnadieu, Canuel et surtout Dupont,

(1) Le baron Pasquier, qui était à cette époque ministre de la justice, écrit : « J'ai été, dans cette affaire, obligé par devoir de tout lire, de tout peser; je dois avouer qu'il me serait impossible de rien affirmer sur presque aucun fait en litige. » Il donne néanmoins un récit complet des événements qui, en ce qui concerne particulièrement le rôle des autorités, semble remettre assez bien les choses au point. (*Mémoires*, t. IV, p. 167 et suiv.)

Mme de Boigne n'a évidemment, comme elle le déclare du reste, connu que très superficiellement toute cette histoire.

qui ont été triés sur le volet par la Restauration comme gens de haute confiance, étaient sous l'Empire très peu considérés. Leur faveur a toujours fait un fort mauvais effet dans l'armée.

Les négociations pour le retour de M. le duc d'Orléans avaient réussi ; le prince était venu seul tâter le terrain.

Cette course avait été assez mal préparée par un discours d'un député de l'opposition, M. Laffitte, où il avait fait entrer très inconvenablement le nom de Guillaume III d'Orange, de manière à soulever les clameurs de tout le parti royaliste.

Malheureusement, M. le duc d'Orléans s'était déjà annoncé et il y aurait eu encore plus d'inconvénient à reculer devant ces cris qu'à les braver. Il arriva donc. Le Roi le reçut avec sa maussaderie accoutumée; Mme la duchesse d'Angoulême poliment; Monsieur et ses deux fils amicalement; et Mme la duchesse de Berry, qui se souvenait de Palerme et ne l'avait pas vu depuis son mariage, avec une joie et une affection, — l'appelant « mon cher oncle » à chaque instant, — qui la firent gronder dans son intérieur.

Elle pleura beaucoup à la suite de cette visite et depuis ses façons ont tout à fait changé avec le prince, qu'elle n'a plus appelé que : Monseigneur. Elle avait toujours conservé le « ma tante » pour Mme la duchesse d'Orléans.

La conduite toute simple du prince fit tomber les mauvais bruits, qui ne trouvaient nulle part plus d'écho que chez la duchesse sa mère. Son entourage était bruyamment hostile et elle était trop

faible pour s'y opposer, ou trop sotte pour s'en apercevoir.

A mon retour d'Angleterre j'avais été lui faire ma cour. Et, parce que j'avais cherché à la distraire des inquiétudes que lui causait la maladie de l'épagneul de M. de Follemont, en lui parlant de ses petits-enfants que je venais de quitter à Twickenham, le noyau d'ultras qui formaient sa commensalité m'avait déclarée orléaniste et avait répandu ce bruit qui m'impatientait fort, non pour moi, j'étais de trop peu de conséquence, mais pour mon père.

Il importait aussi, dans l'intérêt de M. le duc d'Orléans, que l'impartialité de l'ambassadeur fût reconnue. Cette accusation tomba comme tant d'autres. Il n'y en avait pas de moins fondée, car si M. le duc d Orléans avait voulu lier quelque intrigue à cette époque en Angleterre, il aurait trouvé mon père très peu disposé à lui montrer la moindre indulgence.

Pendant le peu de jours que M. le duc d'Orléans passa à Paris, il vint deux fois chez moi. Quelque honorée que je fusse de ces visites, je craignais qu'elles ne fissent renouveler les propos de l'hiver, mais cela était usé.

La malveillance excitée au plus haut point par le succès obtenu par mon frère auprès de la jeune héritière, courtisée par beaucoup, et enviée par tous, avait trouvé un autre texte.

Pensant probablement que la situation de mon père avait influé sur ce mariage, on raconta qu'à la suite d'une espèce d'orgie, où ma mère s'était grisée avec le prince régent, il avait voulu prendre des libertés aux-

quelles elle avait repondu par un soufflet; que les autres femmes s'étaient levées de table; que le prince s'était plaint à notre Cour; que depuis ce temps mon père et ma mère n'étaient point sortis de chez eux; et qu'ils allaient être remplacés à Londres.

Cette charmante anecdote, inventée et colportée à Paris, fut renvoyée à Londres. Quelques gazettes anglaises y firent allusion et il y eut recrudescence de cabale à Paris. Tous mes excellents amis venaient à tour de rôle me demander ce qui en était au juste... sur quoi l'histoire était fondée?... quel était le canevas sur lequel on avait brodé, etc.

Et lorsque je répondais, conformément à la plus exacte vérité, qu'il n'y avait jamais eu que des politesses, des obligeances et des respects échangés entre le prince et ma mère, et que rien n'avait pu donner lieu à cette étrange histoire, on faisait un petit sourire d'incrédulité qui me transportait de fureur. J'ai peu éprouvé d'indignation plus vive que dans cette occasion.

Ma mère était le modèle non seulement des vertus, mais des convenances et des bonnes manières. Inventer une pareille absurdité sur une femme de soixante ans, pour se venger d'un succès de son fils, m'a toujours paru une lâcheté dont, encore aujourd hui, je ne parle pas de sang-froid.

Le prince régent fut d'une extrême bonté. Il rencontra mon père au Parc, le retint près de lui pendant toute sa promenade; s'arrêta longuement dans un groupe nombreux de seigneurs anglais à cheval, et ne s'éloigna qu'après avoir donné un amical shake-hand à

l'ambassadeur. Mon père s'expliqua ces faveurs inusitées en apprenant plus tard les sots bruits répandus à Paris et répétés obscurément à Londres.

Le dégoût que j'en éprouvais me donna un vif désir de m'éloigner. Le mariage de mon frère étant décidément reculé jusqu'à l'automne, je me décidai à retourner à Londres pour en attendre l'époque.

Pendant que cette odieuse histoire s'inventait et se propageait, toute la famille d'Orléans vint s'établir au Palais-Royal. Elle arriva tard le soir, j'y allai le lendemain matin. Le déjeuner attendait les princes; ils avaient été faire leur cour à la famille royale. Je les vis revenir, et il ne me fut pas difficile de voir que cette visite avait été pénible.

Mme la duchesse d'Orléans avait l'air triste, son mari sérieux, Mademoiselle se trouva mal en entrant dans la salle à manger (1). Elle venait d'être extrêmement malade et était à peine remise.

Nous nous empressâmes autour d'elle, elle revint à elle et me dit en me serrant la main :

« Merci, ma chère, ce n'est rien, je vais mieux; mais je suis encore faible et cela m'éprouve toujours. »

Le nuage répandu sur les visages se dissipa à l'entrée d'un grand plat d'échaudés tout fumants : « Ah! des échaudés du Palais-Royal! » s'écria-t-on. Et l'amour du sol natal, la joie de la patrie, effaça l'impression qu'avait laissée la réception des Tuileries.

Je passai une grande partie du peu de journées que

(1) Voir aux pièces justificatives la lettre de Mme la duchesse d'Orléans à la marquise d'Osmond, en date du 21 avril 1817.

je restai encore à Paris auprès de ces aimables princesses qui m'accueillaient avec une extrême bonté, et partageaient mon indignation des fables débitées sur ma mère. Au reste elles connaissaient, par expérience, toute la fécondité des inventions calomnieuses.

On répandait alors le bruit du mariage secret de Mademoiselle avec Raoul de Montmorency, dont elle aurait facilement pu être mère tant la disproportion d'âge était grande (1). Lorsqu'il épousa Mme Thibaut de Montmorency, il fallut bien renoncer à ce conte.

Je ne sais pas si on remplaça immédiatement Raoul par M. Athalin; ce n'est que longtemps après que j'en ai entendu parler. La seconde version n'a pas plus de vérité que la première, elles sont également absurdes et calomnieuses.

(1) Voir la note, page 207. Mme de Boigne exagère. Le baron Raoul de Montmorency était né en 1790 et Mademoiselle en 1777, elle n'avait donc que treize ans de plus que lui.

CHAPITRE XXI

Tom Pelham. — Inauguration du pont de Waterloo. — Dîner à Claremont. — Maussaderie de la princesse Charlotte. — Son obligeance. — Un nouveau caprice. — Conversation avec elle. — Mort de la princesse Charlotte de Galles. — Affliction générale. — Caractère de la princesse Charlotte. — Ses goûts, ses habitudes. — Suicide de l'accoucheur. — Singulier conseil de lord Liverpool. — Maxime de lord Sidmouth.

Quelque horreur que j'aie pour la mer, je fus amplement payée des fatigues du voyage par le bonheur que mon retour à Londres causa à mes parents. Je trouvai grande joie à me reposer près d'eux des petites tracasseries d'un monde, toujours disposé à faire payer, argent comptant, le genre de succès qu'il apprécie le plus, parce qu'il est à la portée de toutes les intelligences.

Il n'y a personne qui ne comprenne vite combien il eût été agréable pour son fils, son frère, ou son ami d'épouser une riche héritière; et qui ne trouve la préférence accordée à un autre une espèce de passe-droit. J'ai remarqué depuis, lorsque cela me touchait de moins près, qu'aucune circonstance ne développe davantage l'envie et l'animadversion de la société.

Ce que tout le monde veut, c'est de la fortune. Il n'y a guère de façon moins pénible, et plus prompte d'en

acquérir, chacun regrette de voir un autre l'élu du sort.

Je me rappelle, à ce propos, les projets d'un de mes camarades d'enfance : le jeune Pelham. Il était cadet, avait atteint sa seizième année, et rentrait à la maison paternelle pour la dernière fois avant de quitter le collège. Le lendemain de son arrivée, son père, lord Yarborough, petit homme, sec, le plus froid, le plus sérieux, le plus empesé que j'aie connu, le fit entrer dans son cabinet et lui dit :

« Tom, le moment est arrivé où vous devez choisir une profession ; quelle qu'elle soit je vous y soutiendrai de mon mieux. Je ne cherche pas à vous influencer ; mais, si vous préfériez l'Église, je dois vous avertir que j'ai à ma disposition des bénéfices qui vous mettront tout de suite dans une grande aisance. Je le répète, je vous laisse une entière liberté ; seulement je vous préviens que lorsque vous aurez décidé, je n'admettrai pas de fantasque changement. Songez-y donc bien. Ne me répondez pas à présent ; je vous questionnerai la veille de votre retour au collège. Soyez prêt alors à m'apprendre votre choix.

— Oui, monsieur. »

A la fin des vacances, où Tom s'était très bien diverti, et où son père ne lui avait peut-être pas adressé une seule fois la parole, il l'appela derechef à cette conférence de cabinet, effroi de toute la famille, et de la même façon solennelle il l'interrogea de nouveau :

« Hé bien, Tom, avez-vous mûrement réfléchi à votre sort futur ?

— Oui, monsieur.

— Êtes-vous décidé?

— Oui, monsieur.

— Songez que je n'admettrai pas de caprice et qu'il vous faudra suivre rigoureusement la profession que vous adopterez.

— Je le sais, monsieur.

— Hé bien, donc, parlez.

— S'il vous plaît, monsieur, j'épouserai une héritière.. »

Tout le flegme de lord Yarborough ne put résister à cette réponse, faite avec un sérieux imperturbable. Il éclata de rire.

Au reste, mon ami Tom n'épousa pas une héritière, il entra dans la marine et mourut bien jeune de la fièvre jaune dans les Antilles. C'était un fort beau, bon et aimable garçon. Mais je raconte là une aventure de l'autre siècle, je reviens au dix-neuvième.

Le 18 juin 1817, deuxième anniversaire de la bataille de Waterloo, on fit avec grande pompe l'inauguration du pont, dit de Waterloo. Le prince régent, ayant le duc de Wellington près de lui, suivi de tous les officiers ayant pris part à la bataille et des régiments des gardes, y passa le premier. On avait fait élever des tribunes pour les principaux personnages du pays.

Sachant qu'on préparait une tribune diplomatique, mon père avait fait prévenir qu'il désirait n'être pas invité à cette cérémonie, à laquelle il avait décidé de ne point assister. Ses collègues du corps diplomatique déclarèrent qu'ils ne voulaient pas se séparer de lui dans cette circonstance; et que cette cérémonie, étant

purement nationale, ne devait point entraîner d'invitation aux étrangers.

Le cabinet anglais se prêta de bonne grâce à cette interprétation. Mon père fut très sensible à cette déférence de ses collègues, d'autant qu'il n'aurait pas manqué de gens aux Tuileries mêmes, pour lui faire un tort de la manifestation de ses sentiments français. Il était pourtant bien décidé à ne point sacrifier ses répugnances patriotiques à leurs malignes interprétations.

Ce fut le prince Paul Esterhazy qui, spontanément, ouvrit l'avis de refuser la tribune préparée. Il ne rencontra aucune difficulté et vint annoncer à mon père la décision du corps diplomatique, et le consentement du cabinet anglais.

C'est en 1817 que je dois placer mes rapports avec la princesse Charlotte de Galles. Sous prétexte que sa maison n'était pas arrangée, elle s'était dispensée de venir à Londres. Et, quoique ce fût le moment de la réunion du grand monde, elle restait sous les frais ombrages de Claremont, qu'elle disait plus salutaires à un état de grossesse assez avancé.

Je fus comprise dans une invitation adressée à mes parents pour aller dîner chez elle. La curiosité, que m'inspirait cette jeune future souveraine d'un grand pays, était encore excitée par de fréquents désappointements. J'avais toujours manqué l'occasion de la voir.

Nous fûmes reçus à Claremont par lady Glenbervie, dame de la princesse (1), et par un baron allemand (2),

(1) Mistress of the Robes. *(The Royal Kalendar.)*
(2) Le baron de Hardenbroek. *(Id.)*

aide de camp du prince, qui, seul, était commensal du château. Une partie des convives nous avaient précédés, d'autres nous suivirent. Le prince Léopold fit une apparition au milieu de nous et se retira.

Après avoir attendu fort longtemps, nous entendîmes dans les pièces adjacentes un pas lourd et retentissant, que je ne puis comparer qu'à celui d'un tambour-major. On dit autour de moi : « Voilà la princesse. »

En effet, je la vis entrer donnant le bras à son mari. Elle était très parée, avait bon air; mais évidemment il y avait de la prétention « à la grande Élisabeth » dans cette marche si bruyamment délibérée et ce port de tête hautain. Comme elle entrait dans le salon d'un côté, un maître d'hôtel se présentait d'un autre pour annoncer le dîner.

Elle ne fit que traverser sans dire un mot à personne. Arrivée dans la salle à manger, elle appela à ses côtés deux ambassadeurs; le prince se plaça vis-à-vis entre deux ambassadrices. Après avoir vainement cherché à le voir en se penchant de droite et de gauche du plateau, la princesse prit bravement son parti et fit enlever l'ornement du milieu.

Les nuages, qui s'étaient amoncelés sur son front, s'éclaircirent un peu. Elle sourit gracieusement à son mari, mais elle n'en fut guère plus accorte pour les autres. Ses voisins n'en tirèrent que difficilement de rares paroles.

J'eus tout le loisir de l'examiner pendant que dura un assez mauvais dîner.

Je ne puis parler de sa taille, sa grossesse ne permettait pas d'en juger. On voyait seulement qu'elle

était grande et fortement construite. Ses cheveux étaient d'un blond presque filasse, ses yeux bleu porcelaine ; point de sourcils, point de cils, un teint d'une blancheur égale sans aucune couleur. On doit s'écrier : « Quelle fadeur ! elle était donc d'une figure bien insipide ? » Pas du tout.

J'ai rarement rencontré une physionomie plus vive et plus mobile ; son regard était plein d'expression. Sa bouche vermeille, et ornée de dents comme des perles, avait les mouvements les plus agréables et les plus variés que j'aie jamais vus ; et l'extrême jeunesse des formes compensant le manque de coloris de la peau lui donnait un air de fraîcheur remarquable.

Le dîner achevé elle fit un léger signal de départ aux femmes, et passa dans le salon, nous l'y suivîmes. Elle se mit dans un coin avec une de ses amies d'enfance, nouvellement mariée et grosse comme elle, dont j'oublie le nom. Leur chuchotage dura jusqu'à l'arrivée du prince, resté à table avec les hommes.

Il trouva toutes les autres femmes à une extrémité du salon, et la princesse établie dans son tête-à-tête de pensionnaire. Il chercha vainement à la remettre en rapport avec ses convives. Il rapprocha des fauteuils pour les ambassadrices, et voulut établir une conversation qu'il tâcha de rendre générale ; mais cela fut impossible. Enfin la comtesse de Lieven, fatiguée de cette exclusion, alla s'asseoir, sans y être appelée, sur le même sopha que la princesse et commença à voix basse une conversation qui, apparemment, lui inspira quelque intérêt car elle en parut entièrement absorbée.

Les efforts du prince pour lui faire distribuer ses

politesses un peu plus également restèrent complètement infructueux. Chacun attendait avec impatience l'heure du départ. Enfin on annonça les voitures et nous partîmes, aussi légèrement congédiés que nous avions été accueillis. Quant à moi, je n'avais pas même reçu un signe de tête lorsque ma mère m'avait présentée à la princesse.

En montant en voiture, je dis : « J'ai voulu voir, j'ai vu! Mais j'en ai plus qu'assez. » Ma mère m'assura que la princesse était ordinairement plus polie, je dus convenir que l'agitation du prince en faisait foi.

Probablement il lui reprocha sa maussaderie ; car, peu de jours après, lorsque nous méditions, à regret, notre visite de remerciements de l'obligeant accueil qu'elle nous avait fait, nous reçûmes une nouvelle invitation.

Cette fois la princesse fit mille frais, elle distribua ses grâces plus également entre les convives, cependant les préférences furent pour nous. Elle nous retint jusqu'à minuit, causant familièrement de tout et de tout le monde, de la France et de l'Angleterre, de la réception des Orléans à Paris, de leurs rapports avec les Tuileries, des siens avec Windsor, des façons de la vieille Reine, de cette étiquette qui lui était insupportable, de l'ennui qui l'attendait lorsqu'il faudrait enfin avouer sa maison de Londres prête et aller y passer quelques mois.

Ma mère lui fit remarquer qu'elle serait bien mieux logée que dans l'hôtel où elle avait été au moment de son mariage :

« C'est vrai, dit-elle, mais quand on est aussi parfai-

tement heureuse que moi on craint tous les changements, même pour être mieux. »

La pauvre princesse comptait pourtant bien sur ce bonheur! Elle disait, ce même soir, qu'elle était bien sûre d'avoir un garçon, car rien de ce qu'elle désirait ne lui avait jamais manqué.

On vint à parler de Claremont et de ses jardins. Je les connaissais d'ancienne date; M. de Boigne avait été sur le point d'acheter cette habitation. La princesse Charlotte assura qu'elle était bien changée depuis une douzaine d'années, et nous engagea fort à venir un matin pour nous la montrer en détail. Le jour fut pris, s'il faisait beau; sinon pour la première fois que le temps et les affaires de mon père le permettraient. Elle ne sortait plus que pour se promener à pied dans le parc et, de deux à quatre heures, nous la trouverions toujours enchantée de nous voir.

Nous nous séparâmes après des shake-hand réitérés, et d'une violence à démettre le bras, accompagnés de protestations d'affection, exprimés d'une voix qui aurait été naturellement douce, si les mémoires du seizième siècle ne nous avaient appris que la reine Élisabeth avait le verbe haut et bref.

Je ne nie pas que la princesse Charlotte ne me parut infiniment plus aimable, et même plus belle, qu'au dîner précédent. Le prince Léopold respirait plus à l'aise et semblait jouir du succès de ses sermons.

Le matin fixé pour la visite du parc de Claremont il plut à torrent. Il fallut la retarder de quelques jours, aussi lorsque nous arrivâmes la fantaisie de la princesse Charlotte était changée. Elle nous reçut plus que froi-

dement, s'excusa sur ce que son état lui permettait à peine de faire quelques pas, fit appeler l'aide de camp allemand pour nous accompagner dans ces jardins, qu'elle devait prendre tant de plaisir à nous montrer; et eut évidemment grande presse à se débarrasser de notre visite.

Lorsque nous fûmes tout à l'extrémité du parc, nous la vîmes de loin donnant le bras au prince Léopold, et détalant comme un lévrier. Elle fit une grande pointe, puis arriva vers nous. Cette recherche d'impolitesse, presque grossière, nous avait assez choqués pour être disposés à lui rendre froideur pour froideur.

Mais le vent avait tourné. Léopold, nous dit-elle, l'avait forcée à sortir, l'exercice lui avait fait du bien et mise plus en état de jouir de la présence de ses amis. Elle fut la plus gracieuse et la plus obligeante du monde. Elle s'attacha plus particulièrement à moi, qui marchais plus facilement que ma mère, me prit par le bras et m'entraînant à la suite de ses grands pas, se mit à me faire des confidences sur le bonheur de son ménage, et sur la profonde reconnaissance qu'elle devait au prince Léopold d'avoir consenti à épouser l'héritière d'un royaume.

Elle fit avec beaucoup de gaieté, de piquant et d'esprit, la peinture de la situation du « mari de la reine ». Mais, ajouta-t-elle en s'animant :

« Mon Léopold ne sera pas exposé à cette humiliation, ou mon nom n'est pas Charlotte », et elle frappa violemment la terre de son pied, assez gros par parenthèse, « si on voulait m'y contraindre, je renoncerais plutôt au trône et j'irais chercher une chaumière

où je puisse vivre, selon les lois naturelles, sous la domination de mon mari. Je ne veux, je ne puis régner sur l'Angleterre qu'à condition qu'il régnera sur nous deux. Il sera roi, roi reconnu, roi indépendant de mes caprices; car, voyez-vous, madame de Boigne, je sais que j'en ai, vous m'en avez vu, et c'était bien pire autrefois... Vous souriez... Cela vous paraît impossible... Mais sur mon honneur, c'était encore pire avant que mon Léopold eût entrepris la tâche assez difficile, de me rendre une bonne fille, « a good girl », bien sage et bien raisonnable, dit-elle avec un sourire enchanteur. Ah! oui, il sera roi où je ne serai jamais reine, souvenez-vous de ce que je vous dis en ce moment et vous verrez si Charlotte est fidèle à sa parole. »

Elle s'appelait volontiers Charlotte, en parlant d'elle-même, et prononçait ce nom, avec une espèce d'emphase, comme s'il avait déjà acquis la célébrité qu'elle lui destinait.

Hélas! la pauvre princesse! ses rêves d'amour et de gloire ont été de bien courte durée! C'est dans cette conversation, dont la fin se tenait sous la colonnade du château, où nous étions arrivées avant le reste de la société, qu'elle me dit cette phrase que j'ai déjà citée sur le bonheur parfait dont Claremont était l'asile et qu'elle m'engageait à venir souvent visiter.

Je ne l'ai jamais revue. Là se sont terminées mes relations avec la brillante et spirituelle héritière des trois royaumes.

J'avais déjà quitté l'Angleterre lorsque, peu de semaines après, la mort vint enlever, en une seule heure, deux générations de souverains : la jeune mère

et le fils qu'elle venait de mettre au monde. Ils périrent victimes des caprices de la princesse.

Le prince Léopold avait réussi à la raccommoder avec son père le prince régent, mais toute son influence avait échoué devant l'animosité qu'elle éprouvait contre sa grand'mère et ses tantes. Dans la crainte qu'elles ne vinssent assister à ses couches, elle voulut tenir ses douleurs cachées le plus longtemps possible.

Cependant, le travail fut si pénible qu'il fallut bien qu'on en fût informé. La vieille Reine, trompée volontairement par les calculs de la princesse, était à Bath; le Régent chez la marquise d'Hertford à cent milles de Londres. La princesse n'avait auprès d'elle que son mari, auquel l'accoucheur Croft persuada qu'il n'y avait rien à craindre d'un travail qui durait depuis soixante heures.

La faculté, réunie dans les pièces voisines, demandait à entrer chez la princesse. Elle s'y refusait péremptoirement; et l'inexpérience du prince, trompé par Croft, l'empêcha de l'exiger.

Enfin, elle mit au monde un enfant très bien constitué, et mort uniquement de fatigue; l'épuisement de la mère était extrême. On la remit au lit. Croft assura qu'elle n'avait besoin que de repos; il ordonna que tout le monde quittât sa chambre. Une heure après, sa garde l'entendit faiblement appeler :

« Faites venir mon mari, » dit-elle, et elle expira.

Le prince, couché sur un sopha dans la pièce voisine, put douter s'il avait reçu son dernier soupir. Sa désolation fut telle qu'on peut le supposer, il perdait tout.

Je ne sais si par la suite le caractère de la princesse

Charlotte lui préparait un avenir bien doux. Mais elle était encore sous l'influence d'une passion aussi violente qu'exclusive pour lui, et lui en prodiguait toutes les douceurs avec un charme que ses habitudes un peu farouches rendaient encore plus grand.

Il l'apprivoisait, s'il est permis de se servir de cette expression. Et les soins qu'il lui fallait prendre pour adoucir cette nature sauvage, vaincue par l'amour, devaient, tant qu'ils étaient accompagnés de succès, paraître très piquants.

On voyait cependant qu'il lui fallait prendre des précautions pour ne pas l'effaroucher, et qu'il craignait que le jeune tigre ne se souvînt qu'il avait des griffes.

La princesse aurait-elle toujours invoqué cette loi de droit naturel, qui soumet la femme à la domination de son mari? Je me suis permis d'en douter. Mais au moment où elle me l'assurait, elle le croyait tout à fait, et peut-être le prince le croyait aussi. Probablement, après l'avoir perdue, il n'a retrouvé dans sa mémoire que les belles qualités de sa noble épouse.

Il est sûr que lorsqu'elle voulait plaire, elle était parfaitement séduisante. Avec tous ses travers, rien ne peut donner l'idée de la popularité dont elle jouissait en Angleterre : c'était la fille du pays. Depuis sa plus petite enfance, on l'avait vue élever comme l'héritière de la couronne. Et elle avait tellement l'instinct de ce qui peut plaire aux peuples, que les préjugés nationaux étaient comme incarnés en elle.

Dans son application à faire de l'opposition à son père elle avait pris l'habitude d'une grande régularité

dans ses dépenses et une extrême exactitude dans ses payements.

Lorsqu'elle allait dans une boutique à Londres et que les marchands cherchaient à la tenter par quelque nouveauté bien dispendieuse, elle répondait :

« Ne me montrez pas cela, c'est trop cher pour moi. »

Cent gazettes répétaient ces paroles, et les louaient d'autant plus que c'était la critique du désordre du Régent.

Claremont faisait foi de la simplicité dont la princesse affectait de donner l'exemple. Rien n'était moins recherché que son mobilier. Il n'y avait d'autre glace dans tout l'appartement que son miroir de toilette et une petite glace ovale, de deux pieds sur trois, suspendue en biais dans le grand salon. Les meubles étaient à l'avenant du décor.

Je vois d'ici le grand lit, à quatre colonnes, de la princesse. Les rideaux pendaient tout droit sans draperies, sans franges, sans ornements, ils étaient de toile à ramages doublés de percale rose. Nul dégagement à cette chambre où des meubles, plus utiles qu'élégants, deux fois répétés, prouvaient les habitudes les plus conjugales, selon l'usage du pays.

Cette extrême simplicité, dans l'habitation d'une jeune et charmante femme, contrastait trop avec les magnificences, les recherches, le luxe presque exagéré dont le Régent était entouré à Carlton House et à Brighton pour ne pas lui déplaire. D'autant qu'on savait, d'autre part, la princesse généreuse et donnant au mérite malheureux ce qu'elle refusait à ses fantaisies.

Elle avait assurément de très belles qualités, et un

amour de la gloire bien rare à son âge et dans sa position. Sa mort jeta l'Angleterre dans la consternation, et lorsque j'y revins au mois de décembre, la population entière, jusqu'aux postillons de poste, jusqu'aux balayeurs des rues, portait un deuil qui dura six mois. L'accoucheur Croft était devenu l'objet de l'exécration publique, au point qu'il finit par en perdre la raison et se brûler la cervelle.

Je me rappelle deux propos de genre divers, qui me furent tenus par des ministres anglais.

Cette année ma mère était souffrante le jour de la Saint-Louis, je fis les honneurs du dîner donné à l'ambassade pour la fête du Roi. Milord Liverpool était à côté de moi. Un petit chien que j'aimais beaucoup, ayant échappé à sa consigne, vint se jeter tout à travers du dîner officiel à ma grande contrariété. Les gens voulaient l'emporter mais il se réfugiait sous la table. Afin de faciliter sa capture, je l'attirai en lui offrant à manger. Lord Liverpool arrêta mon bras et me dit :

« Ne le trahissez pas, vous pervertiriez ses principes. « You will spoil its morals. »

Je levai la tête en riant, mais je trouvai une expression si solennelle sur la physionomie du noble lord que j'en fus déconcertée.

Le chien trahi fut emporté. Et je ne sais encore à l'heure actuelle quel degré de sérieux il y avait dans la remarque du ministre, car il était méthodiste jusqu'au puritanisme.

On ne saurait imaginer, lorsqu'on n'a pas été à même de l'apprécier, à quel point, dans l'esprit d'un Anglais, l'homme privé sait se séparer de l'homme

d'État. Tandis que l'un se refuse, avec indignation, à la moindre démarche qui blesse la délicatesse la plus susceptible, l'autre se jette sans hésiter dans l'acte le plus machiavélique, et propre à troubler le sort des nations, s'il peut en résulter la chance d'un profit quelconque pour la vieille Angleterre.

De la même main, dont lord Liverpool arrêtait la mienne dans ma trahison du petit chien, il aurait signé hardiment la reddition de Parga (1), au risque de la tragédie qui s'en est suivie.

L'autre propos me fut tenu par lord Sidmouth (2), assis à ma gauche le même jour; il m'est souvent revenu à la mémoire et même m'a fait règle de conduite. Nous parlions de je ne sais quel jeune ménage auquel un petit accroissement de revenu serait nécessaire pour être à son aise.

« Cela se peut dire, répondit lord Sidmouth, cependant je leur conseillerais volontiers de se contenter de ce qu'ils ont; car ils n'y gagneraient rien s'ils obtenaient davantage. Je n'ai jamais connu personne, dans aucune circonstance ni dans aucune position, qui n'eût besoin d'un peu plus pour en avoir assez. « A little more to make enough. »

Cette morale pratique m'a paru très éminemment

(1) Ville d'Épire qui fut livrée par les Anglais aux Turcs et détruite par Ali-Pacha. Plutôt que de vivre esclaves, les habitants quittèrent la ville après avoir brûlé les ossements de leurs ancêtres.

(2) Henry Addington, vicomte Sidmouth, né en 1757. Membre des Communes en 1789. Speaker (président) de l'Assemblée de 1789 à 1800. Premier ministre (1801). Plusieurs fois ministre. En 1812, il est ministre de l'intérieur dans le cabinet de lord Liverpool. Mort en 1844.

sage et bonne à se rappeler pour son compte. Toutes les fois que je me suis surprise à regretter la privation de quelque fantaisie, je me suis répété que tout le monde réclamait « a little more to make enough » et me suis tenue pour satisfaite.

CHAPITRE XXII

Le roi de Prusse veut épouser Georgine Dillon. — Rupture de ce mariage. — Désobligeance du roi Louis XVIII pour les d'Orléans. — Il la témoigne en diverses occasions. — Irritation qui en résulte. — Le comte de La Ferronnays. — Son attachement pour M. le duc de Berry. — Mme de Montsoreau et la layette. — Scène entre M. le duc de Berry et M. de La Ferronnays. — Irritation de la famille royale. — Mme de Gontaut nommée gouvernante. — Conseils du prince Castelcicala. — Mme de Noailles.

Mon frère sollicitait vivement mon retour, qu'il croyait devoir hâter l'époque de son mariage. J'en jugeais autrement; mais je cédai à ses vœux, et ne tardai guère à m'en repentir.

J'arrivai à Paris vers le milieu de septembre. C'est le moment où la ville est la plus déserte, car c'est l'époque de l'année où les personnes qui ne la quittent jamais en sortent en foule, et où ceux qui habitent longuement la campagne se gardent bien d'y revenir. Mon séjour en était d'autant plus remarquable; et je m'aperçus bientôt que ma présence ne servirait qu'à faire mieux apprécier des longueurs, qui devenaient un ridicule lorsqu'il s'agissait d'épouser une riche héritière ne dépendant en apparence que d'elle seule.

Quelque déserte que fût la ville, je trouvais encore de bons amis pour me répéter :

« Prenez-y garde, la petite est capricieuse. Déjà plusieurs mariages ont été arrangés par elle, elle les a fait traîner et les a rompus à la veille de se faire. Pour celui de M. de Monstesquiou la corbeille était achetée, etc. »

J'avais au service de tout le monde la réponse banale que si elle devait se repentir d'épouser mon frère il valait mieux que ce fût la veille que le lendemain. Mais ces propos, auxquels des retards, qu'il était impossible d'expliquer, et qui se renouvelaient de quinze jours en quinze jours, donnaient une apparence de fondement, quoiqu'ils n'en eussent aucun et que la jeune personne fût aussi contrariée que nous, me firent prendre la résolution de vivre en ermite. Même lorsque la société commença à se reformer pour l'hiver, ma porte était habituellement fermée et je n'allai nulle part.

Ma famille occupait aussi le public par un autre bruit de mariage qui ne m'était guère plus agréable. Le roi de Prusse (1) était devenu très amoureux de ma cousine Georgine Dillon, fille d'Édouard Dillon, jeune personne charmante de figure et de caractère. Il voulait à toute force l'épouser.

Mme Dillon avait la tête tournée de cette fortune, mon oncle en était assez flatté. Georgine seule, qui,

(1) Frédéric-Guillaume III (1770-1840). Roi de Prusse en 1797. Avait épousé en 1793 Louise de Mecklembourg-Strelitz, morte en 1810. Il avait sept enfants parmi lesquels l'empereur Guillaume Ier, son second fils, et l'impératrice de Russie Charlotte-Alexandra-Feodorovna, femme de Nicolas Ier. Le roi Guillaume III épousa morganatiquement en 1824 la fille du comte de Harrach, née en 1800 et morte en 1873.

avec peu de brillant dans l'esprit, avait un grand bon sens, et tout le tact qui peut venir du cœur le plus simple, le plus naïf, le plus honnête, le plus élevé, le plus généreux que j'aie jamais rencontré, sentait à quel point la position qu'on lui offrait était fausse; et repoussait l'honneur que le prince Radziwill était chargé de lui faire accepter.

Elle devait être duchesse de Brandebourg et avoir un brillant établissement pour elle et ses enfants. Mais enfin cette main royale qu'on lui présentait ne pouvait être que la gauche, ses enfants du Roi marié ne seraient pas des enfants légitimes. Sa position personnelle, au milieu de la famille royale, ne serait jamais simple, et elle avait trop de candeur pour être propre à la soutenir.

Le Roi obtint cependant qu'elle vînt passer huit jours à Berlin avec ses parents. Ils furent admis deux fois au souper de famille et les princes les comblèrent de caresses. Le mariage paraissait imminent, ils retournèrent à Dresde où mon oncle était ministre de France.

Tout était réglé. Le Roi demanda que la duchesse de Brandebourg se fît luthérienne, Georgine refusa péremptoirement. Il se rabattit à ce qu'elle suivît les cérémonies extérieures du culte réformé, elle s'y refusa encore. Du moins elle ne serait catholique qu'en secret et ne pratiquerait pas ostensiblement, nouveau refus de la sage Georgine, malgré les vœux secrets de sa mère , trop pieuse pour oser insister formellement. Son père la laissait libre.

Le négociations traînèrent en longueur, la fantaisie

que le Roi avait eue pour elle se calma. On lui démontra l'inconvénient d'épouser une étrangère, une Française, une catholique. Et après avoir fait jaser toute l'Europe, avec assez de justice comme on voit, ce projet de mariage tomba sans querelle et sans rupture.

La petite ne donna pas un soupir à ces fausses grandeurs; sa mère qui l'adorait se consola en la voyant contente. Mon oncle demanda à quitter Dresde pour ne pas se trouver exposé à des relations directes avec le roi de Prusse. Cela aurait été gauche pour tout le monde après ce qui s'était passé.

Sa Majesté Prussienne avait l'habitude de venir tous les ans à Carlsbad; et une nouvelle rencontre aurait pu amener une reprise de passion, dont personne ne se souciait. Mon oncle sollicita et obtint de passer de Dresde à Florence. Cette résidence lui plaisait, elle convenait à son âge, à ses goûts et elle était favorable pour achever l'éducation de sa fille. Car cette Reine élue n'avait pas encore dix-sept années accomplies.

Je trouvai les d'Orléans très irrités de leur situation à la Cour. Le Roi ne perdait pas une occasion d'être désobligeant pour eux. Il cherchait à établir une différence de traitement entre Mme la duchesse d'Orléans, son mari et sa belle-sœur, fondée en apparence sur le titre d'Altesse Royale qu'elle portait, mais destinée au fond à choquer les deux derniers qu'il n'aimait pas.

Tant qu'avait duré l'émigration, il avait protégé M. le duc d'Orléans contre les haines du parti royaliste; mais, depuis sa rentrée en France, lui-même en

avait adopté toutes les exagérations. Et surtout depuis ce qui s'était passé à Lille en 1815, il poursuivait le prince avec une animosité persévérante.

La famille d'Orléans avait été successivement exclue de la tribune royale à la messe du château, de la loge au spectacle dans les jours de représentation, enfin de toute distinction princière. A ce point qu'à une cérémonie publique à Notre-Dame, Louis XVIII fit enlever les carreaux sur lesquels M. le duc d'Orléans et Mademoiselle étaient agenouillés, pour les faire mettre en dehors du tapis, sur lequel ils n'avaient pas droit de se placer.

Il faut être prince pour apprécier à quel point ces petites avanies blessent. M. le duc d'Orléans me raconta lui-même ce qui lui était arrivé à l'occasion de la naissance d'un premier enfant de M. le duc de Berry qui ne vécut que quelques heures.

On dressa l'acte de cette naissance. Il fut apporté par le chancelier dans le cabinet du Roi, où toute la famille et une partie de la Cour se trouvaient réunies. Le chancelier donna la plume au Roi pour signer, puis à Monsieur, à Madame, à MM. les ducs d'Angoulême et de Berry.

Le tour de M. le duc d'Orléans arrivé, le Roi cria du plus haut de cette voix de tête qu'il prenait quand il voulait être désobligeant :

« Pas le chancelier, pas le chancelier, les cérémonies. »

M. de Brézé (1), grand maître des cérémonies, qui était présent, s'avança :

(1) Henri-Évrard, marquis de Dreux-Brézé, né en 1762, mort en

« Pas M. de Brézé, les cérémonies. »

Un maître des cérémonies se présenta.

« Non, non, s'écria le Roi de plus en plus aigrement, un aide des cérémonies, un aide des cérémonies. »

M. le duc d'Orléans restait devant la table, la plume devant lui, n'osant pas la prendre, ce qui aurait été une incongruité, et attendant la fin de ce maussade épisode. Il n'y avait pas d'aide des cérémonies présent, il fallut aller en chercher un dans les salons adjacents. Cela dura un temps qui parut long à tout le monde. Les autres princes en étaient eux-mêmes très embarrassés. Enfin l'aide des cérémonies arriva et la signature, qui avait été si gauchement interrompue, s'acheva, mais non sans laisser M. le duc d'Orléans très ulcéré.

En sortant, il dit à M. le duc de Berry :

« Monseigneur, j'espère que vous trouverez bon que je ne m'expose pas une seconde fois à un pareil désagrément ?

— Ma foi, mon cousin, je vous comprends si bien que j'en ferais autant à votre place. »

Et ils échangèrent une cordiale poignée de main.

M. le duc d'Orléans disait à juste titre, que si telle était l'étiquette, et que le Roi tînt autant à la faire exécuter dans toute sa rigueur, il fallait avoir la précaution de la faire régler d'avance. Il lui importait peu que ses carreaux fussent sur le tapis, ou que la plume lui fût donnée par l'un ou par l'autre, mais cela avait

1829. Grand maître des cérémonies, charge héréditaire dans la famille de Brézé, en 1781. Pair de France.

l'air de lui préparer volontairement des humiliations publiques (1).

C'est par ces petites tracasseries, sans cesse renouvelées, qu'en aliénant les d'Orléans on se les rendait hostiles (2).

Je suis très persuadée que jamais ils n'ont sérieusement conspiré. Mais lorsqu'ils rentraient chez eux, blessés de ces procédés, qui, je le répète, sont doublement sensibles à des princes, et qu'ils se voyaient entourés des hommages et des vœux de tous les mécontents, certainement ils ne les repoussaient pas avec la même vivacité qu'ils l'eussent fait si le Roi et la famille royale les avaient accueillis comme des parents et des amis.

D'un autre côté, les gens de l'opposition affectaient d'entourer M. le duc d'Orléans et de le proclamer comme leur chef; et, à mon sens, il ne refusait pas assez hautement ce dangereux honneur. Évidemment ce rôle lui plaisait. Y voyait-il le chemin de la couronne? Peut-être en perspective, mais de bien loin, pour ses enfants; et seulement dans la pensée d'accommoder la légitimité avec les besoins du siècle.

L'existence éphémère de la petite princesse de Berry donna lieu à une autre aventure très fâcheuse.

(1) Mme la duchesse de Gontaut a écrit dans ses *Mémoires*, page 197 : « J'allais alors souvent au Palais-Royal; j'y étais reçue avec bonté, je puis même dire amitié..... je cherchai à adoucir de petites susceptibilités dont Mgr le duc d'Orléans se blessait aisément. J'eus le bonheur souvent de les expliquer. L'amour-propre est un dangereux ennemi, il faut le surveiller : il égare, il perd. »

(2) Voir aux pièces justificatives la lettre de Mme la duchesse d'Orléans à la marquise d'Osmond, en date du 24 janvier 1818.

Je ne me souviens plus si dans ces pages décousues le nom de M. de La Ferronnays (1) s'est déjà trouvé sous ma plume, cela est assez probable, car j'étais liée avec lui depuis de longues années.

Il avait toujours accompagné M. le duc de Berry, lui était tendrement et sincèrement dévoué, savait lui dire la vérité. Quelquefois avec trop d'emportement, mais toujours avec une franchise d'amitié que le prince était capable d'apprécier. Les relations entre eux étaient sur le pied de la plus parfaite intimité.

M. de La Ferronnays, après avoir reproché ses sottises à M. le duc de Berry, après lui en avoir évité le plus qu'il pouvait, employait sa vie entière à pallier les autres, et à chercher à en dérober la connaissance au public.

Il avait vainement espéré qu'après son mariage, le prince adopterait un genre de vie plus régulier; loin de là, il semblait redoubler le scandale de ses liaisons subalternes.

Jamais M. de La Ferronnays n'avait prêté la moindre assistance aux goûts passagers de M. le duc de Berry. Mais à présent il en témoignait hautement son mécontentement, tout en veillant jour et nuit à sa sûreté, et les relations étaient devenues hargneuses entre eux.

(1) Auguste-Pierre-Marie Ferron, comte de La Ferronnays, né à Saint-Malo, en 1777. Émigré en Suisse, fit partie de l'armée de Condé, puis alla en Angleterre avec le duc de Berry auquel il était attaché, et qu'il n'a plus quitté jusqu'aux incidents que rapporte Mme de Boigne. Maréchal de camp. Pair de France à la Restauration. Il fut ensuite ministre en Danemark (1817), ambassadeur en Russie (1819). Ministre des affaires étrangères, puis ambassadeur à Rome. Il rentra dans la vie privée en 1830 et mourut en 1842.

M. de La Ferronnays était premier gentilhomme de la chambre ostensiblement, et de fait maître absolu de la maison où il commandait plus que le prince. Sa femme (1) était dame d'atour de Mme la duchesse de Berry, ils habitaient un magnifique appartement à l'Élysée et y semblaient établis à tout jamais.

Lors de la grossesse de Mme la duchesse de Berry on s'occupa du choix d'une gouvernante. M. le duc de Berry demanda et obtint que ce fût Mme de Montsoreau, la mère de Mme de La Ferronnays.

L'usage était que le Roi donnait la layette des enfants des fils de France; elle fut envoyée et d'une grande magnificence. La petite princesse n'ayant vécu que peu d'heures, la liste civile réclama la layette. Mme de Montsoreau fit valoir les droits de sa place qui lui assuraient « les profits de la layette ». On répliqua qu'elle n'appartenait à la gouvernante que si elle avait servi. Il y eut quelques lettres échangées.

Enfin on en écrivit directement à M. le duc de Berry, je crois même que le Roi lui en parla. Il fut transporté de fureur, envoya chercher Mme de Montsoreau et la traita si durement qu'elle remonta chez elle en larmes. Elle y trouva son gendre et eut l'imprudence de se plaindre de façon à exciter sa colère. Il descendit chez le prince.

M. le duc de Berry vint à lui en s'écriant :

(1) M. de La Ferronnays avait épousé en exil Mlle Albertine-Marie-Charlotte de Montsoreau, fille du comte de Montsoreau et de la comtesse née de Nantouillet. (*Souvenirs tirés des papiers du comte A. de La Ferronnays* (1777-1814), par le marquis COSTA DE BEAUREGARD).

« Je ne veux pas que cette femme couche chez moi.

— Vous oubliez que cette femme est ma bellemère. »

On n'en entendit pas davantage, la porte se referma sur eux. Trois minutes après, M. de La Ferronnays sortit de l'appartement, alla dans le sien, ordonna à sa femme de faire ses paquets, et quitta immédiatement l'Élysée où il n'est plus rentré.

Je n'ai jamais su précisément ce qui s'était passé dans ce court tête à tête. Mais la rupture a été complète, et il en est resté dans tous les membres de la famille royale une animadversion contre M. de La Ferronnays qui a survécu à M. le duc de Berry, et même au bouleversement des trônes.

Je n'ai jamais pu tirer de M. de La Ferronnays ni de M. le duc de Berry d'autre réponse, si ce n'est qu'il ne fallait pas leur en parler (1).

Si M. de La Ferronnays perdait une belle existence, M. le duc de Berry perdait un ami véritable, et cela était bien plus irréparable.

M. de La Ferronnays tint une conduite parfaite, modeste et digne tout à la fois. Il était sans aucune fortune et chargé d'une nombreuse famille. M. de Richelieu, toujours accessible à ce qui lui paraissait honorable, s'occupa de son sort et le nomma ministre en Danemark.

(1) Le duc de Berry ayant employé l'expression de « voleuse » en parlant de Mme de Montsoreau, il y eut, croit-on, un échange de voies de fait entre eux. Ils étaient de caractère aussi violent l'un que l'autre.

Lorsqu'il en prévint M. le duc de Berry, il se borna à répondre : « Je ne m'y oppose pas. » Les autres princes en furent très mécontents et cette nomination accrut encore le peu de goût qu'ils avaient pour M. de Richelieu, d'autant que bientôt après M. de La Ferronnays fut nommé ambassadeur à Pétersbourg. La joie de son éloignement compensait un peu le chagrin de sa fortune. Nous le retrouverons ministre des affaires étrangères et toujours dans la disgrâce des Tuileries.

Une nouvelle grossesse de Mme la duchesse de Berry ayant forcé à remplacer Mme de Montsoreau, M. le duc de Berry demanda Mme de Gontaut (1) pour gouvernante de ses enfants. Ce choix ne laissa pas de surprendre tout le monde et de scandaliser les personnes qui avaient été témoins des jeunes années de Mme de Gontaut (2), mais il faut se presser d'ajouter qu'elle l'a pleinement justifié.

(1) Marie-Joséphine-Louise de Montaut-Navailles, duchesse de Gontaut, née en 1772. Mariée en 1792 à Charles-Michel, marquis de Gontaut-Saint-Blancard. Dame de Mme la duchesse de Berry (1816), dame d'atour. Gouvernante des enfants de France (1819). Duchesse de Gontaut (1827). A la révolution de 1830, elle suivit la famille royale en exil. Morte à Paris en 1857. Elle a laissé des Mémoires (Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 1 vol. in-8°).

(2) Mme de Gontaut, étant alors Mlle de Montaut-Navailles, fut, par suite du mariage de son cousin germain le vicomte de Valence avec la fille de Mme de Genlis, associée en partie à l'éducation donnée aux enfants du duc d'Orléans Philippe-Égalité. Et si plus tard les événements amenèrent une heureuse réaction dans les idées qu'elle y avait puisées, au début, si nous en croyons ses *Mémoires*, elle fut complètement sous le charme du « gouverneur » des enfants d'Orléans.

« L'enthousiasme que les jeunes princes avaient pour Mme de Genlis fut vite partagé par moi; j'aurais presque rougi de rester en

L'éducation de Mademoiselle a été aussi parfaite qu'il a dépendu d'elle; et il aurait été bien heureux pour M. le duc de Bordeaux qu'elle eût été son unique instituteur.

Mme de Gontaut était depuis bien longtemps dans l'intimité de Monsieur et de son fils, cependant elle n'a jamais été ni exaltée ni intolérante en opinion politique. L'habitude de vivre presque exclusivement dans la société anglaise; un esprit sage et éclairé, l'avaient tenue à l'écart des préjugés de l'émigration.

Sa grande faveur du moment auprès de M. le duc de Berry venait de ce qu'elle éloignait de sa jeune épouse les rapports indiscrets qui troublaient leur ménage.

Mme la duchesse de Berry était fort jalouse et quoique le prince ne voulût rien céder de ses habitudes, il était trop bon homme dans le fond pour ne pas attacher un grand prix à rendre sa femme heureuse et à avoir la paix à la maison. Il savait un gré infini à Mme de Gontaut, qui pendant un moment remplaça

arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché, et j'avoue à ma honte qu'un jour, voulant me distinguer en sentiment, je me précipitai sur le fauteuil qu'elle venait de quitter, et l'ayant baisé avec ardeur, je me remplis la bouche de poussière, ce qui calma mon zèle ». (*Mémoires de madame la duchesse de Gontaut*, p. 7). On comprend aisément que ces souvenirs, présents à la mémoire de beaucoup, aient amené les mouvements d'opinion notés par Mme de Boigne au moment de la nomination de Mme de Gontaut au poste si envié de gouvernante des enfants de M. le duc de Berry. C'était, sous l'ancienne monarchie, la première place du royaume; elle jouissait de grandes prérogatives.

Mme de La Ferronnays comme dame d'atour, de chercher à y maintenir le calme.

Le prince Castelcicala avait amorti les premières colères de Mme la duchesse de Berry.

Il racontait, avec ses gestes italiens et à faire mourir de rire, la conversation où, en réponse à ses plaintes et à ses fureurs, il lui avait assuré d'une façon si péremptoire que tous les hommes avaient des maîtresses ; que leurs femmes le savaient, et en étaient parfaitement satisfaites, qu'elle n'avait plus osé se révolter contre une situation qu'il affirmait si générale, et à laquelle il ne faisait exception absolument que pour M. le duc d'Angoulême.

Or, la princesse napolitaine aurait eu peu de goût pour un pareil époux. Elle s'était particulièrement enquise de M. le duc d'Orléans, et le prince Castelcicala n'avait pas manqué de répondre de lui :

« Indubitablement, madame, pour qui le prenez-vous ?

— Et ma tante le sait ?

— Assurément, madame, Mme la duchesse d'Orléans est trop sage pour s'en formaliser. »

Malgré ces bonnes instructions de son ambassadeur, la petite princesse reprenait souvent des accès de jalousie, et Mme de Gontaut était également utile pour les apaiser et pour écarter d'elle les révélations que l'indiscrétion, ou la malignité, pouvait faire pénétrer. Elle continua à jouer ce rôle tant que dura la vie de M. le duc de Berry.

Mme la comtesse Juste de Noailles (1) fut nommée

(1) Honorine de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Tal-

dame d'atour, M. le duc de Berry vint lui-même la prier d'accepter. Ce choix réunit tous les suffrages, personne n'était plus propre à remplir une pareille place avec convenance et dignité.

L'éminent savoir-vivre de Mme de Noailles lui tient lieu d'esprit et sa politesse l'a toujours rendue très populaire quoiqu'elle ait été successivement dame des impératrices Joséphine et Marie-Louise, et dame d'atour de Mme la duchesse de Berry, dont elle n'a jamais été favorite, mais qui l'a toujours traitée avec beaucoup d'égards.

leyrand. Elle avait épousé Antonin-Claude-Juste de Noailles, né en 1777, second fils du prince de Poix.

CHAPITRE XXIII

Je refuse d'aller chez une devineresse. — Aventure du chevalier de X.... — Élections de 1817. — Le parti royaliste sous l'influence M. de Villèle. — Le duc de Broglie et Benjamin Constant. — M. de Chateaubriand appelle l'opposition de gauche « les libéraux ». — Mariage de mon frère. — Visite à Brighton. — Soigneuse hospitalité du prince régent. — Usages du pavillon royal. — Récit d'une visite du Régent au roi George III. — Déjeuner sur l'escalier. — Le grand-duc Nicolas à Brighton.

Le mariage de mon frère se remettait de jour en jour. J'étais au plus fort de l'impatience de ces retards incompréhensibles, lorsqu'un soir une comtesse de Sch..., dame russe avec laquelle Mme de Duras s'était assez liée, nous parla d'une visite qu'elle avait faite à Mlle Lenormand (1), la devineresse, et de toutes les choses extraordinaires qu'elle lui avait annoncées.

J'avais bien quelque curiosité d'apprendre si le mariage de mon frère se ferait enfin cette année. Mais la duchesse en avait encore bien davantage de se faire dire si elle réussirait à empêcher le mariage de sa fille, la princesse de Talmont, avec le comte de La Rochejaquelein. Car la seule pensée de cette union faisait le tourment de sa vie.

Elle me pressa fort de l'accompagner chez l'habile

(1) Marie-Anne-Adélaïde Lenormand, née à Alençon, morte à Paris en 1843.

sibylle, en nous donnant parole de ne lui adresser qu'une seule question. J'aurais peut-être cédé sans la promesse que j'avais faite à mon père de n'avoir jamais recours à la nécromancie, sous quelque forme qu'elle se présentât. Le motif qui lui avait fait exiger cet engagement est assez curieux pour que je le rapporte ici.

Lorsque mon père entra au service il eut pour mentor le lieutenant-colonel de son régiment, le chevalier de X... (1), ami de sa famille, qui le traitait paternellement. C'était un homme d'une superbe figure; il avait fait la guerre avec distinction et son caractère bon et indulgent, sans faiblesse, le rendait cher à tout le régiment.

Dans un cantonnement d'une petite ville en Allemagne, pendant une des campagnes de la guerre de Sept ans, une bohémienne s'introduisit dans la salle où se tenait le repas militaire. Sa présence offrit quelques distractions à l'oisiveté du corps d'officiers dont le chevalier de X..., fort jeune alors, faisait partie. Il éprouva d'abord de la répugnance contre elle, et fit quelques remontrances à ses camarades; puis il céda, et finit par livrer sa main à l'inspection de la bohémienne.

(1) Il ne m'a pas été possible d'identifier ce chevalier de X... M. d'Osmond, volontaire au régiment de Chartres-cavalerie, rejoint son corps à Metz en juin 1767. Il est nommé sous-lieutenant en août 1768 et passe comme capitaine au régiment de Bourgogne-cavalerie à Niort, en mai 1771. Le régiment de Chartres-cavalerie est à Metz en 1766 et 1767, puis à Épinal. Le lieutenant-colonel, M. de Moutier, figure encore à l'état militaire après le départ de M. d'Osmond, et devient maréchal de camp, ce ne peut donc pas être le héros malheureux de cette aventure.

Elle l'examina attentivement et lui dit :

« Vous avancerez rapidement dans la carrière militaire, vous ferez un mariage au-dessus de vos espérances, vous aurez un fils que vous ne verrez pas, et vous mourrez d'un coup de feu avant d'avoir atteint quarante ans. »

Le chevalier de X... n'attacha aucune importance à ces pronostics. Cependant, lorsqu'en peu de mois il obtint deux grades consécutifs, dus à sa brillante conduite à la guerre, il rappela les paroles de la diseuse de bonne aventure à ses camarades. Elles lui revinrent aussi à la mémoire quand il épousa, quelques années plus tard, une jeune fille riche et de bonne maison.

Sa femme était au moment d'accoucher, il avait obtenu un congé pour aller la rejoindre. La veille du jour où il devait partir, il dit :

« Ma foi, la sorcière n'a pas dit toute la vérité, car j'aurai quarante ans dans cinq jours, je pars demain et il n'y a guère d'apparence d'un coup de feu en pleine paix. »

La chaise de poste dans laquelle il devait partir était arrêtée devant son logis, une charrette l'accrocha, brisa l'essieu, il fallait plusieurs heures pour le raccommoder. Le chevalier de X... se désolait devant sa porte, quelques officiers de la garnison passèrent en ce moment, ils allaient à la chasse à l'affût. Le chevalier l'aimait beaucoup, il se décida à les suivre pour employer le temps qu'il lui fallait attendre.

On se plaça, la chasse commença, le chevalier était seul en habit brun. Un des chasseurs l'oubliant, ou

l'ignorant, et se fiant sur le vêtement blanc de ses camarades, tira sur quelque chose de foncé qu'il vit remuer dans un buisson. Le chevalier de X... reçut plusieurs chevrotines dans les reins, on le transporta à la ville. La blessure quoique très grave n'était pas mortelle, on le saigna plusieurs fois, il se rétablit assez pour que le chirurgien répondît de sa guérison et fixât même le jour où il pourrait partir, à une époque assez rapprochée.

On lui apporta les lettres arrivées pour lui pendant son état de souffrance. Il en ouvrit une de sa mère, elle lui annonçait que sa femme était accouchée, plus tôt qu'on ne comptait, d'un fils bien portant :

« Ah! s'écria-t-il, la maudite sorcière aura eu raison! Je ne verrai pas mon fils! »

Soudain les convulsions le prirent, le tétanos suivit; et douze heures après, il expira dans les bras de mon père.

Les médecins déclarèrent que l'impression morale avait seule causé une mort que l'état de sa blessure ne donnait aucun lieu d'appréhender. Cette aventure, dont mon père avait été presque acteur dans sa première jeunesse, lui avait laissé une impression très vive du danger de fournir à l'imagination une aussi fâcheuse pâture.

Le chevalier de X... était homme de cœur et d'esprit, plein de raison dans l'habitude de la vie. En bonne santé il se riait des décrets de la bohémienne. Mais, affaibli par les souffrances, il succomba devant cette prévention fatale. Mon père avait donc exigé de

nous de ne jamais nous exposer à courir le risque de cette dangereuse faiblesse.

Mon séjour forcé à Paris me rendit spectatrice des élections de 1817. C'étaient les premières depuis la nouvelle loi, elles ne furent pas de nature à rassurer. Les mécontents, qu'à cette époque nous qualifiions de jacobins, se montrèrent très actifs et eurent assez de succès, pour donner de vives inquiétudes au gouvernement. Il appela à son secours les royalistes de toutes les observances afin de combattre les difficultés que leurs propres extravagances avaient amenées. Comme ils avaient peur, ils écoutèrent un moment la voix de la sagesse et se conduisirent suffisamment bien à ces élections pour conjurer le plus fort du danger.

J'avais quelquefois occasion de rencontrer M. de Villèle; il s'exprimait avec une modération qui lui faisait grand honneur dans mon esprit. On l'a depuis accusé de souffler en dessous les feux qu'il semblait vouloir apaiser. Je n'ai là-dessus que des notions vagues venant de ses ennemis. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il commençait à prendre l'attitude de chef. Il tenait un langage aussi, et peut-être plus modéré, qu'on ne pouvait l'attendre d'un homme qui aspirait à diriger un parti soumis à des intérêts passionnés.

Il influa beaucoup sur la bonne conduite des royalistes aux élections. L'opposition n'eut pas tous les succès dont elle s'était flattée. Mais elle était redevenue fort menaçante.

M. Benjamin Constant répondait au duc de Bro-

glie (1), qui, avec sa candeur accoutumée, quoique très avant dans l'opposition, faisait l'éloge du Roi et disait que tout considéré peut-être serait-il difficile d'en trouver un d'un caractère plus approprié aux besoins du pays :

« Je vous accorderai là-dessus tout ce que vous voudrez ; oui, Louis XVIII est un monarque qui peut convenir à la France telle qu'elle est, mais ce n'est pas celui qu'il nous faut. Voyez-vous, messieurs, nous devons vouloir un roi qui règne par nous, un roi de notre façon, qui tombe nécessairement si nous l'abandonnons et qui en ait la conscience. »

Le duc de Broglie lui tourna le dos, car lui ne voulait pas de révolution. Mais il était bien jeune. Il était et sera toujours trop honnête homme pour être chef de parti. Malheureusement il y avait plus de gens dans sa société pour propager les doctrines de M. Constant que celles toutes spéculatives et d'améliorations progressives de M. de Broglie.

Ce fut vers cette époque que M. de Chateaubriand, dans je ne sais quelle brochure, honora les hommes de la gauche du beau nom de libéraux. Ce parti réunissait trop de gens d'esprit pour qu'il n'appréciât pas immédiatement toute la valeur du présent ; il l'accepta avec empressement, et il a fort contribué à son succès.

(1) Achille-Charles-Léonce-Victor duc de Broglie (1785-1870), auditeur au Conseil d'État sous l'Empire. Membre de la Chambre des pairs en 1814. Ministre après 1830. Président du conseil (1835). Député à l'Assemblée nationale en 1848. Retiré de la politique après le 2 Décembre. Membre de l'Académie française (1856). Il avait épousé Mlle Albertine de Staël.

Bien des personnes honorables, qui auraient répugné à se ranger d'un parti désigné sous le nom de jacobin, se jetèrent tête baissée, en sûreté de conscience, parmi les libéraux et y conspirèrent sans le moindre scrupule. C'est surtout en France, où la puissance des mots est si grande, que les qualifications exercent de l'influence.

Ma présence n'ayant pas suffi pour amener la célébration du mariage décidé depuis huit mois, les jeunes gens réclamèrent celle de mon père. Il obtint un congé de quinze jours. Après des tracasseries et des ennuis qui durèrent encore cinq semaines, tous les prétextes de retard étant enfin épuisés, il assista le 2 décembre 1817 au mariage de son fils avec Mlle Destillières. Huit jours après il conduisit le nouveau ménage à Londres où ma mère était restée et nous attendait avec impatience.

Le deuil de la princesse Charlotte était porté par toutes les classes et ajoutait encore à la tristesse de Londres à cette époque de l'année où la société y est toujours fort peu animée. Ma jeune belle-sœur n'y prit pas grand goût et fut charmée, je pense, de revenir au bout d'un mois retrouver sa patrie et ses habitudes avec un mari qu'elle aimait et qui la chérissait. Je prolongeai quelque peu mon séjour en Angleterre, promettant d'aller la rejoindre pour lui faire faire ses visites de noces et la présenter à la Cour et dans le monde.

Mes parents avaient déjà été deux fois à Brighton pendant mes fréquentes absences. Me trouvant à Londres cette année, je fus comprise dans l'invitation. A la première visite qu'ils y avaient faite, un maître d'hôtel du prince était venu à l'ambassade s'informer

des habitudes et des goûts de ses habitants, pour que rien ne leur manquât au « pavillon ».

Il est impossible d'être un maître de maison plus soigneux que le Régent et de prodiguer plus de coquetteries quand il voulait plaire. Lui-même s'occupait des plus petits détails. A peine avait-on dîné trois fois à sa table qu'il connaissait les goûts de chacun et se mettait en peine de les satisfaire. On est toujours sensible aux attentions des gens de ce parage ; surtout les personnes qui font grand bruit de leur indépendante indifférence. Je n'en ai jamais rencontré aucune qui n'en fût très promptement séduite.

Le deuil encore récent pour la princesse Charlotte ne permettait pas les plaisirs bruyants à Brighton. Mais les regrets, si toutefois le Régent en avait eu de bien vifs, étaient passés ; et le pavillon royal se montrait plus noir que triste.

Ce pavillon était un chef-d'œuvre de mauvais goût. On avait, à frais immenses, fait venir des quatre parties du monde toutes les magnificences les plus hétéroclites pour les entasser sous les huit ou dix coupoles de ce bizarre et laid palais, composé de pièces de rapports ne présentant ni ensemble ni architecture. L'intérieur n'était pas mieux distribué que l'extérieur et assurément l'art avait tout à y reprendre.

Mais là, s'arrêtait la critique. Le confortable y était aussi bien entendu que l'agrément de la vie ; et après avoir, pour la conscience de son goût, blâmé l'amalgame de toutes ces étranges curiosités, il y avait fort à s'amuser dans l'examen de leur recherche et de leur dispendieuse élégance.

Les personnes logées au pavillon étaient invitées pour un certain nombre de jours qui, rarement, excédaient une semaine. On arrivait de manière à faire sa toilette avant dîner. On trouvait ses appartements arrangés avec un soin qui allait jusqu'à la minutie des habitudes personnelles de chaque convive. Presque toujours l'hôte royal se trouvait le premier dans le salon. S'il était retardé par quelque hasard, et que les femmes l'y eussent précédé, il leur en faisait une espèce d'excuse.

La société du dîner était nombreuse. Elle se composait des habitants du palais et de personnes invitées dans la ville de Brighton, très brillamment habitée pendant les mois d'hiver. Le deuil n'admettait ni bals, ni concerts. Cependant le prince avait une troupe de musiciens, sonnant du cor et jouant d'autres instruments bruyants, qui faisaient une musique enragée dans le vestibule pendant le dîner et toute la soirée. L'éloignement la rendait supportable mais très peu agréable selon moi. Le prince y prenait grand plaisir et s'associait souvent au gong pour battre la mesure.

Après le dîner il venait des visites. Vers onze heures le prince passait dans un salon où il y avait une espèce de petit souper froid préparé. Il n'y était suivi que par les personnes qu'il y engageait, les dames à demeure dans la maison et deux ou trois hommes de l'intimité. C'était là que le prince se mettait à son aise.

Il se plaçait sur un sopha, entre la marquise de Hertford et une autre femme à qui il voulait faire politesse, prenait, et conservait, le dé dans la conver-

sation. Il savait merveilleusement toutes les aventures galantes de la Cour de Louis XVI, aussi bien que celles d'Angleterre qu'il racontait longuement. Ses récits étaient semés parfois de petits madrigaux, plus souvent de gravelures. La marquise prenait l'air digne, le prince s'en tirait par une plaisanterie, qui n'était pas toujours de bien bon goût.

Somme toute, ces soirées, qui se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures du matin, auraient paru assommantes si un particulier en avait fait les frais. Mais le parfum de la couronne tenait toute la société éveillée et la renvoyait enchantée des grâces du prince.

Je me rappelle pourtant avoir été très intéressée un soir par une de ces causeries. Le Régent nous raconta sa dernière visite au Roi son père; il ne l'avait pas vu depuis plusieurs années. La Reine et le duc d'York, chargés du soin de sa personne, étaient seuls admis à le voir. Je me sers du mot propre en disant le voir, car on ne lui parlait jamais. Le son d'une voix, connue ou étrangère, le mettait dans une agitation qu'il fallait des jours et quelquefois des semaines pour calmer.

Le vieux Roi avait eu des accès tellement violents que, par précaution, tous ses appartements étaient matelassés. Il était servi avec un extrême soin, mais dans un silence profond; on était ainsi parvenu à lui procurer assez de tranquillité. Il était complètement aveugle.

Une maladie de la Reine l'ayant empêchée d'accomplir son pieux devoir, le Régent la suppléa. Il nous dit qu'on l'avait fait entrer dans un grand salon où, séparé par une rangée de fauteuils, il avait aperçu son véné-

rable père très proprement vêtu, la tête entièrement chauve et portant une longue barbe blanche qui lui tombait sur la poitrine. Il tenait conseil en ce moment et s'adressait à M. Pitt en termes fort raisonnables. On lui fit apparemment des objections, car il eut l'air d'écouter et après quelques instants de silence reprit son discours en insistant sur son opinion. Il donna ensuite la parole à un autre qu'il écouta de même, puis à un troisième conseiller, le désignant par son nom, que j'ai oublié. Enfin il avertit dans les termes officiels que le conseil était levé, appela son page, et alla faire des visites à ses enfants, causant avec eux longuement, surtout avec la princesse Amélie, sa favorite, dont la mort inopinée avait contribué à cette dernière crise de sa maladie. En la quittant, il lui dit :

« Je m'en vais parce que la Reine, vous savez, n'aime pas que je m'absente trop longtemps. »

En effet il suivit cette idée et revint chez la Reine. Toutes ces promenades se faisaient appuyé sur le bras d'un page et sans sortir du même salon. Après un bout de conversation avec la Reine, il se leva et alla tout seul, bien que suivi de près, au piano où il se mit à improviser et à jouer de souvenir de la musique de Hændel en la chantant d'une voix aussi touchante que sonore. Ce talent de musique — il l'avait toujours passionnément aimée — était singulièrement augmenté depuis sa cruelle maladie.

On prévint le prince que la séance au piano se prolongeait ordinairement au delà de trois heures; et en effet après l'avoir longuement écouté, il l'y laissa. Ce qu'il y avait de remarquable c'est que ce respectable

vieillard, que rien n'avertissait de l'heure, pas même la lumière du jour, avait un instinct d'ordre qui le poussait à faire chaque jour les mêmes choses aux mêmes heures. Et les devoirs de la royauté passaient toujours avant ceux de famille. Sa complète cécité rendait possible le silence dont on l'environnait et que les médecins, après avoir essayé de tous les traitements, jugeaient indispensable.

Je dois au Régent la justice de dire qu'il avait les larmes aux yeux en nous faisant ce récit, un soir bien tard où nous n'étions plus que quatre ou cinq ; et qu'elles coulaient le long de ses joues en nous parlant de cette voix, chantant ces beaux motets de Hændel, et de la violence qu'il avait dû se faire pour ne pas serrer dans ses bras le vénérable musicien.

Le roi George III était aussi aimé que respecté en Angleterre. Son cruel état pesait sur le pays comme une calamité publique. Il est à remarquer que dans un pays où la presse se permet toutes les licences et ne se fait pas faute d'appeler un chat un chat, jamais aucune allusion désobligeante n'a été faite à la position du Roi ; et, jusqu'à Cobbet (1), tout le monde en a parlé avec convenance et respect. Les vertus privées servent à cela, même sur le trône, lorsqu'on n'est pas en temps de révolution. Toutefois ce respect n'a pas empêché sept tentatives d'assassinat sur George III.

Les invités du pavillon avaient l'option de déjeuner dans leur intérieur ou de prendre part à un repas en

(1) William Cobbet, publiciste anglais, créateur du *Twopenny Tract* destiné aux classes populaires. Il fut successivement conservateur, libéral et radical (1762-1835).

commun dont sir Benjamin et lady Bloomfield faisaient les honneurs.

A moins d'indisposition, on préférait ce dernier parti. Excepté, toutefois, quelques-unes des anciennes amies du prince, qui, cherchant encore à cacher du temps l'irréparable outrage, ne paraissaient jamais qu'à la lumière; soin fort superflu et sacrifice très mal récompensé. La marquise d'Hertford en donnait l'exemple.

Je fus très étonnée en sortant de mon appartement de trouver le couvert mis sur le palier de l'escalier. Mais quel palier! et quel couvert! tous les tapis, tous les fauteuils, toutes les tables, toutes les porcelaines, toutes les vaisselles, toutes les recherches de tout genre que le luxe et le bon goût peuvent offrir à la magnificence y étaient déployés.

Le prince mettait d'autant plus d'importance à ce que ce repas fût extrêmement soigné qu'il n'y assistait jamais, et qu'aucune délicatesse de bon goût pour ses hôtes ne lui échappait.

Il menait à Brighton à peu près la même vie qu'à Londres, restait dans sa chambre jusqu'à trois heures et montait à cheval ordinairement seul. Si, avant de commencer sa promenade, il rencontrait quelques nouveaux débutants au pavillon, il se plaisait à le leur montrer lui-même; et surtout ses cuisines entièrement chauffées à la vapeur sur un plan, tout nouveau à cette époque, dont il était enchanté.

En rentrant, le prince descendait de cheval à la porte de lady Hertford, qui habitait une maison séparée mais communiquant à couvert avec le pavillon royal. Il

y restait jusqu'au moment où commençait la toilette du dîner.

Pendant la semaine que nous passâmes à Brighton la même vie se renouvela chaque jour. C'était l'habitude.

Je m'y retrouvai l'année suivante avec le grand-duc, devenu depuis empereur Nicolas (1). Il était trop jeune pour que le Régent se gênât beaucoup pour lui. La seule différence que je remarquai, c'est qu'au lieu de laisser chacun libre de sa matinée en mettant chevaux et voitures à sa disposition, le Régent faisait arranger une partie tous les jours pour le jeune prince; à laquelle, hormis lui, tous les habitants du pavillon se réunissaient.

On visitait ainsi les lieux un peu remarquables à quinze milles à la ronde. Je me rappelle que dans une de ces promenades le grand-duc adressa une question à l'amiral sir Edmund Nagle, que le régent avait spécialement attaché à sa personne. Celui-ci ôta son chapeau pour répondre :

« Mettez donc votre chapeau. »

Et en disant ces mots le grand-duc donna un petit coup de cravache au chapeau. L'amiral le tenait mal apparemment, il lui échappa et le vent, bien carabiné sur la falaise élevée de Brighton, l'emporta en tourbillonnant dans un champ voisin, séparé de nous par une haie et une haute barrière devant laquelle nous étions arrêtés pour examiner un point de vue.

(1) Nicolas Ier (1796-1855), troisième fils de Paul Ier. Il devint empereur en 1825 à la mort d'Alexandre Ier, par suite de la renonciation de son autre frère le grand-duc Césaréwitch Constantin.

Avant que l'amiral, gros, court et assez âgé, eût pu descendre de cheval, l'Altesse Impériale était sautée à terre, avait deux fois franchi lestement et gracieusement la barrière et rapportait le chapeau à sir Edmund en lui adressant ses excuses. Cette prouesse de bonne grâce et de bonne compagnie donna beaucoup de popularité au grand-duc dans notre coterie de Brighton, qui réunissait à cette époque le corps diplomatique presque en entier.

L'étiquette plaça ma mère constamment auprès du grand-duc Nicolas pendant tout son voyage. Avec ses habitudes de Cour, et sa vocation pour les princes, elle ne tarda pas à lui plaire. Ils étaient très joliment ensemble, il l'appelait sa gouvernante et la consultait plus volontiers que la comtesse de Lieven dont il avait peur. Ma mère en était, de son côté, toute affolée et nous le vantait beaucoup. Pour moi, qui ne partage pas son goût pour les princes en général, il me faut plus de temps pour m'apprivoiser aux personnes de cette espèce que ne dura le séjour du grand-duc.

Je le trouvais très beau. Mais sa physionomie me semblait dure, et surtout il me déplut par la façon dont il parlait de son frère l'empereur Alexandre. Son enthousiasme, porté jusqu'à la dévotion, s'exprimait en véritables tirades de mélodrame, et d'un ton si exagéré que la fausseté en sautait aux yeux.

Je n'ai guère vu de jeune homme plus complètement privé de naturel que le grand-duc Nicolas. Mais aurait-il été raisonnable d'en exiger d'un prince et du frère d'un souverain absolu. Je ne le crois pas. Aussi ne

prétends-je pas lui en faire reproche, seulement je m'explique pourquoi, malgré sa belle figure, ses belles façons, sa politesse et les éloges de ma mère, il n'est pas resté gravé d'un burin fort admirateur dans mon souvenir (1).

(1) Après la révolution de 1830 et l'usurpation de la branche cadette, l'empereur Nicolas Ier se montra très hostile au gouvernement de Louis-Philippe. Il refusa toujours d'employer vis-à-vis de lui la formule de politesse usitée entre souverains.

CHAPITRE XXIV

Je fais naufrage sur la côte entre Boulogne et Calais. — Effet de cet accident. — Excellent propos de Monsieur. — Singulière conversation de Monsieur avec Édouard Dillon. — La loi de recrutement. — Les pairs ayant des charges chez le Roi votent contre le ministère. — Réponse de M. Canning à ce sujet. — M. de Marcellus et Rome.

Si j'avais l'intention de faire le récit des petits événements de ma vie privée, ou plutôt si j'avais le talent nécessaire pour les rendre intéressants, j'aurais dû placer en 1800 un combat naval que le bâtiment sur lequel je revenais d'Hambourg soutint à la hauteur du Texel (1). Et en 1804, la description d'un orage qui m'assaillit à l'entrée de la Meuse.

On me fit grand honneur, dans ces deux occasions, de mon courage. Je suis forcée de l'expliquer d'une façon excessivement peu poétique, j'avais abominablement le mal de mer.

Peut-être pourrais-je réclamer à plus juste titre quelque éloge pour avoir montré du sang-froid dans une position très périlleuse qu'amena la courte traversée de Douvres à Calais, au mois de février 1818.

Par la coupable incurie du capitaine, nous échouâmes

(1) Ile de la mer du Nord à l'entrée du Zuyderzée.

sur une petite langue de sable placée entre deux rochers à un quart de lieue de la côte. Chaque lame nous soulevait un peu, mais nous retombions plus engravés que jamais. C'était encore heureux, car si nous avions heurté de cette façon sur les rochers dont nous étions bien rapprochés, peu de secondes auraient suffi à nous démolir.

Le bâtiment était encombré de passagers. La seule petite chaloupe qu'il pût mettre à la mer ne contenant que sept personnes, dont deux matelots pour la conduire, je compris tout de suite que le plus grand danger de notre situation périlleuse était l'effroi qui pouvait se mettre parmi nous et l'empressement à se jeter dans cette embarcation.

Ma qualité de fille d'ambassadeur me donnait d'autant plus d'importance à bord que j'étais accompagnée d'un courrier de cabinet pour lesquels les capitaines des paquebots ont des égards tout particuliers.

J'en profitai pour venir au secours du commandant. Il voulait me faire passer la première, je l'engageai à placer dans le bateau une mère accompagnée de cinq petits enfants qui jetaient les hauts cris. Un monsieur, je suis fâchée de dire que c'était un Français, s'y précipita sous prétexte de porter les enfants, et le bateau s'éloigna.

Je ne nierai pas que les quarante minutes qui s'écoulèrent jusqu'à son retour ne me parussent fort longues. Toutefois le parti que j'avais pris m'avait donné quelque autorité sur mes compagnons de malheur, et j'obtins qu'il n'y aurait ni cris, ni mouvement impétueux. Tout le monde se conduisit très bien. Les femmes qui restaient, nous étions cinq et deux enfants,

devaient s'embarquer au second voyage. Les hommes tirèrent au sort pour les suivants. Tout s'exécuta comme il avait été convenu.

Le capitaine m'avait expliqué que le moment du plus grand danger serait celui où la marée tournerait. Si alors le vent poussait à terre, avant que son bâtiment fut gouvernable, il y avait fort à craindre qu'il ne se brisât sur les rochers. Si, d'un autre côté, il était assez engravé pour ne pouvoir se relever, il serait rempli par la marée montante. Les deux chances étaient également admissibles, mais nous avions encore un peu de temps devant nous. Au reste la nuit s'approchait et il neigeait à gros flocons.

Lorsque je quittai le bâtiment il était tellement penché que les matelots eux-mêmes ne pouvaient traverser le pont qu'à l'aide d'une échelle qu'on avait couchée dessus. Notre départ se conduisit avec un grand ordre et un entier silence. Une jeune femme refusa péremptoirement de se séparer de son mari. Il avait tiré un des derniers numéros, mais un officier qui devait partir par le prochain bateau, fut tellement touché de ce dévouement, fait au plus petit bruit possible, qu'il exigea du mari de prendre sa place.

Je pourrais faire un volume de toutes les circonstances touchantes et ridicules qui accompagnèrent cet épisode de mes voyages, depuis le moment où le bâtiment toucha, jusqu'à celui où, après une route de sept heures au milieu de la nuit, de la neige, et par des chemins impraticables, la charrette qui nous portait pêle-mêle sur la paille, nous fit faire notre entrée dans Calais.

Le capitaine, débarrassé de ses passagers, manœuvra fort judicieusement. Il lui arriva enfin quelques secours de la côte et il parvint à relever son bâtiment et à l'amener à Calais, quoique très avarié. Le lendemain il me fit faire des excuses et de grands remerciements sur l'exemple que j'avais donné; et qui, assurait-il, avait tout sauvé.

J'ai remarqué que les grands dangers trouvent toujours du sang-froid, et les grandes affaires du secret. Les cris et les caquets sont pour les petites circonstances.

J'étais partie de Londres malade, j'arrivai à Paris très bien portante. Je payai cher ce faux bien-être; la réaction ne tarda pas à se faire sentir. J'eus d'abord un anthrax qui fut précurseur d'une fièvre maligne; les médecins l'attribuèrent à avoir eu ce qui s'appelle vulgairement le sang tourné. Plus on prend sur soi dans un danger évident et apprécié, plus ce résultat peut arriver. Toutefois j'étais souffrante depuis fort longtemps et aurais peut-être été malade sans mon naufrage.

Je présentai ma belle-sœur le lendemain de mon arrivée. Je me rappelle particulièrement ce jour-là parce que c'est le seul mouvement patriotique que j'aie vu à Monsieur et que j'aime à lui en faire honneur. On conçoit qu'un naufrage est un argument trop commode pour que les princes ne l'exploitent pas à fond. J'avais fait ma cour à ses dépens chez le Roi, chez Madame, et même chez M. le duc d'Angoulême.

Arrivée chez Monsieur, après quelques questions préliminaires, il me dit d'un ton assez triste :

« C'était un paquebot français.

— Non, Monseigneur, c'était un anglais.

— Oh! que j'en suis aise! »

Il se retourna vers son service, qui le suivait; et répéta aux dames qui m'environnaient : « Ce n'était pas un capitaine français », avec un air de satisfaction dont je lui sus un gré infini. S'il avait souvent exprimé de pareils sentiments il aurait été bien autrement populaire.

Je précédai de peu de jours à Paris mon oncle, Édouard Dillon, qui y passait en se rendant de Dresde à sa nouvelle résidence de Florence. Il était de la maison de Monsieur, et, je crois l'avoir déjà dit, dans des habitudes de familiarité qui dataient de leur jeunesse à tous deux. Un matin, où il quittait Monsieur, il me raconta une conversation qui venait d'avoir lieu. Elle avait roulé sur l'inconvenance des propos tenus, par l'opposition et plus encore par le parti ministériel, sur le prince.

On cherchait, selon lui, à le déjouer parce qu'il était royaliste et avertissait le Roi des précipices où on entraînait la monarchie, etc., etc., etc. Édouard, qui se trouvait une des personnes les plus raisonnables pouvant l'approcher, combattit ces impressions de Monsieur. Il lui assura qu'il lui serait bien facile de se faire adorer, s'il voulait se montrer moins exclusivement chef d'un parti.

« Mais je ne suis pas chef d'un parti.

— Monseigneur, on vous en donne les apparences.

— C'est à tort, mais comment l'éviter?

— En étant moins exclusif.

— Jamais je n'accueillerai les jacobins, c'est pour cela qu'on me déteste.

— Mais les gens qui vous servent bien ne sont pas des jacobins.

— C'est selon. Vois-tu, Ned, le vieux levain révolutionnaire, cela reparaît toujours, fût-ce au bout de vingt ans. Quand on a servi les autres on ne vaut rien pour nous.

— Je suis fâché d'entendre tenir ce langage à Monseigneur, cela confirme ce que l'on dit.

— Ah! ah! et que dit-on? conte-moi cela, toi.

— Hé bien, Monseigneur, on dit que vous avez envie de faire Mathieu ou Jules ministre. »

Monsieur, qui se promenait dans son cabinet, s'arrêta tout court, partit d'un grand éclat de rire.

« Ah! parbleu, celui-là est trop amusant, ce n'est pas sérieusement que tu me dis cela?

— Sérieusement, Monseigneur.

— Mais tu connais trop Jules pour que j'aie besoin de te dire ce que c'est; hé bien, Mathieu c'est la même espèce tout juste, un peu moins hâbleur peut-être, mais pas plus de fond ni de valeur. Puisqu'on veut bien me prêter des intentions, il faudrait au moins qu'elles fussent de nature à ce que quelqu'un pût y ajouter foi. Allons, allons, mon vieil ami, tranquillise-toi, si on ne fait jamais d'autre fable sur mon compte, cela n'est pas bien alarmant. Mathieu! Jules! Ah! bon Dieu, quels ministres! on me croit donc extravagant! mais il faudrait être fou à lier! Il n'est pas possible que qui que ce soit y ait cru sérieusement, on s'est moqué de toi. »

Edouard lui témoigna grande satisfaction des dispo-

sitions où il se trouvait. Il vint en toute hâte me conter la sagesse de son prince. J'ai souvent repensé à cette conversation, sur laquelle je ne puis avoir aucun doute, lorsque plus tard Mathieu de Montmorency d'abord, et Jules de Polignac ensuite, ont été successivement ministres des affaires étrangères.

Monsieur avait-il changé d'opinion sur leur compte; ou bien trompait-il Édouard en 1818? Il peut y avoir de l'un et de l'autre.

Il est indubitable que, dès lors, Jules était dans sa plus intime confiance et jouait le rôle de ministre de la police du gouvernement occulte.

L'opposition au Roi avait gagné toute la Cour. Et, pour conserver un peu de tranquillité dans l'intérieur de sa famille, il n'osait pas en témoigner de ressentiment. La loi de recrutement déplaisait particulièrement à la noblesse (1). De tout temps, elle regardait l'armée comme son patrimoine. C'était bien à titre onéreux, il faut l'accorder, car elle l'avait exploitée, plus honorablement que lucrativement, pendant bien des siècles. Mais elle tenait à en jouir exclusivement, et ne voulait pas comprendre combien les temps étaient changés. Elle s'opposa donc au système d'avancement par l'ancienneté avec une extrême passion.

La loi fut emportée à la Chambre des députés, on savait qu'elle ne parviendrait à passer à celle des pairs qu'à une faible majorité. Le Roi, n'osant pas se prononcer hautement, emmena à sa promenade accoutumée

(1) Première loi de conscription (10 mars 1818) réglant le recrutement et l'avancement.

les pairs de service auprès de lui, qui, tous, devaient voter contre son gouvernement.

Le Roi ne sortait pas le dimanche ni le mercredi où il tenait conseil. Pour les cinq autres jours de la semaine il avait cinq promenades, toujours les mêmes, qui revenaient à jour fixe chaque semaine. Celle de la matinée où l'on devait voter était une des plus courtes, et les pairs y avaient compté. Mais le Roi, ce qui était sans exemple, avait changé les ordres pour les relais, et de plus commandé d'aller doucement.

En général il voulait aller excessivement vite, et toujours sur le pavé. Quelque poussière, quelque verglas qu'il pût y avoir, il ne ralentissait jamais son allure. Il en résultait des accidents graves pour les escortes, mais cela le laissait complètement impassible. Quand un homme était tombé on le ramassait, cela ne faisait aucun émoi. Si c'était un officier, on envoyait savoir de ses nouvelles; et si son cheval était estropié on lui en donnait un. Il n'en était pas davantage.

Il fallait un motif politique pour influer sur les usages établis; mais la niche du Roi n'eut pas de succès. Ses zélés serviteurs avaient eu la précaution de demander leur voiture dans la cour des Tuileries. Ils s'y jetèrent, en descendant du carrosse royal, et arrivèrent encore au Luxembourg à temps pour donner leur non aux demandes des ministres. Ils n'en furent pas plus mal traités dans les grands appartements, et beaucoup mieux au pavillon de Marsan.

Nous autres constitutionnels ministériels étions indignés. Mais les ultras, et même les courtisans plus

raisonnables, étaient enchantés de cet acte d'indépendance.

M. Canning (1) se trouvait alors pour quelques jours à Paris. Je me souviens que le soir même, où la discussion sur ce procédé était assez animée, il entra chez Mme de Duras. Elle l'interpella :

« N'est-ce pas qu'en Angleterre les personnes attachées au Roi votent selon leur conscience, et ne sont nullement forcées de soutenir le ministère?

— Je ne comprends pas bien.

— Mais, par exemple, si le grand chambellan trouve une loi mauvaise, il est libre de voter contre?

— Assurément, très libre, chacun est complètement indépendant dans son vote. »

Mme de Duras triomphait.

« Mais, ajouta M. Canning, il enverrait sa démission avant de prendre ce parti; sans cela on la lui demanderait tout de suite. »

Le triomphe fut un peu moins agréable. Toutefois, comme elle avait de l'esprit, elle se rabattit sur ce que notre éducation constitutionnelle n'était pas assez faite pour appeler cela de l'indépendance. Et, ramenant la discussion à une thèse générale, tourna le terrain où elle s'était engagée si malencontreusement.

Le parti soi-disant royaliste était tombé dans une

(1) George Canning (1770-1827) entra à la Chambre des communes en 1793. Ministre des affaires étrangères (1807). Ambassadeur en Portugal. Président du département des Indes. Premier ministre. Il signa avec la France et la Russie le traité de Londres qui marque la rupture de la Sainte-Alliance et mourut peu après (1827).

telle aberration d'idées que lorsque M. de Marcellus (1), alors député, fut nommé de la commission pour examiner la loi qui devait accompagner le concordat et garantir les libertés de l'Église gallicane, il n'imagina rien de mieux que d'en référer au Pape en lui envoyant la copie du projet de loi et de tous les documents confiés à la commission.

Le Pape lui répondit qu'il fallait s'opposer à la promulgation de cette loi par tous les moyens possibles.

M. de Marcellus alla porter ce singulier bref au duc de Richelieu, qui entra dans une fureur extrême. Il le menaça de le traduire devant les tribunaux pour avoir révélé le secret de l'État à une Cour étrangère; lui dit que si cet ancien régime, qu'il affectait de regretter, subsistait encore, on le ferait pourrir dans une prison d'État et, par grâce encore, pour éviter que le Parlement ne le décrétât de prise de corps et ne lui fît un plus mauvais parti, etc.

M. de Marcellus fut tout ébahi d'une scène si bien carabinée, il comprit même son tort. Mais le parti jésuite très puissant, et tout ultramontain, lui donna de grands éloges. Monsieur le prit sous sa protection spéciale, et le bruit s'apaisa.

Seulement, il me semble que les négociations à Rome furent retirées à M. de Blacas, soupçonné d'avoir eu connaissance de cette intrigue, et qu'on y envoya M. Portalis (2). Celui-ci parvint à faire signer

(1) Louis-Marie-Auguste Demartin du Tyrac, comte de Marcellus, né en 1776. Député de la Gironde. Pair de France en 1823, refusa le serment en 1830. Mort en 1841.

(2) Un nouveau concordat avait été signé à Rome, le 11 juin

un concordat où les libertés gallicanes étaient aussi bien ménagées que les circonstances le permettaient. Le

1817, par le duc de Blacas, ambassadeur, et le cardinal Consalvi. Il modifiait celui de 1801 et les articles organiques qui l'avaient accompagné. Une loi était nécessaire pour son application. Elle avait été préparée par M. Pasquier, garde des sceaux, et M. Portalis fils et soulevait, aussi bien à Rome que dans les différents partis à Paris, des objections qu'il serait trop long d'énumérer.

« M. de Marcellus, l'un des membres de la commission, fort connu pour ses tendances ultramontaines, n'avait rien trouvé de mieux, pour mettre sa conscience à l'aise dans une occasion aussi délicate, que d'écrire directement à Sa Sainteté et de solliciter de sa bonté qu'Elle voulût bien lui faire connaître s'il était réellement permis, à un catholique fidèle, d'accepter la loi proposée. La réponse ne pouvait être douteuse. La cour de Rome, si la loi eût été votée, se serait tenue tranquille, tout au plus aurait-elle fait quelque représentation pour la forme; mais, consultée à l'avance, il était impossible qu'elle ne défendît pas son ouvrage. M. de Marcellus reçut donc un bref qui, en le félicitant de ses scrupules religieux, l'assurait de la résolution où était Sa Sainteté de maintenir toutes les clauses du Concordat et les bulles y annexées et lui faisait connaître son blâme formel sur le projet de loi.

« Le bref fut aussitôt colporté dans les salons de Paris, surtout dans le Parlement... Ainsi admonestés par le Pape, ceux qui étaient, à cet égard, dans les meilleures intentions, ne se crurent plus permis d'hésiter et annoncèrent hautement l'intention de tout rejeter... Il fut convenu que la commission ajournerait son rapport. »

Comme il devenait nécessaire de négocier avec la cour de Rome un arrangement provisoire, on jugea que M. de Blacas, « négociateur de la convention qu'il s'agissait de mettre de côté, ne semblait guère propre à conduire cette nouvelle négociation. Il fallait au moins lui donner un adjoint qui fût en état de l'éclairer lui-même sur le véritable état des choses en France, sur les nécessités qu'il fallait subir et qui pût en même temps inspirer confiance au cabinet romain. Je proposai M. Portalis, j'eus besoin pour le faire accepter d'y mettre beaucoup d'insistance... Le duc de Richelieu se décida pour M. Portalis; le résultat a prouvé qu'il avait bien fait de suivre mon conseil. M. le comte Portalis fut envoyé auprès du Pape le

roi Louis XVIII n'y tenait pas assez pour les défendre vivement contre son frère.

16 mai ». M. de Blacas continua de diriger les négociations avec M. Portalis, et il apporta un concours très utile dans la conclusion du nouveau traité. (*Mémoires du chancelier Pasquier,* t. IV, p. 227 et 229 pour les citations; et p. 194 à 201, 225 à 230, 303 et 304 pour l'exposé de toute cette affaire.)

Joseph-Marie, comte Portalis (1778-1858), fils du célèbre jurisconsulte. Il fut sous l'Empire conseiller d'État, puis premier président de la Cour d'Angers (1813). La Restauration le nomma conseiller, puis président de chambre à la Cour de cassation. Pair de France. Après avoir été garde des sceaux il devint premier président de la Cour de cassation (1829). Vice-président de la Chambre des pairs après 1830, il fut sénateur sous le second Empire.

CHAPITRE XXV

Coup de pistolet tiré au duc de Wellington. — On trouve l'assassin. — Inquiétude de Monsieur sur la retraite des étrangers. — Agitation dans les esprits. — Ténèbres à la chapelle des Tuileries. — Le duc de Rohan à Saint-Sulpice. — Ses ridicules. — Le duc de Rohan se fait prêtre. — Une aventure à Naples. — Faveur du prince de Talleyrand. — Bal chez le duc de Wellington. — Testament de la reine Marie-Antoinette. — Mort de la petite princesse d'Orléans, née à Twickenham. — Mort de M. le prince de Condé. — Son oraison funèbre.

Peu de jours après mon arrivée à Paris, nous fûmes tous mis en grand émoi par une tentative d'assassinat commise sur la personne du duc de Wellington. Un coup de pistolet avait été tiré sur sa voiture au milieu de la nuit, comme il rentrait dans son hôtel de la rue des Champs-Élysées.

Cet événement pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences. Le duc de Wellington était le personnage le plus important de l'époque; tout le monde en était persuadé, mais personne autant que lui. Son mécontentement aurait été une calamité. Tout ce qui tenait au gouvernement fit donc une très grosse affaire de cet attentat et le lendemain le duc était d'assez bonne humeur.

Mais on ne découvrait rien. Personne n'avait été

blessé, on ne retrouvait point de balle, le coup avait été tiré en pleine obscurité contre une voiture allant grand train. Tout cela paraissait suspect. L'opposition répandit le bruit que le duc, d'accord avec le parti ultra, s'était fait tirer un coup de pistolet à poudre pour saisir ce prétexte de prolonger l'occupation.

Il faut rendre justice au duc de Wellington, il était incapable d'entrer dans une pareille machination. Mais il conçut beaucoup d'humeur de ces propos; et, il le faut répéter, notre sort dépendait en grande partie de ses bonnes dispositions. Car, lui seul pouvait prendre l'initiative et affirmer aux souverains que la présence en France de l'armée d'occupation, dont il était généralissime, avait cessé d'être nécessaire au repos de l'Europe.

Toute la police était en mouvement sans rien découvrir. Les ultras se frottaient les mains et assuraient que les étrangers séjourneraient cinq années de plus. Enfin on eut des révélations de Bruxelles. Milord Kinnaird, fort avant dans le parti révolutionnaire, mais en deçà pourtant de l'assassinat, dénonça l'envoi d'un nommé Cantillon par le comité révolutionnaire séant à Bruxelles, où tous les anciens jacobins, présidés par les régicides expulsés du royaume, s'étaient réfugiés. On acquit la preuve que ce Cantillon avait tiré contre le duc. Il fut déféré aux tribunaux, et le duc se tint pour satisfait (1). Il entrait consciencieusement dans

(1) Cantillon fut arrêté sur la dénonciation d'une femme chez laquelle il avait passé la nuit après l'attentat. Le rôle de lord Kinnaird s'était borné, ayant eu connaissance du projet tramé à

le projet de libérer la France des troupes sous ses ordres, mais on pouvait toujours redouter ses caprices.

La diminution de l'armée obtenue l'année précédente donnait droit à de grandes espérances. Toutefois, les traités portaient cinq ans de cette occupation, si onéreuse et si humiliante, et la troisième était à peine commencée. Tous les soins du gouvernement étaient employés à obtenir notre délivrance. Il était contrecarré par le parti ultra qui éprouvait, ou feignait, une grande alarme de voir l'armée étrangère quitter la France.

Monsieur avait dit au duc de Wellington, et malheureusement assez haut pour que cela fût entendu et répété :

« Si vous vous en allez, je veux m'en aller aussi.

— Oh! que non, monseigneur, avait répondu le duc; vous y penserez mieux. »

Quelques semaines plus tard, un petit écrit professant la convenance de prolonger l'occupation, loin de chercher à l'abréger, fut distribué à profusion, il était anonyme, mais l'enveloppe portait pour timbre : Chambre de Monsieur.

On l'attribua à M. de Bruges (1). C'était le précurseur de la fameuse *Note secrète* (2). Toutes ces petites

Bruxelles, à écrire une lettre anonyme au duc de Wellington pour le prévenir de se tenir sur ses gardes.

Le procès de Cantillon ne vint qu'au mois de mai 1819 devant la cour d'assises. Il fut acquitté. Les troupes étrangères avaient évacué le territoire français depuis le 30 novembre précédent.

(1) Comte de Bruges, lieutenant général, aide de camp du comte d'Artois.

(2) Œuvre de M. de Vitrolles.

circonstances fondaient l'immense impopularité sous laquelle Charles X a succombé, en trois jours, quelques années après.

Ces intrigues agissaient même sur les personnes qui n'y prenaient aucune part. Il régnait une inquiétude générale qui ne paraissait pas justifiée par la situation où nous nous trouvions.

Dès en arrivant j'avais eu les oreilles rabattues par l'annonce de la grande conspiration. Je demandais qui en faisait partie, on me répondait :

« Je n'en sais rien, » mais on ajoutait avec un air capable : « Tenez pour sûr que nous marchons sur un volcan ; et certes ce n'est pas M. Decazes qui nous sauvera ! »

Il était de plus en plus en butte à la haine du parti de la Cour.

A force d'entendre répéter ces paroles, je finissais par être ébranlée à mon tour, lorsqu'une circonstance puérile me rétablit dans mon assiette en me montrant sur quels fondements fragiles on échafaudait les nouvelles. J'assistais à ténèbres dans la chapelle des Tuileries, on frappe un coup léger à la porte de la tribune royale. Une fois, pas de réponse. Madame jette un coup d'œil irrité derrière elle. Une seconde, pas encore de réponse. Une troisième, le Roi ordonne d'ouvrir. On lui remet un billet, il le lit, fait signe au major général de la garde royale, lui dit quelques mots tout bas. Celui-ci sort et ténèbres s'achèvent au milieu de l'agitation de la Congrégation.

Plus de doute, la grande conspiration a éclaté. Des courtisans trouvent moyen de sortir de la chapelle pour

aller en répandre la nouvelle, même à la Bourse, assure-t-on. Rendu dans ses appartements, le Roi annonce que la salle de l'Odéon a pris feu et que le ministre de la police demande des troupes pour maintenir l'ordre.

Aussitôt les dévots de se récrier sur le scandale de troubler le service divin pour un théâtre qui brûle! Et les courtisans de s'indigner qu'on vienne déranger le Roi pour si mince affaire.

« Comment trouvez-vous M. Decazes? Il fait passer ses ordres par le Roi à présent! C'est une nouvelle méthode assurément! »

Le soir, il était répandu dans la ville que l'incendie de l'Odéon était le commencement d'exécution d'une grande conspiration. Et à la Cour, où on était un peu mieux informé, quoique beaucoup plus bête, il n'était question que de l'insolence de ces coups répétés frappés à la porte de la tribune royale. Il semblait qu'on l'eût abattue à coups de hache. C'était aux Tuileries un bien plus grand événement que la destruction d'un des beaux monuments de la capitale.

Cette scène de la chapelle me rafraîchit la mémoire d'un incident dont je fus témoin à Saint-Sulpice, ce même carême, un jour où l'abbé Frayssinous (1) y prêchait. Ses sermons étaient fort courus, et le ministre de la police ayant annoncé le projet d'y assister, le banc de l'œuvre lui fut réservé.

(1) Denis, comte de Frayssinous, né en 1765, fondateur des célèbres conférences de Saint-Sulpice, aumônier du Roi, membre de l'Académie française, évêque d'Hermopolis. Grand maître de l'Université. Ministre des affaires ecclésiastiques. Mort en 1841.

Un équipage avec plusieurs valets en grande livrée s'arrêta au portail. Un homme en uniforme en sortit, c'était évidemment le ministre. Le suisse arriva en toute hâte, hallebarde en main, ouvrant la route à Monseigneur. Le bedeau suivait, il s'adressa à Alexandre de Boisgelin — passablement gobeur de son métier — pour lui demander s'il était de la suite de Son Excellence.

« De quelle Excellence ?

— Du ministre de la police.

— Où est-il ?

— Là, le suisse précède.

— Mais ce n'est pas le comte Decazes, c'est le duc de Rohan. »

Aussitôt voilà le bedeau au petit galop courant après le suisse pour le ramener à son poste du portail. Et le duc de Rohan, dépouillé de ses honneurs usurpés, laissé tout seul au milieu de l'église, obligé d'étaler son habit de pair sur une simple chaise de paille, à nos côtés, comme le plus humble d'entre nous. Les rieurs furent contre M. de Rohan, en dépit des préjugés aristocratiques, qui lui auraient volontiers donné préséance sur M. Decazes. Ses ridicules étaient trop flagrants.

Auguste de Chabot (1), jeune homme qui ne man-

(1) Louis-François-Auguste, comte de Chabot, puis prince de Léon, et enfin duc de Rohan-Chabot. Fils d'Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, duc de Rohan et de Penhoël, et de Louise-Anne-Élisabeth de Montmorency. Né en 1788. Chambellan des sœurs de Napoléon, puis de l'Empereur lui-même, il fut exilé pour être allé rendre visite au pape Pie VII, prisonnier à Fontainebleau. Colonel d'état-major, officier des compagnies rouges, il devint pair de France à la mort de son père, en 1816. Il avait

quait ni d'esprit, ni d'instruction, avait été presque forcé d'être chambellan de l'Empereur. Il se conduisit avec dignité, convenance et simplicité à la Cour impériale. A la Restauration il prit le titre de prince de Léon et les fumées de la vanité lui montèrent à la tête.

Il perdit sa femme, Mlle de Sérent, riche héritière, par un horrible accident, et peu de mois avant l'époque à laquelle je suis arrivée, la mort de son père l'avait mis en possession du titre de duc de Rohan et de la pairie. Ces honneurs, bien prévus pourtant, achevèrent de l'enivrer d'orgueil. Il devint le véritable émule du marquis de Tuffières.

Il portait ses prétentions aristocratiques jusqu'à l'extravagance; son château de la Roche-Guyon fut décoré de tous les emblèmes de la féodalité. Ses gens l'appelaient Monseigneur. Il était toujours en habit de pair, et en avait fait adopter le collet et les parements brodés à une robe de chambre dans laquelle il donnait ses audiences le matin, rappelant ainsi feu le maréchal de Mouchy qui s'était fait faire un cordon bleu en tôle pour le porter dans son bain.

Aussi Mme de Puisieux disait-elle, en voyant un portrait fort ressemblant du duc de Rohan :

« Oh! c'est bien Auguste; et puis voyez, ajoutait-elle en indiquant un écusson de ses armes peint dans

épousé, en 1809, la fille du comte de Sérent mort à Quiberon, et petite-fille du duc de Sérent *(Mém. de Mme de Gontaut)*. Elle mourut brûlée le 10 janvier 1814, au moment d'aller dîner chez Mme la duchesse douairière d'Orléans. Répondant à l'appel de Dieu, le duc de Rohan entra à Saint-Sulpice (1819). Fut ordonné en 1822. Vicaire général à Paris, archevêque d'Auch puis de Besançon, enfin cardinal. Il mourut en 1833.

le coin du tableau, voyez, voilà l'expression de sa physionomie. »

Le duc de Rohan vint étaler son importance en Angleterre dans l'espoir que son titre lui procurerait la main d'une riche héritière. Celle de ma belle-sœur avait été demandée par lui l'année précédente, et pour ennoblir cette alliance, qui lui paraissait bien un peu indigne de lui, il s'était servi de l'intermédiaire du Roi. Cet auguste négociateur ayant échoué auprès de Mlle Destillières, le duc n'avait plus vu en France de parti assez riche pour aspirer à l'honneur de partager son nom et son rang.

Le voyage de spéculation matrimoniale en Angleterre étant resté également sans succès, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Il s'entoura de jeunes prêtres et fit son séminaire dans les salons de la Roche-Guyon. Je ne sais comment cela put s'arranger, mais il est avec le ciel des accommodements.

Les mauvaises langues prétendaient que le célibat n'imposait pas trop de gêne à M. de Rohan. J'ai su très positivement un fait dont chacun tirera les conséquences qu'il lui plaira.

En 1813, Auguste de Chabot, alors chambellan de l'Empereur, d'une jolie figure, plein de talent, dessinant très bien, chantant à ravir, assez spirituel, et surtout, Français arrivant de Paris, obtint à Naples de doux regards de la Reine, femme de Murat (1), et régente en l'absence de son mari

(1) Caroline Bonaparte, troisième sœur de Napoléon. Le comte de Chabot avait été attaché à sa maison avant de faire partie de celle de l'Empereur.

Une vive coquetterie s'établit entre eux. Des apartés, des promenades solitaires, des lettres, des portraits s'ensuivirent. La Reine avait la tête tournée et ne s'en cachait pas. Les choses allèrent si loin, quoique M. de Chabot professât dès lors les principes d'une certaine dévotion ostensible, qu'il reçut la clef d'une porte dérobée conduisant à l'appartement de la Reine. Le moment de l'entrevue fut fixé à la nuit suivante. Auguste s'y rendit.

Le lendemain matin il reçut un passeport pour quitter Naples dans la journée. Un messager plus intime vint en même temps lui redemander l'élégante petite boîte qui contenait la clef.

Depuis ce jour la Reine, qui en paraissait sans cesse occupée jusque-là, n'a plus prononcé son nom. M. de Chabot n'a jamais pu comprendre le motif de cette disgrâce; car il se rendait la justice d'avoir été parfaitement respectueux.

Le portrait lui resta. Et je l'ai vu entre les mains de la personne confidente de cette intrigue à laquelle il en fit don au moment où il entra dans les ordres.

Quoi qu'il en soit, son choix de l'état ecclésiastique ne l'empêcha pas de conserver toutes les habitudes du dandysme le plus outré, ses recherches de toilette étaient sans nombre. Il entama avec la Cour de Rome une longue et vive négociation pour faire donner à la chasuble une coupe nouvelle qui lui paraissait élégante. Au reste, il faut reconnaître qu'il disait la messe plus gracieusement qu'aucune autre personne et pourtant très convenablement (1).

(1) « Grand seigneur que l'élégance de ses manières et de sa

Ces ambitions futiles n'arrêtaient pas les autres. Il devint promptement archevêque et cardinal, je crois qu'au fond c'était là le secret véritable de sa vocation. Les carrières civiles et militaires se touvaient encombrées; il se croyait de la capacité, avec raison jusqu'à un certain point, et s'était jeté dans celle de l'Église (1). Mais j'anticipe, revenons au printemps de 1818.

J'avais laissé M. de Talleyrand honni au pavillon de Marsan, je le retrouvai dans la plus haute faveur de Monsieur et de son monde. Elle éclata surtout aux yeux du public à un bal donné par le duc de Wellington où les princes assistèrent.

Je me le rappelais l'année précédente dans cette même salle, se traînant derrière les banquettes pour arriver jusqu'à la duchesse de Courlande; elle lui avait réservé une place à ses côtés où personne ne vint le troubler. M. le duc d'Angoulême, seul de tous les princes, lui adressa quelques mots en passant.

Mais cette fois l'attitude était bien changée. Il traversait la foule qui s'écartait devant lui, les poignées de main l'accueillaient et le conduisaient droit sur

mise, de ses meubles avait naguère rendu si célèbre à la Cour. Même sous l'habit ecclésiastique, il en gardait quelque chose, et, par ce côté, était resté duc et peut-être trop homme du monde. Mais le prêtre primait le prince; et, soit dans son cabinet si soigné et si élégant, soit dans sa chapelle d'une grâce toute italienne, on trouvait l'homme de Dieu : un cœur d'une piété fervente, une âme ardente au bien et une intelligence solidement meublée. » (Mgr BAUNARD, *le vicomte Armand de Melun,* p. 30. — D'après *la Congrégation,* par Geoffroy DE GRANDMAISON, p. 356.)

(1) Après la révolution de 1830, le cardinal de Rohan refusa hautement le serment à Louis-Philippe. Ce qui n'a peut-être pas été sans influencer le jugement de Mme de Boigne.

Monsieur. M. le duc de Berry s'emparait de cette main si courtisée pour ne la céder qu'à Monsieur. Les entours étaient également empressés.

Je n'ai pas suivi le fil de cette intrigue, dont le résultat se déployait avec tant d'affectation sous nos yeux. J'ai peine à croire que M. de Talleyrand eût flatté les vœux de Monsieur, qui, à cette époque, désirait par-dessus tout le maintien de l'occupation.

M. de Talleyrand était trop habile à tâter le pouls du pays pour ne pas reconnaître que la fièvre d'indépendance s'accroissait chaque jour et ferait explosion si on ne la prévenait. Mais certainement il s'unissait à toutes les intrigues pour chasser le duc de Richelieu, et c'était là un suffisant motif d'alliance.

J'eus encore, à ce bal, occasion de remarquer le peu d'obligeance de nos princes. Le duc de Wellington vint proposer à Madame, vers le milieu de la soirée, de faire le tour des salles. Il était indiqué de prendre son bras, et tout grand personnage qu'il était il en aurait été flatté. Mais Madame donna le bras à M. le duc de Berry, Mme la duchesse de Berry à Monsieur. M. le duc d'Angoulême, selon son usage, était déjà parti; et le duc de Wellington fut réduit à marcher devant la troupe royale en éclaireur.

Elle arriva ainsi jusqu'à un dernier salon où Comte, le physicien, faisait des tours. Il lui fallait en ce moment un compère souffre-douleur. Il jeta son dévolu sur M. de Ruffo, fils du prince Castelcicala, ambassadeur de Naples, dont la figure niaise prêtait au rôle qu'il devait jouer. Il fit trouver des cartes dans ses poches, dans sa

poitrine, dans ses chausses, dans ses souliers, dans sa cravate, c'était un déluge.

Les princes riaient aux éclats, répétant de la voix qu'on leur connaît : c'est M. de Ruffo, c'est M. de Ruffo. Or, ce M. de Ruffo était presque de leur intimité; et pourtant, lorsque le tour fut achevé, ils quittèrent l'appartement sans lui adresser un mot de bonté, sans faire un petit compliment à Comte dont la révérence le sollicitait, enfin avec une maussaderie qui me crucifiait car j'y prenais encore un bien vif intérêt.

Peu de semaines avant, j'avais vu chez mon père, à Londres, le prince régent, qui pourtant aussi était assez grand seigneur, assister à une représentation de ce même M. Comte, et y porter des façons bien différentes.

Je me suis laissé raconter que rien n'était plus obligeant que la reine Marie-Antoinette. Madame avait repoussé cet héritage, peut-être avec intention, car la mémoire de sa mère lui était peu chère. Toutes ses adorations étaient pour son père; et, avec ses vertus, elle avait pris ses formes peu gracieuses.

Il y eut vers ce temps une révélation bien frappante des sentiments de Madame. M. Decazes retrouva dans les papiers de je ne sais quel terroriste de 1793 le testament autographe de la reine Marie-Antoinette, qui, assurément, fait le plus grand honneur à sa mémoire. Il le porta au Roi qui lui dit de l'offrir à Madame. Elle le lui remit quelques heures après, avec la phrase la plus froide possible, sur ce qu'en effet elle reconnaissait l'écriture et l'authenticité de la pièce (1).

(1) Lettre écrite par la Reine-martyre, entre sa condamnation et

M. Decazes en fit faire des fac-similés et en envoya un paquet à Madame, elle n'en distribua pas un seul, et témoigna plutôt de l'humeur dans toute cette occurrence. Toutefois ce testament a été gravé dans la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, qui se construisait sous son patronage.

Si Madame était sévère à la mémoire de sa mère (1),

son départ pour l'échafaud, à Madame Élisabeth. Le conventionnel Courtois, banni comme régicide en 1815, fit parvenir ce précieux document au ministre de la police avant de partir en exil. Il fut communiqué aux Chambres le 22 février 1816. Le baron Pasquier écrit dans ses *Mémoires* : « Nous tous, qui l'entendions pour la première fois, avions les yeux pleins de larmes et l'émotion nous rendait silencieux. » (T. IV, p. 78.)

(1) A propos de la phrase où Mme de Boigne parlant de la reine Marie-Antoinette dit : « Il n'était guère douteux pour les intimes qu'elle n'eût cédé à la passion de M. de Fersen » (t. Ier, p. 32), M. Lucien Maury, qui fut, je crois, professeur à l'Université d'Upsal, écrit dans la *Revue Bleue* :

« On sait que les historiens ont vainement cherché des preuves de ce qu'avance ici la comtesse de Boigne; voici un fragment de lettre de Marie-Antoinette à Fersen, que j'ai lieu de croire inédit, et qu'il n'est peut-être point inutile de verser au débat.

(En chiffre.)

Sans date : probablement de septembre 1791 (1792?).

« ..... *Je peux vous dire que je vous aime, et je n'ai même le temps que de cela. Je me porte bien, ne soyez pas inquiet de moi. Je voudrais bien vous savoir de même. Écrivez-moi en chiffre par la poste : l'adresse à M. de Brouvne; une double enveloppe à M. Gougeno. Faites mettre les adresses par votre valet de chambre. Mandez-moi à qui je dois adresser celles que je pourrai vous écrire, car je ne peux plus vivre sans cela. Adieu, le plus aimé et le plus aimant des hommes. Je vous embrasse de tout mon cœur* (a) ».

« Nulle part, que je sache, on n'a surpris aveu plus explicite de

(a) Je dois à l'obligeance de M. le baron de Klinckowström d'avoir pu prendre copie de ce fragment. Le père de M. de Klinckowström, héritier des papiers de Fersen, a publié incomplètement les lettres de Marie-Antoinette : par un caprice inexplicable, et qui va directement à l'encontre de ses vœux — M. de Klinckows-

elle était passionnément dévouée à celle de son père; et cette corde de son âme vibrait toujours jusqu'à l'exaltation.

Comme je sortais du bal du duc de Wellington je me trouvai auprès du duc et de la duchesse de Damas-Crux (1), ultras forcenés, qui, comme moi, attendaient leur voiture. Edouard de Fitz-James passa, je lui donnai une poignée de main; puis M Decazes, encore une poignée de main; puis Jules de Polignac, nouvelle poignée de main; puis Pozzo, encore plus amicale poignée de main.

« Vous en connaissez de toutes les couleurs », me dit le duc de Damas.

— Oui, répondis-je, de ceux qui se proclament les serviteurs du Roi; et de ceux qui le servent en effet. »

Il était si bête qu'il me fit une mine de reconnaissance; mais la duchesse me lança un regard furieux et ne me l'a jamais pardonné.

La famille d'Orléans, dont les formes affables et obligeantes faisaient un contraste si marqué avec celles de la branche aînée, n'assistait pas à ce bal, autant qu'il m'en souvient. Elle était dans la douleur. La petite

la passion royale. » (*Revue Bleue*, numéro du 27 avril 1907, page 538.)

(1) Étienne-Charles, duc de Damas-Crux, du 19 février 1816, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Angoulême, marié à la fille du duc de Sérent (1753-1846).

tröm père était un obstiné défenseur de la mémoire de la reine — il en détruisit les originaux peu de temps avant de mourir. Les archives du château de Stafsund (Suède) ne renferment plus qu'un très petit nombre de feuillets authentiques de la correspondance de Marie-Antoinette et quelques feuillets de copies; la copie du fragment ci-dessus cité semble avoir échappé à l'attention de M. de Klinckowström et n'avoir été conservée que par mégarde.

princesse, née en Angleterre, était à toute extrémité et mourut en effet peu de jours après.

La mort frappait à la fois à deux extrémités de la maison de Bourbon. Le vieux prince de Condé achevait en même temps sa longue carrière en invoquant vainement la présence de ses enfants pour lui fermer les yeux. J'ai déjà dit la vie qui retenait M. le duc de Bourbon à Londres.

Mme la princesse Louise se refusa également à adoucir les derniers moments de son père, prétendant ne pouvoir quitter sa maison du Temple, où elle s'était cloîtrée, quoique toutes les autorités ecclésiastiques l'y autorisassent et que le cardinal de Talleyrand (1), archevêque de Paris, allât lui-même la chercher. Ce sont de ces vertus que je n'ai jamais pu ni comprendre, ni admirer.

M. le prince de Condé mourut dans les bras de Mme de Reuilly, fille naturelle de M. le duc de Bourbon, elle lui prodigua les soins les plus filiaux et les plus tendres.

M. le duc de Bourbon arriva quelques heures après la mort de son père; il parut fort malheureux de n'avoir pu le revoir. Et d'autant plus, que le vieux prince semblait, dans ses derniers jours, avoir repris la mémoire qu'il avait perdue depuis quelques années et

(1) Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord (1736-1821). Aumônier du Roi. Coadjuteur puis archevêque de Reims. Député aux États généraux de 1789. Émigré. Grand aumônier de Louis XVIII (1808). Pair de France (1814). Administrateur général des cultes (1816). Cardinal (1817). Archevêque de Paris. Il était l'oncle du prince de Talleyrand.

regretter amèrement l'absence de son fils. M. le duc de Bourbon conserva son nom, disant que celui de Condé était trop lourd à porter. Il s'établit au Palais-Bourbon et à Chantilly où il ne tarda pas à donner de nouveaux scandales.

Le service pour M. le prince de Condé à Saint-Denis fut très magnifique, je ne me rappelle plus en quoi on dérogea aux usages, mais il y eut quelque chose de très marqué, en ce genre, pour honorer plus royalement sa mémoire. Le roi Louis XVIII affectait de lui rendre plus qu'il n'était dû à son rang, selon l'étiquette de la Cour de France, peut-être pour marquer encore plus la sévère désobligeance avec laquelle il l'imposait à M. le duc d'Orléans.

Je me souviens que cet enterrement fut une grande affaire à la Cour. Pendant ce temps le public et le ministère se préoccupaient du discours. Le pas était glissant, il s'agissait du général des Émigrés. Il était difficile d'aborder ce sujet de manière à satisfaire les uns et les autres. Car si les uns étaient au pouvoir, les autres c'était le pays.

L'abbé Frayssinous, chargé de l'oraison funèbre, s'en tira habilement. Je me rappelle entre autres une phrase qui eut grand succès. En parlant des deux camps français opposés l'un à l'autre, il dit : « La gloire était partout, le bonheur nulle part ». En résultat le discours ne déplut absolument à aucun parti; c'était le mieux qu'on en pût espérer.

CHAPITRE XXVI

Mort de Mme de Staël. — Effet de son ouvrage sur la Révolution. — Je retourne à Londres. — Agents du parti ultra. — Présentation de la note secrète. — Le Roi ôte le commandement des gardes nationales à Monsieur. — Fureur de Jules de Polignac. — Conspiration du bord de l'eau. — Congrès d'Aix-la-Chapelle. — Le duc de Richelieu obtient la libération du territoire.

J'ai négligé de parler dans le temps de la mort de Mme de Staël. Elle avait eu lieu, pendant un de mes séjours en Angleterre, à la suite d'une longue maladie, qu'elle avait traînée le plus tard possible dans ce monde de Paris qu'elle appréciait si vivement. Elle y faisait peine à voir au commencement des soirées. Elle arrivait épuisée par la souffrance, mais au bout de quelque temps l'esprit prenait complètement le dessus de l'instinct, et elle était aussi brillante que jamais, comme si elle voulait témoigner jusqu'au bout de cette inimitable supériorité qui l'a laissée sans pareille.

La dernière fois que je la vis, c'était le matin; je partais le lendemain. Depuis quelques jours, elle ne quittait plus son sopha, les taches livides dont son visage, ses bras, ses mains, étaient couverts, n'annonçaient que trop la décomposition du sang. Je sentais la pénible impression d'un adieu éternel, et sa conversation ne roulait que sur des projets d'avenir. Elle était occupée de chercher une maison où sa fille, la duchesse

de Broglie, grosse et prête d'accoucher, serait mieux logée.

Elle faisait des plans de vie pour l'hiver suivant. Elle voulait rester plus souvent chez elle, donner des dîners fréquents. Elle désignait par avance des habitués. Cherchait-elle à s'étourdir elle-même? Je ne sais. Mais le contraste de cet aspect si plein de mort et de ces paroles si pleines de vie était déchirant; j'en sortis navrée.

Il y avait une trop grande différence d'âge, et assurément de mérite, entre nous pour que je puisse me vanter d'une liaison proprement dite avec Mme de Staël; mais elle était extrêmement bonne pour moi et j'en étais très flattée. Le mouvement qu'elle mettait dans la société était précisément du genre qui me plaisait le plus, parce qu'il s'accordait parfaitement avec mes goûts de paresse.

C'était sans se lever de dessus son sopha que Mme de Staël animait tout un cercle. Et cette activité de l'esprit m'est aussi agréable que celle du corps me paraît assommante. Quand il me faut aller chercher mon plaisir à grands frais, je cours toujours risque de le perdre en chemin.

Sans être pour moi une peine de cœur, la mort de Mme de Staël me fut donc un chagrin (1).

Le désespoir de ses enfants fut extrême. Ils l'aimaient passionnément et la révélation faite sur son lit de douleur et dont j'ai déjà parlé (2), n'affaiblit ni leur sentiment ni leurs regrets.

(1) Mme de Staël est morte le 14 juillet 1817.
(2) Voir tome Ier, p. 258, 259.

Auguste de Staël se rendit l'éditeur d'un ouvrage auquel elle travaillait et qui parut au printemps de 1818 (1). Il produisit un effet dont les résultats n'ont pas été sans importance. Pendant l'Empire, la Révolution de 1793 et ceux qui y avaient pris part, étaient honnis. La Restauration ne les avait pas réhabilités et personne ne réclamait le dangereux honneur d'avoir travaillé à renverser le trône de Louis XVI.

On aurait vainement cherché en France un homme qui voulût se reconnaître ouvrier en cette œuvre. Les régicides mêmes s'en défendaient; une circonstance fortuite les avait poussés dans ce précipice, et, somme toute, le « petit chat (2) » — peut-être encore parce qu'il ne savait pas s'en expliquer — se trouvait le seul coupable.

Le livre de Mme de Staël changea tout à coup cette disposition, en osant parler honorablement de la Révolution et des révolutionnaires. La première, elle distingua les principes des actes; les espérances trompées des honnêtes gens, des crimes atroces qui souillèrent ces jours néfastes et ensevelirent sous le sang toutes les améliorations dont ils avaient cru doter la patrie. Enfin elle releva tellement le nom de révolutionnaire, que, d'une cruelle injure qu'il avait été jusque-là, il devint presque un titre de gloire. L'opposition ne le repoussa plus. Les libéraux se reconnurent successeurs des révolutionnaires et firent remonter leur filiation jusqu'à 1789.

(1) *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.*

(2) Surnom donné à Robespierre.

MM. de Lafayette, d'Argenson, de Thiard, de Chauvelin, de Girardin, etc., etc., formèrent les anneaux de cette chaîne. Les Lameth, quoique réclamant le nom de patriotes de 89, et repoussés par les émigrés et la Restauration, ne s'étaient pas ralliés à l'opposition antiroyaliste. Ils demeuraient libéraux assez modérés, après avoir servi l'Empereur avec bien moins de zèle que ceux dont je viens de citer les noms.

Je crois que cet ouvrage posthume de Mme de Staël a été un funeste présent fait au pays, et n'a pas laissé de contribuer à réhabiliter cet esprit révolutionnaire dans lequel la jeunesse s'est retrempée depuis et dont nous voyons les funestes effets. Dès que le livre de Mme de Staël en eut donné l'exemple, les hymnes à la gloire de 1789 ne tarirent plus. Il y a bien peu d'esprits assez justes pour savoir n'extraire que le bon grain au milieu de cette sanglante ivraie.

Aussi avons-nous vu depuis encenser jusqu'au nom de Robespierre.

Le troisième volume est presque entièrement écrit par Benjamin Constant, la différence de style et surtout de pensée s'y fait remarquer. Il est plus amèrement républicain; les goûts aristocratiques, qui percent toujours à travers le plébéisme de Mme de Staël, ne s'y retrouvent pas.

Une fièvre maligne, dont je pensai mourir, me retint plusieurs semaines dans ma chambre. Je n'en sortis que pour soigner ma belle-sœur, qui fit une fausse couche de quatre mois et demi et ne laissa pas de nous donner de l'inquiétude pour elle; et beaucoup de regrets

pour le petit garçon que nous perdîmes. Aussitôt qu'elle fut rétablie je retournai à Londres.

L'affaire des liquidations, fixée enfin à seize millions pour les réclamations particulières, avait fort occupé mon père. Il avait sans cesse vu renaître les difficultés, qu'il croyait vaincues, sans pouvoir comprendre ce qui y donnait lieu. Une triste découverte expliqua ces retards.

La loyauté de M. de Richelieu avait dû se résigner aux roueries inhérentes aux nécessités gouvernementales. Il s'était apprivoisé depuis mon aventure au sujet du Dr Marshall. Le cabinet noir lui apporta les preuves les plus flagrantes de la façon dont M. X..., commissaire de la liquidation, vendait les intérêts de la France aux étrangers, à beaux deniers comptants.

Des lettres interceptées, écrites à Berlin, et lues à la poste de Paris, en faisaient foi. Le duc de Richelieu chassa M. X... honteusement. Mais ne pouvant publier la nature des révélations qui justifiaient sa démarche, il s'en fit un ennemi insolent.

Devenu, immédiatement, royaliste de la plus étroite observance, M. X... se donna pour victime de la pureté de ses opinions et n'a pas laissé d'être incommode par la suite.

Dès qu'il eut été remplacé par M. Mounier (1), les affaires marchèrent. L'intégrité de celui-ci débrouilla ce

(1) Claude-Édouard Mounier (1784-1843), fils du député constitutionnel de 1789. Il fit partie de l'administration impériale, fut maître des requêtes au conseil d'État en 1810, puis se rallia à la Restauration. Conseiller d'État (1816), directeur général de l'administration départementale. Pair de France en 1819.

que l'autre avait volontairement embrouillé. Les liquidations furent promptement réglées et la conclusion fut un succès pour le gouvernement.

C'est à cette occasion que s'est formée la liaison intime du duc de Richelieu avec M. Mounier.

A mesure que les affaires d'argent s'aplanissaient, l'espoir de notre émancipation se rapprochait, et les fureurs du parti ultra s'exaspéraient dans la même proportion. Sa niaiserie était égale à son intolérance.

Je me souviens qu'avant de quitter Paris j'entendais déblatérer contre le gouvernement qui exigeait des capitalistes français 66 d'un emprunt nouveau, tandis qu'il n'avait pu obtenir que 54 l'année précédente, de MM. Baring et Cie; faisant crime au ministère que le crédit public se fût, en quelques mois, élevé de 12 pour 100 sous son administration! Il faut avoir vécu dans les temps de passion pour croire à de pareilles sottises.

Nous vîmes arriver successivement à Londres plusieurs envoyés de Monsieur, les Crussol (1), les Fitz-James (2), les de Bruges, etc. Mon père était très bien instruit de leur mission; les ministres anglais en étaient indignés. Le duc de Wellington signalait d'avance la fausseté de leurs rapports. Tous venaient représenter la France sous l'aspect le plus sinistre et le plus dangereux pour le monde et réclamaient la prolongation de l'occupation étrangère.

(1) Duc de Crussol, colonel, aide de camp de Monsieur.

(2) Duc de Fitz-James, pair de France, colonel, premier gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois.

Le duc de Fitz-James força tellement la mesure, que lord Castlereagh lui dit :

« Si ce tableau était exact, il faudrait sur-le-champ rappeler nos troupes, former un cordon autour de la France et la laisser se dévorer intérieurement. Heureusement, monsieur le duc, nous avons des renseignements moins effrayants à opposer aux vôtres. »

L'expression de ces messieurs, en parlant de mon père, était que c'était dommage, mais qu'il avait passé à l'ennemi. Quel bonheur pour la monarchie, si elle avait été exclusivement entourée de pareils ennemis! M. de Richelieu, selon eux, avait eu de bonnes intentions, mais il était perverti.

Quant aux autres ministres c'étaient des gueux et des scélérats : MM. Decazes, Lainé, Pasquier, Molé, Corvetto; il n'y avait rémission pour personne. A mesure que la libération de la patrie approchait l'anxiété du parti redoublait. Je crois que c'est à cette époque que parut le *Conservateur*. Cette publication hebdomadaire avait pour rédacteur principal M. de Chateaubriand, mais tous les coryphées parmi les ultras y déposaient leur bilieuse éloquence. Cet organe a fait bien du mal au trône.

Jules de Polignac arriva le dernier en Angleterre, il était porteur de la fameuse *note secrète* (1), œuvre

(1) Mémoire adressé aux principaux ambassadeurs étrangers résidant à Paris. Il paraissait faire suite à une correspondance entretenue secrètement à l'insu du Roi et de son gouvernement. Elle avait pour objet d'obtenir l'aide des puissances étrangères pour forcer Louis XVIII à changer son ministère et sa politique libérale.

avouée et reconnue de Monsieur, quoique M. Vitrolles (1) l'eût rédigée (2).

Jamais action plus antipatriotique n'a été conseillée à un prince, jamais prince héritier d'une couronne n'en a fait une plus coupable. Les cabinets étrangers l'accueillirent avec mépris; et le roi Louis XVIII en conçut une telle fureur contre son frère, que cela lui donna du courage pour lui ôter le commandement des gardes nationales du royaume.

Depuis longtemps les ministres sollicitaient du Roi de rendre au ministère de l'intérieur l'organisation des gardes nationales et de les remettre sous ses ordres, le Roi en reconnaissait la nécessité mais reculait effrayé des cris qu'allait pousser Monsieur.

Il avait été dès 1814 nommé commandant général des gardes nationaux de France. Il avait formé un état-major à son image. Des inspecteurs généraux allaient

(1) Eugène-François-Auguste d'Arnaud, baron de Vitrolles, né en 1774. Émigra à l'armée de Condé. Rentré après le 18 brumaire. En 1812, inspecteur des Bergeries impériales. Secrétaire des Conseils du Roi à la Restauration. Arrêté à Toulouse pendant les Cent-Jours. Député des Basses-Alpes. Ministre d'État. Ministre à Florence (1827). Rentré dans la retraite après 1830. Il mourut en 1854. Il avait épousé Mlle de Folleville, bâtarde de la duchesse de Bouillon.

(2) Le baron Pasquier, ministre à l'époque, est moins affirmatif sur la collaboration de M. le comte d'Artois : « En d'autres temps, écrit-il, M. de Vitrolles aurait été poursuivi pour fait de trahison. Comme ministre d'État, il était engagé plus particulièrement sous la foi du serment à servir loyalement son souverain; mais il aurait fallu... enfin être bien sûr qu'il n'avait pas communiqué son mémoire au très haut personnage qui l'honorait de sa protection. On se borna donc à lui retirer son titre de ministre d'État. » (*Mémoires*, t. IV, p. 252.)

chaque trimestre faire des tournées et s'occupaient des dispositions des officiers, qui tous étaient nommés par Monsieur et à sa dévotion. La plupart étaient membres de la Congrégation. Leur correspondance avec Jules de Polignac, premier inspecteur général, était journalière et sa police s'exerçait avec activité et passion.

C'était un État dans l'État, un gouvernement dans le gouvernement, une armée dans l'armée. Ce qu'à juste titre on a nommé le gouvernement occulte, était alors à son apogée. L'ordonnance qui ôtait le commandement à Monsieur (1), enlevait au parti une grande portion de son pouvoir en le privant d'une force armée aussi énorme dont il pouvait disposer et qui ne recevait d'ordres que de lui.

Jules de Polignac en apprit la nouvelle, car cela avait été tenu fort secret, par ma mère qui lui donna le *Moniteur* à lire. Malgré sa retenue habituelle, il fut assez peu maître de lui pour prononcer quelques mots, trouvés si coupables par ma mère qu'elle lui dit vouloir aller aussitôt les rapporter à mon père pour qu'il en donnât avis au Roi. Averti de son imprudence, il chercha à les tourner en plaisanterie. Mais ne pouvant réussir à faire prendre le change à ma mère, il eut

(1) L'ordonnance conservait au comte d'Artois, « colonel général, ses honneurs et prérogatives, mais elle abrogeait tout ce qui avait fait tomber dans les attributions du grand état-major placé à côté de lui l'organisation, la direction, l'inspection générale. Elle supprimait tous les emplois d'officiers généraux et supérieurs, et remettait aux autorités civiles et locales, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, l'entier exercice des attributions qui leur avaient été originairement confiées ». (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 253-254.)

recours à des supplications, qui allèrent jusqu'aux larmes et aux génuflexions, et obtint enfin la parole qu'elle ne répéterait pas un propos qu'il assurait n'avoir pas l'importance qu'elle voulait y donner.

Je n'ai jamais su précisément les mots. Seulement le nom de M. Villèle y était mêlé et j'ai eu lieu de croire que la conspiration, dite du bord de l'eau, dont la réalité n'est révoquée en doute par aucune des personnes instruites des affaires à cette époque, cette conspiration, qui avait pour but de faire régner Charles X avant que le Ciel eût disposé de Louis XVIII, n'était que le commentaire des paroles échappées à la colère de Jules.

Je n'entre pas dans plus de détails sur cet événement, quoique la plupart des acteurs parmi les conspirateurs, aussi bien que parmi ceux qu'ils devaient attaquer, fussent des personnes avec lesquelles nos relations étaient intimes. Mais j'étais absente lors de la découverte, et le projet remontait si haut que le ministère et le Roi ne voulurent pas aller jusqu'à la source. On se borna à l'éventer sans donner aucune suite aux recherches (1).

Le Roi en conçut un mortel chagrin et ne laissa pas ignorer à son frère qu'il en était instruit. Je ne sais pas si M. le duc de Berry était dans le secret, j'espère que

(1) Il y eut une instruction judiciaire qui, comme dans presque toutes les affaires semblables sous la Restauration, laissa volontairement de côté les grands coupables pour s'attacher à quelques comparses seulement. Ceux-ci furent relâchés faute de preuves suffisantes par la Chambre des mises en accusation de la Cour royale de Paris. Le ministère n'avait pas osé pousser l'affaire jusqu'au bout.

non. Quant à M. le duc d'Angoulême, le parti s'en cachait avec plus de soin que d'aucune autre personne.

Quoique la sagesse du gouvernement eût assoupi le bruit de cette affaire, le parti ultra se trouva un peu gêné par cette découverte. Il était en position de garder des mesures avec le pouvoir, il devint, ou du moins chercha à paraître, plus modéré pendant quelque temps.

Cela ne l'empêcha pas d'avoir au Congrès d'Aix-la-Chapelle des agents occupés à déjouer auprès des étrangers, les négociations du duc de Richelieu. Elles réussirent cependant et il eut la gloire et le bonheur de signer le traité qui délivrait son pays d'une garnison étrangère. Sans doute c'était encore à titre onéreux, mais la France pouvait payer les charges qu'elle acceptait. Ce qu'elle ne pouvait plus supporter, c'était l'humiliation de n'être pas maîtresse chez elle (1).

Le respect et la confiance qu'inspirait le caractère loyal de M. de Richelieu entrèrent pour beaucoup dans le succès de cette négociation qui nous combla de joie.

Je me rappelle que le jour où la signature du traité fut apprise à Londres, tout le corps diplomatique et les ministres anglais accoururent chez mon père lui faire compliment et partager notre satisfaction. Les hommages pour le duc de Richelieu étaient dans toutes les bouches, chacun avait un trait particulier à citer de son honorable habileté.

(1) Le Congrès se réunit le 29 septembre 1818 et le 9 octobre fut signé le traité qui prescrivait le retrait des troupes étrangères pour le 30 novembre. La France devait payer 265 millions.

CHAPITRE XXVII

Le comte Decazes veut changer de ministère. — Intrigues contre le duc de Richelieu. — Il donne sa démission. — Le général Dessolle lui succède. — Mariage de M. Decazes. — Le comte de Sainte-Aulaire. — Mon père demande à se retirer. — Il est remplacé par le marquis de La Tour-Maubourg. — Le Roi est mécontent de mon père. — Mes idées sur la carrière diplomatique. — Une fournée de pairs. — M. de Barthélemy.

On devait croire qu'après ses succès d'Aix-la-Chapelle, le président du conseil reviendrait à Paris tout-puissant. Il en fut autrement. Les deux oppositions de droite et de gauche se coalisèrent pour amoindrir le résultat obtenu. Et le parti ministériel, sous l'influence de M. Decazes, ne se donna que peu de soins pour le montrer dans toute son importance.

M. de Richelieu était personnellement l'homme le moins propre à exploiter un succès, mais M. Decazes s'y entendait fort bien. Dans cette circonstance, il négligea de le vouloir. Des intrigues intérieures dans le sein du ministère en furent cause. M. Decazes s'était uni à un parti semi-libéral, qui, depuis, a produit ce qu'on a appelé « les Doctrinaires ». Ce parti avait longtemps crié contre le ministère de la police, et il persuada à M. Decazes qu'en faisant réformer ce ministère au départ des étrangers, il semblerait n'avoir été

créé que pour un moment de crise, et que le Roi ferait un acte habile dont la popularité rejaillirait sur lui.

M. Decazes goûtait cette pensée, mais à condition, bien entendu, qu'il resterait ministre et ministre influent. Il en parla à M. de Richelieu qui adopta l'idée. M. Lainé, ministre de l'intérieur, professait sans cesse de son désintéressement, de son abnégation de toute ambition et de son ennui des affaires.

M. de Richelieu, qui avait, à cette époque, parfaite confiance en lui et en ses paroles, alla avec la candeur de son caractère lui demander de céder son portefeuille à Decazes qui en avait envie. M. Lainé se mit en fureur contre une telle proposition; et le duc de Richelieu, avec la gaucherie habituelle de sa loyale franchise, s'en alla rapporter à M. Decazes qu'il ne fallait plus penser à son projet parce que M. Lainé ne voulait pas y consentir.

Il reconnaissait bien du reste la convenance de renoncer à avoir un ministère spécial de la police; il avouait tous les inconvénients que M. Decazes signalait à le maintenir, mais il faudrait aviser à un autre moyen de le supprimer.

Après avoir donné ces étranges satisfactions à MM. Decazes et Lainé, il partit pour Aix-la-Chapelle en complète sécurité des bonnes dispositions de ses collègues envers lui. Il put en voir la vanité au retour.

Je ne sais pas au juste les intrigues qu'on fit jouer ni les dégoûts dont on l'entoura, mais à la fin de l'année il dut donner sa démission ainsi que MM. Pas-

quier, Molé, Lainé et Corvetto (1). Le général Dessolle (2) devint le chef ostensible du nouveau cabinet dont M. Decazes était le directeur véritable.

Je n'ai jamais pu comprendre que M. Decazes n'ait pas senti que le beau manteau de cristal pur, dont la présidence de M. de Richelieu couvrait son favoritisme, était nécessaire à la durée de son crédit. Il ne pouvait soutenir le poids des haines, dirigées contre lui, que sous cette noble et transparente égide.

M. de Richelieu ne lui enviait en aucune façon sa faveur et lui en laissait toute la puissance, toute l'importance, tous les profits, et aussi tous les ennuis. Car ce n'était pas tout à fait un bénéfice sans charge de devoir amuser un vieux monarque valétudinaire tourmenté dans son intérieur.

M. Decazes avait épousé (3) depuis quelques mois Mlle de Sainte-Aulaire, fille de qualité riche et ayant par sa mère, Mlle de Soyecourt, des alliances presque

(1) Mme de Boigne commet ici une légère erreur. M. Corvetto, ministre des finances, avait dû se retirer le 7 décembre 1818 devant les critiques soulevées par Casimir Perier à propos des emprunts. Il fut remplacé par M. Roy qui suivit le duc de Richelieu, MM. Pasquier, Molé et Lainé le 29 décembre suivant, lors de la constitution du cabinet Dessolle-Decazes.

(2) Jean-Joseph-Paul-Augustin Dessolle, né à Auch en 1767. Entré au service en 1792. Général de division en 1799. Nommé commandant de la garde nationale en 1814, par le Gouvernement provisoire, il se prononça pour le Roi. Il fut ministre d'État, comte, pair, major général des gardes nationales. Après 1815, le Roi le nomma membre du Conseil privé et marquis. Président du Conseil en 1818. Il se retira l'année suivante. Il mourut en 1828.

(3) M. Decazes était veuf d'un premier mariage contracté en 1805 avec Mlle Muraire, seconde fille du comte Muraire, premier président de la Cour de cassation. Elle mourut sans enfant en 1806.

royales (1). Ces relations flattaient M. Decazes et plaisaient au Roi (2). Aussi ce mariage lui avait été assez agréable pour qu'il s'en mêlât personnellement, et cette circonstance avait été une occasion de rapprochement avec une nuance d'opposition hostile, à laquelle appartenait M. de Sainte-Aulaire (3).

Je professe pour celui-ci une amitié qui dure tantôt depuis trente ans. Toutefois je dois avouer que dans les premiers moments de la Restauration il s'était conduit, au moins, avec maladresse.

Il avait successivement renié Napoléon, dont il était chambellan, en 1814; et Louis XVIII, en 1815, dans les deux villes de Bar-le-Duc et de Toulouse, dont il se trouvait préfet à ces deux époques, d'une manière ostensible et injurieuse qui ne convenait pas mieux à sa position qu'à son caractère et à son esprit,

(1) Louis de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, avait épousé en premières noces Mlle de Seiglières de Soyecourt, fille de M. de Seiglières de Boisfranc, marquis de Soyecourt, et de Wilhelmine-Henriette, princesse de Nassau-Saarbruck. Devenu veuf, il se remaria le 29 mai 1809 à Louise-Charlotte-Victorine de Grimoard de Beauvoir du Roure-Brison.

(2) La duchesse de Brunswick-Bevern, princesse de Nassau-Saarbruck et sœur de la mère de Mlle de Soyecourt, obtint du roi de Danemark, Frédéric IV, la substitution du duché de Gluscksberg en faveur de sa nièce et de ses descendants.

(3) Louis-Clair de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, né en 1778. Sorti de l'École polytechnique (1796). Chambellan de l'Empereur (1809). Préfet (1813). Sous la Restauration, préfet de Toulouse. Député, pair de France. Rallié à la monarchie de Juillet. Ambassadeur à Rome (1831), à Vienne (1833-1841), Londres (1841-1848). Rentré dans la vie privée, il se consacra aux travaux historiques. Membre de l'Académie française. Mort en 1854.

un des plus doux et des plus agréables que je connaisse (1).

Mais il y a des circonstances si écrasantes qu'elles trouvent bien peu d'hommes à leur niveau, surtout parmi les gens d'esprit. Les bêtes s'en tirent mieux parce qu'elles ne les comprennent pas.

Sa conduite pendant les Cent-Jours avait jeté M. de Sainte-Aulaire dans les rangs de la gauche. Le mariage de M. Decazes avec Mlle de Sainte-Aulaire, au lieu de rapprocher le ministre du parti aristocratique auquel elle appartenait par sa naissance, l'avait mis dans la société de l'opposition et lui donnait, fort à tort, une nuance de couleur révolutionnaire que les ultras enluminaient de leur palette la mieux chargée.

Je n'oserais pas assurer que leurs cris, sans cesse répétés, n'eussent exercé, à notre insu, quelque influence même sur nous à Londres.

La nouvelle de la retraite de M. de Richelieu, à laquelle il ne s'attendait nullement, fut un coup très sensible à mon père. J'ai déjà dit que les affaires importantes de l'ambassade se traitaient entre eux, sans passer par les bureaux, dans des lettres confidentielles et autographes. Mon père n'avait aucun rapport personnel avec M. Dessolle et ne pouvait continuer avec lui une pareille correspondance (2). . . .

(1) M. de Sainte-Aulaire n'accepta aucune fonction aux Cent-Jours. Mais il quitta la préfecture de Toulouse, après l'arrestation de M. de Vitrolles, en engageant ses administrés, la cause des Bourbons étant perdue pour toujours, à se rallier à l'empereur Napoléon.

(2) Le duc de Richelieu estimait beaucoup le marquis d'Osmond et avait une grande confiance dans ses capacités. Le comte de

Il reçut du nouveau ministre une espèce de circulaire fort polie dans laquelle, après force compliments, on l'avertissait que la politique du cabinet était changée.

Mon père avait déjà bien bonne envie de suivre son chef, cette lettre le décida. Il répondit que sa tâche était accomplie. Ainsi que le duc de Richelieu, il avait cru devoir rester à son poste jusqu'à la retraite complète des étrangers, les négociations entamées devant, autant que possible, être conduites par les mêmes mains; mais qu'une nouvelle ère semblant commencer dans un autre esprit, il profitait de l'occasion pour demander un repos que son âge réclamait.

Nous fûmes charmées, ma mère et moi, de cette décision. La vie diplomatique m'était odieuse, et ma mère ne pouvait supporter la séparation de mon frère. D'ailleurs, nous nous apercevions que le travail auquel il s'était consciencieusement astreint fatiguait trop mon père. Sa bonne judiciaire conservait toute sa force primitive, mais déjà nous remarquions que sa mémoire faiblissait.

Lorsqu'un homme a été depuis l'âge de trente ans

Gabriac écrivait de Turin le 29 mars 1816 à la marquise d'Osmond :

. . . .

J'avais déjà appris les heureux succès de sa mission à Londres, M. le duc de Richelieu m'ayant écrit :

« Les relations de la France avec l'Angleterre sont telles que « nous pouvons le désirer. Cette puissance se montrait la plus dif- « ficile de toutes pendant les négociations du traité de paris. « Aujourd'hui toutes ses dispositions sont conciliantes, et l'arrivée « de M. le Mis d'Osmond à Londres a produit les plus heureux « changemens. » *(Lettre inédite.)*

jusqu'à soixante hors des affaires et qu'il y rentre, ou il les fait très mal, ou bien elles l'écrasent. C'est ce qui arrivait à mon père.

M. Dessolle lui répondit en l'engageant à revenir sur sa décision, mais il y persista. Ce n'était pas, disait-il, avec l'intention de refuser son assentiment au gouvernement du Roi; mais dans la pensée qu'un ambassadeur nouvellement nommé serait mieux placé vis-à-vis du cabinet anglais qu'un homme qui semblerait appelé à se contredire lui-même.

Une négociation, par exemple, était ouverte pour obtenir du roi des Pays-Bas d'expulser de Belgique le nid de conspirateurs d'où émanaient les brochures et les agitateurs qui troublaient le royaume.

M. Decazes mettait la plus grande importance à son succès et en parlait quotidiennement au duc de Richelieu, qui, pressé par lui, réclamait les bons offices du cabinet anglais. Un des premiers soins du ministère Dessolle fut d'adresser des remerciements au roi de Hollande pour la noble hospitalité qu'il exerçait envers des réfugiés qu'on espérait voir bientôt rapporter leurs lumières et leurs talents dans la patrie.

La copie de cette pièce fut produite à mon père par lord Castlereagh, en réponse à une note qu'il avait passée d'après les anciens documents. Cela était peut-être sage, mais il fallait un nouveau négociateur pour une nouvelle politique.

Il y eut encore une réponse de M. Dessolle qui semblait disposé, plus qu'il ne se l'était d'abord proposé, à suivre les traces de son prédécesseur. Mais mon père avait annoncé ses projets de retraite à

Londres ; et, malgré toutes les obligeantes sollicitations du Régent et de ses ministres, il resta inflexible.

Le marquis de La Tour-Maubourg (1) fut nommé pour le remplacer. Avec la franchise de son caractère, mon père s'occupa tout de suite activement de lui préparer les voies, de façon à rendre la position du nouvel ambassadeur la meilleure possible dans les affaires et dans la société.

M. de La Tour-Maubourg, qui est aussi éminemment loyal, ressentit vivement ces procédés et en a toujours conservé une sincère reconnaissance.

Mon père y ajouta un autre service. Car de retour à Paris, et n'y ayant plus d'intérêt personnel, il démontra clairement que l'ambassade de Londres n'était pas suffisamment payée et fit augmenter de soixante mille francs le traitement de son successeur.

Si M. de La Tour-Maubourg était touché des procédés de mon père, M. Dessolle, en revanche, était piqué de son retour, et M. Decazes en était assez blessé pour avoir irrité le roi Louis XVIII contre lui.

Le favori n'avait pas tout à fait tort. La retraite d'un homme aussi considéré que mon père, et qui avait jusque-là marché dans les mêmes voies, pouvait s'interpréter comme une rupture. Et malgré l'extrême modération des paroles de mon père et de sa famille, les enne-

(1) Marie-Victor-Nicolas, marquis de La Tour-Maubourg, né en 1768. Lieutenant aux gardes du corps. Colonel de cavalerie et prisonnier avec La Fayette. Aide de camp de Kléber. Rallié à la monarchie. Pair de France. Il s'abstint aux Cent-Jours. Ambassadeur à Londres. Ministre de la guerre. Gouverneur des Invalides (1822-1830). Gouverneur du duc de Bordeaux en 1835. Mort à Paris en 1850. Il avait perdu une jambe à la bataille de Leipzig.

mis de M. Decazes ne manquèrent pas de s'emparer de ce prétexte pour en profiter contre lui.

Quelques semaines s'étaient écoulées dans les pourparlers entre mon père et le ministre. Quoique sa démission eût suivi immédiatement celle de M. de Richelieu (1), elle ne fut acceptée qu'à la fin de janvier 1819. Je partis aussitôt pour Paris afin d'y préparer les logements.

Je trouvai le Roi fort exaspéré, et disant que jusqu'à cette heure il avait cru que les ambassadeurs, accrédités par lui, le représentaient; mais que le marquis d'Osmond aimait mieux ne représenter que M. de Richelieu. On voit que le père de la Charte n'avait pas encore tout à fait dépouillé le petit-fils de Louis XIV et tenait le langage de Versailles. Il aurait probablement mieux apprécié la conduite de mon père si elle avait été agréable au favori.

Celui-ci, au reste, m'accueillit avec une bienveillance que j'ai eu lieu de croire peu sincère. Non seulement mon père, qu'on avait comblé d'éloges pendant tout le cours de son ambassade, ne reçut aucune marque de satisfaction; mais il eut même beaucoup de peine à obtenir la pension de retraite à laquelle il avait un droit acquis et indiscutable, sous prétexte que les fonds étaient absorbés. Au reste, il ne fut pas seul à souffrir le *ben servire e non gradire,* les ministres sortants, et surtout M. de Richelieu, firent une riche moisson d'ingratitude, à la Cour, aux Chambres, et jusque dans le public.

(1) La démission du marquis d'Osmond est du 2 janvier 1819. Le ministère Richelieu s'était retiré le 29 décembre 1818.

Monsieur et Madame me traitèrent avec plus de bonté que de coutume lorsque j'allai faire ma cour à mon arrivée de Londres. M. le duc de Berry voulut me faire convenir que mon père quittait la partie parce qu'enfin il la voyait entre les mains des Jacobins. Je m'y refusai absolument, me retranchant sur son âge qui réclamait le repos, sur la convenance de quitter les affaires lorsque l'œuvre de la libération du territoire était accomplie, et sur la santé de ma mère. Le prince insista vainement et m'en témoigna un peu d'humeur, mais pourtant avec son amitié accoutumée.

Quant aux autres, lorsqu'ils virent qu'aucune de nos allures n'était celles de l'opposition, et que dans la Chambre des pairs mon père votait avec le ministère, ils renoncèrent à leurs gracieusetés et rentrèrent dans leur froideur habituelle.

Ma mère était tombée dangereusement malade à Douvres et nous donna de vives inquiétudes. Elle put enfin passer la mer et nous nous trouvâmes réunis à Paris à notre très grande joie.

Mon père ne tarda pas à éprouver un peu de l'ennui qui atteint toujours les hommes à leur sortie de l'activité des affaires.

Son bon esprit et son admirable caractère en triomphèrent promptement. Il n'y a pas de situation plus propre à faire naître ce genre de regret que celle d'un ambassadeur rentrant dans la vie privée. Toutes ses relations sont rompues, il est étranger aux personnes influentes de son pays; il n'est plus au courant de ces petits détails, qui occupent les hommes au pouvoir; car, après tout, le commérage règne parmi eux comme

parmi nous; il s'est accoutumé à attacher du prix aux distinctions de société, et elles lui manquent toutes à la fois.

Il n'y a pas de métier plus maussade à mon sens, où l'on joue plus complètement le rôle de l'âne chargé de reliques; et où les honneurs qu'on reçoit soient plus indépendants de toute estime, de toute valeur, de toute considération personnnelle.

Je sais qu'il est convenu de regarder cette carrière comme la plus agréable, surtout lorsqu'on arrive au rang d'ambassadeur. Je ne l'ai connue que dans cette phase et je la proclame détestable. Lorsqu'on a veillé la nuit pour rendre compte des travaux du jour, et qu'on a réussi dans une négociation difficile, épineuse, souvent entravée par des instructions maladroites, tout l'honneur en revient au ministre qui, dans la phrase entortillée de quelque dépêche, vous a laissé deviner ses intentions, précisément assez pour pouvoir vous désavouer si vous échouez. En revanche, si l'affaire manque et s'ébruite, on hausse les épaules et vous êtes proclamé maladroit; d'autant plus facilement que le secret étant la première loi du métier, vous ne pouvez rien apporter pour votre justification.

J'ai vu la carrière diplomatique sous son plus bel aspect, puisque mon père occupant la première ambassade y a joui de la confiance entière de son cabinet et d'une grande faveur près de celui de Londres, et pourtant je la proclame, je le répète, une des moins agréables à suivre.

Je comprends qu'un homme politique, dans les convenances duquel une absence peut se trouver entrer

momentanément, aille passer quelques mois, avec un caractère diplomatique, dans une Cour étrangère.

Rien n'est plus mauvais pour les affaires du pays que de pareils ambassadeurs qui s'occupent de toute autre chose. Mais j'admets l'agrément de cette espèce d'exil. Il ne faut pas toutefois s'y résigner trop longtemps, car aucun genre d'absence n'enlève plus promptement et plus complètement la clientèle.

Nous avons vu M. de Serre (1), le premier orateur de la Chambre, ne pouvoir être renommé député après avoir été deux ans ambassadeur à Naples, et en mourir de chagrin. Certainement s'il avait passé ces deux années à la campagne, chez lui, dans une retraite absolue, son élection n'aurait pas été même contestée, et sa carrière d'homme politique serait restée bien plus entière.

Je parle ici pour les hommes à ambition politique, car ceux qui ne veulent que des places et des appointements ont évidemment avantage à préférer l'ambassade à la retraite. Mais aussi, s'ils prolongent leur absence, ils reviennent, au bout de leur carrière, achever dans leur patrie une vie dépourvue de tout intérêt, étrangers à leur famille, isolés de toute intimité, et ne s'étant formé aucune des habitudes qui, dans l'âge mûr, suppléent aux goûts de la jeunesse.

(1) Pierre-François-Hercule, comte de Serre, né en 1776. Servit dans l'armée de Condé en émigration. Avocat général à Metz en 1811, après être rentré en France en 1802. Premier président de la Cour de Hambourg. Il fut nommé à Colmar à la Restauration. Député après les Cent-Jours. Président de la Chambre (1817). Garde des Sceaux (1818), ambassadeur à Naples (1822). Il mourut en 1824.

Plus le pays auquel on appartient présente de sociabilité, plus ces inconvénients sont réels. Cela est surtout sensible pour les Français, qui vivent en coteries, formées par les sympathies encore plus que par les rapports de rang ou les alliances de famille. Rien n'est plus solide que ces liens et rien n'est plus fragile. Ils sont de verre. Ils peuvent durer éternellement, un rien peut les briser. Ils ne résistent guère à une absence prolongée.

On s'aime toujours beaucoup, mais on ne s'entend plus. On croit qu'on aura grande joie à se revoir; et la réunion amène le refroidissement, car on ne parle plus la même langue, on ne s'intéresse plus aux mêmes choses. En un mot, on ne se devine plus. Le lien est brisé.

Les Français ont si bien l'instinct de ce mouvement de la société que nous voyons nos diplomates empressés de venir fréquemment s'y retremper. Et de tous les Européens ce sont ceux qui résident le moins constamment dans les Cours où ils sont accrédités.

Ces réflexions, je les faisais alors aussi bien qu'à présent; et j'eus pleine satisfaction à me retrouver « Gros-Jean comme devant ».

Notre parti pris de n'être point hostiles au nouveau ministère reçut un échec par la décision de M. Decazes de nommer une fournée de soixante pairs (6 mars 1819). Ce n'est pas après avoir retrempé mon éducation britannique, pendant trois années, dans les brouillards de Londres que je pouvais envisager de sang-froid une pareille mesure.

Mon père exigeait mon silence, mais il partageait la

pensée que c'était un coup mortel à la pairie. Il a porté ses fruits, car il ne serait pas bien difficile de rattacher la destruction de l'hérédité à la création de ces énormes fournées dont Decazes a donné le premier exemple. La liste de 1815, quoique très nombreuse, porte un caractère tout à fait différent. Il s'agissait de fonder l'institution et non pas de forcer une majorité.

Les nominations de 1819 eurent lieu à l'occasion d'une proposition faite par M. de Barthélemy (1) pour la revision de la loi d'élection, loi dont M. Decazes lui-même demanda le rappel peu de mois après (2). Je ne me suis jamais expliqué comment on était parvenu à obtenir de M. de Barthélemy (3) d'attacher le grelot.

Lorsqu'il s'aperçut, à la fin, de tout le bruit qu'il faisait, il pensa en tomber à la renverse. La même chose lui était arrivée lorsque, presque à son insu, il s'était trouvé directeur de la République. La chute avait été plus rude à cette occasion puisqu'elle l'avait envoyé sur les plages insalubres de la Guyane.

Je l'ai beaucoup connu et je n'ai jamais compris ces

(1) Il avait déposé à la Chambre des pairs une motion pour demander au Roi de faire à l'organisation des collèges électoraux les modifications qui paraîtraient utiles (20 février 1819).

(2) La proposition Barthélémy, repoussée par le ministère, fut adoptée par 98 voix contre 55. La loi sur l'année financière, adoptée par la Chambre des députés, fut rejetée par la même majorité. C'était la lutte contre le ministère Dessolle-Decazes. C'est pour briser cette majorité que fut faite la fournée de pairs.

(3) François, marquis de Barthelemy, né en 1750. Chargé d'affaires en Angleterre à la Révolution. Ministre en Suisse. Membre du Directoire. Déporté au 18 fructidor. Rentré au 18 brumaire. Vice-président du Sénat, comte de l'Empire. Pair de France à la Restauration. Marquis. Mort en 1830.

deux circonstances de sa vie. C'était le plus honnête homme du monde, le plus probe. Il avait de l'esprit et des connaissances, une conversation facile et quelquefois piquante. Mais il était timide, méticuleux, cir conspect. Il avait toujours l'inquiétude de déplaire, et surtout le besoin de se mettre à la remorque et de se cacher derrière les autres (1).

Jamais homme n'a été moins propre à jouer un rôle ostensible et n'a eu moins d'ambition. Loin de tirer importance d'avoir été « un cinquième de roi », il était importuné qu'en s'en souvînt.

Lorsque ce qu'on appela la proposition Barthélemy fit une si terrible explosion dans la Chambre et dans le public, il en fut consterné. Je l'ai vu épouvanté de faire tout ce vacarme au point d'en tomber sérieusement malade. Au reste, ce sont de ces événements dont on s'occupe fort pour un moment, et qui laissent moins de trace dans le souvenir qu'ils n'en méritent peut-être; car souvent ils ont porté le germe d'une catastrophe que d'autres événements, également oubliés, ont mûrie jusqu'à ce qu'une dernière circonstance la fasse éclore tout à coup.

Nous eûmes un remaniement du ministère avant la fin de l'année. M. Pasquier devint ministre des affaires étrangères (2). C'était rentrer dans les errements du cabinet Richelieu, et mon père en fut d'autant

(1) La proposition avait été préparée dans la réunion du cardinal Bausset, par MM. Molé et Lainé. (Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 284).

(2) Ministère du 19 novembre 1819, sous la présidence de M. Decazes.

moins disposé à s'enrôler sous les drapeaux ultras. M. Roy (1) arriva aux finances et M. de La Tour-Maubourg eut le portefeuille de la guerre. Il déploya dans cette nouvelle position la même honnêteté, la même probité, la même incapacité qu'il avait portées à Londres.

Mes fréquents voyages en Angleterre m'avaient empêchée d'aller en Savoie; je profitai de l'été de 1819 pour faire une visite à M. de Boigne et prendre les eaux d'Aix.

Au commencement de l'hiver, je vins m'établir avec mes parents dans une maison que j'avais louée dans la rue de Bourbon. C'est là où j'ai passé les dix années qui ont préparé et amené la chute de cette Restauration que j'avais appelée de vœux si ardents et vu commencer avec des espérances si riantes.

(1) Antoine, comte Roy (1764-1847). Avocat. Député. Rapporteur du budget. Plusieurs fois ministre des finances. Membre du Conseil privé sous la Restauration. Comte et pair de France. Se rallia à la monarchie de Juillet.

CHAPITRE XXVIII

Mes habitudes et mes habitués. — Récompense nationale au duc de Richelieu. — La reine de Suède le suit dans son voyage. — Salon de la duchesse de Duras. — Goût de Mme de La Rochejaquelein pour la guerre civile. — Mme de Duras se fait auteur. — Mariage de Clara de Duras. — La duchesse de Rauzan.

J'aurai moins occasion dorénavant de parler de la politique des Cabinets; la retraite de mon père en éloignait ma pensée. Le désir de le tenir au courant m'avait, depuis quelques années, encouragée à m'enquérir des affaires publiques avec soin. Privée de ce stimulant, d'un côté; et assez refroidie par les événements, de l'autre, je cessai de m'en occuper avec le même zèle.

Il m'arrivait bien de temps à autre quelque confidence, quelque révélation de dessous de cartes. Mais je ne prenais plus la peine de m'informer de leur exactitude, de remonter aux sources, de suivre les conséquences et les résultats. Et, hormis que j'en causais plus volontiers que les personnes qui n'y avaient jamais pris intérêt; hormis que je n'adoptais pas sans examen les nouvelles qui flattaient mes désirs, je n'étais guère mieux informée que tout le gros des gens du grand monde.

J'avais arrangé ma vie d'une façon qui me plaisait fort. Je sortais peu, et, lorsque cela m'arrivait, ma mère tenait le salon; de sorte qu'il était ouvert tous les soirs.

Quelques habitués s'y rendaient quotidiennement. Et lorsque l'heure des visites était passée, celle de la conversation sonnait et se prolongeait souvent très tard.

De temps en temps je priais du monde à des soirées devenues assez à la mode. Mes invitations étaient verbales et censées adressées aux personnes que le hasard me faisait rencontrer. Toutefois, j'avais grand soin qu'il plaçât sur mon chemin celles que je voulais réunir, et que je savais se convenir. J'évitais par ce moyen une trop grande foule et la nécessité de recevoir cette masse d'ennuyeux que la bienséance force à inviter, et qui ne manquent jamais d'accourir au premier signe.

Je les passais en revue, dans le courant de l'hiver, par assez petite portion, pour ne pas en écraser mon salon. L'incertitude d'y être prié donnait quelque prix à ces soirées et contribuait plus que toute autre chose à les faire rechercher.

Je voyais les gens de toutes les opinions. Les ultras dominaient dans les réunions priées, parce que mes relations de famille et de société étaient toutes avec eux. Mais les habitués des autres jours se composaient de personnes dans une autre nuance d'opinion.

Nous étions les royalistes du Roi, et non pas les royalistes de Monsieur; les royalistes de la Restauration, et non pas les royalistes de l'Émigration; les

royalistes enfin, qui, je crois, auraient sauvé le trône si on les avait écoutés.

Je le reconnais, toutefois, nous-mêmes trouvions alors le ministère Decazes tombé dans l'ornière de gauche et prêtant une oreille trop bénévole aux théoriciens de la doctrine, dont la plupart mettaient leurs arguments au service de leurs intérêts.

Bien des gens auraient voulu se rallier autour du duc de Richelieu pour faire contrepoids à cette tendance qui effrayait. Non seulement il ne le désirait pas, mais encore il s'y refusait et s'était éloigné.

M. Decazes, un peu repentant peut-être de sa conduite envers le duc, s'occupa avec empressement de lui faire décerner une récompense nationale. Mais les germes d'ingratitude soigneusement semés depuis quelques mois, avaient fructifié. Et lorsqu'on voulut faire valoir des services, qu'on avait pris tant de peine à déprécier, on ne trouva nulle part assez d'élan pour résister aux malveillances des oppositions de l'extrême gauche et de l'extrême droite. Au lieu d'être votée d'acclamation, la récompense nationale fut discutée, disputée, et ne passa qu'à une faible majorité.

M. de Richelieu, le plus désintéressé des hommes, fut profondément blessé de la forme de cette transaction. Il employa la somme votée par les Chambres (1) à une fondation dans la ville de Bordeaux (2). Accoutumé à la frugalité et à la simplicité, ses revenus personnels suffisaient de reste à ses besoins.

(1) Cinquante mille francs de rente.
(2) L'hospice Richelieu.

Il était entré à l'hôtel des affaires étrangères apportant tout son bagage dans une valise, il en sortit de même. Mais, malgré cette modestie, il se sentait autant qu'homme de France. Il se souciait peu que ses services fussent mal rémunérés, mais il était cruellement blessé qu'ils ne fussent pas mieux appréciés.

Il était donc profondément dégoûté des affaires et ne voulait y rentrer ni comme chef d'opposition, ni, encore moins, comme chef du gouvernement. C'était un forçat délivré de ses chaînes et il formait le bien ferme propos de ne jamais les reprendre.

Le désir de jouir de la liberté qu'il avait reconquise l'engagea à faire un voyage dans le Midi. Il ne s'attendait guère à la nouvelle persécution qu'il allait y trouver.

La femme de Bernadotte (1) avait passé l'hiver de 1815 en Suède. La rigueur du climat ayant excité une maladie cutanée qui se porta sur son visage, cette espèce de lèpre, jointe aux regrets qu'elle conservait de Paris, lui avait rendu l'habitation de Stockholm si intolérable qu'elle n'avait pu consentir à y prolonger son séjour.

Elle était établie à Paris dans son hôtel de la rue d'Anjou, où elle avait une espèce d'existence amphibie. Ses gens, et l'ambassadeur du Roi son époux, l'appelaient Votre Majesté ; le reste de l'univers Mme Bernadotte.

Louis XVIII la recevait le matin dans son cabinet « pour rendez-vous d'affaires ». Elle n'allait pas chez

(1) Eugénie-Bernardine-Désirée Clary (1770-1860), fille d'un riche négociant de Marseille. Sa sœur, Marie-Julie (1771-1845), avait épousé Joseph-Bonaparte.

les autres princes, ni à la Cour. Du reste, elle faisait des visites à ses anciennes amies sur le pied de l'égalité, et vivait dans une coterie assez restreinte. Je l'ai souvent rencontrée chez Mme Récamier, où elle n'avait en rien une attitude royale. Quoiqu'elle se fît annoncer : la reine de Suède, elle n'exigeait ni n'obtenait aucune distinction sociale.

Vers la fin du ministère de M. de Richelieu elle eut quelque démarche à faire pour un de ses parents. Elle écrivit au ministre et lui demanda une audience. M. de Richelieu se rendit chez elle, comme cela se pratiquait autrefois, par tous les ministres, pour toutes les femmes de la société; usage dont M. de Richelieu a seul conservé la tradition de mon temps. Il fut très poli. Ce que Mme Bernadotte désirait réussit, il vint lui-même l'en informer. Elle l'invita à dîner, il accepta.

Il ne se doutait guère qu'il jetait les fondements d'une frénésie qui l'a poursuivi jusqu'au tombeau. Mme Bernadotte s'était prise d'une telle passion pour le pauvre duc qu'elle le suivit à la piste pendant son voyage. Cela commença par lui paraître extraordinaire. Il ne comprenait pas comment elle se trouvait toujours arriver trois heures après lui dans tous les lieux où il s'arrêtait.

Bientôt il ne put se dissimuler que lui seul l'y attirait et l'y retenait. L'impatience le gagna. Il cacha sa marche et ses projets, fit des crochets, choisit les plus tristes résidences, les plus méchantes auberges. Peines perdues, la maudite berline arrivait toujours trois heures après sa chaise de poste. C'était un cauchemar!

Il sentait, de plus, combien cette poursuite finirait

par prêter au ridicule. Il trouva le moyen de faire savoir à la royale héroïne de grande route, qu'il était décidé à retourner sur-le-champ à Paris si elle persistait à le suivre. Elle, de son côté, s'informa d'un médecin si les eaux que le duc devait prendre étaient essentielles à sa santé. Sur la réponse affirmative, elle se décida à faire trêve à ses importunités et passa la saison des eaux à Genève. Mais à peine fut-elle terminée qu'elle se remit en campagne. Et cette persécution qu'il espérait pouvoir mieux conjurer à Paris qu'ailleurs y ramena le duc, bien plus que l'ouverture de la session.

La maison de Mme de Duras était toujours la plus agréable de Paris. La position de son mari à la Cour la mettait en rapport avec les notabilités de tout genre, depuis le souverain étranger qui traversait la France, jusqu'à l'artiste qui sollicitait la présentation de son ouvrage au Roi.

Elle avait tout le tact nécessaire pour choisir dans cette foule les personnes qu'elle voulait grouper autour d'elle. Et elle s'était fait un entourage charmant, au milieu duquel elle se mourait de chagrin et de tristesse.

Le mariage de sa fille aînée avec M. de La Rochejaquelein (1) lui avait été un véritable malheur. Elle y avait

(1) Auguste du Vergier, comte de La Rochejaquelein (1784-1868), frère du célèbre héros vendéen Henri de La Rochejaquelein et du marquis Louis. Entré au service de l'Angleterre comme midshipman pendant l'émigration, il revint en France où il fut arrêté et incorporé de force dans l'armée impériale. Une blessure reçue à la Moskowa lui valut le surnom du Balafré. Il prit part à l'insurrection de Vendée en 1815 et fut blessé au combat des

constamment refusé son approbation et ne consentit pas même à assister à la cérémonie, lorsque Mme de Talmont, ayant atteint vingt et un ans, se décida à la faire célébrer. Le duc de Duras, quoique très récalcitrant, accompagna sa fille à l'autel.

Il est assez remarquable qu'elle s'est mariée deux fois le jour anniversaire de sa naissance, à l'époque juste où la loi le permettait. Le jour où elle a eu quinze ans, elle a épousé le prince de Talmont au milieu des acclamations de sa famille. Et le jour où elle en a eu vingt et un, elle a épousé M. de La Rochejaquelein, malgré sa réprobation.

Le grand mérite de M. de La Rochejaquelein, aux yeux de sa nouvelle épouse, était son nom vendéen et l'espoir qu'elle serait appelée à jouer un rôle dans les troubles civils de l'Ouest.

Félicie de Duras sortait à peine de l'enfance lorsque le manuscrit de M. de Barante, connu sous le nom des *Mémoires de madame de La Rochejaquelein* (1), circula dans nos salons. Ce récit s'empara de sa jeune imagination. Depuis ce temps elle a constamment rêvé la

Mattes où son frère Louis fut tué. Maréchal de camp (1818), il fit la campagne d'Espagne et prit part à la guerre contre les Turcs en 1828. Mis en non-activité par le gouvernement de 1830, il s'associa à la tentative de Mme la duchesse de Berry, en 1832. Condamné à mort par contumace, il fut acquitté deux ans après. Il avait épousé Claire-Louise-Augustine-Félicie-Maclovée de Durfort de Duras, veuve de Charles-Léopold de La Trémoïlle, prince de Talmont.

(1) Marie-Louise-Victoire de Donissan, petite-fille de la duchesse de Civrac, veuve en premières noces du marquis de Lescure (1766-1793), avec lequel elle fit les guerres de Vendée, et remariée au marquis Louis de La Rochejaquelein (1777-1815).

guerre civile comme le complément du bonheur. Et pour s'y préparer, dès qu'elle a été maîtresse de ses actions, elle a été à la chasse au fusil, elle a fait des armes, elle a tiré du pistolet, elle a dressé des chevaux, elle les a montés à poil, enfin elle s'est exercée à tous les talents d'un sous-lieutenant de dragons ; à la grande désolation de sa mère et à la destruction de sa beauté qui, avant vingt ans, avait succombé devant ce régime de vie.

Mme de La Rochejaquelein s'est donné depuis 1830 la joie de courir le pays le pistolet au poing, d'y fomenter des troubles, d'y attirer beaucoup de malheurs et de ruines. Je ne sais si la réalité de toutes ces choses lui aura paru aussi charmante que son imagination les lui avait représentées ; mais elle est plus excusable qu'aucune autre personne de s'être jetée dans la guerre civile, car c'était son rêve depuis l'âge de douze ans.

Sa belle-mère, la princesse douairière de Talmont, à qui le mariage avec M. de La Rochejaquelein plaisait, principalement, je crois, parce qu'il désolait la duchesse de Duras, conserva le nouveau ménage chez elle. Elle a laissé toute sa fortune à Félicie qu'elle semblait aimer passionnément, et qui était encensée jusqu'à la fadeur dans le petit cercle de cet intérieur. Je lui ai entendu adresser cette phrase par un des habitués de sa belle-mère :

« Princesse, permettez-moi de prendre la liberté de vous dire que vous avez toujours parfaitement raison ». Je n'en ai jamais oublié l'heureuse rédaction.

Mme de Duras cherchait, quoique un peu honteusement, à recueillir la succession de Mme de Staël. Elle

était elle-même effrayée de cette prétention, et aurait voulu qu'on la reconnût sans qu'elle eût à la proclamer. Ainsi, par exemple, n'osant pas arborer le rameau de verdure que Mme de Staël se faisait régulièrement apporter après le déjeuner et le dîner, et qu'elle tournait incessamment dans ses doigts, dans le monde comme chez elle, Mme de Duras avait adopté des bandes de papier qu'un valet de chambre apportait sur un plateau après le café, et dont elle faisait des tourniquets pendant toute la soirée, les déchirant les uns après les autres.

Elle s'occupait dès lors à écrire les romans qui ont depuis été imprimés, et auxquels il me semble impossible de refuser de la grâce, du talent et une véritable connaissance des mœurs de nos salons. Peut-être faut-il les avoir habités pour en apprécier tout le mérite.

Ourika retrace les sentiments intimes de Mme de Duras. Elle a peint sous cette peau noire les tourments que lui avait fait éprouver une laideur, qu'elle s'exagérait, et qui, à cette époque de sa vie, avait même disparu.

Ses occupations littéraires ne la calmaient pas sur ses chagrins de cœur que l'attachement naissant de M. de Chateaubriand pour Mme Récamier rendait très poignants. Et ses chagrins de cœur ne suffisaient pas à la distraire de son ambition de situation.

Elle n'avait pas de garçon. Le second mariage de sa fille aînée l'avait trop irritée pour s'occuper de son sort. Elle reporta toutes ses espérances sur la seconde, Clara, à qui elle voulut créer une existence qui mon-

trât à Félicie tout ce qu'elle avait perdu par sa rébellion.

Elle choisit Henri de Chastellux, et obtint de lui qu'il consentirait à changer son nom pour celui de Duras, avec la promesse qu'en épousant Clara il hériterait du duché et de tous les avantages que les Duras auraient pu faire à leur fils. En conséquence, nous assistâmes à la messe de mariage du marquis et de la marquise de Duras, mais lorsque nous revînmes le soir, la duchesse de Duras, à la suite d'une visite de M. Decazes, nous présenta, en leur place, le duc et la duchesse de Rauzan. C'était un ancien titre de la maison de Duras que le Roi avait fait revivre en faveur des nouveaux époux (1). Il avait voulu que ce présent de noces arrivât par l'intermédiaire du favori que la duchesse de Duras avait, malgré les répugnances de parti et les réticences de salon, employé pour obtenir que l'hérédité du titre et de la pairie du duc de Duras fussent assurés à Henri de Chastellux.

Il ne manqua pas de gens pour le blâmer d'avoir quitté un nom qui valait bien celui de Duras. Mais, à mon sens, il s'est borné à mettre deux duchés et une belle fortune dans la maison de Chastellux. Car ses enfants seront Chastellux, malgré les engagements contraires qu'il a pu prendre.

Mme de Duras se complut à entourer Clara de tous les agréments, de toutes les distinctions, de tous les amusements qui peuvent charmer une jeune femme,

(1) Par ordonnance du 15 août 1819. Le mariage eut lieu le 31 août. *(Histoire généalogique de la famille de Chastellux.)*

afin surtout de faire sentir à Mme de La Rochejaquelein le poids de son mécontentement. Elle se vengeait comme un amant trahi, car toutes ses préférences avaient été pour Félicie; et même en cherchant à la tourmenter elle l'adorait encore.

Au surplus, elle ne parvint jamais à diviser les deux sœurs, qui restèrent tendrement unies, à leur mutuel honneur; quoique l'aînée fût traitée comme une étrangère dans la maison paternelle où l'autre semblait posée sur un autel pour être divinisée.

Les contemporaines de Mme de Rauzan ont établi qu'elle était fort bornée. Je ne puis être de cet avis. Elle a beaucoup de bon sens, un grand esprit de conduite, elle est très instruite, sait plusieurs langues dont elle connaît la littérature.

Peut-être n'a-t-elle pas beaucoup d'esprit naturel. Mais elle en a été tellement frottée pendant ses premières années qu'elle en est restée suffisamment saturée pour me satisfaire pleinement.

Je ne sais si je m'aveugle par l'affection que je lui porte, mais elle me paraît à cent pieds au-dessus de la plupart de celles qui la critiquent.

PIÈCES JUSTIFICATIVES (1)

I

LETTRE DE S. ÉMINENCE LE CARDINAL CONSALVI
légat du Saint-Père au Congrès de Vienne
à Mme la comtesse de Boigne.

Vienne 111 mars 1815

Le ministre de Russie à Turin Prince Coskuchi (je ne say pas ecrire son nom) (2) m'ayant dit presque dans l'instant qu'il allait s'en retourner à son poste, je ne veux pas laisser passer l'occasion de lui donner quelques lignes pour vous, et me rappeller a votre souvenir. Je l'ai bien, bien prié de vous dire mille et cent choses de ma part, et de vous assurer de mon immuable attachement. Je n'ecris pas, ni a votre Papa, ni a maman, n'en ayant pas le tems, et d'ailleur en vous ecrivant j'ecris aussi a eux. Vous leur direz les choses les plus tendres en mon nom. Vous pouvez imaginer si j'ai pensé et si je pense a toute la famille dans les moments actuels. J'espere que vous avez recu ma derniere lettre. Je vous y mandais que Pozzo di Borgo allait partir le lendemain pour Paris.

(1) Toutes ces lettres sont autographes. La ponctuation et l'ortographe des originaux ont été scrupuleusement respectées.
(2) Voir la lettre suivante.

Eh bien! il est resté de meme que l'autre fois : Rest' encore ici, et c'est peut etre heureux pour lui de ne pas s'y trouver dans des certains moments, si pourtant ils doivent arriver. Quant a mon depart, je pense qu'il est possible que ce soit dans peu de jours, et je pourrois assez probablement me trouver de retour chez moi a la fin d'avril au plus tard. Je ne veux pas renoncer a l'espoir de vous y voir : j'en ai un espece de promesse, et je ne doute pas que vous veuillez la tenir un jour ou l'autre. Avant que je puisse avoir cette douce satisfaction vous me donnerez assurement l'autre qui me serai tres agreable, savoir, celle de disposer de moi *avec les pleins droits que vous avez sur votre plus ancien ami.* Je suis aussi le *plus dévoué* de tous les anciens et les nouveaux, et je me flatte que vous avez aussi pour moi un peu d'amitié, qui ne saurait m'etre plus precieuse. Je vous prie de penser quelquefois a votre reconnaissant ami pour la vie.

P. S. Le Prince étant parti? c'est M. le comte de la Tour du pin qui vous remettra cette lettre — j'embrasse le cher Papa et le petit Renuphe.

II

LETTRE DU COMTE DE NESSELRODE ministre des affaires étrangères et représentant de la Russie au Congrès de Vienne à Mme la comtesse de Boigne.

Si Vous aviez jamais essayé d'un congrès Vous me pardonneriez surement le retard que j'ai mis à répondre à la lettre que Vous m'avez adressée par notre ami Pozzo. Mais soyez assurée Madame que je n'en ai pas été moins sensible à cette marque de souvenir et à toute l'amitié que Vous voulez bien me conserver. Pozzo Vous écrit aujourd'huy une longue épitre. Il Vous aura divulgué tous nos secrets. Pour moi Vous sentez que la circonstance est trop grave pour que je ne sois pas aussi mystérieux que par le passé, et j'hésite presque à Vous assurer que le congrès finira, non d'une manière ou de l'autre, mais d'une manière très pacifique pour tout le monde. Le besoin de la paix est trop vivement senti mais *(sic)* par ceux a qui on le suppose le moins pour qu'elle ne soit pas aussi durable que les choses humaines peuvent l'être.

Pozzo nous quitte aujourd'huy; je ne sais pas comment je ferai pour vivre sans lui, et lui ne se fait pas d'idée de son existence à Paris sous le coin du feu de la rue des Mathurins. Il n'y auroit d'heureux dans tout cela que Koslovsky (1), si je n'avois quelque lieu de croire que Vous ne ferez pas une longue résidence à Turin. Vous voyez que malgré mon

(1) Ministre de Russie à Turin.

silence, je ne néglige rien pour épier chaque circonstance qui peut avoir rapport à Vous.

Veuillez présenter mes hommages à Madame d'Osmond, et parler souvent a M. d'Osmond de toute l'estime et l'amitié que je lui porte. Permettez qu'en même tems je vous offre une collection de petites cartes de Vienne pour ne pas perdre nos anciennes habitudes

NESSELRODE.

Vienne le 1 mars 1815.

III

LETTRE DE LA PRINCESSE CHARLOTTE DE GALLES

fille de George IV alors prince-régent, héritière du trône d'Angleterre, à la marquise d'Osmond, ambassadrice de France à Londres.

Madame,

Ayant appris que vous avez eu un accident en partant de Clermont hier au soir, je n'ai pas pu m'empêcher de vous ecrire ces peu de lignes, pour apprendre de vos nouvelles. Je suis bien faché de ne pas l'avoir su a tems, pour vous offrir notre assistance. J'espere qu'après tout vous etes heureusement arrivée à Londres.

Mon mari me charge de vous exprimer combien il a été affligé de la frayeur que vous avez eu. Nous espérons que vous avez trouvé Monsieur d'Osmond en meilleure santé et vous prions de lui dire, que nous nous interessons bien vivement dans son retablissement.

Agréez Madame l'assurance de la consideration la plus distinguée avec laquelle je suis

Votre

bien dévouée

CHARLOTTE

Ce 25 juillet [1816 ou 1817].
Clermont

IV

LETTRES DE LA REINE MARIE-AMÉLIE alors duchesse d'Orléans, à Mme la marquise d'Osmond et à Mme la comtesse de Boigne.

Twickenham ce 16 Janvier 1817

Ma chère Marquise, Mess[rs] de l'Aigle m'ont apporté de votre part le charmant ouvrage d'Adèle, je l'ai devant les yeux et je ne cesse de l'admirer, c'est comme la plus jolie peinture, cet excellent modèle m'encouragera à mieux travailler, quoique je n'espère pas de pouvoir l'imiter. Je vous inclus une lettre pour M[me] de Boigne ayant voulu lui exprimer moi même tout le plaisir qu'elle m'a fait. Quel horrible tems! combien je suis occupée de Vous depuis hier! j'espère que cette course à Brighton ne vous aura pas fait de mal, il me tarde de vous savoir de retour et bien portante. Nous sommes tous enfermés à la maison, d'où grands et petits nous faisons mille amitiés à nos bons amis d'Osmond, et en vous embrassant de tout mon cœur, je suis

votre bien affectionnée

MARIE-AMÉLIE.

Twickenham ce 16 Janvier 1816 [1817]

Ma chère Adèle, Vous avez été bien aimable de Vous rappeller de moi en m'envoyant un échantillon de votre charmant ouvrage. Nous avons tous admiré le gout, la

patience, et l'excellence de l'aimable ouvrière, je n'espère pas de pouvoir Vous imiter, mais avec un si bon modèle sous les yeux je travailleré *(sic)* avec plus d'ardeur, et mon ouvrage me deviendra doublement agréable en pensant à Vous. Vos dignes Parens ont donné une charmante petite soirée à mes enfans et ceux-ci n'appellent plus Mme d'Osque, *notre amie*. J'espère que Vous serez entierement quitte du rhûme que vous avez souffert, nous parlons bien souvent de vous avec vos Parens, car je vois bien que c'est la conversation qui leur fait plus de plaisir, et à moi de même. Ma sœur, et mon mari me chargent de tous leurs complimens pour Vous et en Vous embrassant avec toute l'amitié, je suis

Votre bien affectionnée

MARIE-AMÉLIE.

Paris ce 21 avril 1817.

Ma chère Marquise, Vous ne doutez pas j'espère combien j'ai été contrariée de n'avoir pû Vous ecrire plutôt, mais je me flatte qu'Adèle aura été auprès de Vous le bon interprète de mes regrets et de toute mon amitié. Notre voyage quoique de 8 jours a été assez heureux, ma sœur malgré sa faiblesse l'a bien soutenu mais le lendemain de notre arrivée ayant voulu se forcer a faire tout le cours de visites elle s'est trouvée mal et depuis lors elle est dans un état de faiblesse, surtout de nerfs, qui est terrible et qui l'empêche de sortir et de rien faire, j'espère que l'air de Neuilly, ou nous comptons aller dans deux jours la remettra entierement. Pour moi je vas, quoique n'ayant pas un moment de répos et étant toujours fatiguée. J'ai trouvé le Roi à merveille il commence à marcher et on espère qu'il sortira dans peu de jours il nous a réçu très bien et hier il nous a fait diner avec lui, il etoit aussi aimable que gai. Nous avons réçu aussi la plus aimable

reception de tous les individus de la famille Royale, particulierement de *votre favori* (1) qui a été charmant, et je viens de conduire toute ma petite famille chez Madame qui a été bien bonne pour eux et pour moi. J'ai trouvé ma nièce (2) grandie engraissée et embellie elle se porte à merveille et ne souffre guères de sa grossesse; nous avons été avant hier à un petit spectacle chez Elle, ou j'ai mêné mes trois ainés (3) qui ont eu quelques succès. J'ai vu deux fois Adèle et ce soir Elle viendra avec Rainulphe diner chez nous, je puis vous assurer qu'ils se portent tous les deux à merveille, et je suis si aise de pouvoir causer avec eux de nos bons amis de Portland Place. Mon Mari et ma sœur me chargent de toutes leurs amitiés pour Vous et pour Mr d'Osmond, mon mari remercie bien ce dernier pour la lettre qu'il lui a ecrite il n'a pas le tems de lui répondre aujourd'hui, il suivra ses bons conseils dont il connait l'utilité et il apprécie vivement le sentiment qui le lui a dictés. Nous avons vû Mr de Richelieu, et nous en sommes toujours plus contents, je l'ai bien prié d'agir en ami et de nous dire tout de suite tout ce qu'il pourra entendre sur notre compte pour qu'on puisse s'expliquer ensemble sans avoir de l'humeur, nous ne désirons que de remplir nos devoirs et de vivre en paix. J'ai reçu la robe noire elle est charmante je Vous remercie du soin que Vous en avez eu, et je Vous prie si l'homme qui l'a accomodée en a gardé le dessin de m'y faire faire une paire de manches longues pareilles, et ensuite de Vous faire rembourser le tout chez Messrs Coutts. Le pauvre Pce de Conde a voulu se faire porter hier au diner chez le Roi, il ne se soutient plus du tout sur ses jambes c'est un vrai cadavre que l'on porte. Avec ma Mère (4) nous nous voyons tous les jours, et nous sommes

(1) M. le duc de Berry.
(2) Mme la duchesse de Berry.
(3) Le duc de Chartres, les princesses Louise et Marie.
(4) Mme la duchesse douairière d'Orléans.

au mieux, Dieu en soit loué. Ma Tante (1) est bien souffrante d'un gros catharre elle n'est pas encore sortie de chez Elle. Mille et mille amitiés de ma part à M^r d'Osmond, et en Vous embrassant de tout mon cœur, je suis avec une amitié d'ancienne date

Votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE

Neuilly ce 18 juin 1817

Ma chère Marquise je n'ai reçu qu'après mes couches (2) votre bonne lettre du 30 mai, et j'emploie les premiers momens ou je suis en état de griffoner quelques lignes à Vous exprimer tout le plaisir qu'elle m'a fait, et combien je suis contente de l'heureuse arrivée de l'aimable Adèle et des succès de *notre* ambassadeur, soyés auprès de tous les deux l'interprète de toute mon amitié. Je Vous envois les cheveux pour remplir la place vuide, la petite française est bien jolie c'est un petit dédommagement à la réalisation de la prediction du Roi, mais sa beauté ne fait pas tort à la petite de M^r d'Osmond laquelle devient tous les jours plus gaie et plus aimable. Tous les grands se portent bien de même que les vieux et tous me chargent de mille amitiés pour les bons amis de Portland Place. Je me soigne très bien et j'en ai besoin car je suis très faible, ce n'est que hier que j'ai mis pour la première fois les pieds à terre. Je voudrois bien que vos noces Vous raménassent ici, pour Vous faire voir notre confortable chez nous, Dieu veuille que nous y restions tranquille, mais jusqu'à la Recolte c'est un mauvais moment à

(1) Louise d'Orléans, duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien.

(2) La princesse Clémentine de Saxe-Cobourg, née le 3 juin 1817.

passer malgré tous les efforts du Roi et de ses ministres pour obvier aux maux produits par le manque de vivres. Hier il y a eu diner de famille aux Tuileries pour célébrer l'anniversaire du mariage du D. de Berri, j'ai bien regretté de ne pouvoir y aller, je me ménage pour être bien pour le moment des couches de ma Nièce. Adieu ma chère Amie, je n'ai pas la force de Vous en dire davantage, mais je vous embrasse avec toute l'amitié et suis

votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE.

Neuilly ce 21 7bre 1817

Ma chère Marquise, c'est avec un bien sensible plaisir que j'ai revû ce matin notre aimable Adèle et que j'ai appris de de sa bouche tous les détails sur votre santé sur vos courses, sur vos occupations et sur tout ce qui Vous regarde, ne croyez pas si j'ai été si longtems que je vous ai oubliée, non nous conservons toujours les mêmes sentimens à nos bons amis de Twickenham qui ont été si constamment obligeants pour nous, et mon mari a été bien sensible à la nouvelle preuve que Mr d'Osmond vient de lui en donner en faisant réfuter cet article si sôt du courier sur nos jours de cour à Pocock's. Nous avons eu le plus grand plaisir de l'espoir qu'Adèle nous a donné de voir bientôt ici Mr d'Osmond mais cette satisfaction ne sera pas complète, Vous nous manquerez, ma chère Marquise, et je regretterai bien de ne pouvoir pas causer un peu avec Vous et Vous montrer notre cher Neuilly ou nous nous trouvons si bien, mais la visite de la nôce Vous fera du bien et j'en jouis pour Vous, m'interessant sincerement à tout ce qui Vous regarde. J'ai été longtems malade après mes couches, mais les bains de Barège que j'ai pris chez moi m'ont tout à fait rétablie; j'ai eu aussi la petite

de Mr d'Osmond très mal de la dentition, tout le reste de la famille grands et petits se portent à merveille, et me chargent de mille amitiés pour les bons amis de Portland Place. Vous aurez un récit plus fidèle et plus circonstancié de tout ce qui se passe par Adèle, que je ne pourrai Vous le faire, habitant la campagne et tâchant d'éloigner autant qu'il est possible la politique de mon salôn; mais conoissant votre amitié pour nous, je m'empresse de Vous dire que nous vivons tranquilles et contens tâchant de rendre nos devoirs à qui convient, d'obliger tout le monde, et de ne nous mêler de rien. Adieu ma chère Marquise, comptez de loin comme de près sur la sincère amitié de

votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE

Paris le 27 xbre 1817

Ma chère Marquise, tant que vous étiez dans l'attente de votre Noce, et que vous receviez d'ici les détails les plus intéressants, je n'ai pas voulû Vous ennuyer par mes lettres et je me suis bornée à partager tous les sentimens qui devoient remplir votre âme; mais aprésent que Vous êtes réunie à tout ce qui Vous est cher je m'empresse de Vous offrir les vœux que nous formons moi et les miens pour votre bonheur et pour celui de toute votre famille, je saisis l'occasion du renouvellement de l'Année pour Vous les exprimer mais nous les formons également dans tous les tems désirant sincerement Vous voir tous parfaitement heureux. J'espère que votre santé sera bonne et que Vous ne souffrirez pas trop du froid, quoique je suis bien sûre que Vous n'y pensez pas et que Vous n'êtes occupée que de vos Enfans. J'ai appris avec peine que leur traversée n'avoit pas été heureuse j'espère qu'ils n'en auront pas trop souffert et je Vous prie d'être mon

bon interprète auprès de toute la famille, surtout mille amitiés à l'aimable Adèle et repetez bien tant à Elle qu'à l'Ambassadeur tous nos regrets de n'avoir pû les voir avant leur départ. La petite Anglaise est toujours souffrante elle est changée à faire peine, et les médecins n'esperent pas qu'elle puisse se remettre avant le printems, tous vos autres petits amis se portent à merveille et se rappellent fort bien de toute votre amitié pour eux, ils sont fort grandis les trois ainés s'appliquent fort bien, et Marie n'a rien perdu de son espieglerie. Nous vivons tranquilles et contents, tout le monde témoigne d'être content de nous, et tous nos vœux sont pour la tranquillité et la durée de l'état actuel, et tout ce qui peut contribuer à augmenter le bonheur du Roi, et de ce cher pays ou je suis si contente de me retrouver. Adieu, ma chère Marquise, agréez mes vœux, mes souhaits, et les assurances de ma tendre amitié avec laquelle je vous embrasse et suis

Votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE

Ayez la bonté de recomander bien de ma part à M[r] d'Osmond l'affaire de M[me] du Dresnay dont le M[is] de Grave lui a parlé le jour de son départ c'est de la plus grande importance pour cette estimable et malheureuse dame et je m'y interesse vivement.

Paris ce 24 Janvier 1818

Ma chère Marquise, cette lettre vous sera remise par la C[sse] de Ludolf femme du nouveau Ministre du Roi mon père à cette Cour, et qui sera un peu surprise de se trouver tout d'un coup transportée de Costantinople, d'où elle n'était jamais sortie à Londres; je la recommande à votre amitié c'est une bonne femme naturelle et fort obligeante. Tout ce que Vous me mandez dans votre lettre du 13 m'a fait bien de

la peine, les souffrances de votre aimable Adèle, les votres, les fatigues de Mr d'Osmond, et surtout votre tristesse m'affligent vraiment, car je voudrois Vous voir au sein de votre famille heureuse et contente comme je vous le désire. Je suis au moins bien aise de voir que Vous soyez si satisfaite de votre belle fille, tous ceux qui la connoissent font son éloge et si Vous êtes obligée de Vous séparer bientôt de ce ménage qui Vous est si cher j'espère au moins que ce ne sera pas pour longtemps et que j'aurai une fois le plaisir de vous voir at home.

La petite anglaise est toujours bien languissante, tous les soins des médecins sont pour soutenir ses forces jusqu'au Printems, temps auquel ils espèrent qu'elle guérira : tous les autres se portent à merveille, et les quatre ainés sont aujourd'hui en grande fête allant à un Bal d'Enfans en costume que donne la Dsse de Berri, Ferdinand et Louise seront en ancien costume Français, et Marie et Nemours en Turcs et je vous assure que ce costume sied à merveille à votre petite favorite, à Vous je puis dire en confidence que je suis très coquette pour eux, car c'est un sentiment que votre cœur maternel comprend à merveille. Nous sommes toujours fort contents de notre position, et j'espère que tout le monde l'est de notre conduite, le Roi le répète dans toutes les occasions et c'est une grande satisfaction pour nous. Je compte les instants pour que le Carnaval finisse et avec lui tous les plaisirs bruyants qui ne sont plus de mon gout et auxquels on est quelquefois obligé de se livrer. Mon mari et ma sœur me chargent de mille amitiés pour Vous, pour le Marquis, et pour vos Enfans, j'espère que Vous ne m'oublierez pas auprès de toute la famille, et surtout je Vous prie d'embrasser tendrement pour moi l'aimable Adèle. j'en fais autant à sa bonne mère et je suis avec la plus sincère amitié

Votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE

Paris ce 28 9bre 1818

Ma Chère Marquise, je viens de recevoir votre aimable lettre du 21 et je m'empresse de répondre moi même à tout l'intérêt que Vous me témoignez.

Le jour de notre départ de Neuilly pour retourner au Palais Royal, Chartres, Nemours et votre petite Marie sont tombés malades de la fièvre Rouge le medecin ayant déclaré qu'ils n'étaient pas en état d'être transportés, nous nous sommes empressés d'envoyer à Paris les trois autres enfans et nous sommes restés avec les malades, leur maladie a fait son cours régulier, les deux ainés l'ont eu forte mais sans rien d'inquiétant et au bout des dix jours nous les avons amenés ici, ou ils sont encore enfermés chez eux suivant le régime nécessaire pour qu'il ne leur reste aucune suite fâcheuse. Les autres et le vieux trio se portent très bien et sont bien attachés et bien reconnaissants à l'excellent trio de Portland Place. Nous avons été bien occupés de Vous, ma chère amie, et je n'ai cessé de demander des nouvelles de votre santé à toutes les personnes qui avoient quelque rapport à Londres; je me réjouis vraiment de Vous savoir mieux, je suis sûre que les tendres soins d'Adèle y auront bien contribué, ménagez Vous bien pendant cette mauvaise saison, et tâchez ensuite de venir ici Vous rétablir parfaitement tels sont les desirs du trio qui s'interesse vivement à votre bien être. J'ai bien pensé à la jouissance qu'aura éprouvé notre bon Ambassadeur en voyant les heureux resultats du Congrès, il y a bien aussi contribué de son côté, esperons qu'apresent nous en jouirons tranquillement. Pour nous nous vivons tranquilles dans notre coin contents de n'avoir à nous mêler de rien, et tâchant de remplir nos devoirs et de vivre en paix. Vous seriez bien contente du salon jaune et on seroit enchantés de Vous y voir, en attendant je Vous embrasse de

tout mon cœur de même que l'aimable Adèle et suis avec toute l'amitié votre bien affectionée

M. A.

Samedi 20 mars 1819

Ma chère Adèle, Vous avez rendu bien justice à mon cœur en m'apprenant que votre pauvre mère est arrivée heureusement à Paris, j'espère que le repos la tranquillité et le bonheur de se voir entourée de ses enfans la remettront aussi parfaitement que je le lui souhaite. Dès que ma sœur sera rentrée je lui donnerai votre billet et je suis sûre d'avance du plaisir qu'elle et mon mari éprouveront en apprenant l'arivée de vos dignes parens, car nous partagions vivement vos inquiétudes à ce sujet. Remerciez bien votre mère du paquet dont elle a bien voulû se charger pour moi, exprimez-lui bien tout l'intérêt que je prends à sa santé et dites-lui mille amitiés tant à Elle qu'à Mr d'Osmond de la part du trio qui est toujours le même. Je partage sincèrement votre joie ma chère Adèle, et je suis de tout mon cœur en vous embrassant tendrement.

Votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE.

V

LETTRES DU ROI LOUIS-PHILIPPE Ier alors duc d'Orléans, au marquis d'Osmond, ambassadeur de France en Angleterre.

Twickenham ce vendredi 29 mars 1816

Voici, mon cher Marquis, ma lettre pour le Roi que je recom̄ande à votre obligeance. J'ai bien des remercimens à vous faire pour ma montre qui est heureusement arrivée à bon port à Paris. Je vous recom̄ande aussi le paquet ci-joint qui contient toutes mes lettres de part que je charge un de mes aides de camp de porter de ma part à tous les Princes. Recevés mon cher Marquis, l'assurance de toute ma considération

(Un paraphe.)

Ma femme est très tranquille et aussi bien que son état le comporte. La petite aussi (1).

Twickenham, ce 11 juin 1816

J'ai été bien fâché hier, mon cher Marquis, d'apprendre, à mon retour de Londres, que vous étiés venu ici, ainsi que Madame d'Osmond et Madame de Boigne, pendant mon absence. J'aurais été charmé d'avoir le plaisir de vous voir,

(1) La petite princesse née en Angleterre et morte peu après la rentrée en France.

et de vous dire que l'Empereur d'Autriche veut bien tenir sur les fonts ma fille cadette. Cependant je ne crois pas devoir en parler publiquement jusqu'à ce que j'aye recu l'agrément du Roi qui je pense bien, ne sera pas difficile à obtenir. Mais j'aime toujours à être en règle, et voici une lettre, que je vous prie de vouloir bien faire parvenir au Roi, dans laquelle j'en fais la demande. J'espère que nous en aurons bientôt la réponse, et alors nous pourrons clore l'acte et mettre tout en règle. Nous arrangerons tout cela aussitôt que j'aurai connaissance des intentions du Roi.

Recevés, mon cher Marquis, l'assurance de toute ma considération pour vous,

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Twickenham, ce 5 juillet 1816

Je vous remercie infiniment, mon cher Marquis, de m'avoir transmis sur le champ la lettre du Roi qui est déja du 27 juin. Veuillés faire parvenir l'incluse à Sa Majesté. J'espère que nous allons arranger le baptême pour la semaine prochaine, et que nous aurons le plaisir de vous y voir, ainsi que Madame d'Osmond et Madame de Boigne.

Vous connaissés, mon cher Marquis, tous mes sentimens pour vous.

L.-P. D'ORLÉANS

Twickenham ce samedi 30 nov : 1816

Je viens, mon cher Marquis, de recevoir de France un chevreuil que je m'empresse de vous envoyer. Il a été tué dans la foret de Laigue, et j'espère qu'il sera frais, quoiqu'il ne soit pas venu dans le Portefeuille. J'ai bien recom̃andé qu'on ne s'avise pas de m'en envoyer par cette voie, d'autant

que je me rappelle que ce qui a fait limiter à une once le poids de chacun des dix paquets que les membre du Parlement peuvent affranchir tous les jours par la poste, c'est qu'ils mettaient autrefois des enveloppes de papier à des quartiers de venaison et qu'ils les envoyaient ainsi francs de port par la poste, comme des lettres. Vous connaissés, mon cher Marquis, tous mes sentimens et toute ma considération pour vous,

LOUIS PHILIPPE D'ORLÉANS

Twickenham, ce 4 Déc : 1816

Vous êtes bien aimable, mon cher Marquis, de m'avoir rassuré immédiatement sur ce qui en effet m'avait paru fort inquiétant. Je voudrais l'être complettement, mais j'avoue que ceci me parait *Ominous* comme on dit en anglais. Ce qui me paraît aussi bien *ominous,* c'est le requisitoire du Duc de Wellington aux Cours Alliées de completter leurs contingens. J'avais toujours cru qu'il fallait les diminuer pour les mettre au complet, et cette augmentation m'afflige autant qu'elle m'inquiète.

Vous connaissés, mon cher Marquis, tous mes sentimens et toute ma considération pour vous.

L. P. D'ORLÉANS.

Twickenham, ce mardi,

Vous êtes vraiment bien aimable, et vous me rendés un service essentiel, mon cher Marquis, en m'avertissant de l'intention du Grand-Duc (1) qui me fait grand plaisir, mais qui m'aurait pris cruellement au dépourvu, sans l'aimable

(1) Nicolas de Russie alors en visite à Londres.

attention de Madame d'Osmond et la vôtre. Je vous dois aussi beaucoup d'autres remercimens pour l'affaire des taxes qui, graces à vous, me parait avoir pris une très bonne tournure. C'est ainsi, je crois, que s'en sont débarassés tous ceux qui n'ont pas eu, comme je l'ai eu jadis pour mes péchés, la bonhommie de payer *at Sight*.

Nous espérons, mon cher Marquis, avoir jeudi notre Ambassadeur et notre Ambassadrice à diner à l'heure qu'ils sauront. Nous desirons aussi avoir l'Ambassadeur et l'Ambassadrice du Grand-Duc, et peut-être pourriés vous me faire le plaisir de les en prier de notre part, et il serait encore bien aimable à vous de le prier de faire en sorte que le général Kutusow et ces Messieurs de la suite du Grand Duc dont je crains d'estropier les noms, l'accompagnassent jeudi.

Mille pardons de tant d'importunités, mon cher Marquis, vous connaissés tous mes sentimens pour vous,

L. P. D'ORLÉANS.

VI

BILLET DE M. LE DUC DE BOURBON dernier prince de Condé, au marquis d'Osmond, ambassadeur de France à Londres.

ce mardy

Mr le duc de Bourbon souhaite le Bon jour à M. d'Osmond, et lui donne avis qu'hier en se promenant dans Piccadilly; il a vu à la Boutique de Caricatures vis-à-vis l'église une de ces Vilaines productions, intitulée l'Eléphant XVIII; elle est abominable et indécente sous tous les raports; si dans sa sagesse, il trouvait quelque moyen de la faire enlever et disparoitre, avant qu'elle fut plus répandue, ce seroit chose Bien faite; car déjà hier les Badauds qui y étoient rassemblés parmi les quels étoient de mauvais françois s'y permettoient des rires et des Plaisanteries que ne peuvent manquer d'exciter un pareil spectacle.

VII

LETTRE DE S. A. R. LA DUCHESSE D'YORK à Mme la marquise d'Osmond.

Oatlands ce 23 Février [1819]

Madame

C'est avec bien des regrets que j'ai appris le nouvelle que Vous deviez nous quitter, et ils sont redoublés encore en apprenant que votre départ est aussi prochain. Je suis très-sensible cependant à la bonté que Vous avez de Vouloir bien m'en prévenir, et à l'offre obligeante que Vous voulez bien me faire de Vous charger de quelques lettres pour moi, je ne puis en profiter dans ce Moment ayant été très incomodée depuis quelque tems, ce qui me donne quelque difficulté pour écrire, mais j'ose Vous prier d'avoir la complaisance de dire mille choses pour moi à la famille d'Orléans à laquelle je suis si sincèrement attachée. Veuillez bien être aussi mon interprète auprès de Mr d'Ossemond pour l'assurer de mes regrets, et des vœux sincères que je formerez toujours pour Votre Bonheur Mutuel. — c'est avec ces sentimens et ceux de le consideration le plus parfaite, que je Vous prie de me croire,

Madame,
Votre très affectionnée
Amie et Servante

(Un paraphe.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

CHAPITRE XXVIII

PIÈCES JUSTIFICATIVES

